

Atlas régional de la culture

2018



Ministère de la Culture

Département des études,
de la prospective
et des statistiques

Atlas régional de la culture

Atlas régional de la culture

Nouvelle collection du Département des études, de la prospective et des statistiques appelée à s'enrichir d'année en année, l'Atlas régional de la culture illustre, sous forme de cartes et graphiques, des données relatives à la culture, disponibles à l'échelle nationale et à un échelon territorial plus fin. Il répond notamment au besoin, à la suite de la réforme territoriale mise en œuvre en 2016, de se doter d'un outil de mesure de l'équilibre territorial entre les nouvelles régions. Il s'appuie sur une sélection de sources statistiques pérennes.

L'édition est conçue en complémentarité avec le site ministériel <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques> où seront mises à disposition les données chiffrées mobilisées dans l'Atlas.

Directeur de la publication : Loup Wolff
Coordination éditoriale : Edwige Millery

Ont contribué à cet atlas :
Jean-Cédric Delvainquière, Marc Henninger, Edwige Millery, Tristan Picard,
Jean-Philippe Rathle, Léa Tholozan, François Tugores, Gwendoline Volat.

ISBN 978-2-11-139954-9

Maquette, relecture, mise en page : Transfaire, 04250 Turriers,
www.transfaire.com

© Ministère de la Culture, DEPS, Paris, 2018



Atlas régional de la culture

2018



Ministère de la Culture

Département des études,
de la prospective
et des statistiques

Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies au plus près de leurs valeurs réelles.
Une somme d'arrondis peut être parfois légèrement supérieure ou inférieure à la somme des valeurs réelles.

Signes conventionnels utilisés :

n.s. : résultat non significatif

n.d : donnée non disponible

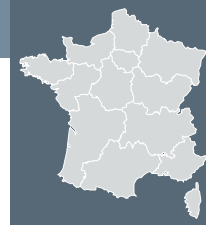
€ : euro

M : millier

Md : milliard

Sommaire

France	7
Auvergne-Rhône-Alpes	23
Bourgogne-Franche-Comté	39
Bretagne	55
Centre-Val de Loire	71
Corse	87
Grand Est	103
Hauts-de-France	119
Île-de-France	135
Normandie	151
Nouvelle-Aquitaine	167
Occitanie	183
Pays de la Loire	199
Provence-Alpes-Côte d'Azur	215
Départements d'Outre-mer	231
Sources et définitions	247



France

Une deuxième édition de l'atlas régional de la culture pour saisir les enjeux territoriaux des politiques publiques

Après une première édition en 2017, l'Atlas régional de la culture revient en 2018 avec de nouvelles cartes, un sommaire légèrement remodelé pour laisser plus de place à l'illustration cartographique et le choix d'indicateurs parfois différents, retenus pour leur pertinence. L'ambition initiale de fournir des indicateurs territoriaux fiables, comparables d'une région à l'autre et récurrents pour nourrir une vision de long terme reste au fondement de ce projet d'atlas régional de la culture. L'accent a été mis, pour cette deuxième édition, sur l'illustration cartographique : plusieurs cartes remplacent des tableaux ou graphiques présentés dans l'édition précédente, parce qu'une carte reste le plus souvent le meilleur moyen de visualiser les similitudes et écarts entre les territoires.

Promulguée en août 2015 et mise en œuvre au 1^{er} janvier 2016, la loi relative à la nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe) a largement modifié les équilibres territoriaux. Destinée notamment à réduire la dépense publique en supprimant les empiètements de compétences et à mieux prendre en compte les besoins des citoyens, cette réforme territoriale renforçait notamment le rôle des intercommunalités à l'échelon local, et les compétences des nouvelles régions pour lesquelles elle définit des compétences exclusives. Le souci d'égalité des chances entre les territoires, qui tiendrait compte des particularités géographiques physiques et humaines des espaces, présidait notamment à cette réorganisation territoriale.

Cet atlas veut être l'un des outils qui permettent d'appréhender les nouveaux espaces nés de la fusion de certaines régions et contribuer à une compréhension des enjeux propres à chaque territoire dans le champ culturel. Au-delà de la question de l'équilibre, la nouvelle organisation territoriale a-t-elle fait émerger de nouvelles caractéristiques liées à un territoire en termes d'emploi culturel par exemple ? Certaines entreprises culturelles préfèrent-elles s'implanter sur un territoire plutôt qu'un autre et peut-on distinguer des pôles de compétitivité pour certains secteurs à l'échelon régional ou infra-régional ? Pour le déterminer, les mêmes sources statistiques sont exploitées pour l'ensemble des régions et à l'échelon national, ce qui garantit la comparabilité.

Un premier chapitre national (France) présente les données de cadrage géographiques et économiques qui situent chacune des régions selon des indicateurs démographiques, spatiaux et de richesse (population, superficie et PIB des régions françaises) établis à partir des grandes sources d'information exploitées par l'Insee : en particulier le recensement de la population, les données individuelles comptables des entreprises (fichier Fare) et le répertoire des entreprises et des établissements (source Sirene). Issues de données comptables émanant du ministère de l'Économie exploitées par le Département des études, de la prospective et des statistiques, les dépenses culturelles des différents échelons territoriaux permettent de situer la dépense culturelle par habitant et les secteurs d'intervention de l'échelon communal. Pierre angulaire de l'aménagement de l'espace culturel, les équipements culturels sont répertoriés pour chaque région et leur densité graphiquement illustrée. Enfin, l'emploi culturel régional, saisi à partir des professions et des secteurs culturels, et les entreprises du secteur marchand, sont autant d'indicateurs économiques qui dessinent des différences entre les grandes régions et s'expliquent par l'histoire, l'influence de certaines politiques publiques et l'attractivité de certains territoires par rapport à d'autres.

Espaces, population et richesse : des indicateurs à corrélérer pour lire le territoire

Au 1^{er} janvier 2018, la population de la France (Départements et régions d'outre-mer compris) atteint 67,2 millions d'habitants. Si la réforme territoriale de 2016 a réduit les écarts de taille entre les 13 nouvelles régions, la population reste inégalement répartie sur des espaces plus ou moins denses. La plus grande région en termes de superficie, la Guyane (86 504 km², soit 14 % de l'espace national), est aussi la moins densément peuplée (3 habitants au km²), tandis que la population francilienne qui compte 1 020 habitants au km², soit dix fois plus que la densité nationale moyenne, n'occupe que 2 % du territoire national. L'Île-de-France regroupe près d'un habitant sur cinq (18 %), l'Auvergne-Rhône-Alpes, les Hauts-de-France, l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine un sur dix (respectivement 12 % et 9 % pour les trois autres). Si 30 % de la population habite dans l'une des deux régions les plus peuplées de France, leurs caractéristiques diffèrent toutefois : l'Île-de-France est essentiellement urbaine et sa population se regroupe autour de la capitale, tandis qu'Auvergne-Rhône-Alpes, beaucoup plus vaste, compte aussi des territoires ruraux, éloignés des centres urbains voire montagneux (tableau 1).

Tableau 1 – Population, superficie et PIB des régions françaises

Unités et %

	Population 2018 (en milliers) ¹	Part de la population 2018 (%)	Densité (habitants/km ²)	Superficie (km ²)	Part de la superficie (%)	PIB 2015 (millions d'euros)	Part du PIB (%)	PIB par habitant en 2015 ² (euros)
Auvergne-Rhône-Alpes	8 037	12	115	69 711	11	251 697	11	31 838
Bourgogne-Franche-Comté	2 813	4	59	47 784	8	73 942	3	26 212
Bretagne	3 337	5	123	27 208	4	91 910	4	27 904
Centre-Val de Loire	2 583	4	66	39 151	6	70 355	3	27 284
Corse	338	1	39	8 680	1	8 868	< 1	27 096
Grand Est	5 548	8	97	57 433	9	152 170	7	27 373
Guadeloupe	391	1	217	1 800	< 1	8 417	< 1	21 149
Guyane	282	< 1	3	86 504	14	4 175	< 1	16 066
Hauts-de-France	6 023	9	189	31 813	5	156 922	7	26 110
Île-de-France	12 246	18	1 020	12 011	2	668 823	30	55 356
La Réunion	866	1	345	2 512	< 1	17 997	1	21 155
Martinique	371	1	329	1 128	< 1	9 069	< 1	23 811
Mayotte	259	< 1	689	376	< 1	2 035	< 1	7 933
Normandie	3 342	5	112	29 885	5	91 740	4	27 474
Nouvelle Aquitaine	5 994	9	71	84 061	13	163 898	7	27 725
Occitanie	5 903	9	81	72 724	11	159 115	7	27 556
Pays de la Loire	3 787	6	118	32 082	5	109 767	5	29 519
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 066	8	161	31 400	5	154 879	7	30 926
France	67 187	100	106	636 263	100	2 194 200	100	33 022

1. Estimations de population, données provisoires.

2. Population 2017 pour Mayotte.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

8

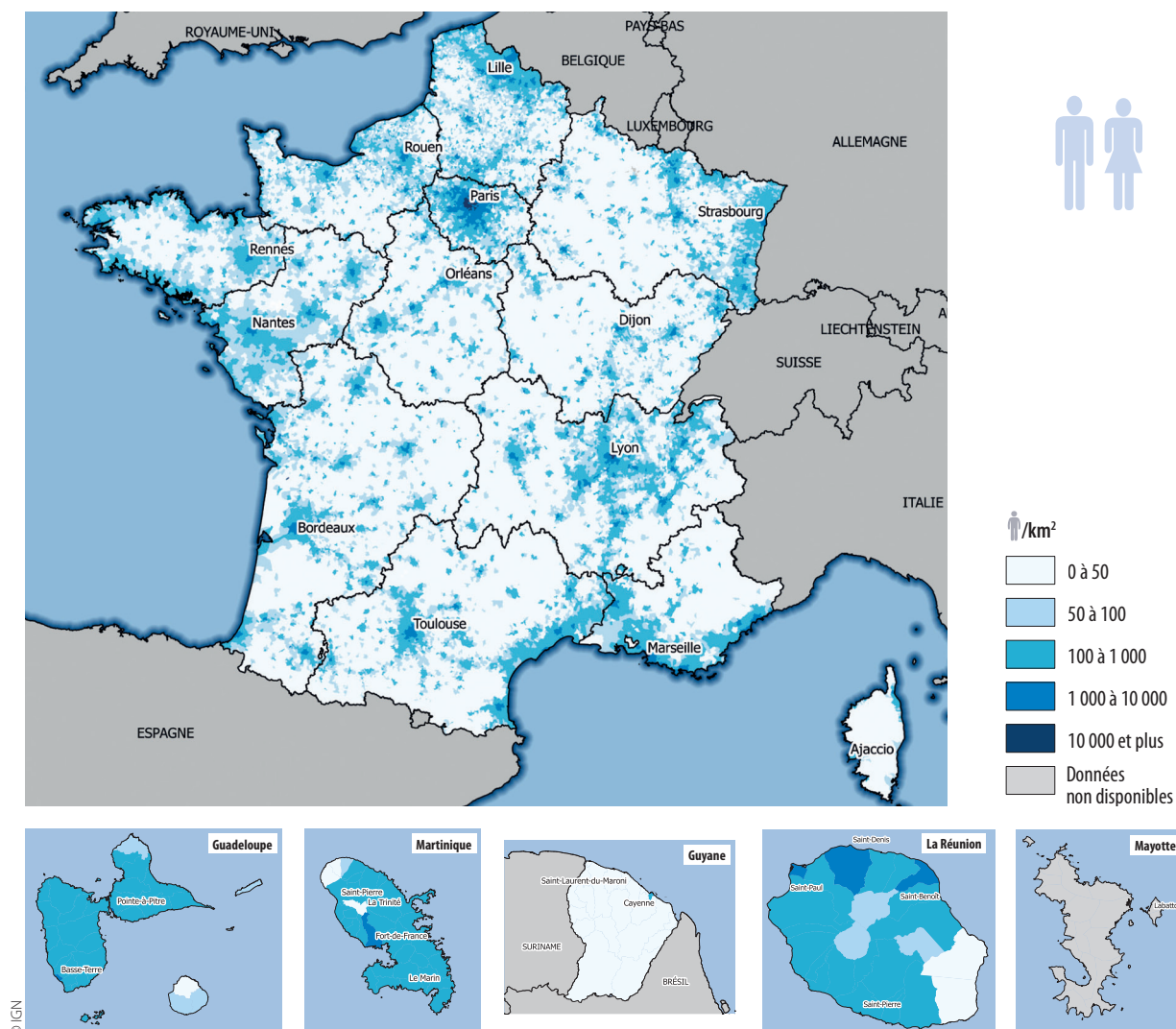
La densité de la population à l'échelon communal (carte 1) révèle l'attractivité des grands pôles urbains autour de la capitale et des métropoles régionales d'une part, celle des côtes littorales à l'Ouest tout au long du rivage atlantique et au Sud sur le rivage méditerranéen d'autre part, et enfin l'attractivité des zones frontalières, que ce soit au Nord avec la Belgique et à l'Est avec le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse. À l'inverse, le centre de la France, le Nord-Est et les régions montagneuses (Alpes, Pyrénées et Massif central) se distinguent par leur faible densité. Population, superficie et densité sont donc trois indicateurs à prendre en compte pour analyser l'espace français : les régions les plus vastes ne sont ni les plus peuplées ni les plus denses, et la réforme territoriale a fait émerger trois grandes régions, la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, qui forment à elles seules un tiers du territoire national. Pour autant, leur densité place celles-ci parmi les régions les moins peuplées, et la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie rassemblent chacune un peu moins de 10 % de la population. Les départements et régions d'outre-mer enfin, sont, à l'exception de la Guyane, les territoires les plus densément peuplés après l'Île-de-France, de même qu'ils sont aussi les territoires les plus pauvres en termes de PIB par habitant.

Au sein des grands pôles urbains, la répartition de la population et des richesses n'est pas non plus homogène : si les couronnes périurbaines s'étendent et bénéficient des services des grandes agglomérations, les inégalités se creusent au sein des villes centres et les populations les plus pauvres s'installent dans des quartiers périphériques. En zones rurales et dans les villes moyennes, les écarts d'accès à l'emploi et de revenus créent des disparités territoriales marquées. C'est pour mettre en évidence ces différences que le choix a été fait, cette année, de présenter la carte de la France illustrée selon la typologie des territoires de vie proposée par l'Insee¹ (carte 2). Celle-ci mêle une trentaine d'indicateurs économiques, géographiques et sociaux qui permettent d'illustrer la diversité de la qualité de vie des populations qui occupent un territoire. Le premier facteur de différenciation est d'ordre économique : les territoires qui accueillent en moyenne les populations les plus favorisées cumulent des taux d'emploi et de revenus élevés et ils se situent principalement dans les grandes métropoles ou à proximité. À l'inverse, certains territoires cumulent des difficultés économiques et sociales : taux de chômage de longue durée élevé, faibles revenus, fort taux de pauvreté et moindre insertion professionnelle des jeunes. Ce sont souvent d'anciens territoires urbanisés du nord et du sud de la France et des zones rurales isolées.

À ce premier critère économique s'ajoutent plusieurs autres indicateurs sociaux comme l'accessibilité aux services et aux équipements, notamment culturels (cinémas), la qualité de l'environnement, la cohésion sociale mesurée par la participation à la vie associative, l'insertion professionnelle des jeunes adultes, ou encore, par exemple, la part des personnes vivant seules.

1. Robert Reynard, Pascal Vialette, *Une approche de la qualité de vie dans les territoires*, Insee première, n° 1519, octobre 2014.

Carte 1 – Densité moyenne par commune en France en 2015

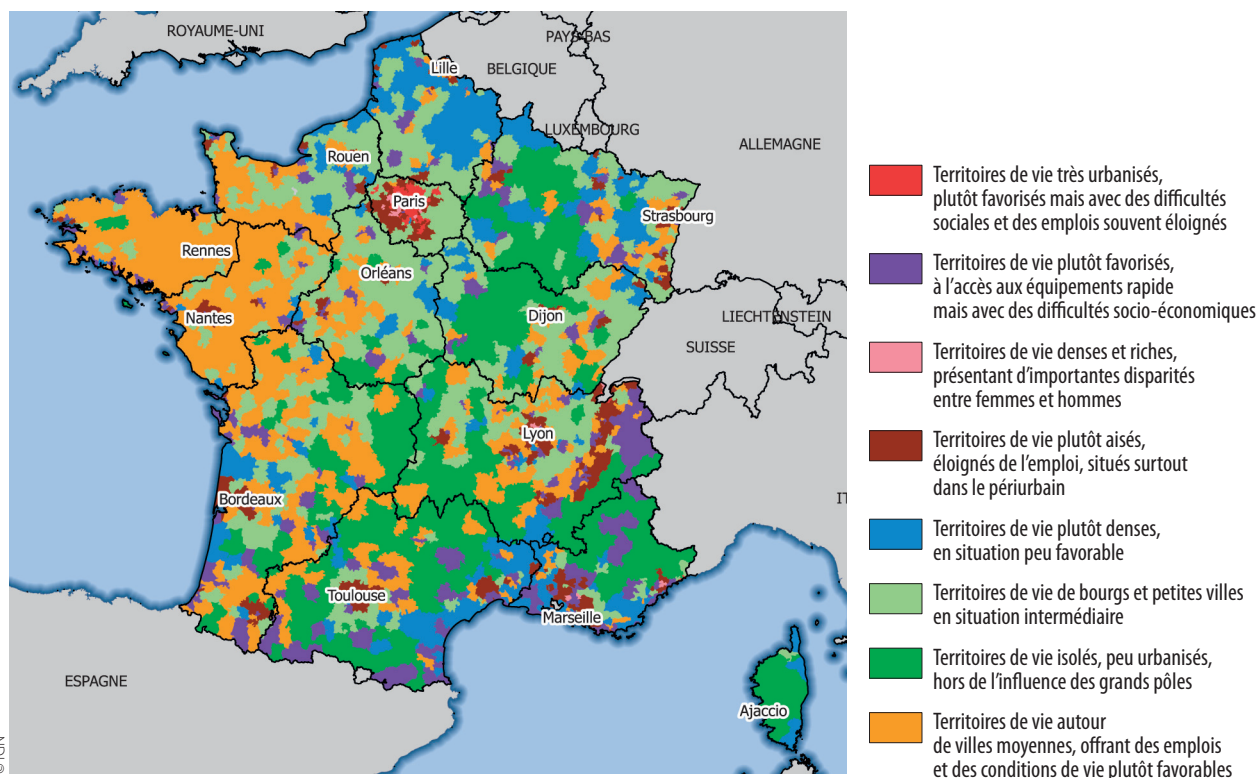


Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Au total, la France métropolitaine est découpée en 2 677 territoires de vie de plus 50 000 habitants. Au sein d'une même région, l'espace s'organise autour de territoires de vie variés et l'ensemble dessine une France plus morcelée que celle de la densité de population (carte 2) : des territoires franciliens, certains aisés, mais assez inégalitaires et très denses, d'autres particulièrement favorisés hormis pour les temps de trajet, des métropoles régionales équipées en termes d'infrastructures et de services mais présentant certaines difficultés sociales. On voit se dessiner des territoires plutôt denses en situation peu favorable, essentiellement dans le Nord-Est et le Sud-Est, des territoires organisés autour de villes moyennes dans l'Ouest, des bourgs et petites villes en situation intermédiaire dans le Bassin parisien et à l'Est. Si l'aspect structurant des grandes aires urbaines n'est pas démenti, le découpage par territoire de vie permet aussi de constater des situations contrastées au sein d'un même espace car c'est aussi au sein des grands pôles que les écarts de richesse sont les plus prononcés. Au total, un quart des habitants de France métropolitaine résident sur un territoire de vie plutôt favorisé mais avec des difficultés économiques et bénéficient d'un accès aux équipements rapides. Ce type de territoire regroupe la plupart des métropoles, certains territoires de plus petite taille ainsi que des zones touristiques de montagne (■ en violet sur la carte), soit 16,2 millions d'habitants. Un peu moins d'un habitant sur cinq (12,3 millions) réside sur un territoire de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables : c'est le cas d'une grande partie des territoires de l'Ouest, du Havre à La Rochelle. 14 % de la population réside dans des territoires plutôt denses en situation peu favorables, particulièrement concentrés dans le Nord et le long du rivage méditerranéen depuis le bas de la vallée du Rhône jusqu'au sud de Montpellier.

À l'occupation inégale des territoires s'ajoute l'inégale répartition de la production des richesses, mesurée ici par le PIB généré par chaque région et par le PIB par habitant. L'Île-de-France, région capitale, occupant 2 % de l'espace national mais rassemblant 18 % de la population, concentre 30 % de la richesse nationale et le PIB par habitant y est plus d'une fois et demi supérieur à la moyenne nationale (33 000 euros). Si l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie et les Hauts-de-France forment, avec l'Île-de-France, les cinq premières régions françaises en termes de richesse produite en valeur absolue (respectivement 11 %, et 7 % pour les trois régions suivantes), une fois rapportée au nombre d'habitants, la hiérarchie est toute différente : Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Pays de la Loire et la Bretagne forment avec l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes les cinq premières régions une fois la richesse corrélée à la densité humaine. Si les cinq départements et régions

Carte 2 – Typologie des territoires de vie en France métropolitaine



Sources : Insee Première n° 1519/DEPS, Ministère de la Culture, 2018.

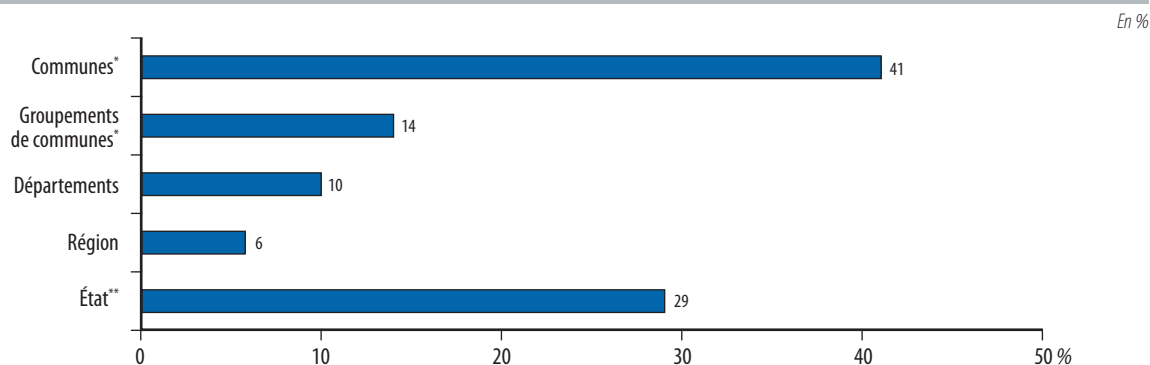
d'outre-mer restent ceux qui atteignent le niveau de richesse produite le moins élevé, les Hauts-de-France, cinquième région en termes de PIB, deviennent la région la plus pauvre de France métropolitaine une fois le PIB rapporté au nombre d'habitants, un fait qu'illustre bien la carte des territoires de vie.

10

Dépenses culturelles de l'État et des collectivités territoriales : le bloc communal (communes et leurs groupements) réalise plus de la moitié de la dépense culturelle publique

En 2016, l'ensemble de la dépense culturelle publique s'élève à 12,5 milliards d'euros. Elle est engagée notamment par le ministère de la Culture pour l'État et les différents niveaux de collectivités territoriales (graphique 1). Il faut souligner que l'État réalise d'autres dépenses culturelles, estimées à 3,7 milliards d'euros en 2016, et engagées principalement par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (74 %), celui des Affaires étrangères, des

Graphique 1 – Répartition de la dépense culturelle publique en France en 2016



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture, y compris dépenses de personnels et hors sociétés de l'audiovisuel, en 2016.

Note de lecture : en France, 41 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : CNC/DABS/SRH/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

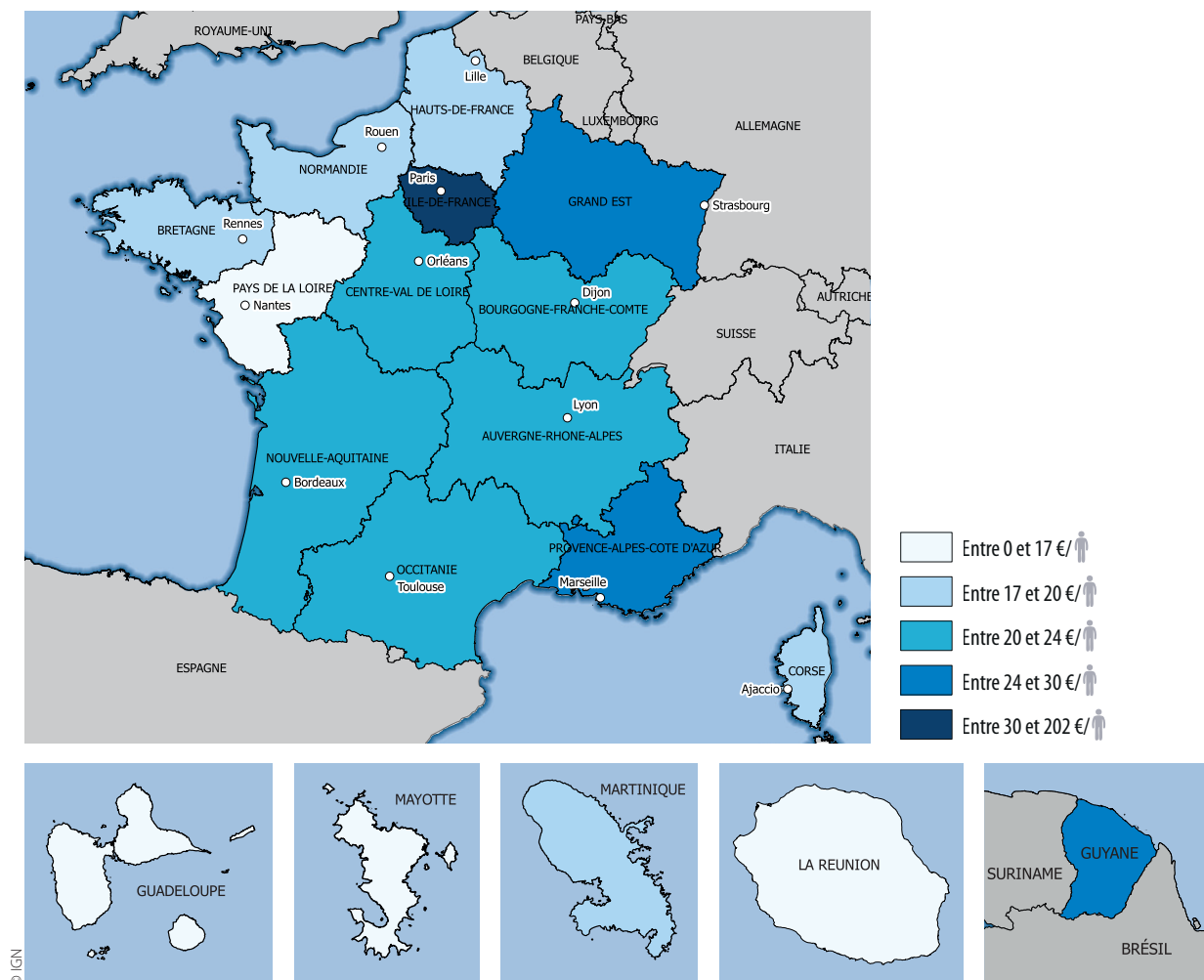
Armées ou encore de l'Intérieur, mais seules les dépenses du ministère de la Culture sont prises en compte ici car ce sont les seules dont la répartition régionale est clairement identifiée, ce qui permet une comparaison d'une région à l'autre. Le bloc communal (les communes de plus de 3 500 habitants et les groupements de communes comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants) réalise 55 % de la dépense, l'État (en ne prenant en compte que les dépenses du ministère de la Culture) 29 %, les départements et les régions, respectivement 10 % et 6 %.

Rapportées au nombre d'habitants par région, les dépenses culturelles du ministère de la Culture sont particulièrement plus élevées en Île-de-France (202 € par habitant, soit un rapport de 1 à 10 par rapport aux autres régions), en raison de la concentration des équipements nationaux et des grands opérateurs culturels dans la région capitale. Elles s'établissent à moins de 17 € par habitant en Pays de la Loire, à La Réunion, en Guadeloupe et à Mayotte, et entre 17 € et 30 € par habitant dans toutes les autres régions (carte 3).

Partout supérieures à celles du ministère de la Culture à l'exception de l'Île-de-France, les dépenses culturelles des communes et de leurs groupements, des départements et des régions atteignent les niveaux les plus élevés en Île-de-France, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse (de 144 € à 167 € par habitant, carte 4). Elles sont en revanche les plus faibles (de 109 € à 120 € par habitant) dans trois grandes nouvelles régions, la Nouvelle-Aquitaine, le Centre-Val de Loire et la Bourgogne-Franche-Comté, vastes en superficie mais parmi les moins densément peuplées. Avec plus de 6,8 milliards d'euros consacrés à la culture en 2016, les dépenses des communes et de leurs groupements sont principalement destinées à l'expression musicale, lyrique et chorégraphique (21 % de l'ensemble des dépenses culturelles), aux bibliothèques et médiathèques (20 %) et à l'action culturelle, soit les actions de sensibilisation et d'animation culturelles (17 %). Les équipements culturels comme les musées, les théâtres, les cinémas et autres salles de spectacle concentrent chacun moins de 10 % des dépenses culturelles du bloc communal. Les interventions culturelles du bloc communal concernent ainsi un large spectre de domaines culturels, allant des services et équipements culturels de proximité à l'organisation ou au soutien aux événements culturels d'envergure variée (graphique 2).

Sans qu'il soit possible d'additionner directement les dépenses du ministère de la Culture et celles des collectivités territoriales, on observe que la tranche de dépenses par habitant dans laquelle se situent les collectivités territoriales en Pays de la Loire (entre 124 et 127 € par habitant) est de nature à compenser en partie le plus faible niveau de dépense du

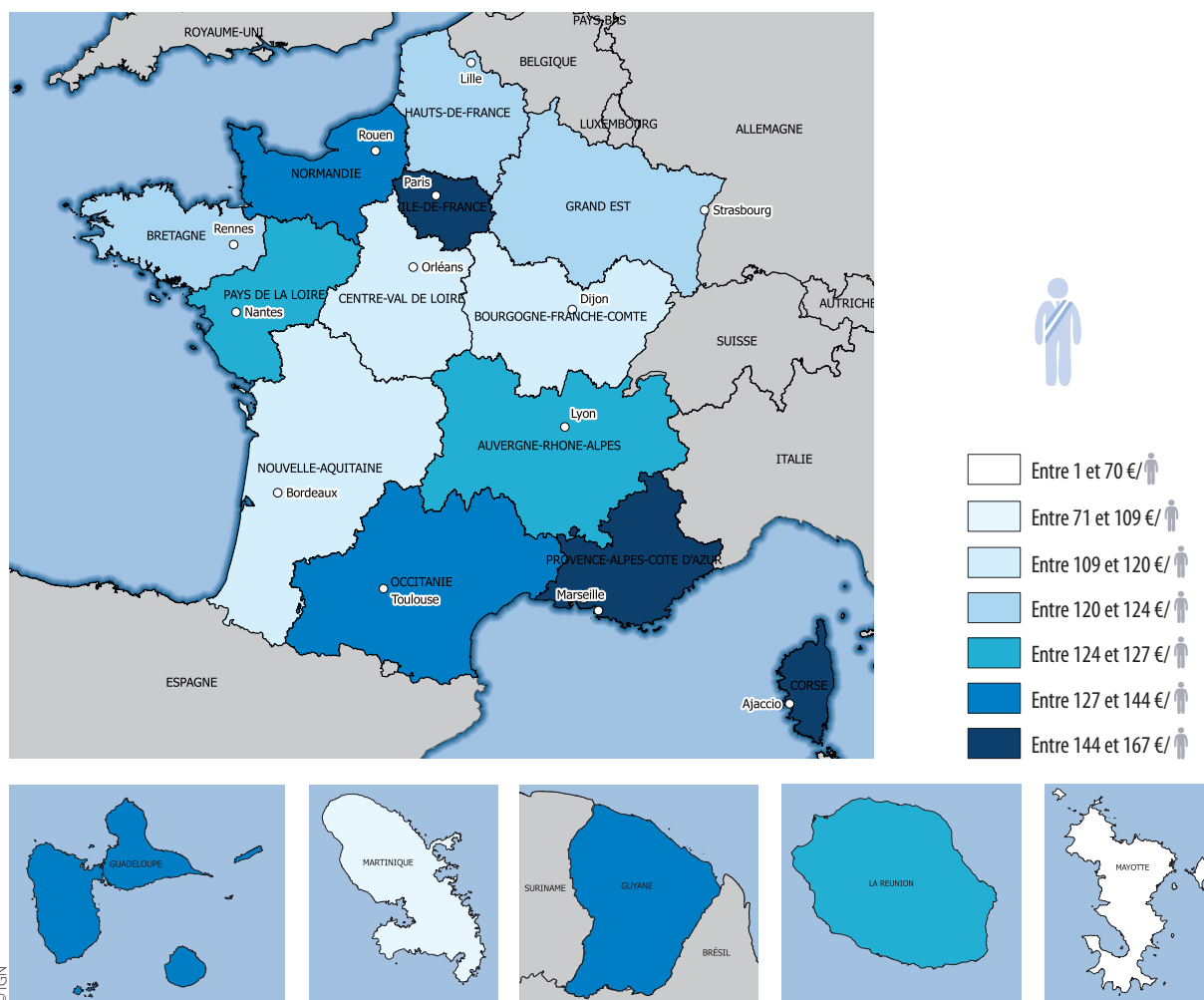
Carte 3 – Dépenses culturelles régionalisées de l'État* en euros par habitant en 2016



* Y compris dépenses de personnels et hors sociétés de l'audiovisuel.

Source : CNC/DABS/SRH/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Carte 4 – Dépenses culturelles des collectivités territoriales en France en euros par habitant en 2016



Note : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements et de la région. Les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source: DEPS, Ministère de la Culture, 2018

ministère de la Culture. En effet, par rapport aux régions Centre-Val de Loire, Nouvelle-Aquitaine et Bourgogne-Franche-Comté qui bénéficient d'un niveau de dépenses du ministère de la Culture plus élevé (entre 20 et 24 € par habitant), le niveau de dépenses des collectivités est inférieur à 120 € par habitant. Le constat de compensation observé en Pays de la Loire peut s'appliquer à la région Normandie. À l'inverse, l'Île-de-France et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur cumulent des niveaux élevés de dépenses des collectivités territoriales et du ministère de la Culture.

Bien moins nombreuses que les communes et leurs groupements, les collectivités départementales et régionales totalisent un niveau de dépenses culturelles nettement inférieur : respectivement 1,3 milliard d'euros et 700 millions d'euros, soit 10 % et 6 % de la dépense culturelle publique. Leurs interventions n'en demeurent pas moins significatives dans les secteurs culturels concernés, qu'il s'agisse de domaines de compétence propre (les archives et les bibliothèques départementales ou l'inventaire régional) ou de domaines culturels plus particulièrement investis par ces deux échelons, à l'instar du spectacle vivant, du livre ou de la production cinématographique, par exemple, pour les régions, ou du patrimoine pour les départements ; sans oublier que ces deux niveaux territoriaux agissent également en appui à l'échelon communal et intercommunal.

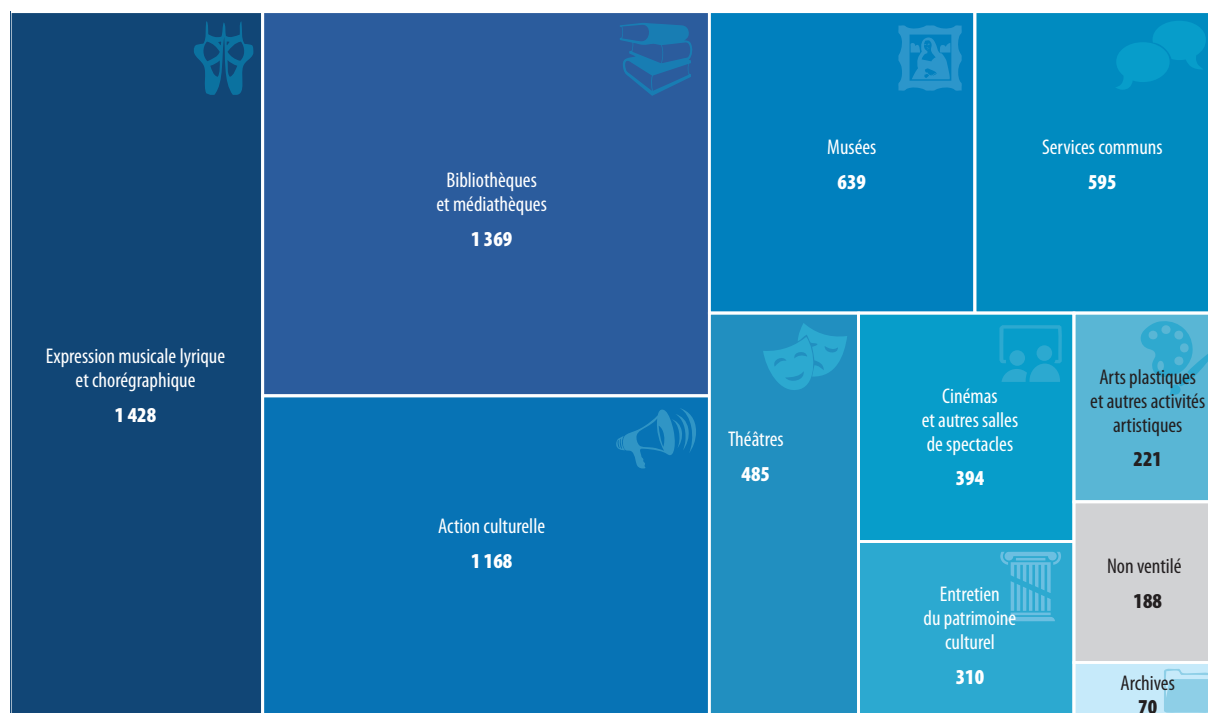
Parmi les 14 000 établissements culturels et lieux de visite et de sortie, bibliothèques et cinémas forment les équipements culturels de proximité

Principal instrument des politiques publiques d'aménagement culturel du territoire pendant près de cinquante ans, les établissements culturels et lieux labellisés de visite contribuent directement à l'offre culturelle de proximité, au rayonnement culturel et à l'attractivité du territoire.

Les lieux de lecture publique, bibliothèques et médiathèques d'une surface de plus de 100 m², sont les plus nombreux : on en compte plus de 5 500 et ils illustrent le volontarisme de l'État et des collectivités territoriales en matière de lecture publique pour contribuer à la diffusion la plus large possible de la culture à l'échelon territorial le plus fin possible (tableau 2).

Graphique 2 – Dépenses culturelles des communes et des groupements de communes par secteur d'intervention

En millions d'euros



Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2016, les dépenses des communes et de leurs groupements de France entière en faveur de l'expression lyrique et chorégraphique s'élèvent à 1 428 millions d'euros.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Contrairement à d'autres équipements culturels concentrés dans les grandes aires urbaines, les lieux de lecture publique sont présents sur l'ensemble des territoires de vie.

On compte un peu plus de 2 000 cinémas en France, pour 5 868 écrans, le plus souvent situés dans les aires urbaines. Rapporté au nombre d'habitants, c'est la Corse qui est la mieux équipée en équipements cinématographiques, mais l'ensemble des régions semble bénéficier d'une couverture relativement homogène par rapport à sa densité.

Troisième équipement en nombre, les lieux d'expositions (musées, centres d'art et fonds régionaux d'art contemporain) sont présents dans toutes les régions, y compris dans les départements et régions d'outre-mer, à l'exception de Mayotte. On en compte en moyenne une centaine par région en France métropolitaine, et un peu plus de 1 300 au total, dont plus de 1 200 musées de France. Avec les monuments nationaux et les jardins remarquables, ce sont plus de 1 800 lieux de visite labellisés qui sont présents sur l'ensemble du territoire. L'Île-de-France en compte près de 200, l'Occitanie, le Grand Est, la Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes entre 150 et 190. En France métropolitaine, les Pays de la Loire, la Bretagne et la Corse en sont les moins pourvus, et les départements et régions d'outre-mer en comptent en moyenne moins de 10, et aucun à Mayotte.

Les lieux de création et de diffusion du spectacle vivant sont multiples, certains labellisés par le ministère de la Culture, d'autres municipaux ou privés : théâtres de ville, théâtres privés, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales, scènes conventionnées et théâtres nationaux, zéniths, scènes de musiques actuelles, orchestres permanents, opéras, centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique, centres nationaux de création musicale, pôles nationaux des arts du cirque, centres nationaux des arts de la rue. On en compte plus de 900 sur l'ensemble du territoire, mais leur implantation est concentrée en Île-de-France (31 %) et dans les grands centres urbains. En matière de spectacle vivant, il faut néanmoins souligner que la prise en compte de la dimension festivalière dessinerait un paysage plus équilibré entre les territoires. C'est une perspective pour la prochaine édition de l'Atlas.

Pour l'ensemble de ces lieux d'exposition et de création toutefois, il faut garder à l'esprit la grande diversité des équipements, aussi bien en termes de taille que de ressources ou d'activités culturelles offertes, de capacité d'accueil et de rayonnement.

C'est dans le domaine de l'enseignement artistique et culturel que la répartition territoriale est la plus inégalitaire : moins nombreux que le reste des établissements (570), concentrés à Paris et en Île-de-France pour les conservatoires de musique, de danse et d'art dramatique (31 % de l'ensemble) et dans les métropoles régionales pour les établissements d'enseignement supérieur Culture, ces établissements bénéficient de fait d'abord à un public jeune et urbain.

Soulignons à ce sujet que les équipements et les lieux culturels pris en compte dans le présent atlas sont essentiellement publics, à l'exception des cinémas et des théâtres privés, qui peuvent toutefois faire l'objet de soutiens publics. Les ressources culturelles présentes dans les territoires ne s'y limitent pas et on ne devrait pas conclure trop vite à l'identification de « déserts culturels » pour les territoires peu ou pas couverts par les lieux recensés. Ces équipements ne reflètent qu'un aspect de la vie culturelle locale comme nationale et c'est avant tout la traduction concrète de l'investissement public qui se trouve plus particulièrement illustrée dans cette cartographie. Pour autant, l'importance de l'intervention publique dans la vie culturelle à tous les niveaux territoriaux, caractéristique nationale historique, reste incontestable.

Tableau 2 – Principaux équipements culturels par région en 2017

Unités

	Lieux de visite	dont Lieux d'exposition (1)	dont Monuments nationaux	dont Jardins remarquables	Cinéma (2)	Lieux de lecture publique (3)	Création et diffusion du spectacle vivant	dont Théâtres (4)	dont Musique et danse (5)	dont Cirque et arts de la rue (6)	Enseignement	dont Conservatoires de musique, danse et art dramatique (7)	dont Enseignement supérieur culture (8)
Auvergne-Rhône-Alpes	177	142	7	28	324	914	105	80	21	4	69	56	13
Bourgogne-Franche-Comté	142	108	3	31	91	265	37	24	12	1	25	21	4
Bretagne	65	39	4	22	122	519	46	33	11	2	26	19	7
Centre-Val de Loire	106	66	10	30	68	177	26	17	9		18	14	4
Corse	13	11		2	22	5	4	3	1		2	2	
Grand Est	184	133	4	47	122	382	69	47	21	1	40	26	14
Guadeloupe	10	5		5	5	8	1	1			0		
Guyane	3	3			4	3	3	2	1		1	1	
Hauts-de-France	123	92	4	27	117	530	56	40	13	3	38	29	9
Île-de-France	198	148	19	31	312	565	297	270	25	2	182	158	24
La Réunion	7	6		1	7	33	6	4	1	1	2	1	1
Martinique	11	7		4	2	9	1	1			1	1	
Mayotte	0					2	0				0		
Normandie	139	95	3	41	102	273	57	39	15	3	30	25	5
Nouvelle-Aquitaine	184	118	12	54	232	606	79	53	23	3	40	28	12
Occitanie	186	143	12	31	209	510	63	40	19	4	28	20	8
Pays de la Loire	79	58	3	18	127	384	46	34	11	1	23	17	6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	182	127	11	44	197	346	57	36	18	3	44	32	12
France	1 809	1 301	92	416	2 063	5 531	953	724	201	28	569	450	119

Note : données 2014 pour les théâtres, 2016 pour les lieux de lecture publique.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Nombre d'établissements.

3. Lieux de lecture publique ayant une surface supérieure à 100 m².

4. Théâtres de ville, théâtres privés, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales, scènes conventionnées et théâtres nationaux.

5. Zéniths, scènes de musiques actuelles, orchestres permanents, opéras, centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique, centres nationaux de création musicale.

6. Pôles nationaux des arts du cirque, centres nationaux des arts de la rue.

7. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

8. Établissements de l'enseignement supérieur dépendant du ministère de la Culture.

Source : DGCA/DGMIC/DGP/CNC/CNT/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

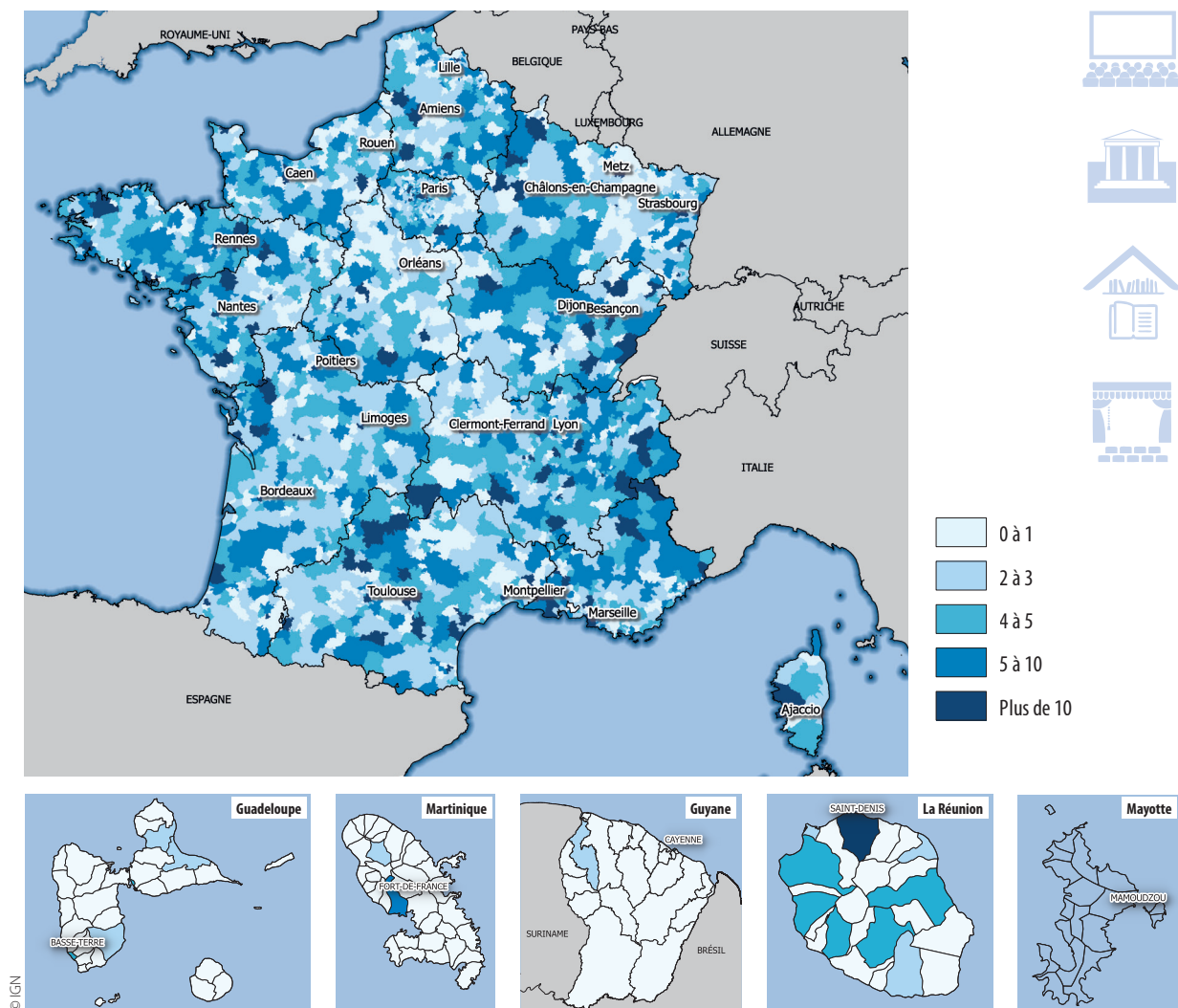
Des professions culturelles concentrées dans les grandes métropoles

En France, 600 000 personnes exercent une profession culturelle au titre de l'emploi principal, soit 2,3 % de la population active. La carte des professions culturelles par zone d'emploi dessine une France polarisée sur quelques grandes capitales régionales, après Paris bien sûr, où l'ensemble des professions culturelles représente 6,8 % de l'emploi total. Strasbourg, Lille, Nantes, Toulouse, Marseille et Lyon se distinguent, avec une part de professions culturelles comprise entre 2,2 et 3,6 % de l'emploi total. Les autres capitales régionales affichent des taux inférieurs.

La concentration de professions culturelles sur certaines zones d'emploi sont plus inhabituelles : la zone d'emploi de Ganges, au sud des Cévennes en Occitanie, classée au patrimoine mondial de l'Unesco dans la catégorie des paysages culturels évolutifs et vivants ; celles de Bayonne à l'extrême sud-ouest ou de Cannes-Antibes, de Nice et de Menton-Vallée de



Carte 5 – Nombre d'équipements culturels par territoire de vie en France en 2016



Note : les équipements culturels pris en compte pour des DOM sont les **lieux de lecture publique** d'une surface > 100 m², les **cinémas**, les **lieux de visite**, les **lieux de spectacle vivant** et les **conservatoires**.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

France

15

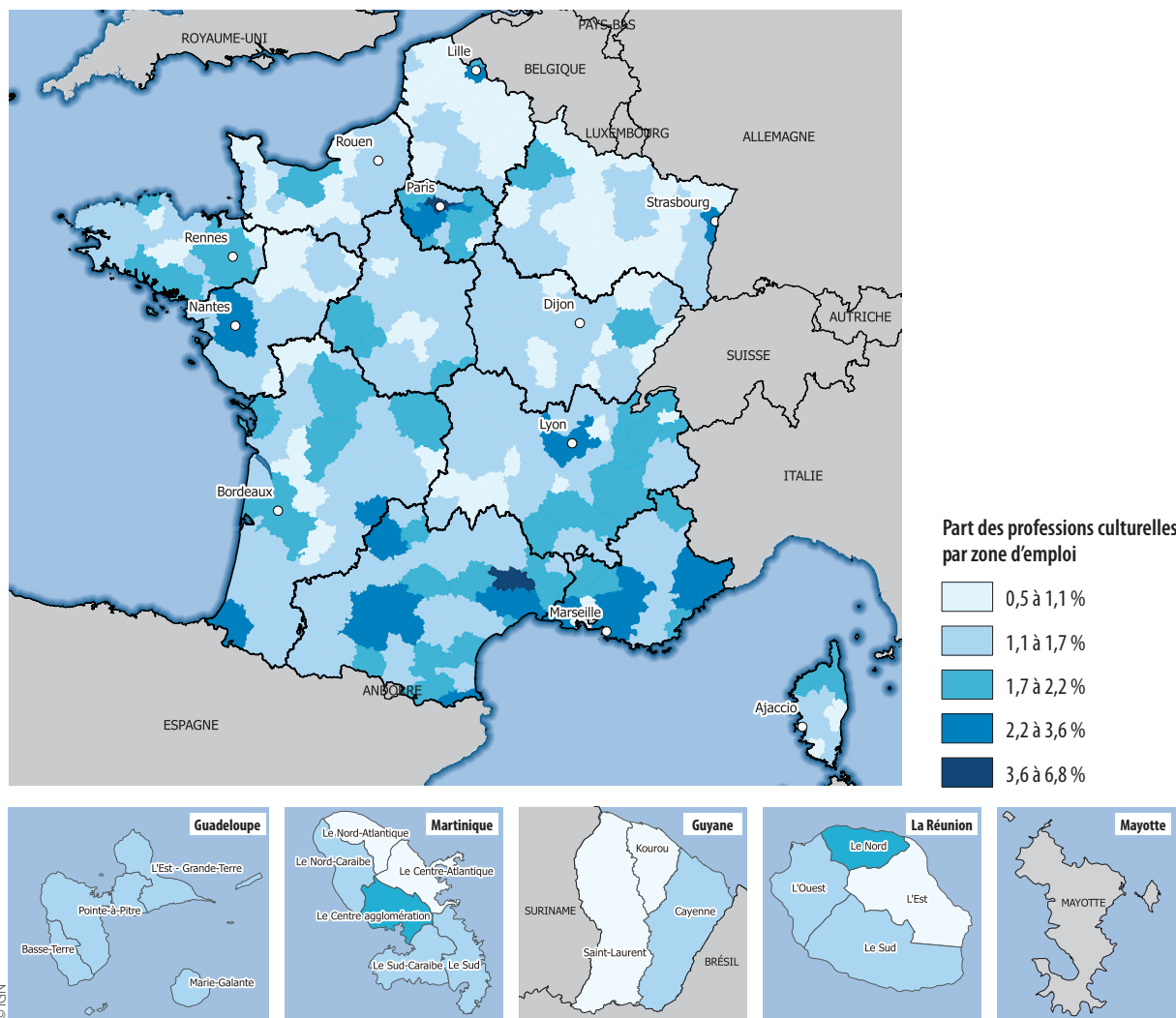
la Roya sur la côte méditerranéenne, révèlent l'attrait du Sud pour les artistes et les professions culturelles, attirés sans doute par la douceur du climat, la qualité de la lumière, la présence de fondations et de musées prestigieux et la synergie créée par certains festivals. Les zones d'emploi de Cahors et de Sarlat-la-Canéda dans le Périgord bénéficient sans doute du classement de la Dordogne et du Périgord comme sites du patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco (grottes préhistoriques) et du développement du tourisme autour de l'artisanat d'art.

Se dessinent aussi, en creux, des zones très peu pourvues en emploi culturel, notamment dans les Hauts-de-France et dans le Grand Est, à l'inverse du quart Sud-Est qui paraît le plus propice à l'emploi culturel.

À l'échelon national, le spectacle vivant regroupe la population la plus importante de professionnels de la culture : artistes des spectacles (12 %), cadres artistiques de programmation et de production des spectacles (11 %) et techniciens des spectacles (10 %) forment un tiers des 600 000 professionnels de la culture (graphique 3). Les arts visuels, ensuite, rassemblent les concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (17 %), une profession en plein essor portée par le design, les artistes plasticiens (6 %), les photographes (3 %) et les professionnels des métiers d'art (4 %). Les métiers du livre et de l'écrit, ensuite, rassemblent 16 % des professionnels de la culture.

À l'échelon régional, on observe des particularités qui distinguent certaines régions : la part des professions culturelles dans l'emploi total, plus du double en Île-de-France que dans toutes les autres régions (4,6 % contre 2,3 % à l'échelon national), territoire qui bénéficie de l'attrait culturel de la capitale et d'une plus forte présence des cadres artistiques et de programmation et des journalistes et cadres de l'édition ; une plus forte présence des professeurs d'art et des métiers d'art en Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire et en Normandie. On observe aussi des écarts entre les régions les mieux pourvues en professionnels de la culture (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, avec respectivement 2,2 %, 1,9 % et 1,8 % de professions culturelles parmi les professionnels actifs de chaque région) et celles qui le sont le moins (les Hauts-de-France et le Grand Est, avec 1,3 et 1,4 % de professionnels de la culture).

Carte 6 – Part des professions culturelles par zone d'emploi en France en 2014



Note : une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Données non disponibles pour Mayotte.
 Note de lecture : les professions culturelles représentent 6,8 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Paris.

Source : Insee, Recensement de la population 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dans les départements d'outre-mer, un peu plus de 8 500 personnes exercent une profession culturelle, soit 1,5 % de l'emploi total. S'il n'y a pas de différence saillante en termes de répartition des professions entre les DROM et la France métropolitaine, l'équilibre entre les secteurs culturels diffère en revanche de celui observé à l'échelle nationale : le secteur de l'édition audiovisuelle rassemble 15 % de l'emploi culturel, contre 5 % pour la France entière.

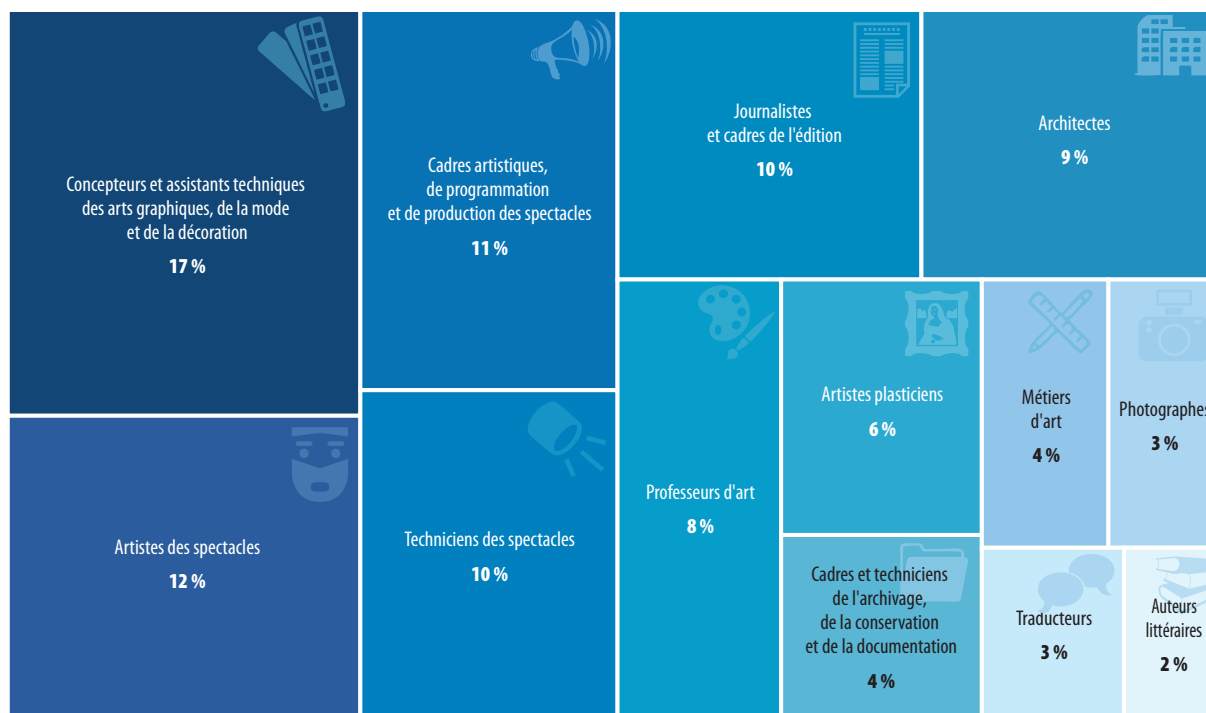
Les secteurs culturels du livre et de la presse restent le principal employeur du monde de la culture à l'échelon national

683 600 actifs travaillent dans les secteurs culturels en 2014. Parmi les secteurs culturels, ceux de l'écrit et de l'imprimé (livre et presse) demeurent le principal employeur de la culture avec près de 146 000 actifs, devant le spectacle vivant (122 400 actifs) et l'audiovisuel (108 500 actifs) (graphique 4). Alors que les professionnels des spectacles et des arts visuels forment près des deux tiers des professionnels de la culture, la répartition de l'emploi par secteurs est sensiblement différente : le livre et la presse rassemblent plus d'un cinquième des actifs (21 %, dont 14 % pour la presse et 7 % pour le livre), le spectacle vivant légèrement moins (18 %), l'audiovisuel 16 %, la publicité 13 % et les arts visuels 12 %.

Selon les régions, la répartition des actifs dans les secteurs culturels diffère : l'Île-de-France, par exemple, se caractérise par la surreprésentation des actifs des secteurs de l'audiovisuel et du multimédia (Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique, édition et diffusion audiovisuelle) : 24 % des actifs des secteurs culturels travaillent dans ce secteur contre 16 % pour l'ensemble de la France. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Occitanie, dans le Grand Est et en Bourgogne-Franche-Comté, les professionnels du spectacle vivant sont proportionnellement plus nombreux que pour l'ensemble de la France (23 % à 21 % contre 18 % à l'échelon national). En Corse, en Bretagne, en Centre-Val de Loire et en Nouvelle-Aquitaine,

Graphique 3 – Répartition des professions culturelles en France en 2014

En %



Note de lecture : en 2014 en France, les concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration rassemblent 17 % des professionnels de la culture, soit la première population de professionnels de la culture.

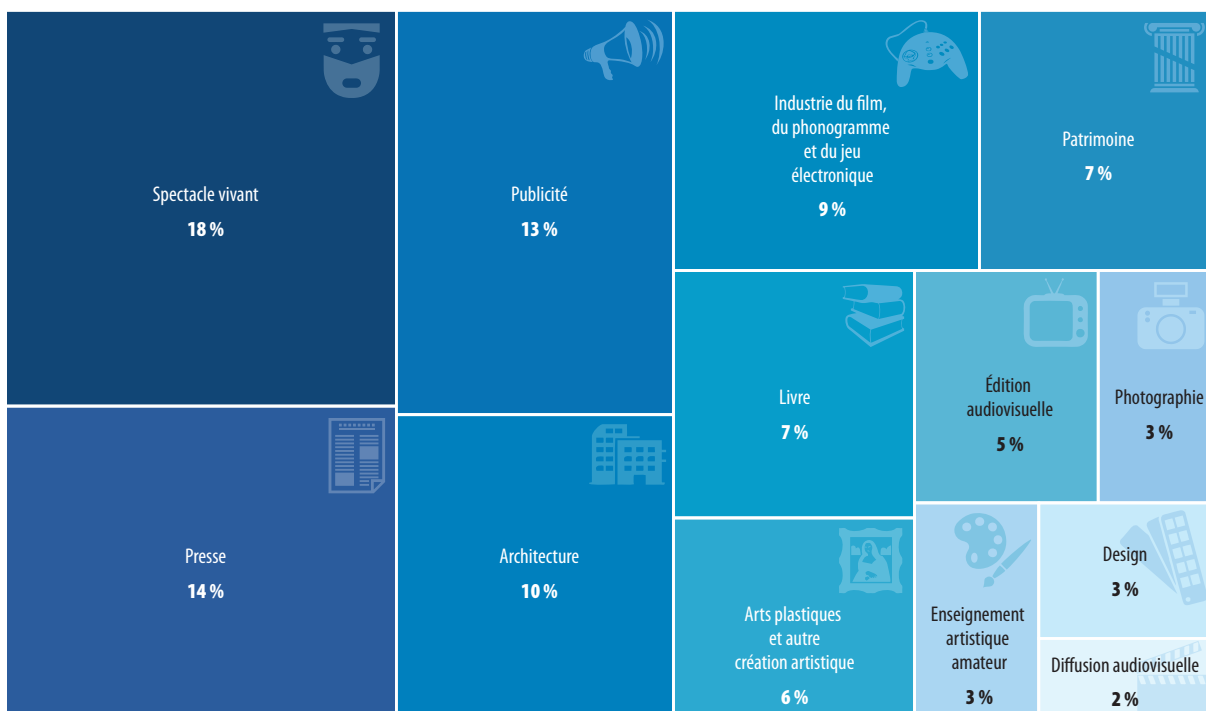
Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

France



Graphique 4 – Répartition de l'emploi par secteur culturel en France en 2014

En %



Note de lecture : en 2014 en France, le secteur du spectacle vivant rassemble 18 % des actifs des secteurs culturels, ce qui fait de lui le premier secteur culturel en France.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



les actifs travaillant dans le secteur de la presse sont proportionnellement plus présents qu'à l'échelon national. Les actifs de l'architecture sont plus représentés en Corse, en Pays de la Loire et en Auvergne-Rhône-Alpes. Enfin, les emplois dans le secteur du patrimoine sont proportionnellement plus nombreux en Corse, en Normandie et dans les Hauts-de-France.

Dans presque toutes les régions à l'exception de l'Île-de-France, de la Corse et des départements et régions d'outre-mer, le spectacle vivant est le premier secteur culturel employeur, ce qui ne dit rien cependant des conditions d'emploi dans ce secteur en termes de flexibilité, de sécurité de l'emploi et de revenus. Région capitale et insularité déterminent donc des caractéristiques particulières en termes d'emploi et d'activité, y compris dans le champ culturel.

La presse est souvent le deuxième secteur, ce qui témoigne notamment de la prégnance de la presse quotidienne régionale dans la plupart des régions de France, en dépit de la dématérialisation des contenus à l'œuvre.

Les agences de publicité enfin, souvent mal connues ou mal perçues des acteurs culturels, forment néanmoins un secteur non négligeable en termes d'emploi, particulièrement dans les Hauts-de-France (19 % de l'emploi dans les secteurs culturels) et dans les Pays de la Loire (16 %).

Le non-salariat, une forme d'emploi de plus en plus présente

Les conditions d'emploi distinguent nettement les professions comme les secteurs culturels des autres métiers et secteurs : le non-salariat y est en effet plus répandu que dans l'ensemble de la population active en emploi. Un tiers des actifs des secteurs culturels sont indépendants contre seulement 12 % de la population active. Les non-salariés rassemblent 70 % à 87 % des emplois dans les arts visuels (arts plastiques, photographie, design), 73 % des emplois dans la traduction et l'interprétation et 44 % dans l'architecture. Toutefois, les professionnels de la culture cumulent plus souvent que l'ensemble des actifs une activité salariée en plus de leur activité indépendante : 37 % des non-salariés de la culture ont aussi exercé une activité salariée en 2014 contre 22 % dans l'ensemble de la population active, un cumul bien plus fréquent chez les micro-entrepreneurs que pour les indépendants classiques. Les revenus de ces micro-entrepreneurs sont d'ailleurs majoritairement issus du salariat. Les micro-entreprises concernent en premier lieu l'enseignement culturel, l'audiovisuel et le spectacle vivant.

60 % des salariés des 139 000 entreprises culturelles travaillent en Île-de-France

Les 139 400 établissements culturels, dont 42 % sont situés en Île-de-France, représentent 5 % de l'ensemble des entreprises des secteurs marchands (tableau 3). Les secteurs culturels marchands comptent pour plus de 3 % des effectifs salariés (en équivalent temps plein, ETP) et contribuent pour 3 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des secteurs marchands. À l'instar de l'ensemble des entreprises françaises, 95 % des entreprises marchandes emploient moins de 10 salariés, un constat plus marqué, au sein des secteurs culturels, dans le domaine des arts visuels où la quasi-totalité des entreprises sont des micro-entreprises ainsi que dans celui de l'enseignement culturel, et à l'inverse du patrimoine et de l'audiovisuel marchand qui se distinguent par une plus forte proportion d'entreprises occupant plus de 50 personnes. Au total, les très petites entreprises marchandes culturelles réalisent un quart du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée de l'ensemble des entreprises culturelles marchandes.

Plus d'un tiers du chiffre d'affaires des domaines culturels marchands est porté par les activités d'audiovisuel et de multimédia (cinéma, radio, télévision, jeux vidéo) (graphique 5), une donnée à mettre en relation avec le nombre d'actifs de ce secteur (16 % des professionnels du secteur). Principaux employeurs, le livre et la presse concentrent quant à eux un peu plus du quart du chiffre d'affaires culturel marchand, les agences de publicité 16 %, dont les trois quarts sont réalisés en Île-de-France.

L'Île-de-France se caractérise, plus encore que pour l'emploi culturel, par sa prédominance sur toutes les autres régions : la part des établissements culturels sur l'ensemble des secteurs marchands (9 %) y pèse double par rapport à l'ensemble des autres régions (5 %), tandis qu'elle n'est que de 3 % dans les Hauts-de-France et en Corse. Après l'Île-de-France, les

Tableau 3 – Poids des entreprises culturelles françaises dans le secteur marchand en 2015

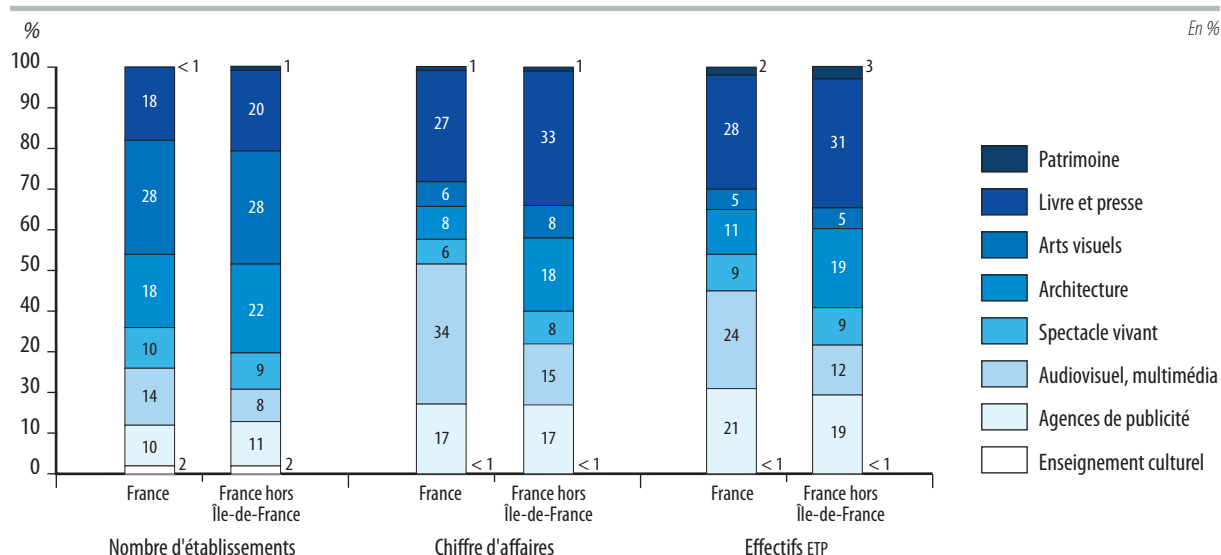
Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	France	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)	France hors Île-de-France	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)
Nombre d'établissements	139 393	5	80 986	4
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	66 336	3	18 974	1
Valeur ajoutée (millions d'euros)	25 644	4	8 120	2
Nombre de salariés en ETP	239 584	3	96 737	2
Taux de marge (%)	28	s.o.	27	s.o.

Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.
s.o. : sans objet.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la culture 2018

Graphique 5 – Répartition du nombre d'établissements, du chiffre d'affaires et des effectifs salariés par domaine culturel en France

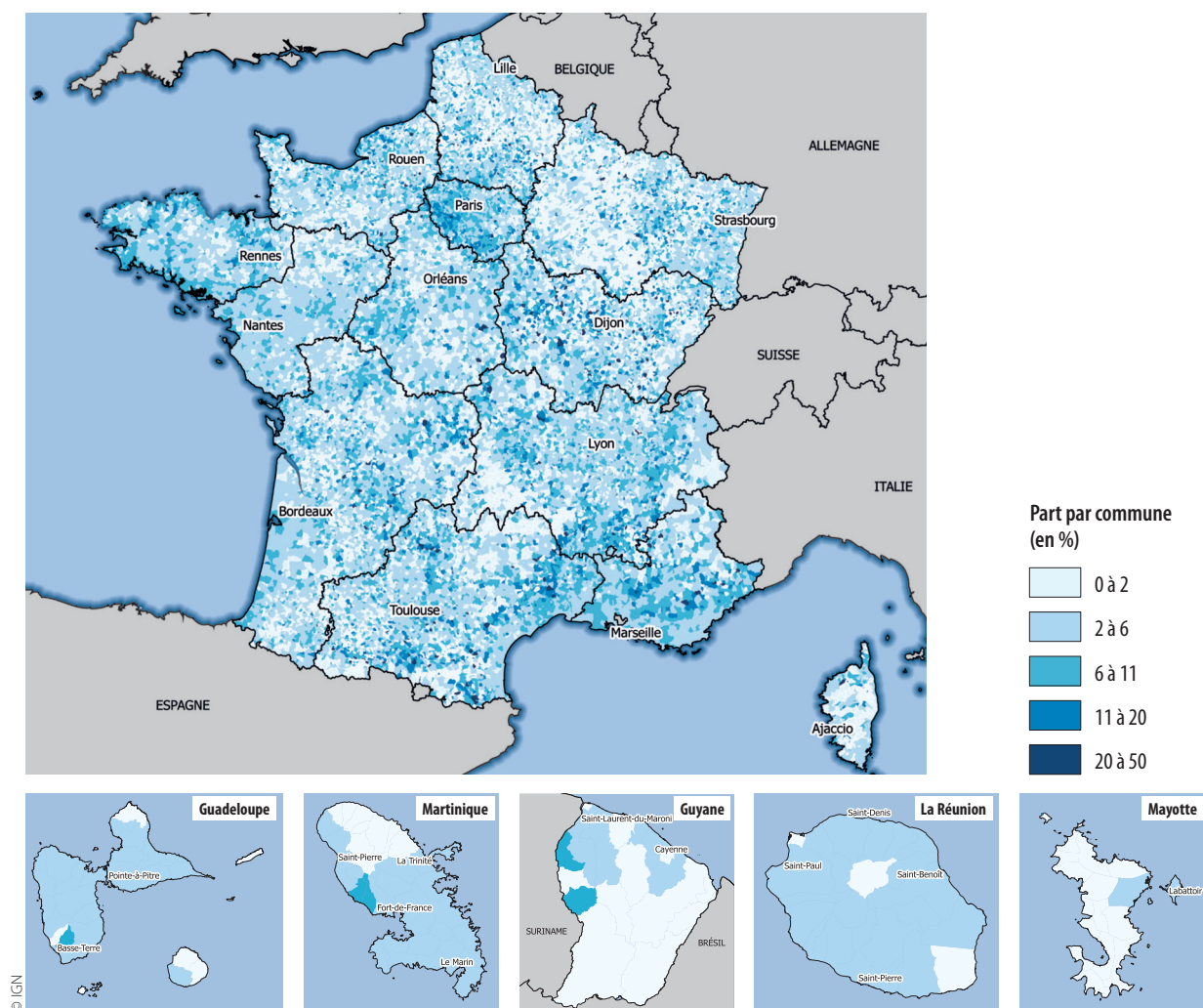


Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantés dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : le livre et la presse représentent 18 % des établissements culturels en France, mais 27 % du chiffre d'affaires. À l'inverse, les arts visuels y représentent 28 % des établissements culturels, mais 6 % du chiffre d'affaires.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Carte 7 – Part des établissements culturels parmi les établissements des secteurs marchands en France en 2015



Source : Insee, Esane, Sirene 2015/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



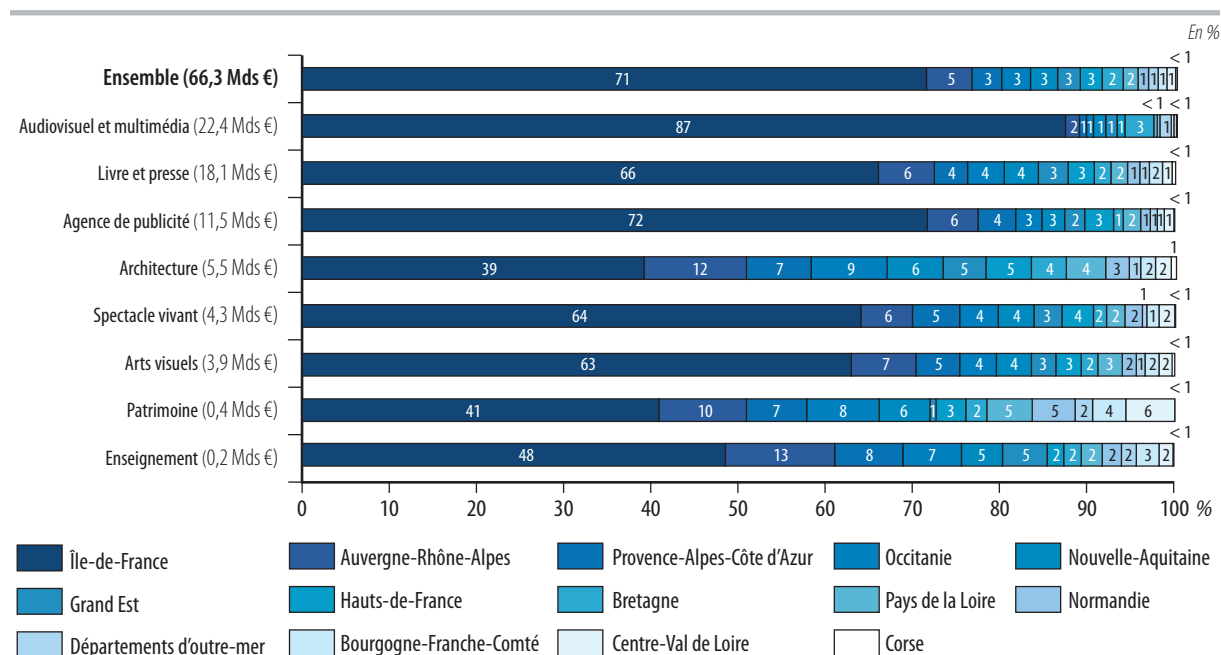
entreprises culturelles sont principalement situées en Auvergne-Rhône-Alpes (10 % de l'ensemble des entreprises culturelles), en Provence-Alpes-Côte d'Azur (8 %), en Occitanie (7 %) et en Nouvelle-Aquitaine (7 %).

Plus que le nombre d'entreprises, c'est la richesse générée qui place les entreprises culturelles d'Île-de-France au premier plan : la région capitale concentre 71 % du chiffre d'affaires et 68 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des établissements culturels marchands français (graphique 6). Après l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Nouvelle-Aquitaine sont les trois principales régions en termes de chiffre d'affaires généré par le secteur culturel.

La répartition des salariés dans les entreprises culturelles est, là encore, inégale sur le territoire. L'Île-de-France se distingue une fois de plus sous ce rapport : si la région concentre 18 % de la population nationale, elle rassemble 60 % de l'ensemble des salariés des secteurs culturels marchands. Dans les Hauts-de-France en revanche, où résident 9 % de la population française, on compte seulement 4 % des salariés de la culture.

La répartition du chiffre d'affaires, enfin, dessine quelques spécialisations nationales. Ainsi, alors que l'audiovisuel et la publicité sont des activités fortement franciliennes, l'architecture, le patrimoine et l'enseignement culturel sont plus équitablement répartis sur l'ensemble du territoire.

Graphique 6 – Répartition du chiffre d'affaires national des secteurs culturels par région en 2015



Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : 87 % du chiffre d'affaires national de l'audiovisuel et du multimédia est réalisé en Île-de-France, et 5 % en Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

En savoir plus :

Portraits de la France, Commissariat général à l'égalité des territoires, Ministère de la Cohésion des territoires, 2018.
www.conferences-territoires.gouv.fr/portraits-de-la-France

Dynamiques et inégalités territoriales, enjeux, France Stratégie, 2016. www.francestrategie1727.fr

La France des nouvelles régions, Commissariat général à l'égalité des territoires.
<http://www.cget.gouv.fr/dossiers/france-nouvelles-regions>

Quels zonages pour décrire la culture ?

Communes, intercommunalités, territoires de vie, zone d'emploi... Les zonages utilisés dans cet atlas sont nombreux et leur diversité reflète la difficulté à représenter de manière homogène des données de types très différents. Le choix d'un zonage au moment de la réalisation d'une carte repose sur une double contrainte : représenter les données au niveau le plus fin possible tout en s'assurant que la carte résultante soit pertinente pour décrire le phénomène concerné.

Pour les **cartes de cadrage**, la plupart des données sont disponibles au niveau communal et cet échelon est pertinent pour décrire la répartition et l'évolution de la population ou encore le revenu médian, c'est donc ce zonage qui a été choisi. Les cartes sur la **typologie des territoires de vie et la spécialisation des zones d'emploi** sont respectivement reprises, sans modification, de travaux de l'Insee et du Commissariat général à l'égalité des territoires.

Les **dépenses culturelles des collectivités territoriales** sont mesurées pour les communes, les intercommunalités, les départements et les régions. Dans un nombre croissant de cas, les dépenses des communes sont transférées au niveau des intercommunalités. Il est donc moins pertinent de réaliser la cartographie au niveau communal qu'à l'échelon intercommunal. Toutefois, afin de disposer d'une vision globale des dépenses culturelles des collectivités, il faut aussi prendre en compte les dépenses culturelles des départements et des régions, on présente donc l'information au niveau départemental en agrégeant pour chaque département les dépenses culturelles des communes et intercommunalités qui le composent, et en répartissant les dépenses culturelles des régions au prorata de la population de chaque département.

Les informations sur la répartition des **équipements culturels** sont disponibles au niveau communal voire infra-communal. Cependant, comme on cherche aussi à saisir l'accessibilité de ces équipements pour la population, il convient de mobiliser un zonage qui retranscrive cette notion de distance aux équipements et de temps d'accès.

C'est le **zonage en bassins de vie** de l'Insee qui représente « le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et aux services les plus courants ». Cependant, ce zonage crée des bassins de vie bien trop gros au niveau des métropoles, c'est pourquoi l'Insee a développé un zonage alternatif, les **territoires de vie**, basé sur les bassins de vie mais découpant les plus gros bassins de vie en territoires plus petits. C'est ce zonage qui est utilisé pour l'ensemble des cartes sur les équipements culturels. Toutefois, pour les cartes portant sur la répartition des équipements, le contour des territoires de vie est dessiné sur la carte mais les points correspondent au fait que les communes possèdent ou non les équipements. Cette représentation permet d'avoir une idée précise de la localisation des équipements mais aussi de la population qu'ils sont susceptibles de toucher.

Le zonage dédié aux questions d'emploi est la **zone d'emploi** de l'Insee, c'est « un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts », repris pour les cartes sur l'emploi culturel. De plus, dans la majorité des cas, les données ne sont pas significatives à un niveau plus fin du fait du taux de sondage du recensement de la population et des effectifs restreints de l'emploi culturel.

Enfin, la **densité d'établissements culturels marchands** est présentée au niveau communal. Cette carte aurait pu également être réalisée en zone d'emploi ; toutefois et contrairement à l'emploi, l'information est disponible au niveau communal, ce qui permet de mieux observer les contrastes entre les villes centres et leur périphérie.





Auvergne- Rhône-Alpes

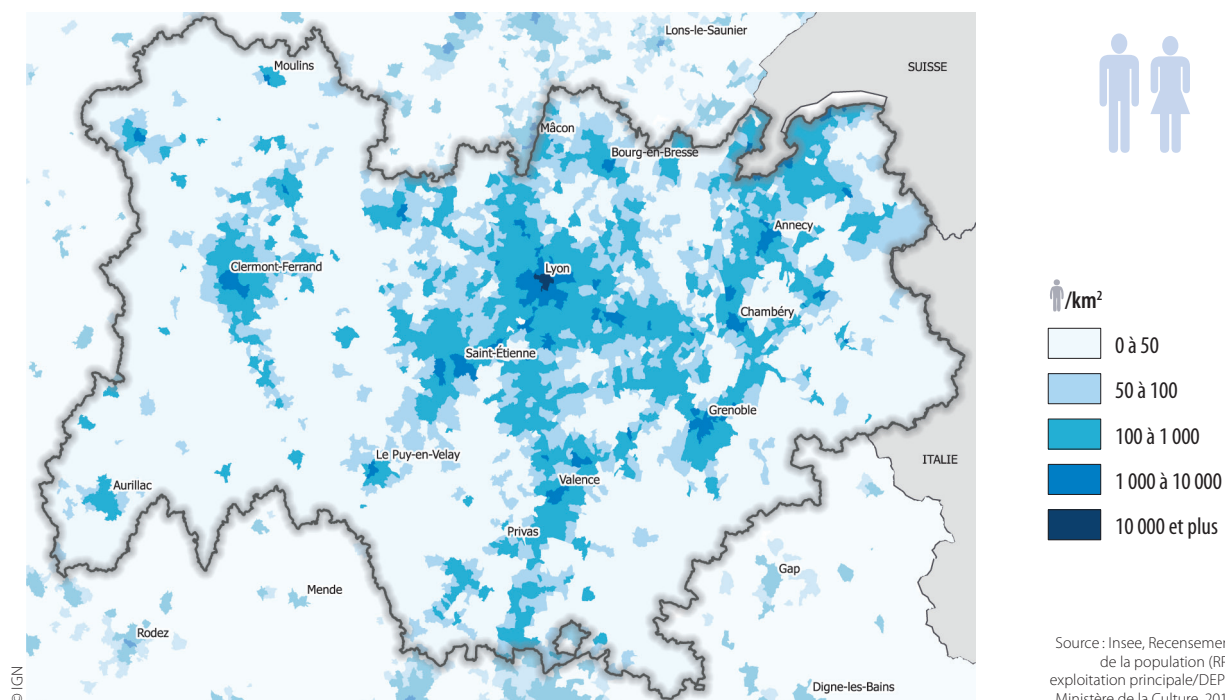
Cadrage

Deuxième région française la plus peuplée et deuxième région en termes de PIB, la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes présente une situation très favorable selon de nombreux indicateurs. En dépit d'une démographie relativement peu dynamique à l'échelle de la France (rythme d'évolution de la population légèrement supérieur à la moyenne mais indice de vieillissement supérieur à la moyenne), l'analyse des indicateurs de revenus de sa population ainsi que la situation de l'emploi révèlent en effet une région riche et dynamique, avec un taux d'emploi ainsi qu'un taux d'activité élevés, et un taux de chômage faible par rapport aux autres régions. Forte d'une position de carrefour européen et en particulier d'une frontière commune avec la Suisse, la région peut compter sur des atouts multiples : industrie puissante, dynamisme des métropoles de Lyon et Grenoble, patrimoine naturel support d'activités touristiques, etc. Elle dispose également d'atouts remarquables dans le domaine de l'éducation, la région se plaçant au 2^e rang pour la part des diplômés et pour le nombre d'équipements dans le supérieur ; les jeunes sont par ailleurs relativement peu souvent en situation de non-insertion. La région apparaît ainsi comme une région puissante et bien positionnée au regard de l'ensemble des indicateurs sociaux et économiques.

Source : Commissariat général à l'égalité des territoires

Densité moyenne par commune en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015

23





Principaux repères de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Unités et %

	Auvergne- Rhône-Alpes	France	Part de la région/ France entière (en %)
Démographie			
Population (2018) (milliers)	8 037	67 187	12
Évolution annuelle moyenne de la population 2010/2015 (%)	0,8	0,5	
dont due au solde naturel (%)	0,4	0,4	
dont due au solde entrées/sorties (%)	0,3	0,1	
Tranches d'âges (2018) (%)			
0 à 24 ans	30	30	12
25 à 59 ans	44	44	12
60 ans ou plus	25	26	12
Effectifs scolaires et universitaires (2015-2016) (milliers)			
Premier degré	812	6 805	12
Second degré	646	5 536	12
Supérieur	323	2 551	13
Nombre d'étrangers (2015) (milliers)	503	4 335	12
Nombre d'immigrés (2015) (milliers)	728	6 107	12
Géographie			
Densité (2018) (habitants/km²)	115	106	
Superficie (km²)	69 711	636 263	11
Nombre de départements	12	101	12
Nombre de communes (2016)	4 133	35 885	12
Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2016)	266	2 063	13
Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2017)	167	1 267	13
Économie			
Produit intérieur brut (2015) (millions d'euros)	251 697	2 194 200	11
Produit intérieur brut par habitant (2015) (euros)	31 838	33 022	
Secteur primaire : part de l'agriculture dans la valeur ajoutée (2015) (%)	1	2	
Secteur secondaire :			
part de la construction et de l'industrie dans la valeur ajoutée (2015) (%)	25	20	
Secteur tertiaire :			
part du tertiaire marchand et non marchand dans la valeur ajoutée (2015) (%)	74	79	
Part de locaux éligibles au très haut débit (30 Mbit/s) (%)	53	53	
Effectifs de la fonction publique (2015) (milliers)			
d'État	266	2 478	11
hospitalière	144	1 187	12
territoriale	221	1 984	11
Population active (15 à 64 ans) (2015) (milliers)	3 710	30 758	12
Taux de chômage localisé** (2017) (%)	8,1	9,4	
Taux d'activité des femmes (de 15 à 64 ans) (2015) (%)	72	71	
Niveau de vie : revenu disponible médian par unité de consommation (2015) (euros)	21 231	20 265	
Taux de pauvreté (2015) (%)	12,8	14,6	
Nombre de quartiers « politique de la ville » (2015)	140	1 296	11
Population des quartiers « politique de la ville » (2015) (milliers)	411	4 800	9
Activité touristique			
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) dans le nombre total de logements (2015) (%)	12	10	
Nombre de nuitées*** (hôtels et campings) (2017) (milliers)	36 049	338 162	11
dont nuitées étrangères (%)	29	34	
Nombre d'arrivées**** (hôtels et campings) (2017) (milliers)	16 382	142 090	12
dont arrivées étrangères (%)	24	31	

* EPCI : établissements publics de coopération intercommunale (à fiscalité propre).

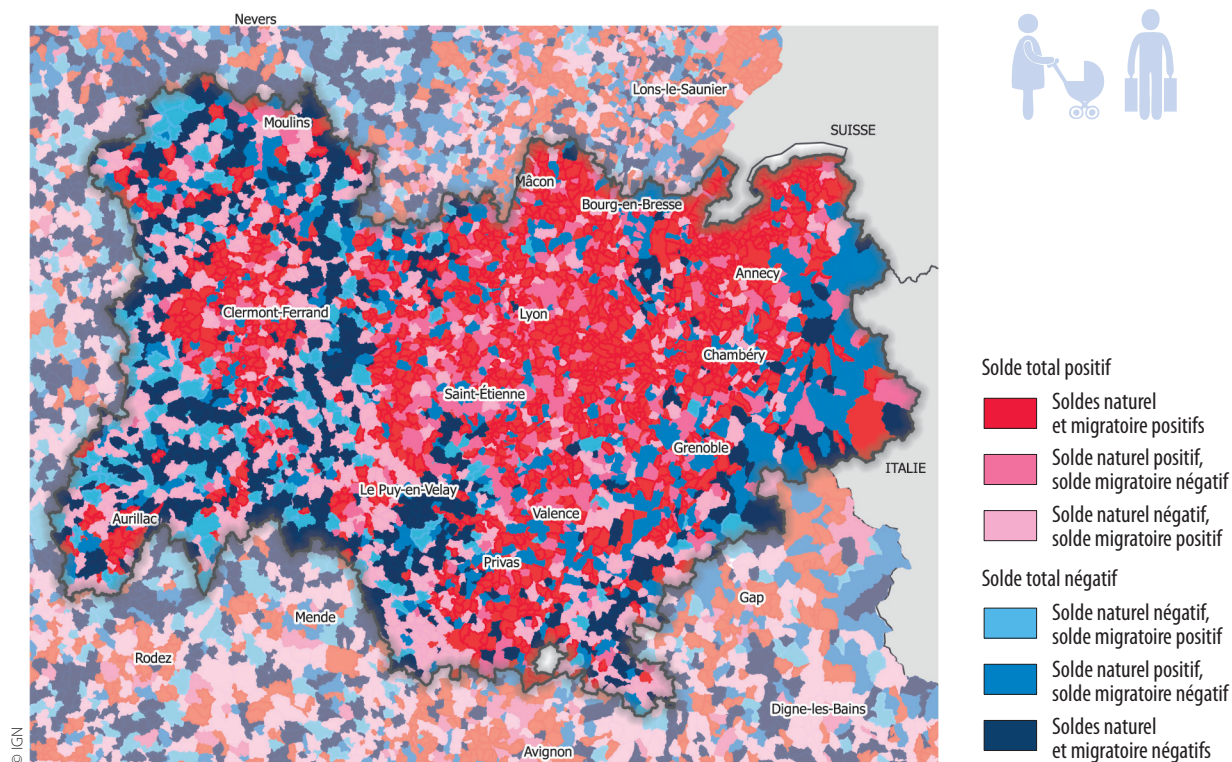
** Données corrigées des variations saisonnières, en moyenne annuelle.

*** Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent pour six nuitées de même que six personnes n'y séjournant qu'une nuit.

**** Arrivées : les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1^{er} jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

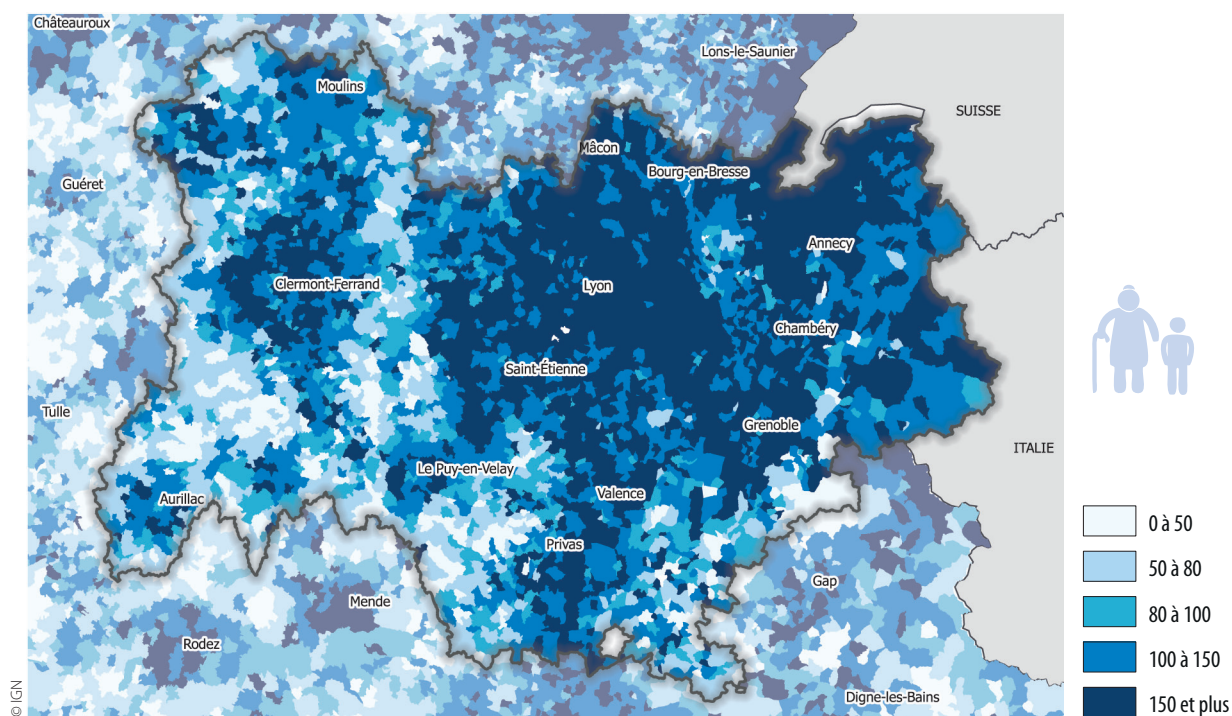
Évolution de la population de la région Auvergne-Rhône-Alpes due au solde naturel et au solde migratoire entre 2010 et 2015



Note : le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le **solde migratoire** correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Indice relatif à la jeunesse par commune en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015

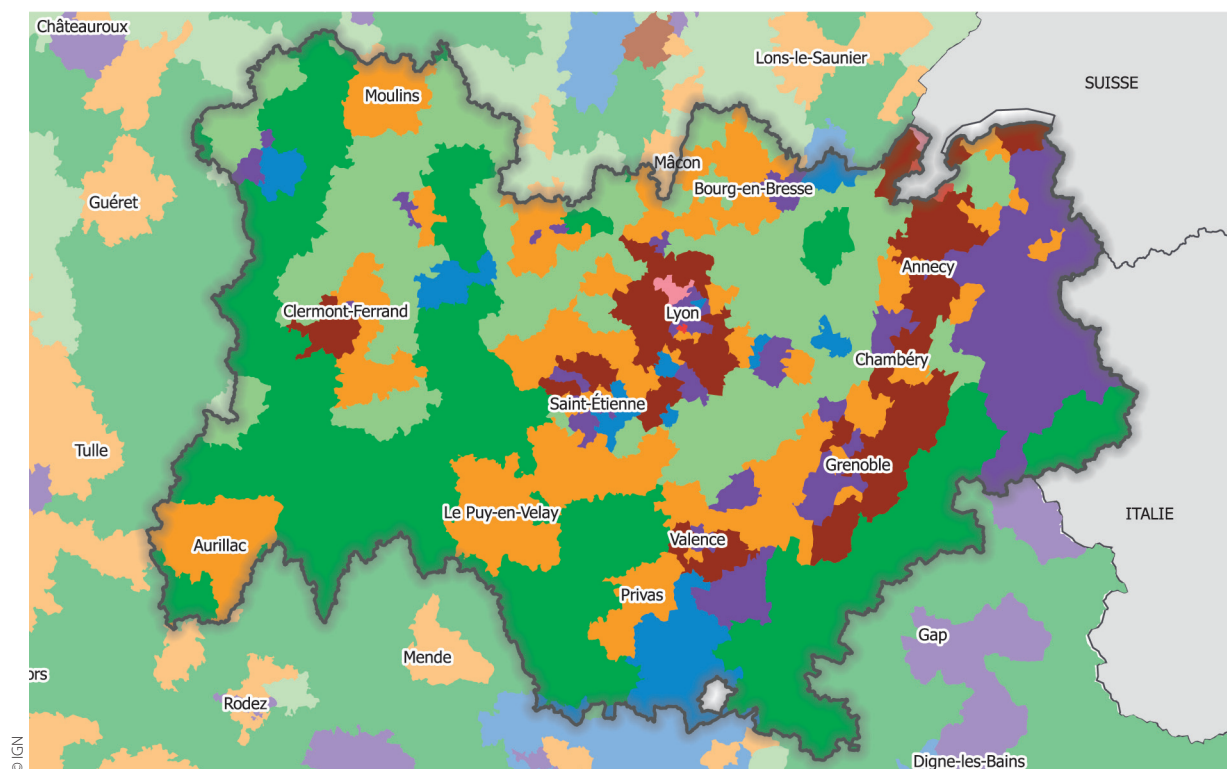


Note : cet indicateur relatif de jeunesse est le **rapport entre la population âgée de moins de 25 ans et celle de 65 ans et plus**.

Plus il est élevé, plus la population est jeune. Lorsqu'il est égal à 100, on trouve autant de personnes âgées de moins de 25 ans que de personnes de 65 ans et plus dans la commune.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Typologie des territoires de vie en Auvergne-Rhône-Alpes



- Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés
- Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques
- Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes
- Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain
- Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable
- Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire
- Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles
- Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables

Sources : Insee Première n° 1519/
DEPS, Ministère de la Culture, 2018.

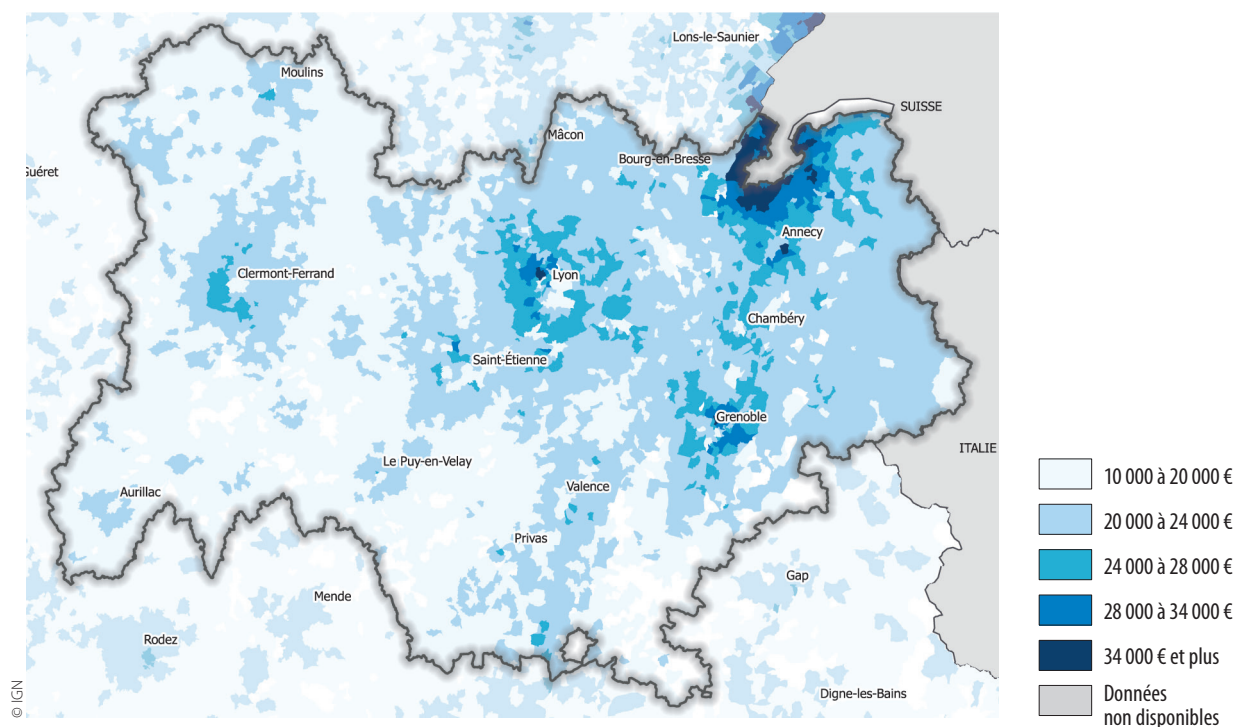
Part de la population par territoire de vie en Auvergne-Rhône-Alpes

En milliers et en %

Type du territoire de vie dans la typologie	Population municipale du territoire de vie	En % de la population totale de la région
■ Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques	2 780	35
■ Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables	1 724	21
■ Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain	1 279	16
■ Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire	1 111	14
■ Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles	478	6
■ Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable	452	6
■ Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés	120	1
■ Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes	93	1
	8 037	100

Source : Insee, Recensement de la population 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Niveau de vie médian par commune en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015

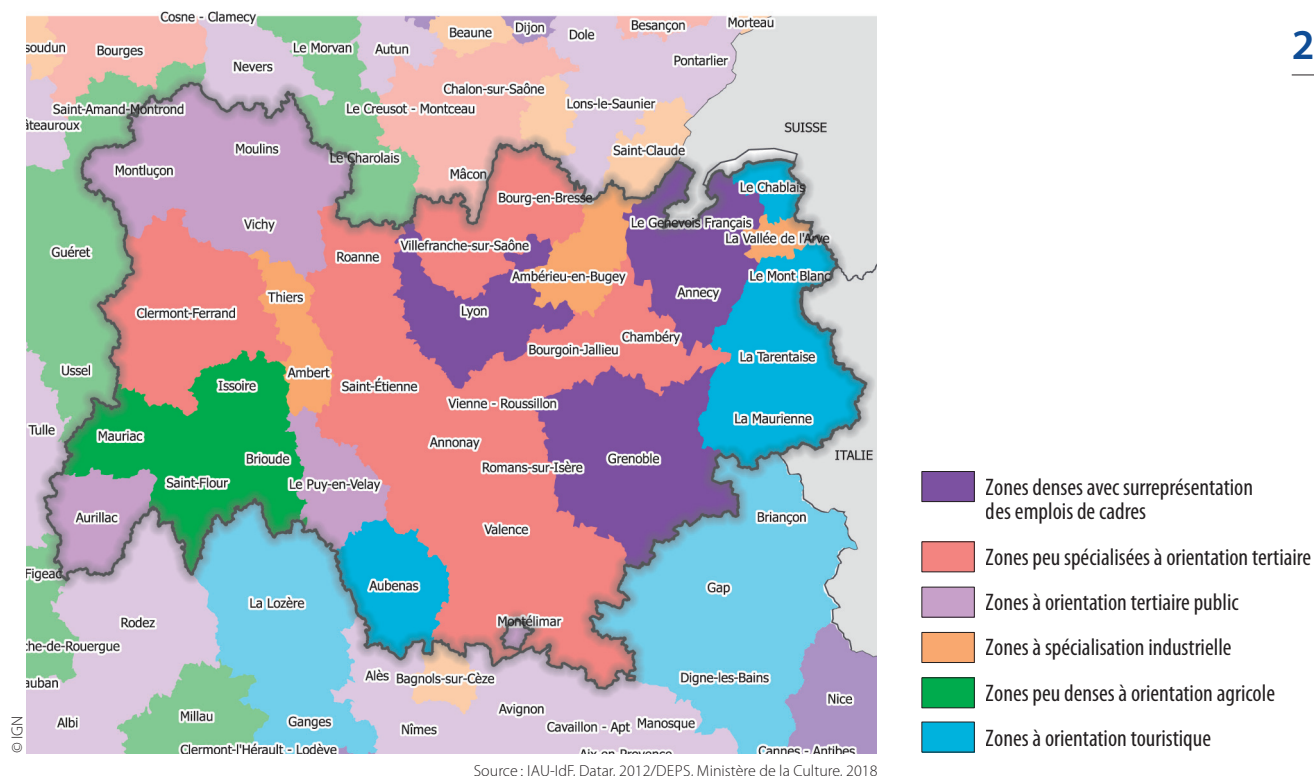


Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le **niveau de vie médian**, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Source : Insee, DGFiP, Cnav, Cnav, CCMSA, Fichier localisé social et fiscal/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

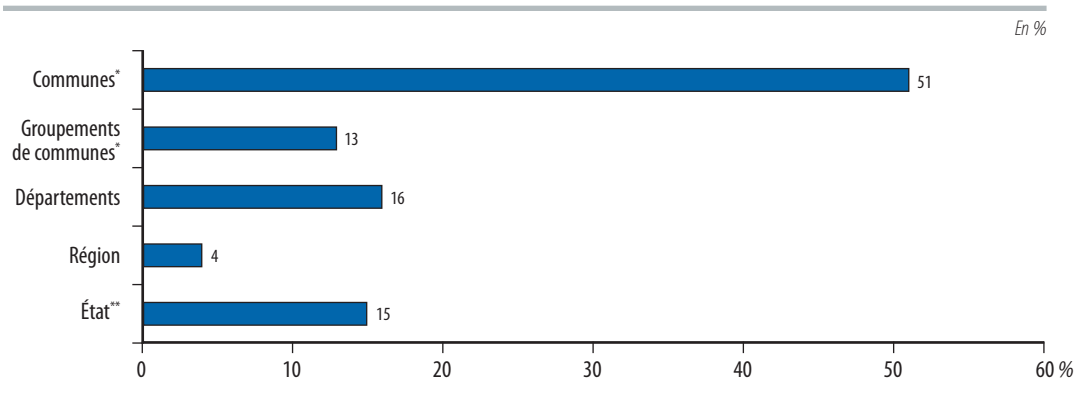


Spécialisation des territoires par zone d'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes en 2012



Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique en Auvergne-Rhône-Alpes en 2016



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture, y compris dépenses de personnels et hors sociétés de l'audiovisuel, en 2016.

Note de lecture : en Auvergne-Rhône-Alpes, 51 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : CNC/DABS/SRH/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Auvergne-Rhône-Alpes en 2016

En milliers d'euros, euros et %

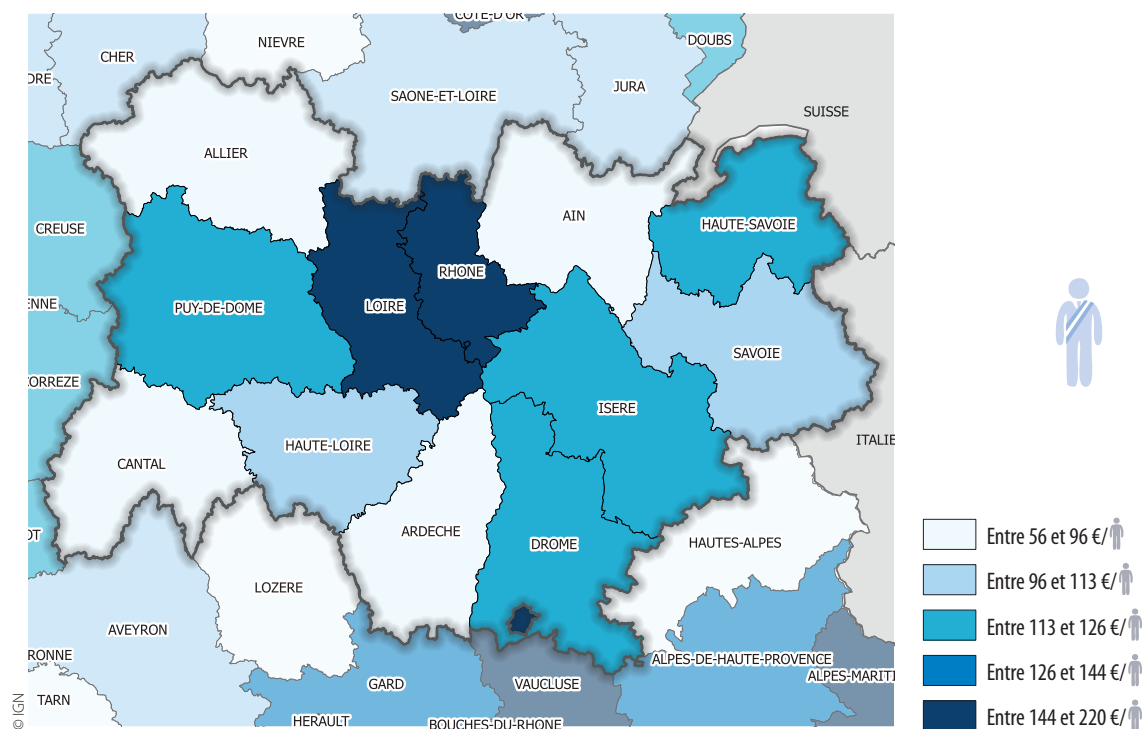
	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
Dépenses culturelles	52 058	188 783	159 185	603 678
<i>dont part consacrée à la conservation et à la diffusion des patrimoines (%)</i>	13	56	45	36
<i>dont fonctionnement</i>	39 354	156 125	133 005	501 799
<i>dont investissement</i>	12 704	32 659	26 180	101 879
En euros par habitant				
Dépenses culturelles	6,6	23,8	35,5	122,0
<i>dont fonctionnement</i>	5,0	19,7	29,7	101,4
<i>dont investissement</i>	1,6	4,1	5,8	20,6
En % des dépenses totales				
Dépenses culturelles (%)	1,8	2,0	6,9	8,6
<i>dont fonctionnement</i>	2,0	2,0	8,3	9,6
<i>dont investissement</i>	1,5	2,2	3,6	5,6

* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note : les dépenses culturelles totales et leur ventilation entre dépenses de fonctionnement et d'investissement sont exprimées en milliers d'euros pour chaque niveau de collectivité. Les dépenses culturelles, rapportées à la population, sont exprimées en euros par habitant. Rapportées aux dépenses totales, elles sont exprimées en %. Seule la part des dépenses culturelles totales consacrée aux patrimoines est fournie pour chaque niveau de collectivité.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Auvergne-Rhône-Alpes en euros par habitant en 2016



Note : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements et de la région. Les dépenses de la région sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective. Les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



Dépenses du ministère de la Culture et de ses opérateurs* en Auvergne-Rhône-Alpes en 2016

En milliers d'euros et en %

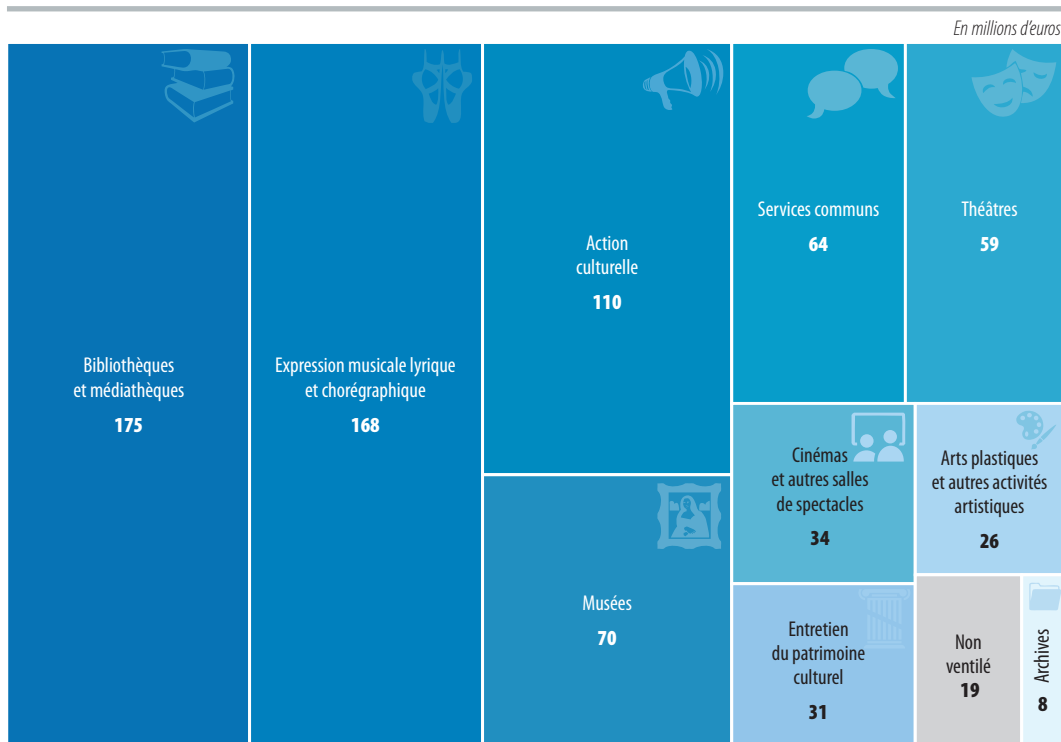
	Fonctionnement	dont dépenses de personnels	Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(%)
Crédits déconcentrés	86 015	19 783	19 584	105 599	58
Crédits d'administration centrale	14 125	525	809	14 934	8
Crédits opérateurs et autres structures	58 085	17 345	4 929	63 014	34
Total en milliers d'euros	158 226	37 652	25 322	183 548	100
Total en € par habitant de la région	19,9	4,7	3,2	23,1	
Dépenses nationales totales en € par habitant, hors Île-de-France	17,8	5,3	3,7	21,5	

* Hors sociétés de l'audiovisuel.

Note : dépenses exécutées en 2016.

Source : CNC/SRH/DABS/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses culturelles des communes et de leurs groupements en Auvergne-Rhône-Alpes par secteur d'intervention en 2016

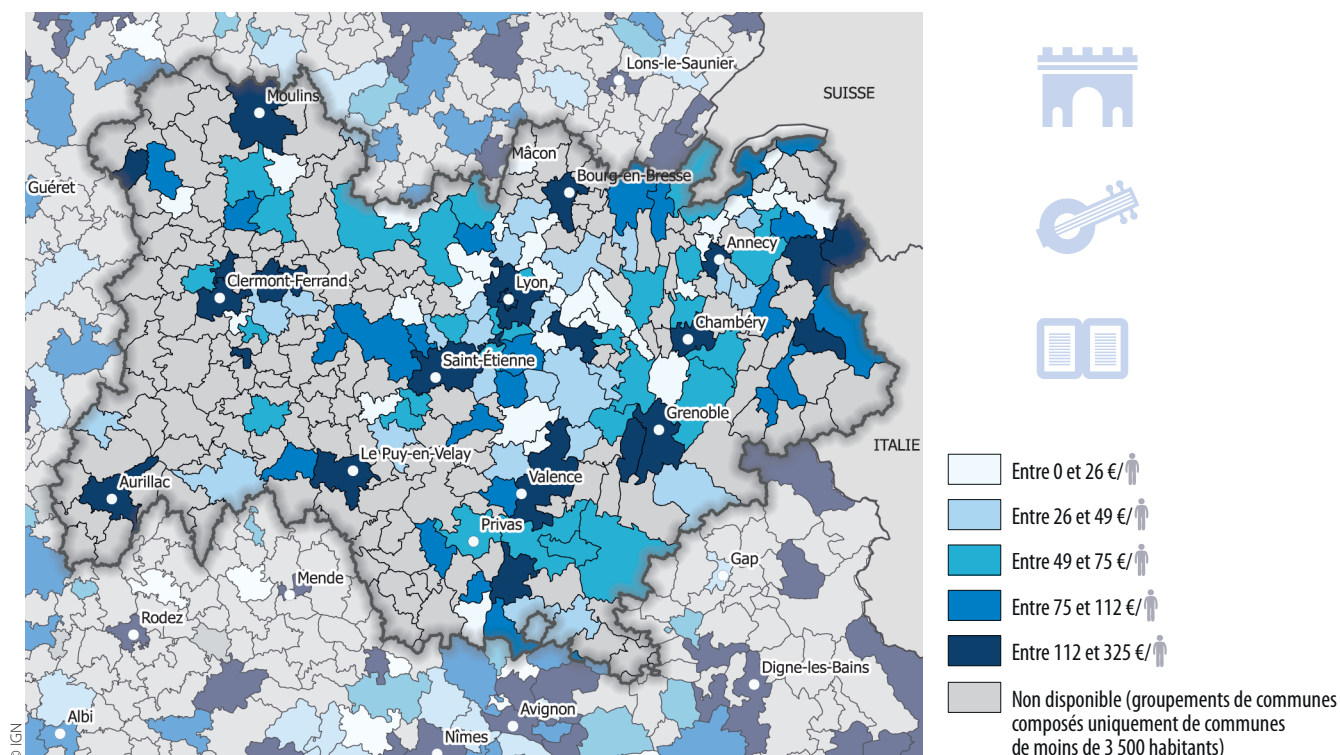


Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2016, les dépenses des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes et de leurs groupements en faveur des bibliothèques et médiathèques s'élèvent à 175 millions d'euros.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses culturelles des communes et des groupements de communes en Auvergne-Rhône-Alpes en euros par habitant en 2016



Note : pour chaque groupement de communes, il s'agit de la somme des dépenses culturelles du groupement et de celles des communes qui le composent, rapportée à la population du groupement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



Équipements

Répartition des principaux équipements culturels par type de territoire de vie en Auvergne-Rhône-Alpes en 2016

En unités et en %

	Nombre d'équipements	Répartition par typologie de territoire de vie (en %)							
Part de la population concernée (%)		1	35	1	16	6	14	6	21
Lieux de visite	177	1	37	1	7	7	15	15	18
Lieux d'exposition ¹	142	0	40	1	4	8	16	13	18
Monuments nationaux	7	14	29	0	0	0	14	14	29
Jardins remarquables	28	0	21	0	25	7	11	25	11
Cinéma ²	324	1	38	1	13	6	9	17	15
Lieux de lecture publique ³	914	1	20	1	20	5	18	9	25
Création et diffusion du spectacle vivant	105	3	59	1	8	6	2	4	18
Théâtres ⁴	80	4	53	1	10	6	3	5	19
Musique et danse ⁵	21	0	90	0	0	0	0	0	10
Cirque et arts de la rue ⁶	4	0	25	0	0	25	0	0	50
Enseignement	69	6	55	0	7	12	4	1	14
Conservatoires ⁷	56	7	46	0	9	13	5	2	18
Enseignement supérieur culture ⁸	13	0	92	0	0	8	0	0	0

1. Musées de France, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Nombre d'établissements.

3. Lieux de lecture publique ayant une surface supérieure à 100 m².

4. Théâtres de ville, théâtres privés, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales, scènes conventionnées et théâtres nationaux. Données 2014.

5. Zéniths, scènes de musique actuelles, orchestres permanents, opéras, centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique, centres nationaux de création musicale.

6. Pôles nationaux des arts du cirque, centres nationaux des arts de la rue.

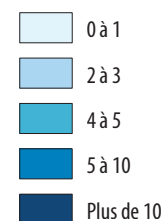
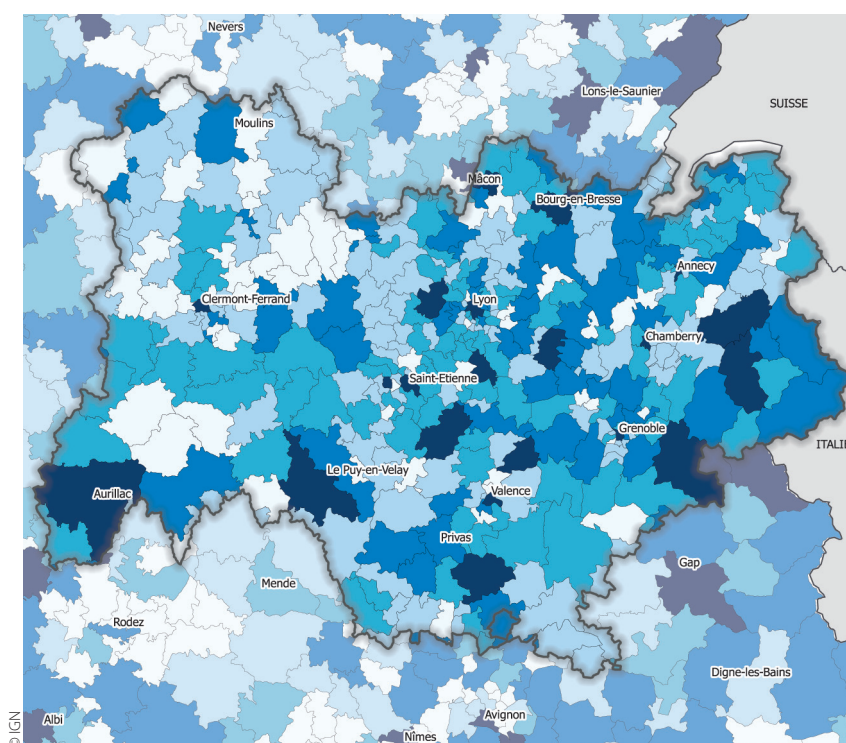
7. Conservatoires de musique, danse et art dramatique à rayonnement communal, intercommunal, départemental et régional.

8. Établissements de l'enseignement supérieur dépendant du ministère de la Culture.

Note de lecture : en Auvergne-Rhône-Alpes, on compte 177 lieux de visite dont 142 lieux d'exposition, 7 monuments nationaux et 28 jardins remarquables. 37 % de ces lieux de visite sont situés dans des territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapides mais avec des difficultés socio-économiques (voir typologie des territoires de vie en Auvergne-Rhône-Alpes, carte et tableau p. 26).

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

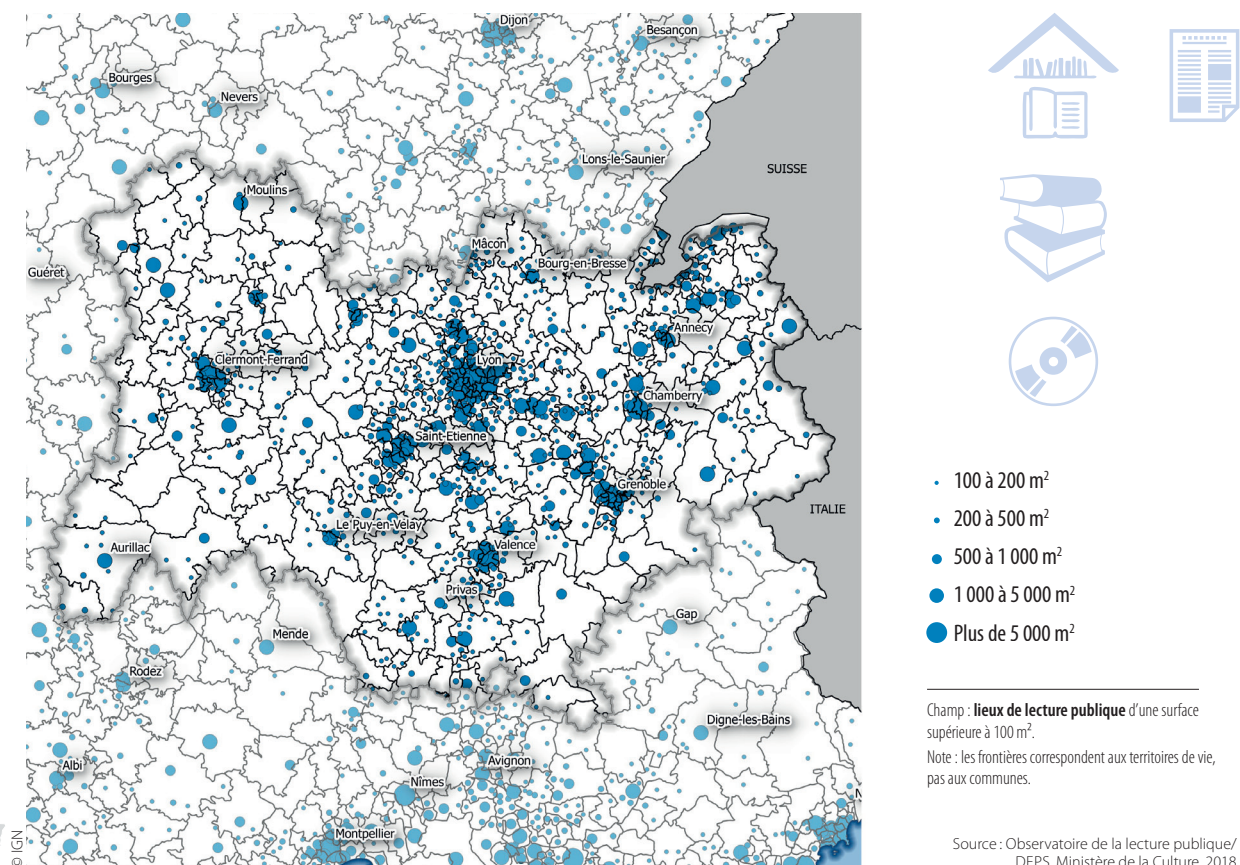
Nombre d'équipements culturels par territoire de vie en Auvergne-Rhône-Alpes en 2016



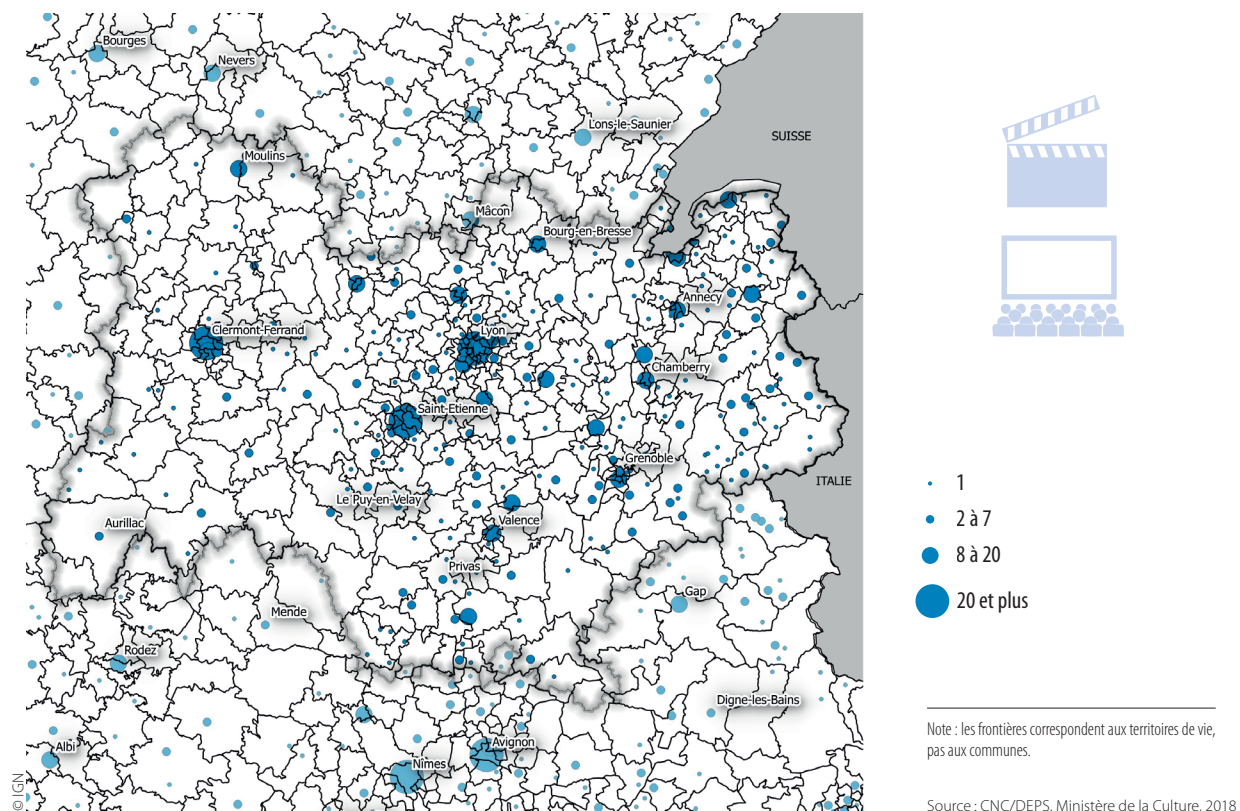
Note : les équipements culturels pris en compte pour cette carte sont les **lieux de lecture publique** d'une surface > 100 m², les **cinémas**, les **lieux de visite**, les **lieux de spectacle vivant** et les **conservatoires**.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

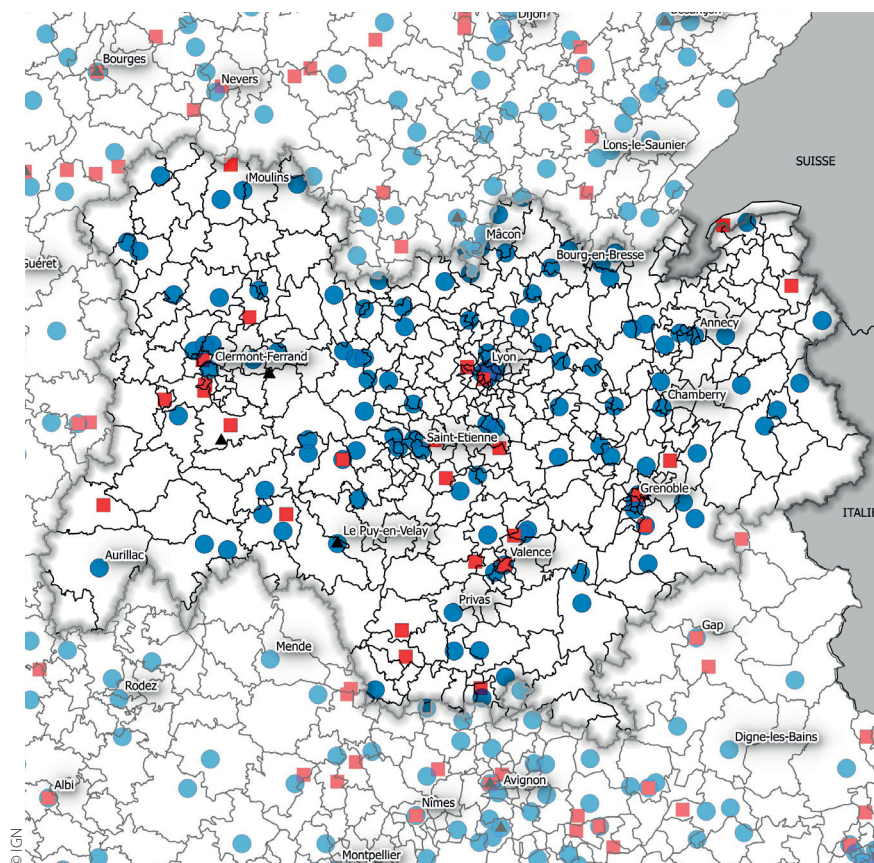
Répartition des lieux de lecture publique par commune en fonction de leur surface en Auvergne-Rhône-Alpes en 2016



Nombre d'écrans de cinéma par commune en Auvergne-Rhône-Alpes en 2016



Répartition des lieux de visite par commune en Auvergne-Rhône-Alpes en 2016



Communes possédant au moins un :

- ▲ monument national
- jardin remarquable
- lieu d'exposition

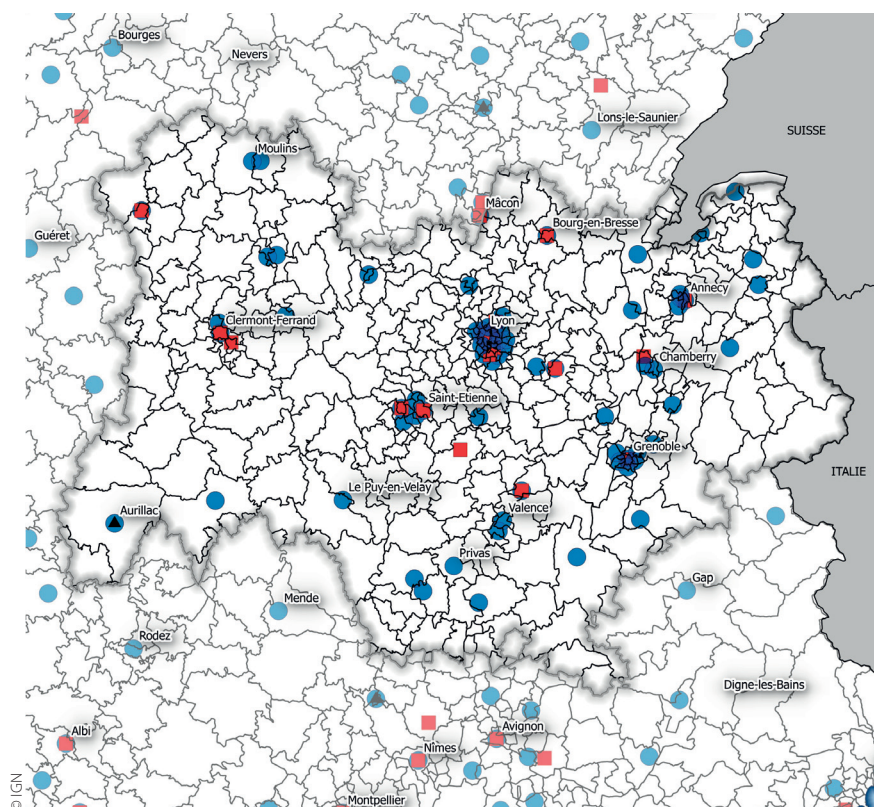
Champ : les **lieux d'exposition** regroupent les musées de France, les fonds régionaux d'art contemporain et les centres d'art contemporain.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



Répartition des lieux de spectacle vivant par commune en Auvergne-Rhône-Alpes en 2016



Communes possédant au moins un lieu de création et de diffusion de :

- ▲ cirque et arts de la rue
- musique et danse
- théâtre

Champ : les **lieux de cirque et arts de la rue** recouvrent les pôles nationaux des arts du cirque et les centres nationaux des arts de la rue.

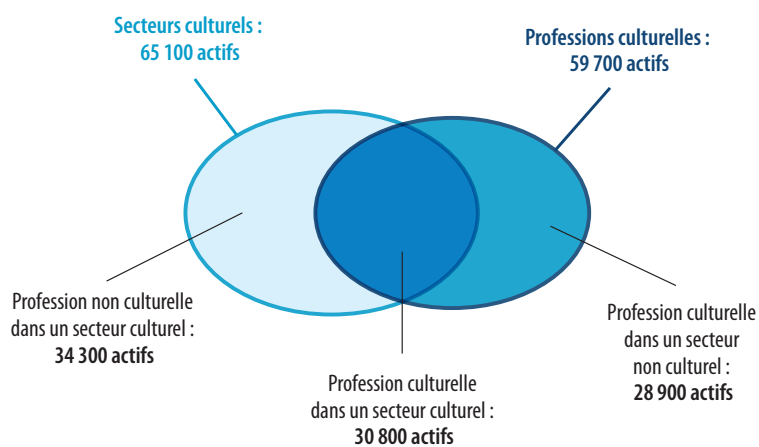
Les **lieux de musique et de danse** recouvrent les centres chorégraphiques nationaux, les centres de développement chorégraphique, les opéras, les centres nationaux de création musicale, les orchestres permanents, les scènes de musique actuelles et les zéniths.

Les **lieux de théâtre** recouvrent les théâtres nationaux, les théâtres de ville, les théâtres privés, les centres dramatiques nationaux et régionaux, les scènes nationales et les scènes conventionnées.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

**L'emploi culturel :
secteurs culturels
et professions
culturelles
en Auvergne-
Rhône-Alpes
en 2014**



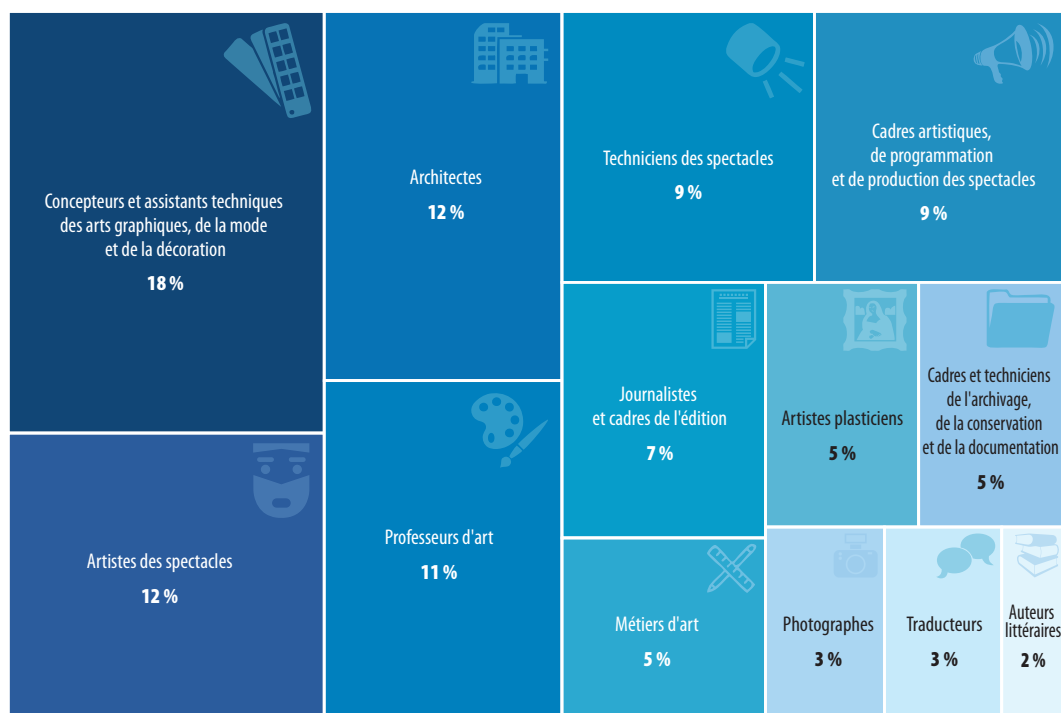
Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

The map illustrates the distribution of French-speaking populations in France in 1999. The color-coding indicates the size of the population: dark blue for areas with more than 100,000 speakers, medium blue for 50,000 to 100,000, and light blue for 20,000 to 50,000. The map shows a high concentration of French speakers in the Paris region and other major urban centers. The map also includes labels for various French regions and departments, such as Paris, Île-de-France, Rhône-Alpes, and Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Source : Insee, Recensement de la population 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Répartition des professions culturelles en Auvergne-Rhône-Alpes en 2014

En %



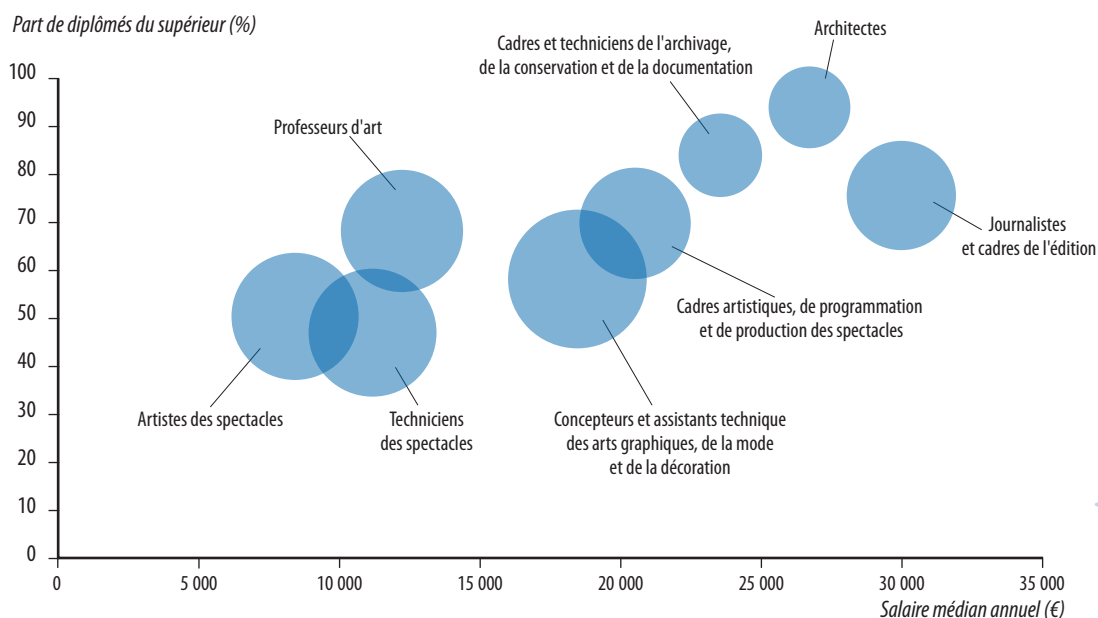
Champ : actifs ayant un emploi, région Auvergne-Rhône-Alpes.

Note de lecture : en 2014 en Auvergne-Rhône-Alpes, les concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration rassemblent 18 % des professionnels de la culture dans cette région, soit la première population de professionnels de la culture pour l'Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Part de diplômés du supérieur et salaire net médian annuel selon les professions culturelles en 2014

En euros et en %



Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les déclarations annuelles des données sociales (DADS) en 2014, région Auvergne-Rhône-Alpes. La catégorie de profession correspond à la profession principale, l'ensemble des rémunérations dans l'année sont comptabilisées. Les professions de photographe, traducteur, auteur littéraire, artiste plasticien, ouvrier et artisan d'art ne sont pas représentées sur le graphique car l'emploi y est très largement non salarié.

Note : la taille des bulles est proportionnelle aux effectifs salariés.

Note de lecture : en 2014 en Auvergne-Rhône-Alpes, 50 % des artistes des spectacles sont diplômés du supérieur. Le salaire médian net annuel des artistes des spectacles (la moitié perçoit plus, l'autre moitié perçoit moins) est de 8 404 euros.

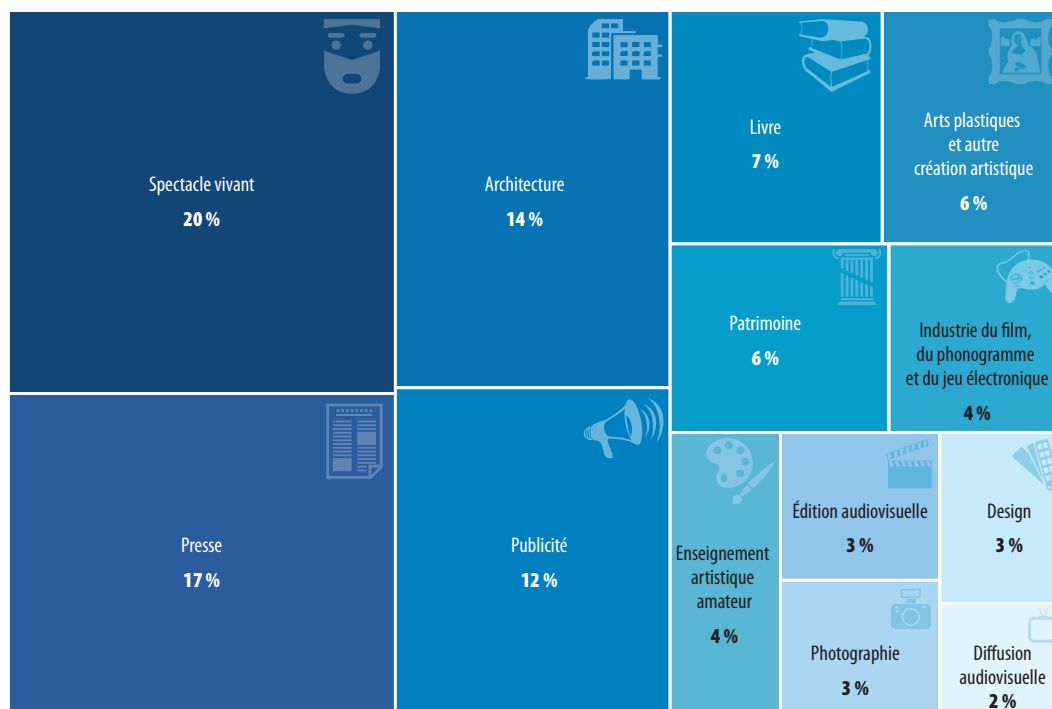
Source : Insee, Recensement 2014 et DADS 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018





Répartition de l'emploi par secteur culturel en 2014

En %



Champ : actifs ayant un emploi, région Auvergne-Rhône-Alpes.

Note de lecture : en 2014 en Auvergne-Rhône-Alpes, le secteur du spectacle vivant rassemble 20 % des actifs des secteurs culturels de cette région, ce qui fait de lui le premier secteur culturel en termes d'effectifs dans cette région.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Caractéristiques des non-salariés par secteur culturel en 2014

En %

Secteurs	Part de non-salariés	Parmi les non-salariés	
		Part de micro-entrepreneurs	Part de non-salariés en cumul avec une activité salariée
Architecture	44	22	23
Arts plastiques et autre création artistique	81	61	42
Design	68	72	43
Diffusion audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
Enseignement artistique amateur	29	78	60
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	28	64	49
Livre	42	52	33
Patrimoine	n.s.	n.s.	n.s.
Photographie	67	73	51
Presse	20	5	15
Publicité	23	32	29
Spectacle vivant	20	62	52
Édition audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
Ensemble des secteurs culturels	30	30	39
Ensemble des actifs de la région	13	13	26

n.s. : non significatif.

Champ : actifs ayant un emploi, région Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : Insee, Recensement 2014 et base non-salariés 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

■ Entreprises

Poids des entreprises culturelles dans les secteurs marchands en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015

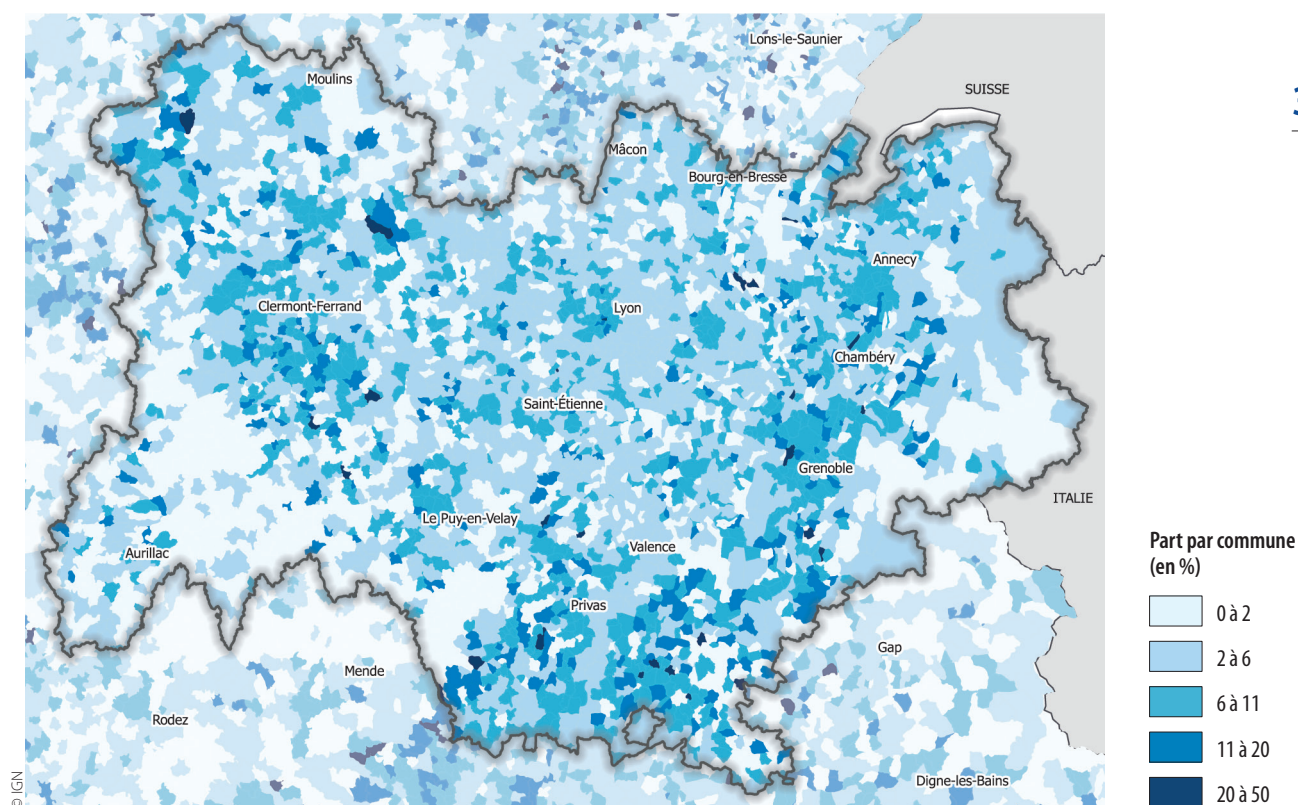
Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Auvergne-Rhône-Alpes	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)	France Hors Île-de-France	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)
Nombre d'établissements	14 087	4	80 986	4
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	3 439	1	18 974	1
Valeur ajoutée (millions d'euros)	1 463	2	8 120	2
Nombre de salariés en ETP	18 503	2	96 737	2
Taux de marge (%)	21	s.o.	27	s.o.

Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.
s.o. : sans objet.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, ministère de la Culture 2018

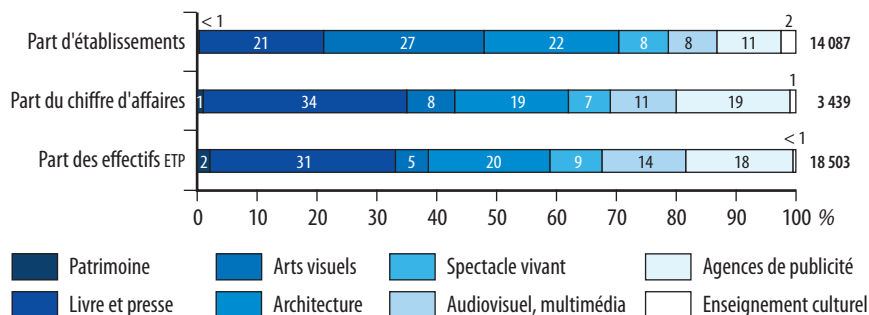
Part des établissements culturels parmi les établissements des secteurs marchands en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015



Source : Insee, Sirene 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

Répartition du nombre d'établissements, du chiffre d'affaires et des effectifs salariés par domaine culturel en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015

En %



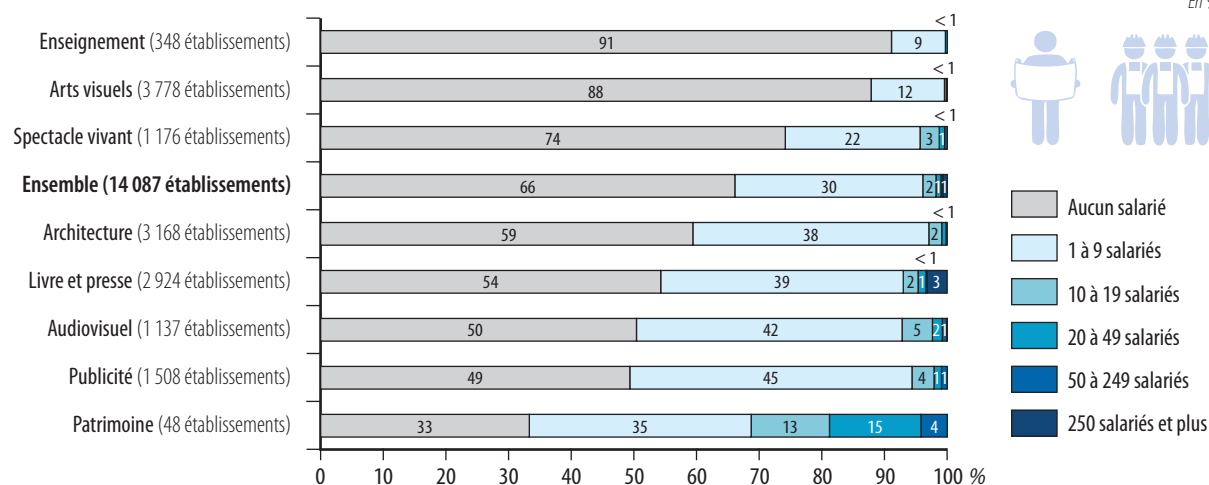
Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, le secteur des arts visuels représente 27 % des établissements culturels d'Auvergne-Rhône-Alpes, 8 % du chiffre d'affaires généré par les entreprises marchandes de la région et rassemble 5 % des effectifs salariés en équivalent temps plein du secteur culturel marchand d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

Répartition des entreprises culturelles en Auvergne-Rhône-Alpes selon les effectifs en 2015

En %



Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, l'enseignement culturel compte 348 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes, dont 91 % ne comptent aucun salarié et 9 % de 1 à 9 salariés en équivalent temps plein.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

Principaux établissements culturels employeurs en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015

Unités

Dénomination	Secteur d'activité	Domaine culturel	Tranche d'effectif ETP	Département	Commune
Euronews	Édition de chaînes thématiques	Audiovisuel	250 à 499 salariés	Rhône	Lyon
La Montagne	Édition de journaux	Presse	250 à 499 salariés	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand
Le Dauphiné libéré	Édition de journaux	Presse	250 à 499 salariés	Isère	Veurey-Voroize
France 3 Rhône-Alpes Auvergne	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	250 à 499 salariés	Rhône	Lyon
Opéra de Lyon	Arts du spectacle vivant	Spectacle vivant	200 à 249 salariés	Rhône	Lyon
Le Progrès	Édition de journaux	Presse	200 à 249 salariés	Rhône	Lyon
GL events Audiovisuel	Activités de soutien au spectacle vivant	Spectacle vivant	100 à 199 salariés	Rhône	Brignais
Gutenberg Network	Activités des agences de publicité	Publicité	100 à 199 salariés	Loire	Saint-Étienne
Adrexo	Activités des agences de publicité	Publicité	100 à 199 salariés	Rhône	Vénissieux
La Montagne	Édition de journaux	Presse	100 à 199 salariés	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand

Champ : établissements employeurs des secteurs culturels.

Note : une même entreprise peut compter plusieurs établissements.

Source : Insee, Sirene/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



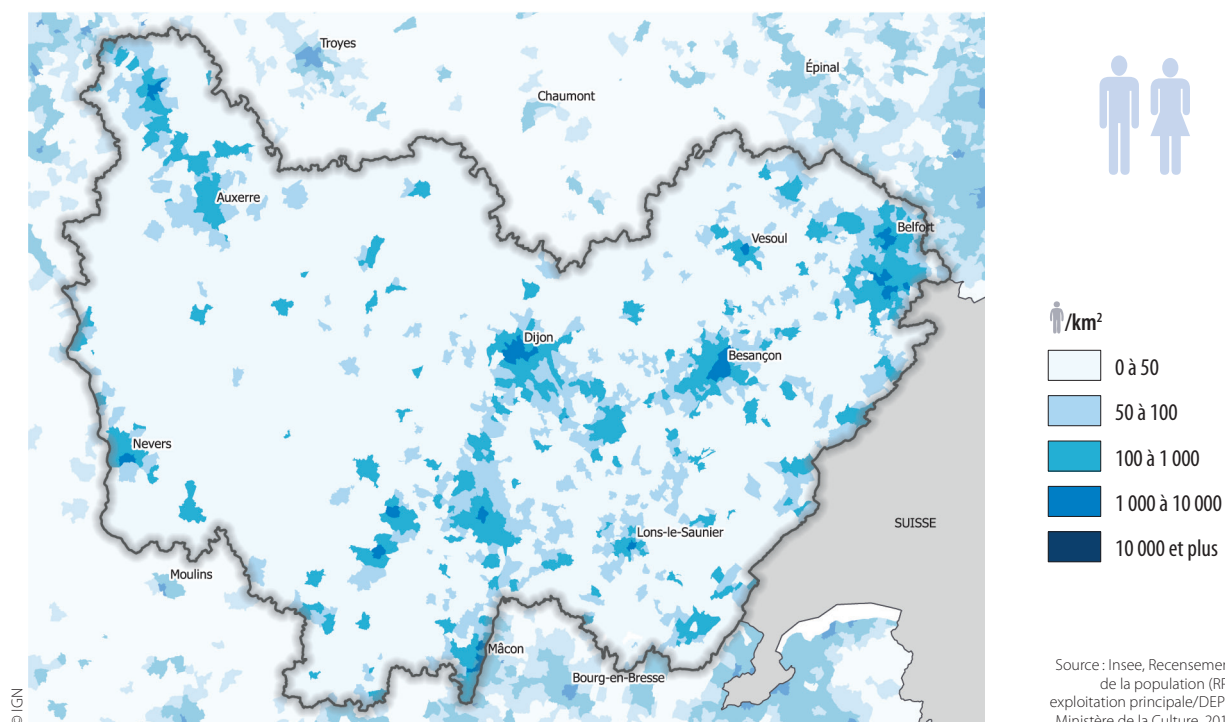
Bourgogne-Franche-Comté

Cadrage

En dépit d'un positionnement stratégique entre couloirs rhodanien et rhénan, la plus industrielle des régions au regard de la part des emplois industriels dans l'emploi total (mais 4^e place seulement à l'échelle nationale pour la part de la valeur ajoutée dans l'industrie) apparaît aujourd'hui particulièrement exposée aux effets de la crise économique : perte d'emplois, hausse du taux de chômage, et, plus largement, diminution du PIB par habitant entre 2007 et 2012 (constituant la plus faible évolution du PIB par habitant en France). Dans ce contexte, la région Bourgogne-Franche-Comté fait face à des difficultés d'ordres économique et démographique. Le développement économique constitue le principal défi pour cette nouvelle région avec un taux de création d'entreprises parmi les plus faibles des régions françaises, et une faible part de cadres dans l'ensemble de la population active. Par ailleurs, avec l'une des plus faibles évolutions de la population à l'échelle nationale, un solde migratoire négatif et une population vieillissante, la situation démographique de Bourgogne-Franche-Comté est également préoccupante. Enfin, les défis liés à l'éducation et à la formation des jeunes sont également à relever, avec en particulier un faible taux de diplômés du supérieur et un relatif déficit d'équipements dans le supérieur. Mais globalement, les enjeux sociaux sont moins prégnants sur le territoire, la région apparaissant comme relativement peu marquée par la pauvreté et les inégalités (faible taux de suroccupation des logements, taux moyen de foyers allocataires de la CAF), même si, dans le même temps, le revenu médian demeure inférieur à la moyenne nationale.

Source : Commissariat général à l'égalité des territoires

Densité moyenne par commune en Bourgogne-Franche-Comté en 2015





Principaux repères de la région Bourgogne-Franche-Comté

Unités et %

	Bourgogne-Franche-Comté	France	Part de la région/ France entière (en %)
Démographie			
Population (2018) (milliers)	2 813	67 187	4
Évolution annuelle moyenne de la population 2010/2015 (%)	0,1	0,5	
dont due au solde naturel (%)	0,1	0,4	
dont due au solde entrées/sorties (%)	-0,1	0,1	
Tranches d'âges (2018) (%)			
0 à 24 ans	28	30	4
25 à 59 ans	43	44	4
60 ans ou plus	29	26	5
Effectifs scolaires et universitaires (2015-2016) (milliers)			
Premier degré	267	6 805	4
Second degré	221	5 536	4
Supérieur	78	2 551	3
Nombre d'étrangers (2015) (milliers)	126	4 335	3
Nombre d'immigrés (2015) (milliers)	188	6 107	3
Géographie			
Densité (2018) (habitants/km²)	59	106	
Superficie (km²)	47 784	636 263	8
Nombre de départements	8	101	8
Nombre de communes (2016)	3 777	35 885	11
Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2016)	189	2 063	9
Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2017)	116	1 267	9
Économie			
Produit intérieur brut (2015) (millions d'euros)	73 942	2 194 200	3
Produit intérieur brut par habitant (2015) (euros)	26 212	33 022	
Secteur primaire : part de l'agriculture dans la valeur ajoutée (2015) (%)	4	2	
Secteur secondaire : part de la construction et de l'industrie dans la valeur ajoutée (2015) (%)	24	20	
Secteur tertiaire : part du tertiaire marchand et non marchand dans la valeur ajoutée (2015) (%)	72	79	
Part de locaux éligibles au très haut débit (30 Mbit/s) (%)	40	53	
Effectifs de la fonction publique (2015) (milliers)			
d'État	98	2 478	4
hospitalière	63	1 187	5
territoriale	75	1 984	4
Population active (15 à 64 ans) (2015) (milliers)	1 279	30 758	4
Taux de chômage localisé** (2017) (%)	8,2	9,4	
Taux d'activité des femmes (de 15 à 64 ans) (2015) (%)	71	71	
Niveau de vie : revenu disponible médian par unité de consommation (2015) (euros)	20 340	20 265	
Taux de pauvreté (2015) (%)	13,2	14,6	
Nombre de quartiers « politique de la ville » (2015)	58	1 296	4
Population des quartiers « politique de la ville » (2015) (milliers)	150	4 800	3
Activité touristique			
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) dans le nombre total de logements (2015) (%)	8	10	
Nombre de nuitées*** (hôtels et campings) (2017) (milliers)	10 253	338 162	3
dont nuitées étrangères (%)	35	34	
Nombre d'arrivées**** (hôtels et campings) (2017) (milliers)	6 231	142 090	4
dont arrivées étrangères (%)	34	31	

* EPCI : établissements publics de coopération intercommunale (à fiscalité propre).

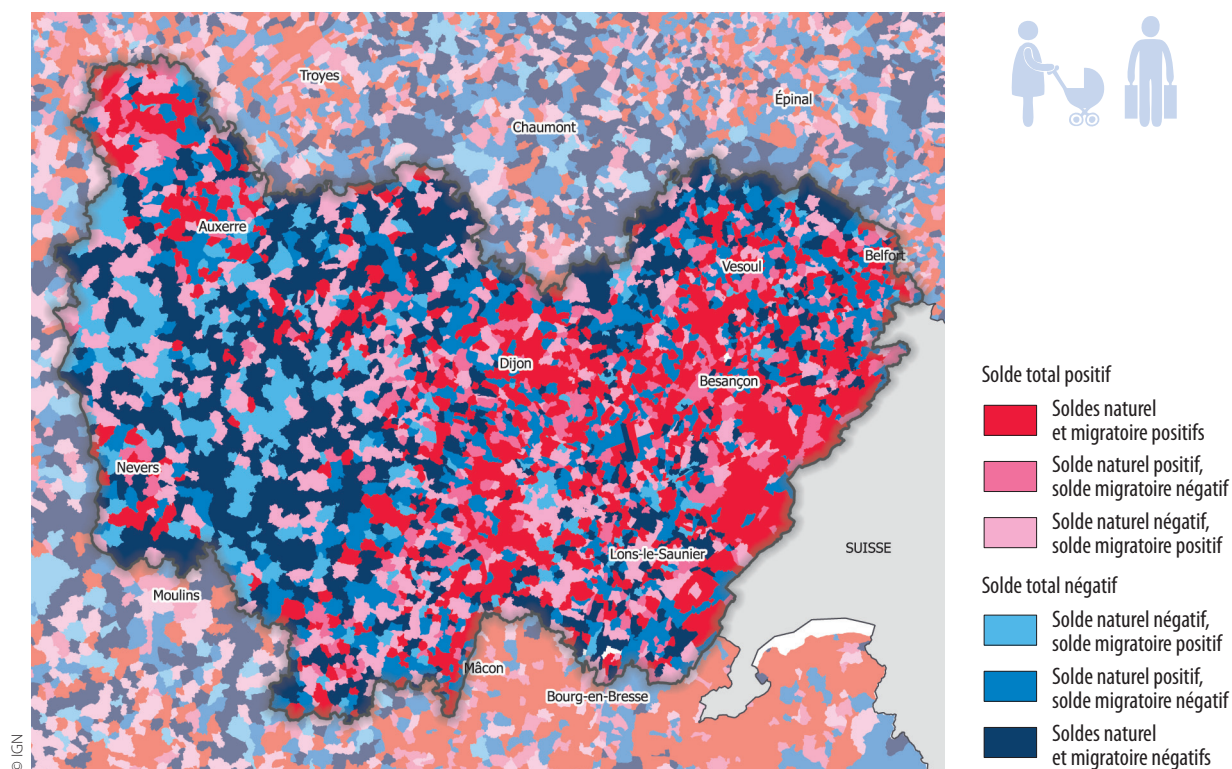
** Données corrigées des variations saisonnières, en moyenne annuelle.

*** Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent pour six nuitées de même que six personnes n'y séjournant qu'une nuit.

**** Arrivées : les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1^{er} jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

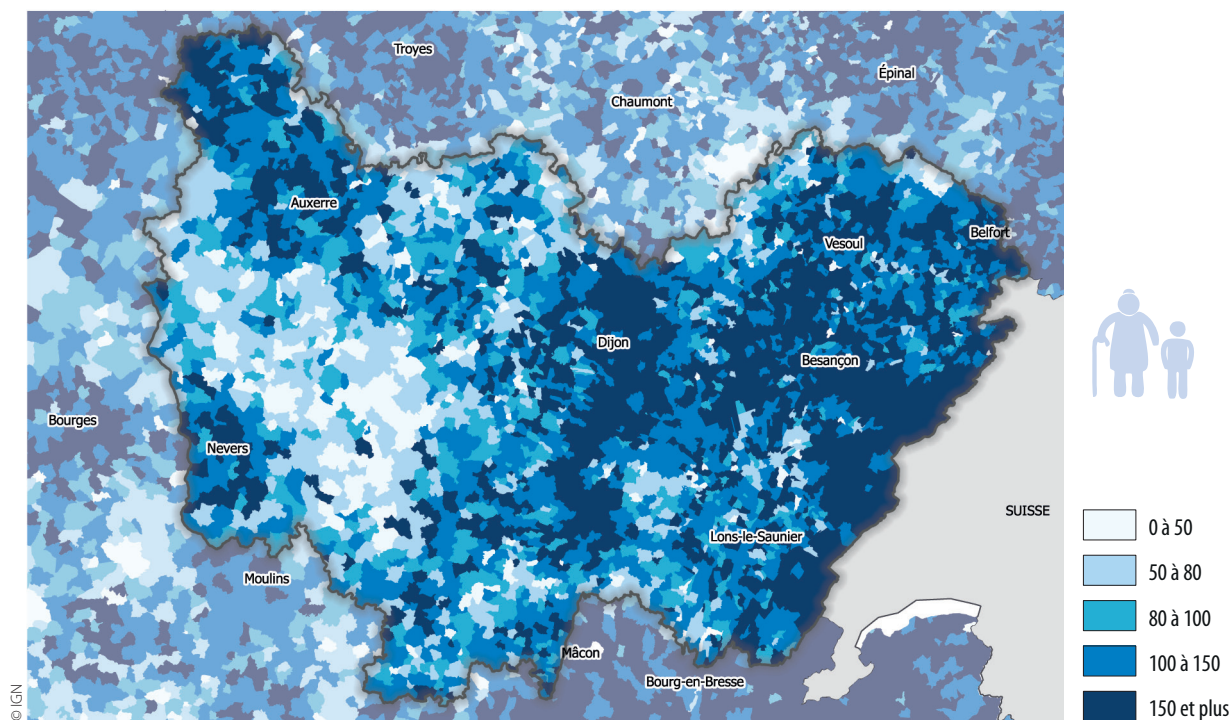
Évolution de la population de la région Bourgogne-Franche-Comté due au solde naturel et au solde migratoire entre 2010 et 2015



Note : le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le **solde migratoire** correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Indice relatif à la jeunesse par commune en Bourgogne-Franche-Comté en 2015



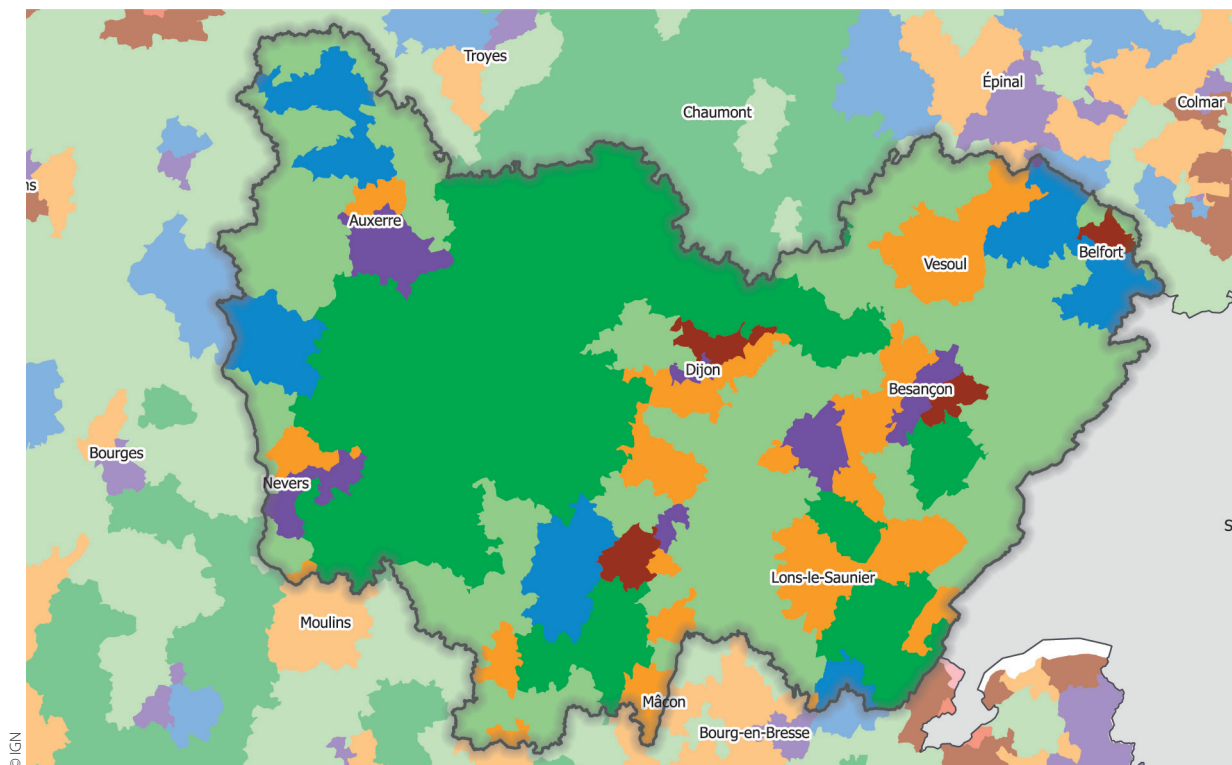
Note : cet indicateur relatif de jeunesse est le **rapport entre la population âgée de moins de 25 ans et celle de 65 ans et plus**.

Plus il est élevé, plus la population est jeune. Lorsqu'il est égal à 100, on trouve autant de personnes âgées de moins de 25 ans que de personnes de 65 ans et plus dans la commune.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



Typologie des territoires de vie dans en Bourgogne-Franche-Comté



- Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés
- Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques
- Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes
- Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain
- Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable
- Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire
- Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles
- Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables

Sources : Insee Première n° 1519/
DEPS, Ministère de la Culture, 2018.

Part de la population par territoire de vie en Bourgogne-Franche-Comté

En milliers et en %

Type du territoire de vie dans la typologie	Population municipale du territoire de vie	En % de la population totale de la région
 Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire	759	27
 Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables	547	19
 Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques	521	19
 Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable	498	18
 Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles	391	14
 Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain	97	3
 Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés	—	0
 Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes	—	0
	2 813	100

Source : Insee, Recensement de la population 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



Source :
Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA,
Fichier localisé social et fiscal/
DEPS, Ministère de la Culture, 2018



43

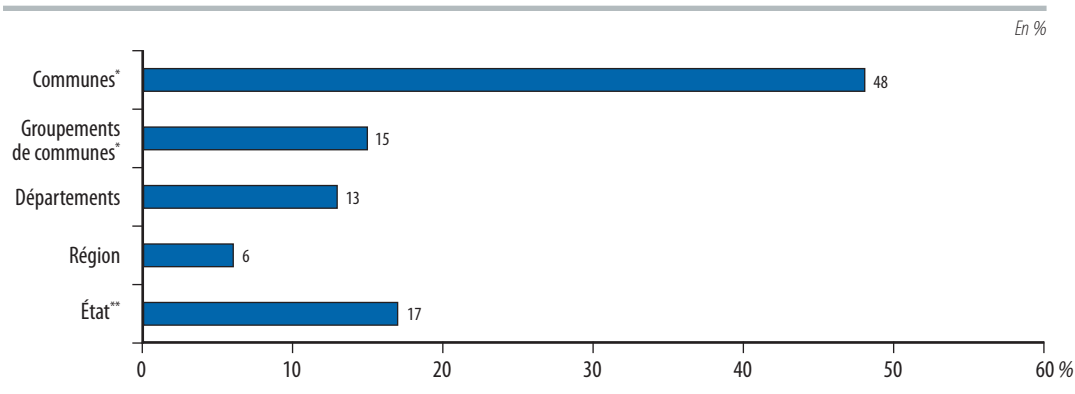


Source : IAU-IdF, Datar, 2012/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique en Bourgogne-Franche-Comté en 2016



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture, y compris dépenses de personnels et hors sociétés de l'audiovisuel, en 2016.

Note de lecture : en Bourgogne-Franche-Comté, 48 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : CNC/DABS/SRH/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

44

Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Bourgogne-Franche-Comté en 2016

En milliers d'euros, euros et %

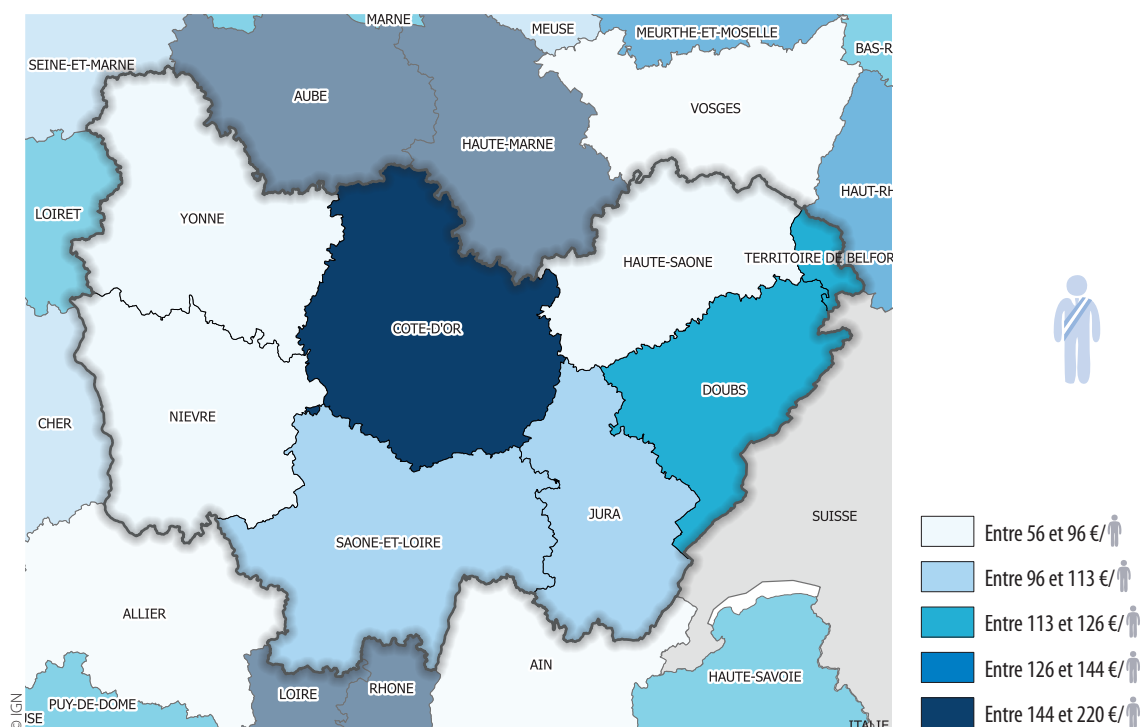
	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
Dépenses culturelles	21 017	49 091	56 889	179 273
<i>dont part consacrée à la conservation et à la diffusion des patrimoines (%)</i>	25	52	29	46
<i>dont fonctionnement</i>	17 500	41 910	47 700	150 693
<i>dont investissement</i>	3 517	7 181	9 189	28 580
En euros par habitant				
Dépenses culturelles	7,5	17,4	33,2	144,0
<i>dont fonctionnement</i>	6,2	14,9	27,8	121,0
<i>dont investissement</i>	1,2	2,5	5,4	23,0
En % des dépenses totales				
Dépenses culturelles (%)	1,9	1,7	5,8	10,3
<i>dont fonctionnement</i>	2,1	1,6	6,7	11,2
<i>dont investissement</i>	1,2	1,9	3,3	7,1

* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note : les dépenses culturelles totales et leur ventilation entre dépenses de fonctionnement et d'investissement sont exprimées en milliers d'euros pour chaque niveau de collectivité. Les dépenses culturelles, rapportées à la population, sont exprimées en euros par habitant. Rapportées aux dépenses totales, elles sont exprimées en %. Seule la part des dépenses culturelles totales consacrée aux patrimoines est fournie pour chaque niveau de collectivité.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Bourgogne-Franche-Comté en euros par habitant en 2016



Note : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements et de la région. Les dépenses de la région sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective. Les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



Dépenses du ministère de la Culture et de ses opérateurs* en Bourgogne-Franche-Comté en 2016

En milliers d'euros et en %

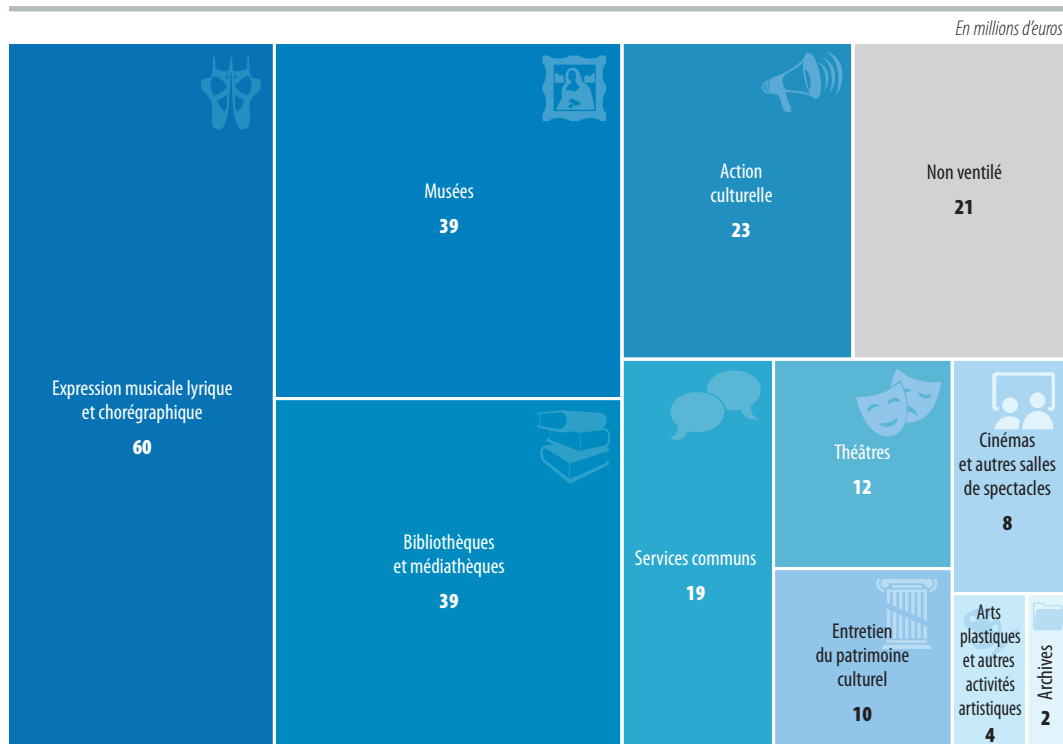
	Fonctionnement	dont dépenses de personnels	Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(%)
Crédits déconcentrés	40 162	11 666	11 714	51 876	81
Crédits d'administration centrale	4 491	809	309	4 800	7
Crédits opérateurs et autres structures	6 798	2 811	711	7 509	12
Total en milliers d'euros	51 451	15 286	12 734	64 185	100
Total en € par habitant de la région	18,2	5,4	4,5	22,8	
Dépenses nationales totales en € par habitant, hors Île-de-France	17,8	5,3	3,7	21,5	

* Hors sociétés de l'audiovisuel.

Note : dépenses exécutées en 2016.

Source : CNC/SRH/DABS/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses culturelles des communes et de leurs groupements en Bourgogne-Franche-Comté par secteur d'intervention en 2016

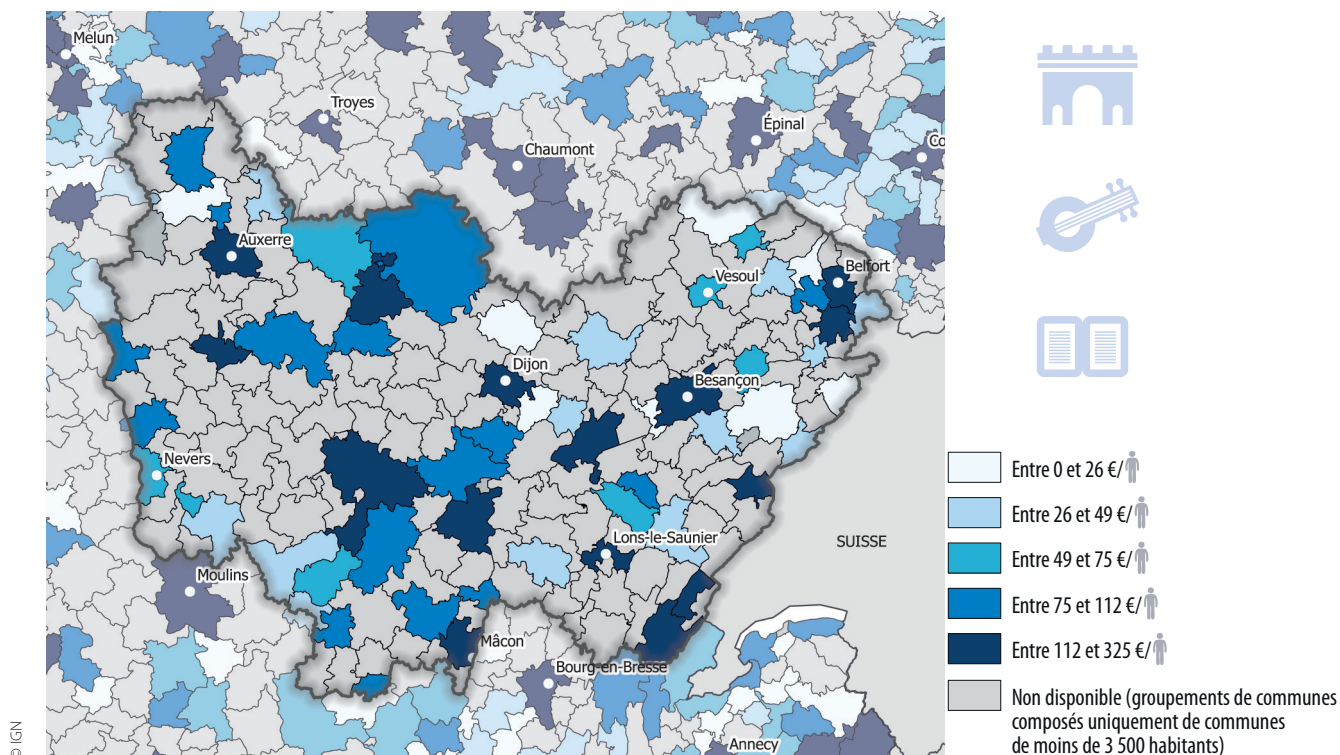


Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2016, les dépenses des communes de Bourgogne-Franche-Comté et de leurs groupements en faveur de l'expression lyrique et chorégraphique s'élèvent à 60 millions d'euros.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses culturelles des communes et des groupements de communes en Bourgogne-Franche-Comté en euros par habitant en 2016



Note : pour chaque groupement de communes, il s'agit de la somme des dépenses culturelles du groupement et de celles des communes qui le composent, rapportée à la population du groupement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



Équipements

Répartition des principaux équipements culturels par type de territoire de vie en Bourgogne-Franche-Comté en 2016

En unités et en %

	Nombre d'équipements	Répartition par typologie de territoire de vie (en %)							
Part de la population concernée (%)		0	19	0	3	18	27	14	19
Lieux de visite	142	0	19	0	2	11	18	30	20
Lieux d'exposition ¹	108	0	21	0	2	12	17	26	22
Monuments nationaux	3	0	33	0	0	0	0	67	0
Jardins remarquables	31	0	10	0	3	10	23	39	16
Cinéma ²	91	0	15	0	0	12	31	26	15
Lieux de lecture publique ³	265	0	15	0	5	16	31	12	22
Création et diffusion du spectacle vivant	37	0	43	0	0	19	3	8	27
Théâtres ⁴	24	0	38	0	0	21	4	8	29
Musique et danse ⁵	12	0	50	0	0	17	0	8	25
Cirque et arts de la rue ⁶	1	0	100	0	0	0	0	0	0
Enseignement	25	0	44	0	0	16	4	20	16
Conservatoires ⁷	21	0	33	0	0	19	5	24	19
Enseignement supérieur culture ⁸	4	0	100	0	0	0	0	0	0

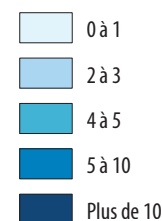
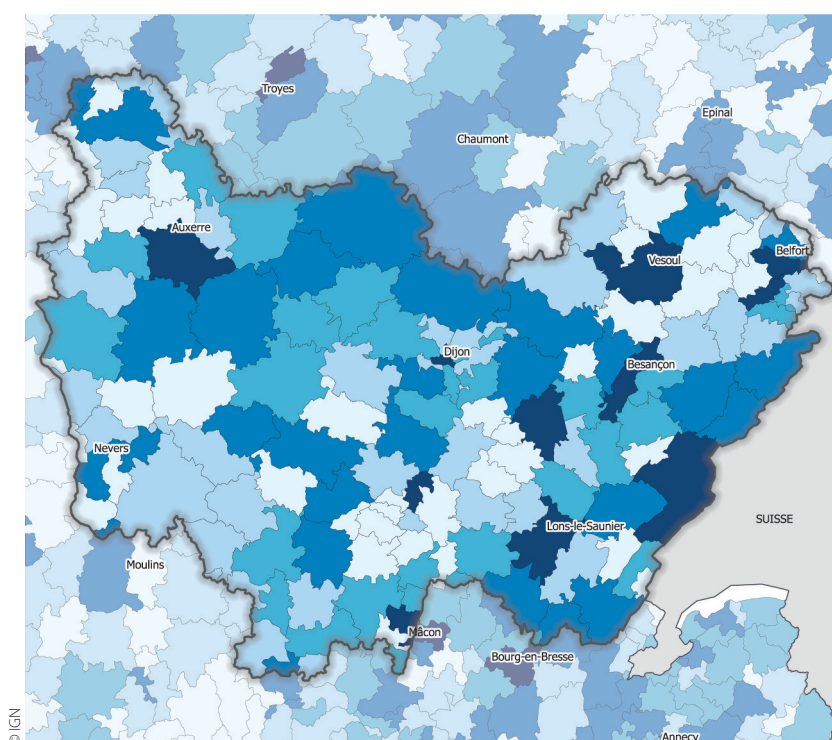
1. Musées de France, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
2. Nombre d'établissements.
3. Lieux de lecture publique ayant une surface supérieure à 100 m².
4. Théâtres de ville, théâtres privés, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales, scènes conventionnées et théâtres nationaux. Données 2014.

5. Zéniths, scènes de musique actuelles, orchestres permanents, opéras, centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique, centres nationaux de création musicale.
6. Pôles nationaux des arts du cirque, centres nationaux des arts de la rue.
7. Conservatoires de musique, danse et art dramatique à rayonnement communal, intercommunal, départemental et régional.
8. Établissements de l'enseignement supérieur dépendant du ministère de la Culture.

Note de lecture : en Bourgogne-Franche-Comté, on compte 142 lieux de visite dont 108 lieux d'exposition, 3 monuments nationaux et 31 jardins remarquables. 30 % de ces lieux de visite sont situés dans des territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles (voir typologie des territoires de vie en Bourgogne-Franche-Comté, carte et tableau p. 42).

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

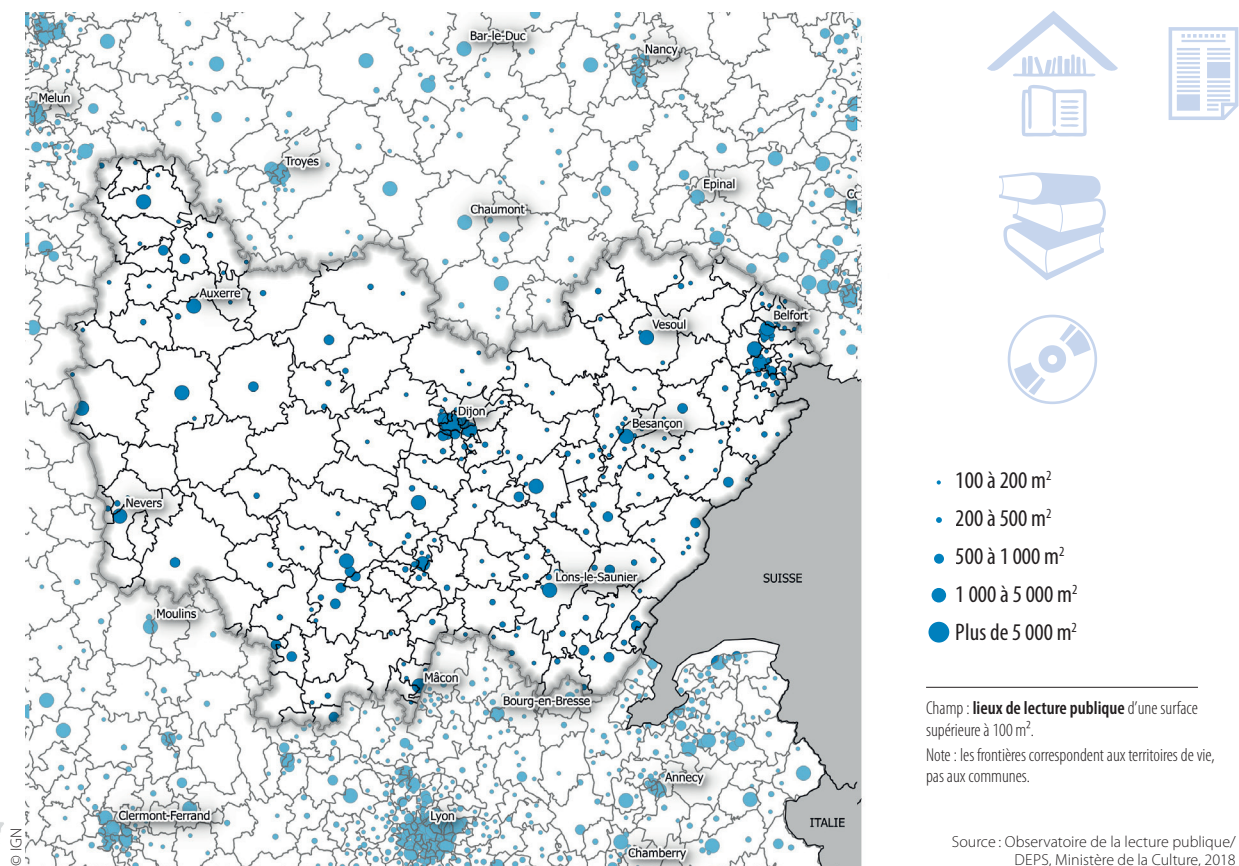
Nombre d'équipements culturels par territoire de vie en Bourgogne-Franche-Comté en 2016



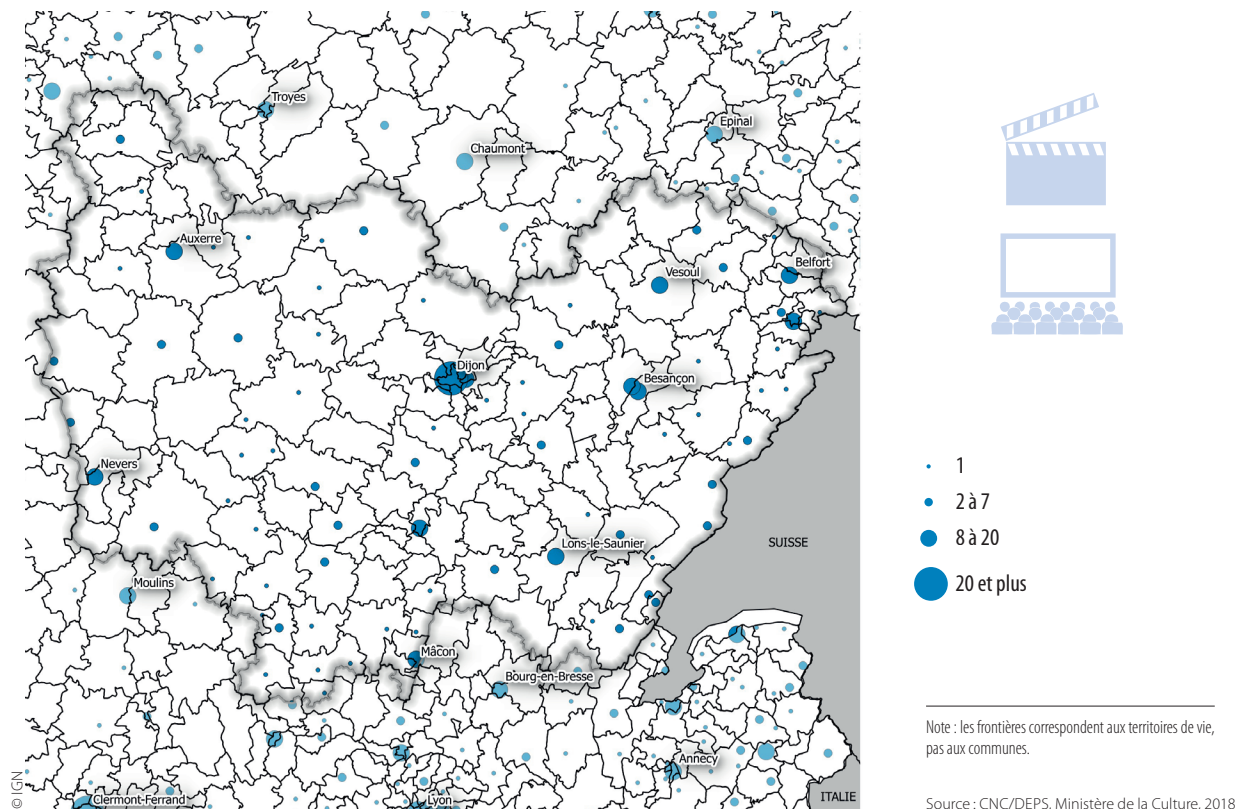
Note : les équipements culturels pris en compte pour cette carte sont les **lieux de lecture publique** d'une surface > 100 m², les **cinémas**, les **lieux de visite**, les **lieux de spectacle vivant** et les **conservatoires**.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

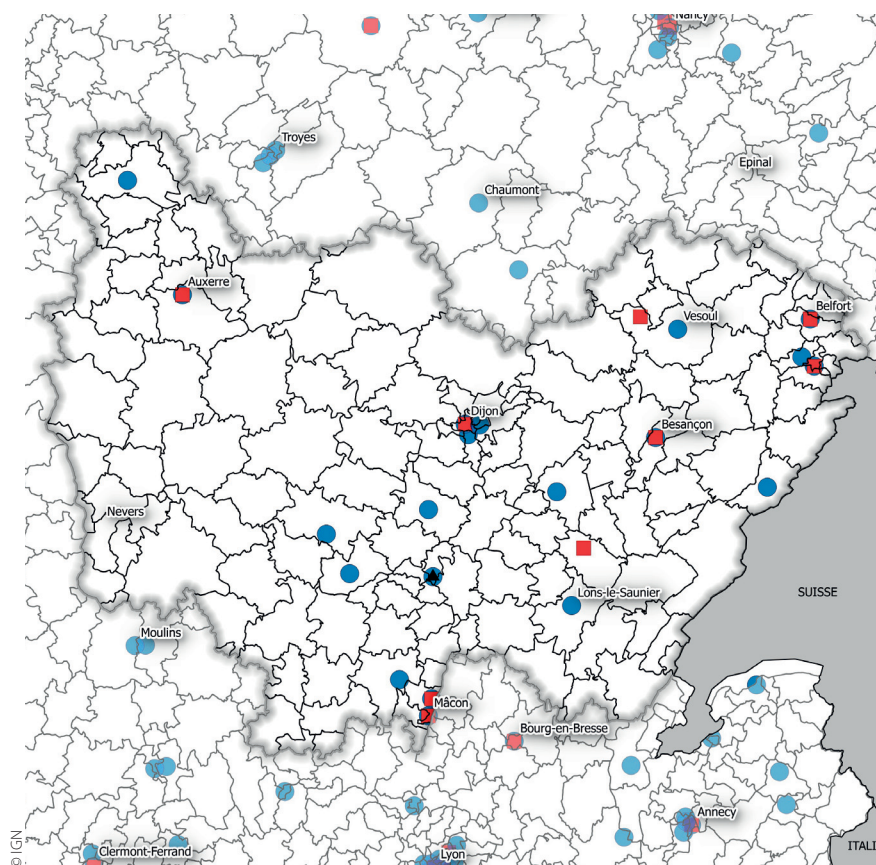
Répartition des lieux de lecture publique par commune en fonction de leur surface en Bourgogne-Franche-Comté en 2016



Nombre d'écrans de cinéma par commune en Bourgogne-Franche-Comté en 2016



Répartition des lieux de visite par commune en Bourgogne-Franche-Comté en 2016



Communes possédant au moins un :

- ▲ monument national
- jardin remarquable
- lieu d'exposition

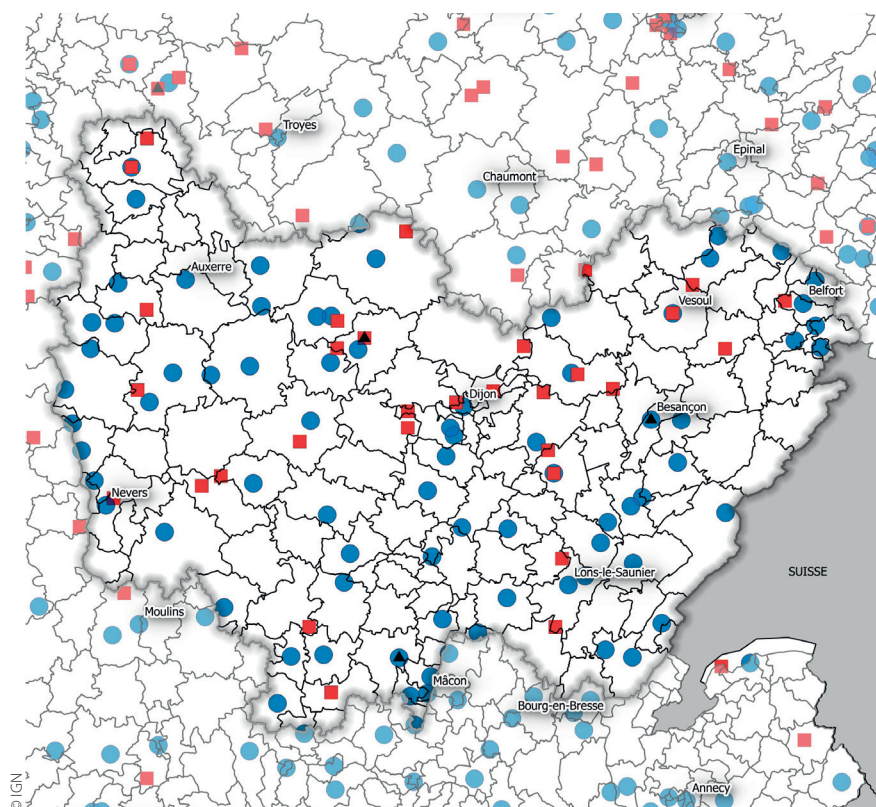
Champ : les **lieux d'exposition** regroupent les musées de France, les fonds régionaux d'art contemporain et les centres d'art contemporain.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



Répartition des lieux de spectacle vivant par commune en Bourgogne-Franche-Comté en 2016



Communes possédant au moins un lieu de création et de diffusion de :

- ▲ cirque et arts de la rue
- musique et danse
- théâtre

Champ : les **lieux de cirque et arts de la rue** recouvrent les pôles nationaux des arts du cirque et les centres nationaux des arts de la rue.

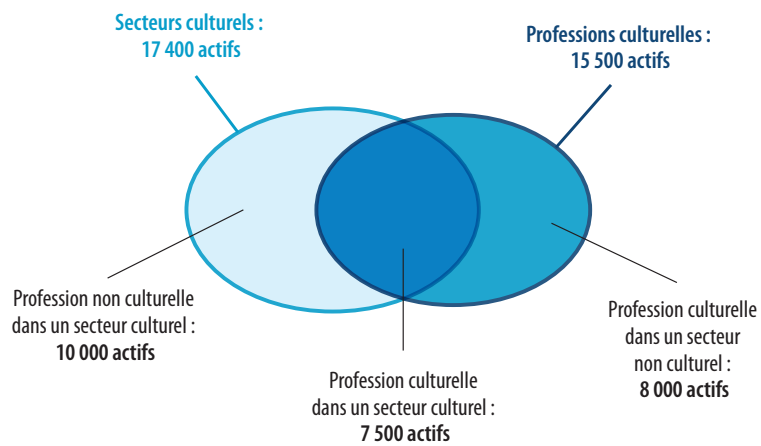
Les **lieux de musique et de danse** recouvrent les centres chorégraphiques nationaux, les centres de développement chorégraphique, les opéras, les centres nationaux de création musicale, les orchestres permanents, les scènes de musique actuelles et les zéniths.

Les **lieux de théâtre** recouvrent les théâtres nationaux, les théâtres de ville, les théâtres privés, les centres dramatiques nationaux et régionaux, les scènes nationales et les scènes conventionnées.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

**L'emploi culturel :
secteurs culturels
et professions
culturelles
en Bourgogne-
Franche-Comté
en 2014**



Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

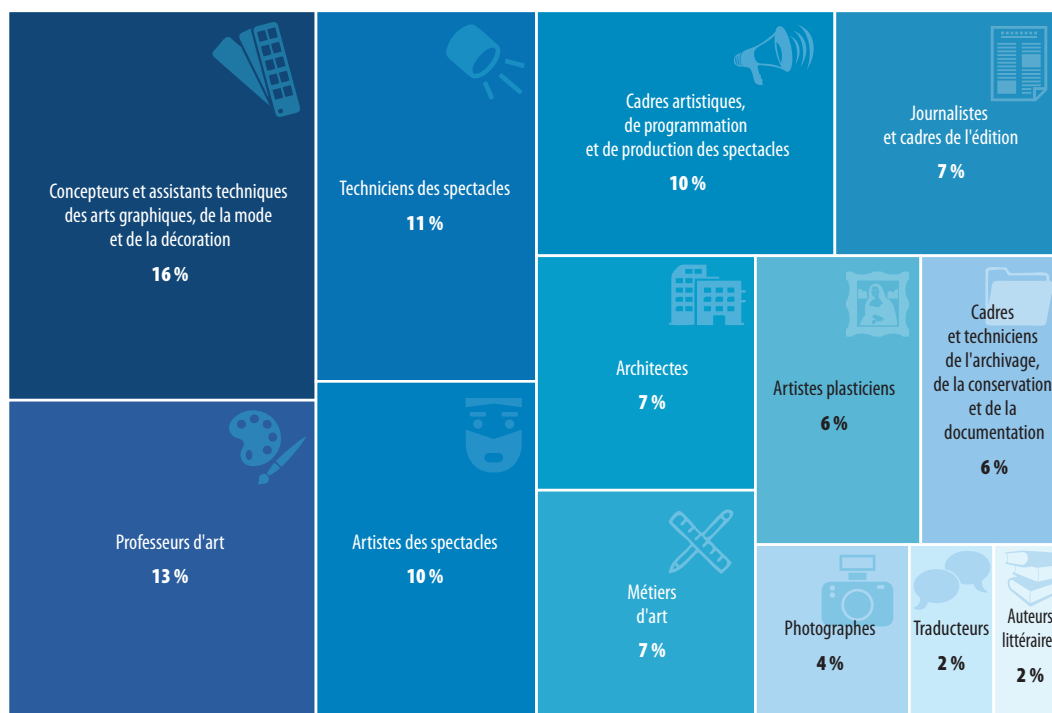
The map displays the following regions and departments:

- Champagne-Ardenne:** Reims, Marne, Aube, Haute-Marne, Meuse, Ardennes.
- Burgundy:** Sens, Yonne, Auxerre, Côte-d'Or, Dijon, Chalon-sur-Saône, Saône-et-Loire, Nièvre, Nivernais, Le Morvan, Autun, Beaune, Dole, Gray, Vesoul, Belfort-Montbéliard-Héricourt, Morteau, Pontarlier, Lons-le-Saunier, Saint-Claude, Oyonnax, Bourg-en-Bresse, Mâcon, Le Creusot-Montceau, Le Charolais, Maçon, Vichy, Roanne, Villefranche-sur-Saône, Ambérieu-en-Bugey.
- Franche-Comté:** Doubs, Jura, Territoire de Belfort.
- Other Regions:** Île-de-France, Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Flandre, Wallonie, Luxembourg, Alsace, Lorraine, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.
- International Borders:** Suisse (Switzerland), Italie (Italy).

Source : Insee, Recensement de la population 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Répartition des professions culturelles en Bourgogne-Franche-Comté en 2014

En %



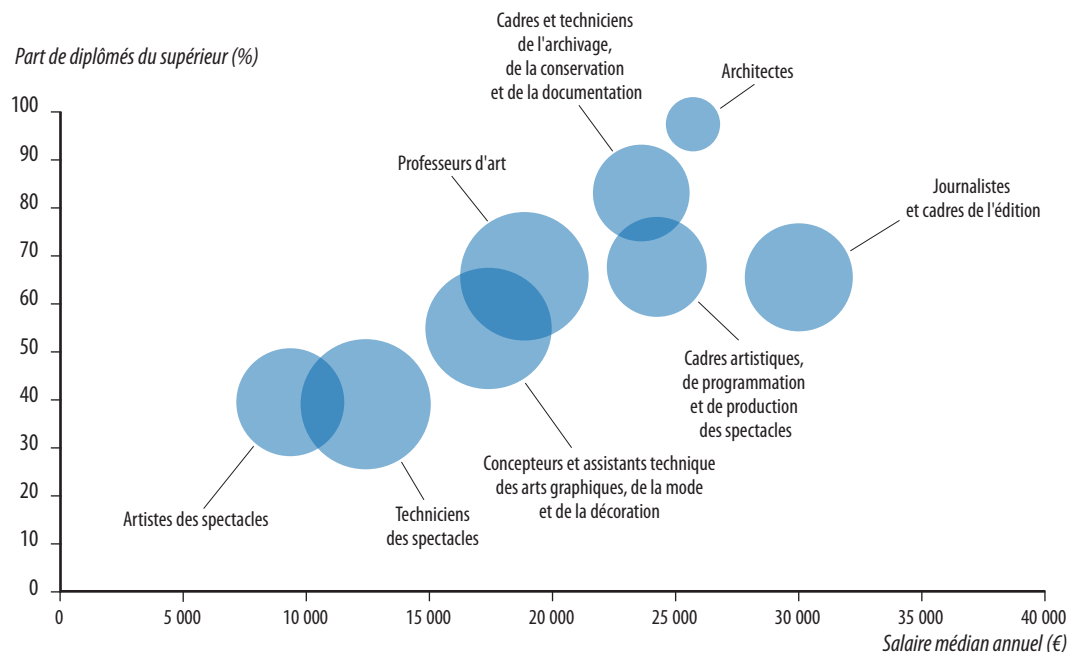
Champ : actifs ayant un emploi, région Bourgogne-Franche-Comté.

Note de lecture : en 2014 en Bourgogne-Franche-Comté, les concepteurs et assistants des arts graphiques, de la mode et de la décoration rassemblent 16 % des professionnels de la culture de cette région, soit la première population de professionnels de la culture pour la Bourgogne-Franche-Comté.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Part de diplômés du supérieur et salaire net médian annuel selon les professions culturelles en 2014

En euros et en %



Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les déclarations annuelles des données sociales (DADS) en 2014, région Bourgogne-Franche-Comté. La catégorie de profession correspond à la profession principale, l'ensemble des rémunérations dans l'année sont comptabilisées. Les professions de photographe, traducteur, auteur littéraire, artiste plasticien, ouvrier et artisan d'art ne sont pas représentées sur le graphique car l'emploi y est très largement non salarié.

Note : la taille des bulles est proportionnelle aux effectifs salariés.

Note de lecture : en 2014 en Bourgogne-Franche-Comté, 39 % des artistes des spectacles sont diplômés du supérieur. Le salaire médian net annuel des artistes des spectacles (la moitié perçoit plus, l'autre moitié perçoit moins) est de 9 294 euros.

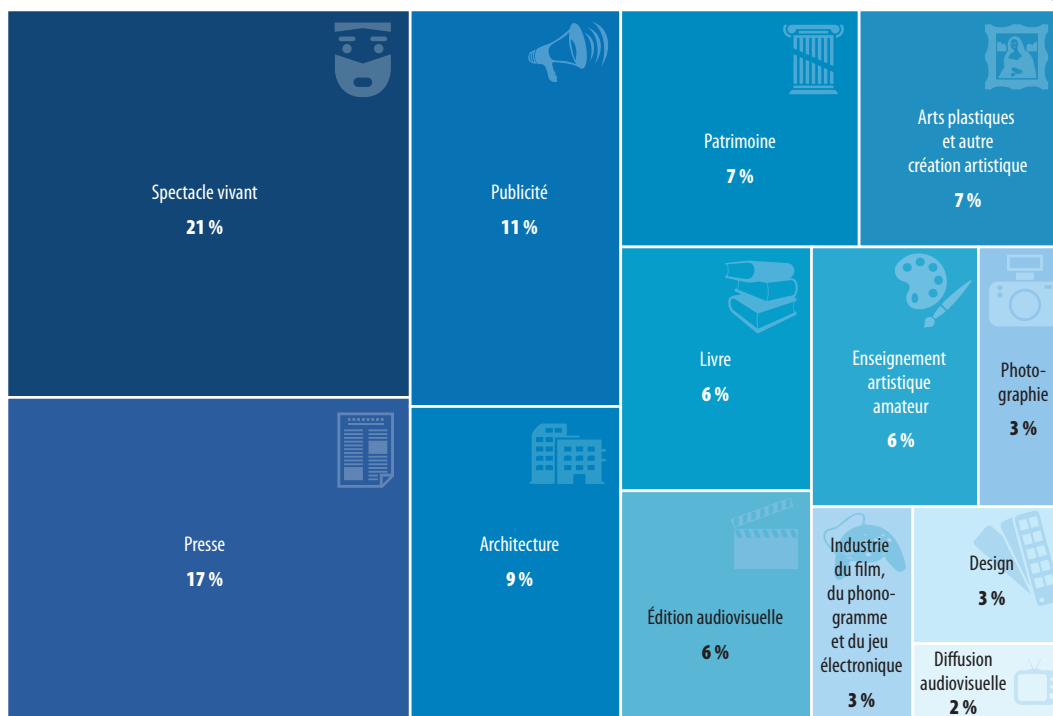
Source : Insee, Recensement 2014 et DADS 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018





Répartition de l'emploi par secteur culturel en 2014

En %



Champ : actifs ayant un emploi, région Bourgogne-Franche-Comté.

Note de lecture : en 2014 en Bourgogne-Franche-Comté, le secteur du spectacle vivant rassemble 21 % des actifs des secteurs culturels de cette région, ce qui fait de lui le premier secteur culturel en termes d'effectifs dans cette région.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Caractéristiques des non-salariés par secteur culturel en 2014

En %

Secteurs	Part de non-salariés	Parmi les non-salariés	
		Part de micro-entrepreneurs	Part de non-salariés en cumul avec une activité salariée
Architecture	48	20	21
Arts plastiques et autre création artistique	80	49	38
Design	65	75	41
Diffusion audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
Enseignement artistique amateur	42	71	55
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	30	60	44
Livre	36	51	32
Patrimoine	n.s.	n.s.	n.s.
Photographie	68	70	48
Presse	30	4	14
Publicité	21	34	30
Spectacle vivant	17	64	54
Édition audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
Ensemble des secteurs culturels	31	31	37
Ensemble des actifs de la région	12	12	25

n.s. : non significatif.

Champ : actifs ayant un emploi, région Bourgogne-Franche-Comté.

Source : Insee, Recensement 2014 et base non-salariés 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

■ Entreprises

Poids des entreprises culturelles dans les secteurs marchands en Bourgogne-Franche-Comté en 2015

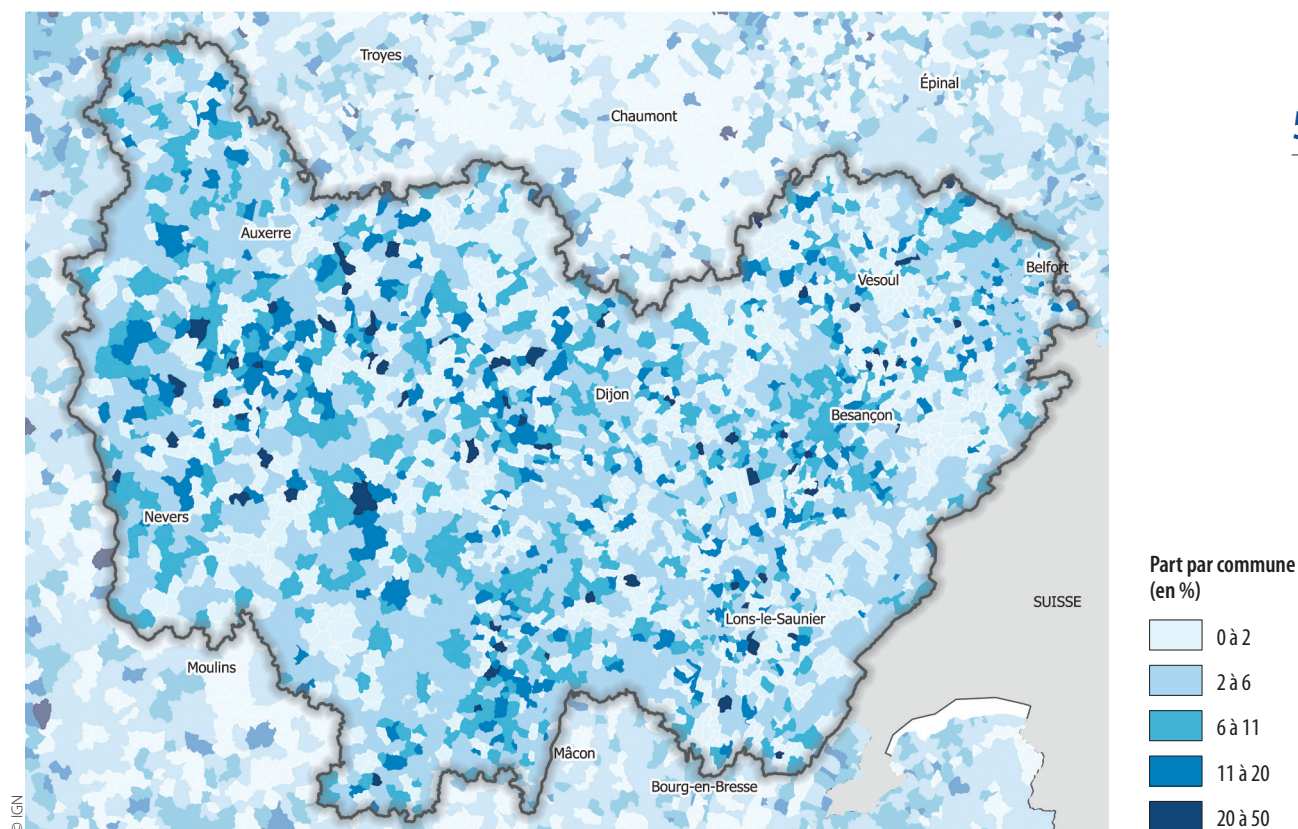
Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Bourgogne-Franche-Comté	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)	France hors Île-de-France	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)
Nombre d'établissements	3 438	3	80 986	4
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	670	1	18 974	1
Valeur ajoutée (millions d'euros)	286	1	8 120	2
Nombre de salariés en ETP	3 861	1	96 737	2
Taux de marge (%)	27	s.o.	27	s.o.

Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.
s.o. : sans objet.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, ministère de la Culture 2018

Part des établissements culturels parmi les établissements des secteurs marchands en Bourgogne-Franche-Comté en 2015

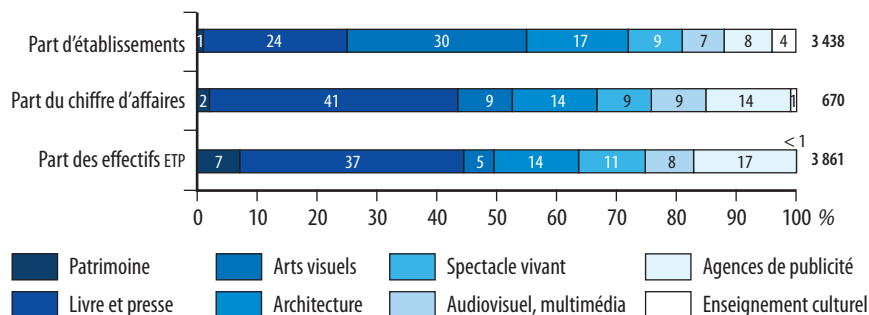


Source : Insee, Sirene 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018



Répartition du nombre d'établissements, du chiffre d'affaires et des effectifs salariés par domaine culturel en Bourgogne-Franche-Comté en 2015

En %



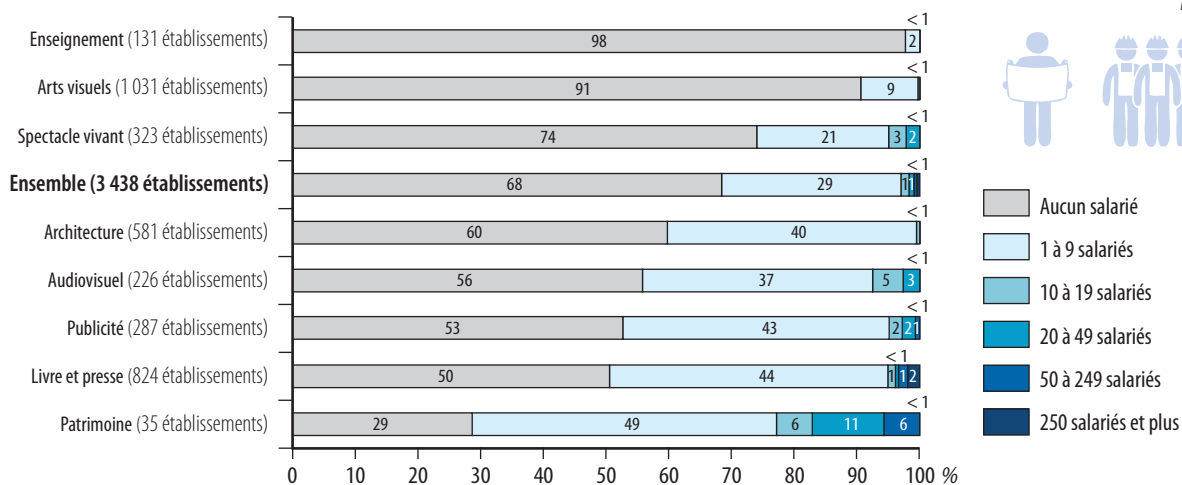
Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, le secteur des arts visuels représente 30 % des établissements culturels de Bourgogne-Franche-Comté, 9 % du chiffre d'affaires généré par les entreprises marchandes de la région et rassemble 5 % des effectifs salariés en équivalent temps plein du secteur culturel marchand de Bourgogne-Franche-Comté

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

Répartition des entreprises culturelles en Bourgogne-Franche-Comté selon les effectifs en 2015

En %



Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, le secteur de l'enseignement compte 131 établissements en Bourgogne-Franche-Comté dont 98 % ne comptent aucun salarié et 2 % de 1 à 9 salariés en équivalent temps plein.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

Principaux établissements culturels employeurs en Bourgogne-Franche-Comté en 2015

Unités

Dénomination	Secteur d'activité	Domaine culturel	Tranche d'effectif ETP	Département	Commune
Est Bourgogne Media	Édition de journaux	Presse	100 à 199 salariés	Côte d'Or	Dijon
France 3 Bourgogne-Franche-Comté	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	100 à 199 salariés	Côte d'Or	Dijon
Les journaux de Saône-et-Loire	Édition de journaux	Presse	100 à 199 salariés	Saône-et-Loire	Chalon-sur-Saône
L'Yonne républicaine	Édition de journaux	Presse	100 à 199 salariés	Yonne	Auxerre
Opéra de Dijon	Arts du spectacle vivant	Spectacle vivant	100 à 199 salariés	Côte d'Or	Dijon
France 3 Bourgogne-Franche-Comté	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	100 à 199 salariés	Doubs	Besançon
Mediapost	Activités des agences de publicité	Publicité	50 à 99 salariés	Côte d'Or	Longvic
Projef	Activités des agences de publicité	Publicité	50 à 99 salariés	Doubs	Courtetain-et-Salans
Démosthène	Activités des agences de publicité	Publicité	50 à 99 salariés	Côte d'Or	Quetigny
L'Est républicain	Édition de journaux	Presse	50 à 99 salariés	Doubs	Besançon

Champ : établissements employeurs des secteurs culturels.

Note : une même entreprise peut compter plusieurs établissements.

Source : Insee, Sirene/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



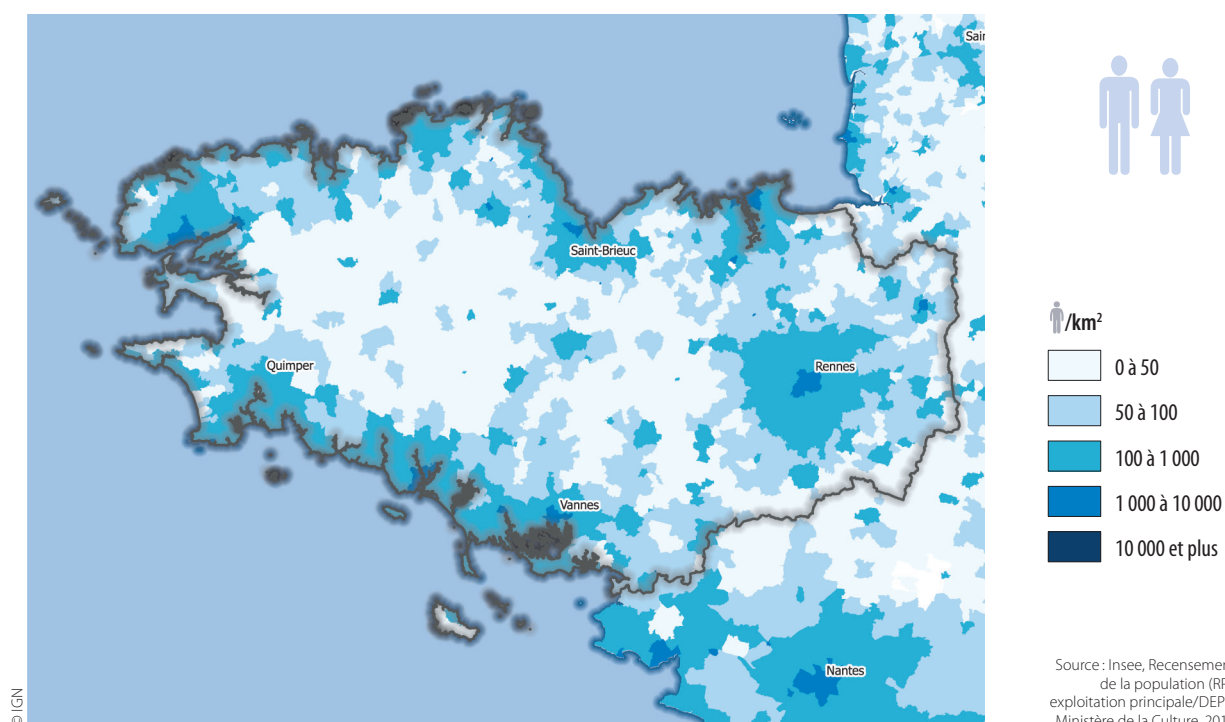
Bretagne

Cadrage

La Bretagne, aux limites administratives inchangées au 1^{er} janvier 2016, affiche des indicateurs de bonne santé démographique et économique. C'est une région qui gagne de la population, avec un solde migratoire positif, probablement en partie responsable de la forte artificialisation du sol qui ne cesse de s'accroître. La Bretagne, forte d'un secteur agricole et d'une industrie agroalimentaire puissants ainsi que de la prégnance de l'économie présentielle sur son territoire, dispose du plus faible taux de chômage national. Les indicateurs caractérisant le niveau de vie de sa population sont également positifs, tant sur le plan du revenu médian, pour lequel la région se place au 3^e rang, que du taux de suroccupation des logements ou de la part de foyers bénéficiaires de l'APL, relativement peu élevés. Les signes de précarité et de pauvreté apparaissent de fait limités dans cette région où les inégalités de revenus au sein de la population sont parmi les plus faibles à l'échelle nationale. La population bretonne dispose par ailleurs d'un bon niveau d'éducation, la région disposant du second taux de réussite au brevet, de l'un des plus forts taux de diplômés du supérieur entre 25 et 34 ans, et d'un très faible taux de jeunes non insérés. Cependant, ces dernières années, du fait de la crise, les indicateurs économiques de la région tendent à se dégrader, avec par exemple le 4^e plus faible taux de création d'entreprises, et l'une des plus faibles évolutions du PIB par habitant entre 2007 et 2012. Enfin, la population bretonne fait face à un vieillissement relativement marqué.

Source : Commissariat général à l'égalité des territoires

Densité moyenne par commune en Bretagne en 2015





	Bretagne	France	Part de la région/ France entière (en %)
Démographie			
Population (2018) (milliers)	3 337	67 187	5
Évolution annuelle moyenne de la population 2010/2015 (%)	0,6	0,5	
dont due au solde naturel (%)	0,1	0,4	
dont due au solde entrées/sorties (%)	0,5	0,1	
Tranches d'âges (2018) (%)			
0 à 24 ans	29	30	5
25 à 59 ans	43	44	5
60 ans ou plus	28	26	6
Effectifs scolaires et universitaires (2015-2016) (milliers)			
Premier degré	330	6 805	5
Second degré	272	5 536	5
Supérieur	125	2 551	5
Nombre d'étrangers (2015) (milliers)	81	4 335	2
Nombre d'immigrés (2015) (milliers)	110	6 107	2
Géographie			
Densité (2018) (habitants/km²)	123	106	
Superficie (km²)	27 208	636 263	4
Nombre de départements	4	101	4
Nombre de communes (2016)	1 250	35 885	3
Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2016)	105	2 063	5
Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2017)	59	1 267	5
Économie			
Produit intérieur brut (2015) (millions d'euros)	91 910	2 194 200	4
Produit intérieur brut par habitant (2015) (euros)	27 904	33 022	
Secteur primaire : part de l'agriculture dans la valeur ajoutée (2015) (%)	3	2	
Secteur secondaire :			
part de la construction et de l'industrie dans la valeur ajoutée (2015) (%)	22	20	
Secteur tertiaire :			
part du tertiaire marchand et non marchand dans la valeur ajoutée (2015) (%)	74	79	
Part de locaux éligibles au très haut débit (30 Mbit/s) (%)	42	53	
Effectifs de la fonction publique (2015) (milliers)			
d'État	128	2 478	5
hospitalière	63	1 187	5
territoriale	95	1 984	5
Population active (15 à 64 ans) (2015) (milliers)	1 480	30 758	5
Taux de chômage localisé** (2017) (%)	7,9	9,4	
Taux d'activité des femmes (de 15 à 64 ans) (2015) (%)	71	71	
Niveau de vie : revenu disponible médian par unité de consommation (2015) (euros)	20 511	20 265	
Taux de pauvreté (2015) (%)	11,2	14,6	
Nombre de quartiers « politique de la ville » (2015)	32	1 296	2
Population des quartiers « politique de la ville » (2015) (milliers)	89	4 800	2
Activité touristique			
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) dans le nombre total de logements (2015) (%)	13	10	
Nombre de nuitées*** (hôtels et campings) (2017) (milliers)	19 290	338 162	6
dont nuitées étrangères (%)	19	34	
Nombre d'arrivées**** (hôtels et campings) (2017) (milliers)	6 911	142 090	5
dont arrivées étrangères (%)	16	31	

* EPCI : établissements publics de coopération intercommunale (à fiscalité propre).

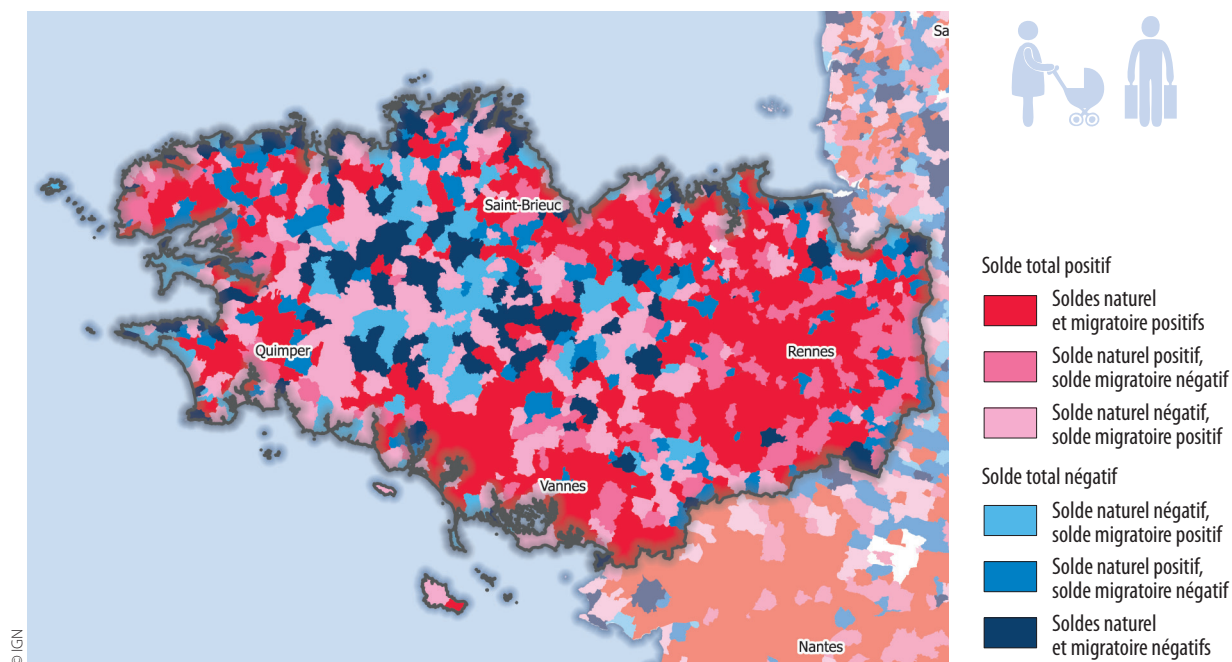
** Données corrigées des variations saisonnières, en moyenne annuelle.

*** Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent pour six nuitées de même que six personnes n'y séjournant qu'une nuit.

**** Arrivées : les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1^{er} jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Évolution de la population de la région Bretagne due au solde naturel et au solde migratoire entre 2010 et 2015



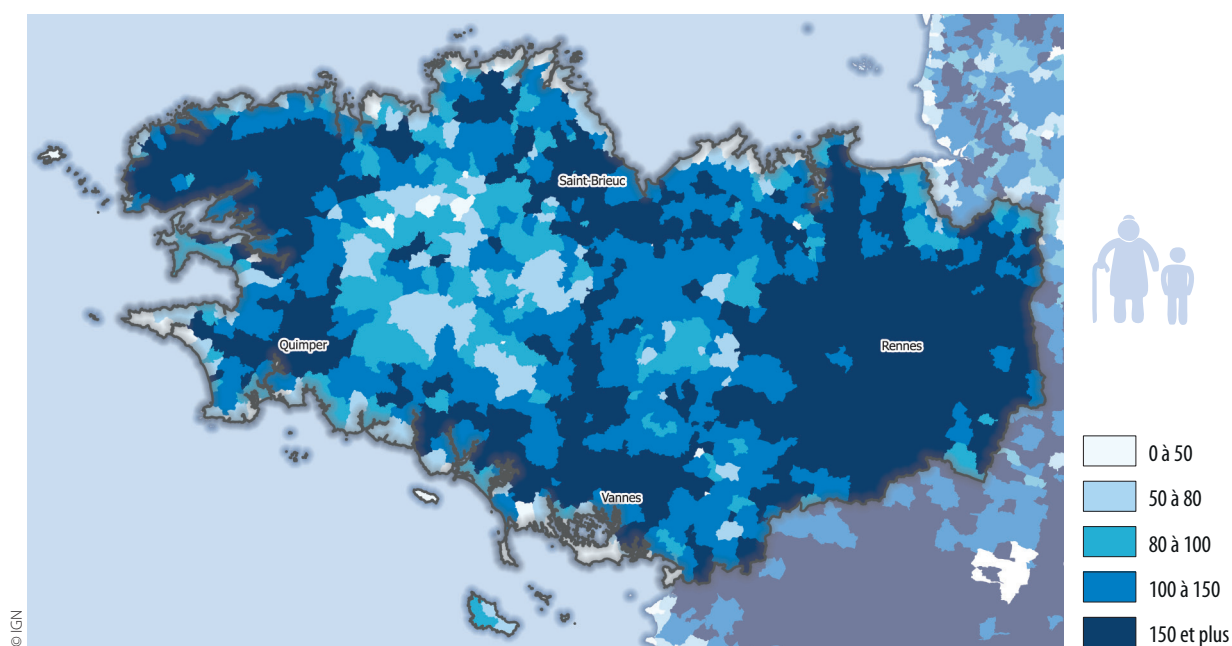
Note : le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le **solde migratoire** correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Bretagne



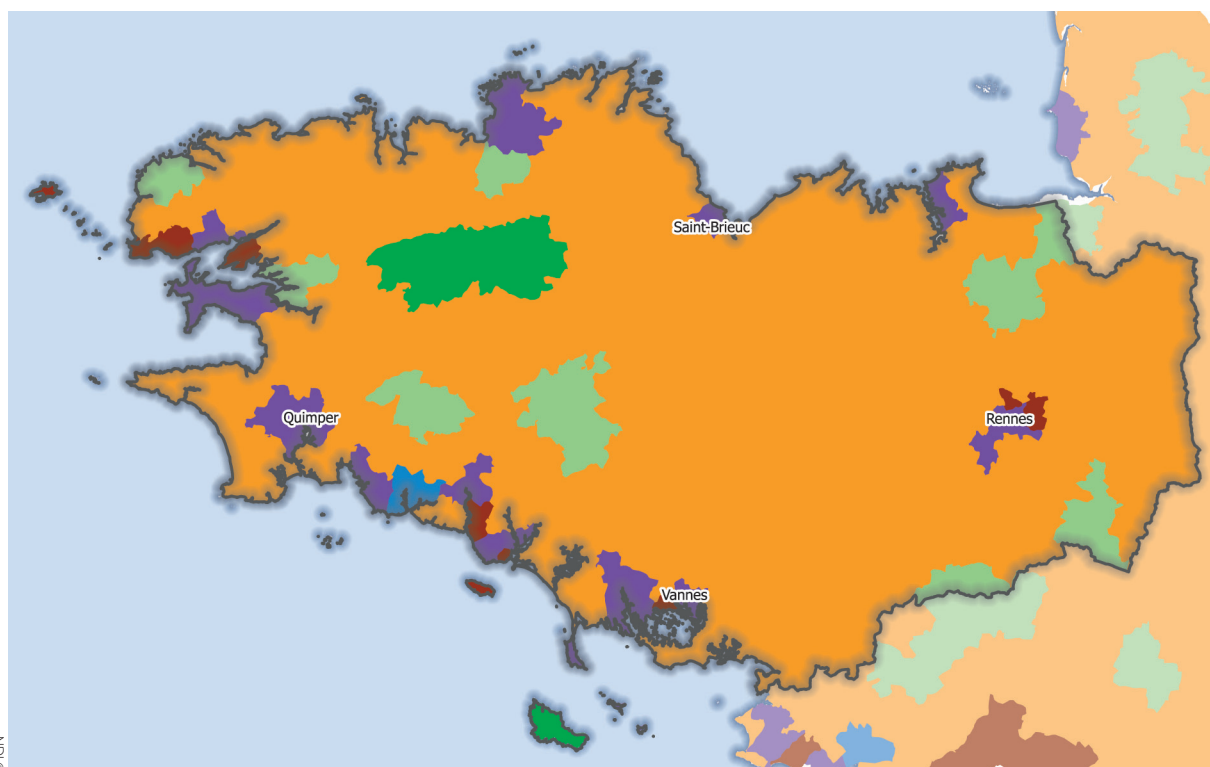
Indice relatif à la jeunesse par commune en Bretagne en 2015



Note : cet indicateur relatif de jeunesse est le **rapport entre la population âgée de moins de 25 ans et celle de 65 ans et plus**.

Plus il est élevé, plus la population est jeune. Lorsqu'il est égal à 100, on trouve autant de personnes âgées de moins de 25 ans que de personnes de 65 ans et plus dans la commune.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



- Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés
- Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques
- Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes
- Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain
- Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable
- Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire
- Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles
- Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables

Sources : Insee Première n° 1519/
DEPS, Ministère de la Culture, 2018.

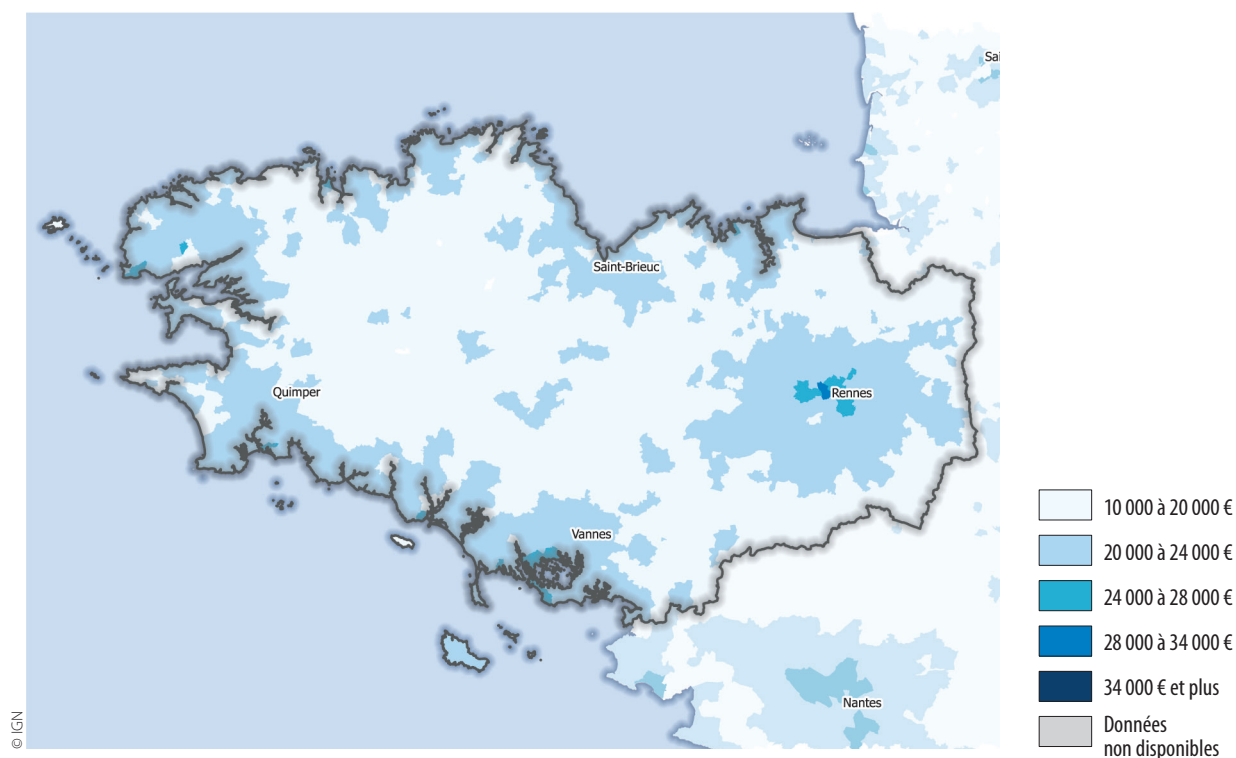
Part de la population par territoire de vie en Bretagne

En milliers et en %

Type du territoire de vie dans la typologie	Population municipale du territoire de vie	En % de la population totale de la région
 Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables	2 169	65
 Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques	947	28
 Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain	103	3
 Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire	87	3
 Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles	21	1
 Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable	10	< 1
 Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés	—	0
 Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes	—	0
	3 337	100

Source : Insee, Recensement de la population 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Niveau de vie médian par commune en Bretagne en 2015



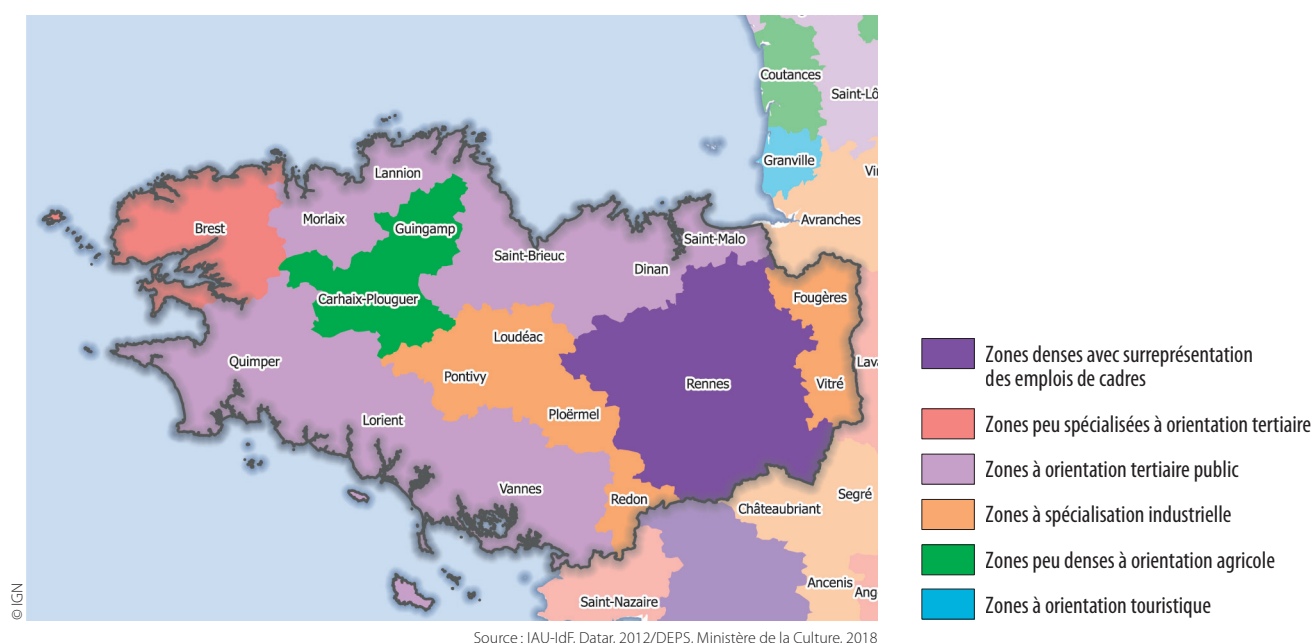
Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le **niveau de vie médian**, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Source :
Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA,
Fichier localisé social et fiscal/
DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Bretagne

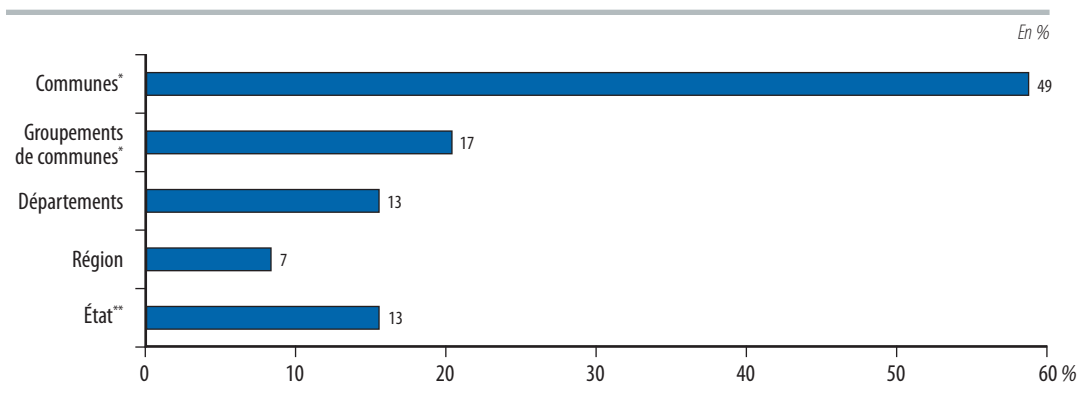
59

Spécialisation des territoires par zone d'emploi en Bretagne en 2012



Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique en Bretagne en 2016



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture, y compris dépenses de personnels et hors sociétés de l'audiovisuel, en 2016.

Note de lecture : en Bretagne, 49 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : CNC/DABS/SRH/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

60

Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Bretagne en 2016

En milliers d'euros, euros et %

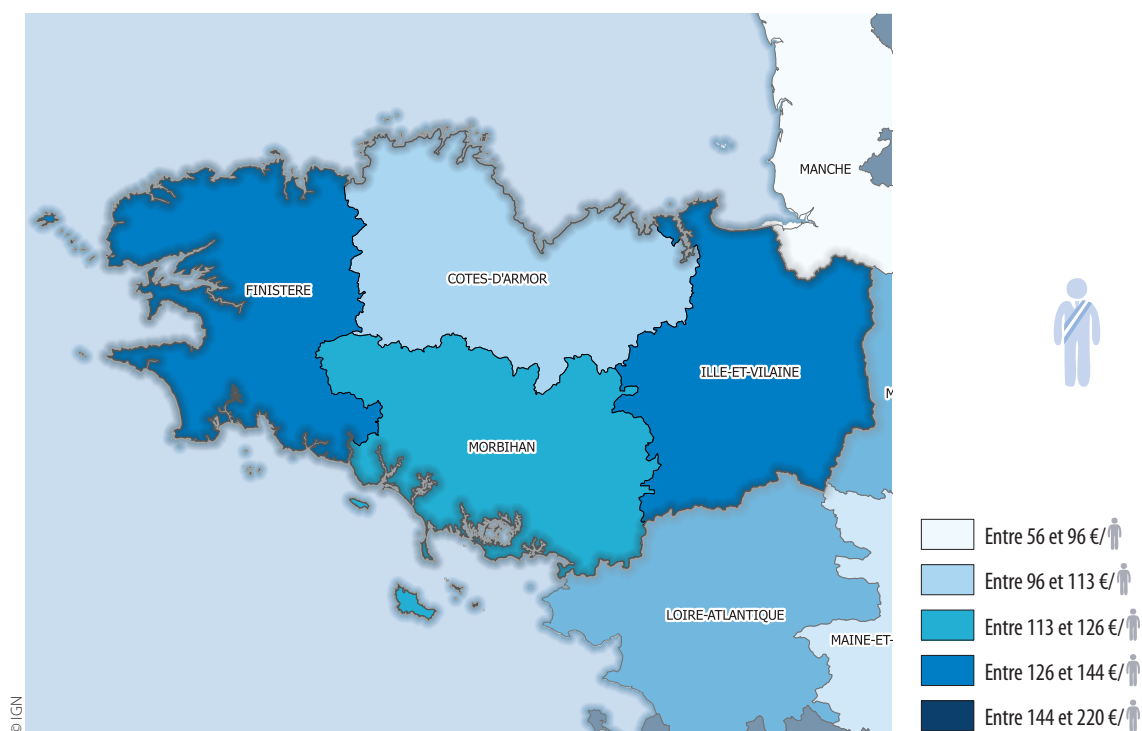
	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
Dépenses culturelles	35 413	61 987	79 962	233 690
<i>dont part consacrée à la conservation et à la diffusion des patrimoines (%)</i>	19	54	23	40
<i>dont fonctionnement</i>	26 289	48 532	72 208	183 992
<i>dont investissement</i>	9 124	13 456	7 754	49 698
En euros par habitant				
Dépenses culturelles	10,7	18,7	28,3	113,7
<i>dont fonctionnement</i>	7,9	14,7	25,6	89,5
<i>dont investissement</i>	2,8	4,1	2,7	24,2
En % des dépenses totales				
Dépenses culturelles (%)	3,2	2,0	4,8	8,8
<i>dont fonctionnement</i>	3,5	1,9	6,3	9,7
<i>dont investissement</i>	2,6	2,9	1,5	6,6

* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note : les dépenses culturelles totales et leur ventilation entre dépenses de fonctionnement et d'investissement sont exprimées en milliers d'euros pour chaque niveau de collectivité. Les dépenses culturelles, rapportées à la population, sont exprimées en euros par habitant. Rapportées aux dépenses totales, elles sont exprimées en %. Seule la part des dépenses culturelles totales consacrée aux patrimoines est fournie pour chaque niveau de collectivité.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Bretagne en euros par habitant en 2016



Note : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements et de la région. Les dépenses de la région sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective. Les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Bretagne

Dépenses du ministère de la Culture et de ses opérateurs* en Bretagne en 2016

En milliers d'euros et en %

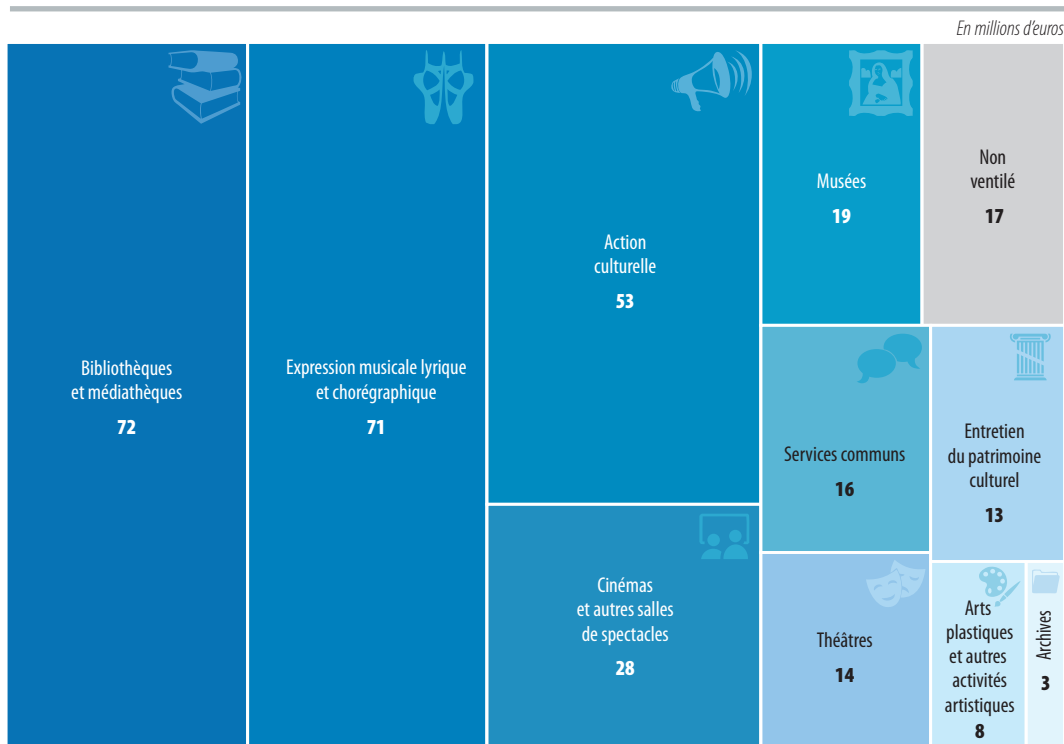
	Fonctionnement		Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	dont dépenses de personnels (milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(%)
Crédits déconcentrés	31 001	8 718	8 835	39 836	65
Crédits d'administration centrale	7 410		2 040	9 450	15
Crédits opérateurs et autres structures	10 557	4 252	1 597	12 154	20
Total en milliers d'euros	48 969	12 969	12 472	61 440	100
Total en € par habitant de la région	15,0	3,9	3,8	18,9	
Dépenses nationales totales en € par habitant, hors Île-de-France	17,8	5,3	3,7	21,5	

* Hors sociétés de l'audiovisuel.

Note : dépenses exécutées en 2016.

Source : CNC/SRH/DABS/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses culturelles des communes et de leurs groupements en Bretagne par secteur d'intervention en 2016

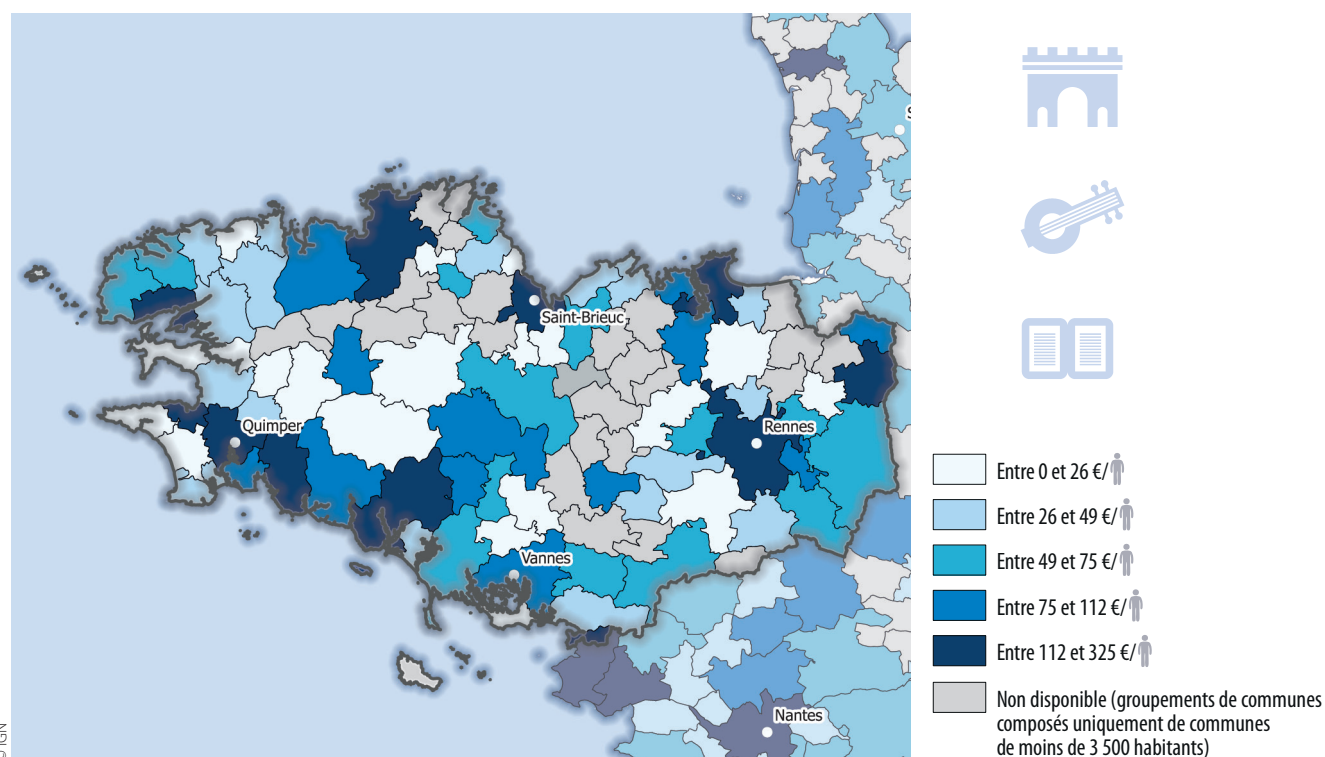


Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2016, les dépenses des communes de Bretagne et de leurs groupements en faveur des bibliothèques et médiathèques s'élèvent à 72 millions d'euros.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses culturelles des communes et des groupements de communes en Bretagne en euros par habitant en 2016



Note : pour chaque groupement de communes, il s'agit de la somme des dépenses culturelles du groupement et de celles des communes qui le composent, rapportée à la population du groupement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Équipements

Répartition des principaux équipements culturels par type de territoire de vie en Bretagne en 2016

En unités et en %

	Nombre d'équipements	Répartition par typologie de territoire de vie (en %)							
Part de la population concernée (%)		0	28	0	3	< 1	3	1	65
Lieux de visite	65	0	31	0	5	2	2	0	62
Lieux d'exposition ¹	39	0	44	0	8	3	0	0	46
Monuments nationaux	4	0	25	0	0	0	0	0	75
Jardins remarquables	22	0	9	0	0	0	5	0	86
Cinéma ²	122	0	22	0	3	0	2	2	70
Lieux de lecture publique ³	519	0	14	0	2	0	6	1	77
Création et diffusion du spectacle vivant	46	0	57	0	2	0	0	0	41
Théâtres ⁴	33	0	45	0	3	0	0	0	52
Musique et danse ⁵	11	0	82	0	0	0	0	0	18
Cirque et arts de la rue ⁶	2	0	100	0	0	0	0	0	0
Enseignement	26	0	65	0	0	0	0	0	35
Conservatoires ⁷	19	0	53	0	0	0	0	0	47
Enseignement supérieur culture ⁸	7	0	100	0	0	0	0	0	0

1. Musées de France, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
2. Nombre d'établissements.
3. Lieux de lecture publique ayant une surface supérieure à 100 m².
4. Théâtres de ville, théâtres privés, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales, scènes conventionnées et théâtres nationaux. Données 2014.

5. Zéniths, scènes de musique actuelles, orchestres permanents, opéras, centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique, centres nationaux de création musicale.
6. Pôles nationaux des arts du cirque, centres nationaux des arts de la rue.
7. Conservatoires de musique, danse et art dramatique à rayonnement communal, intercommunal, départemental et régional.
8. Établissements de l'enseignement supérieur dépendant du ministère de la Culture.

Note de lecture : en Bretagne, on compte 65 lieux de visite dont 39 lieux d'exposition, 4 monuments nationaux et 22 jardins remarquables. 62 % de ces lieux de visite sont situés dans des territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables.

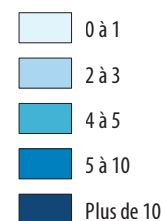
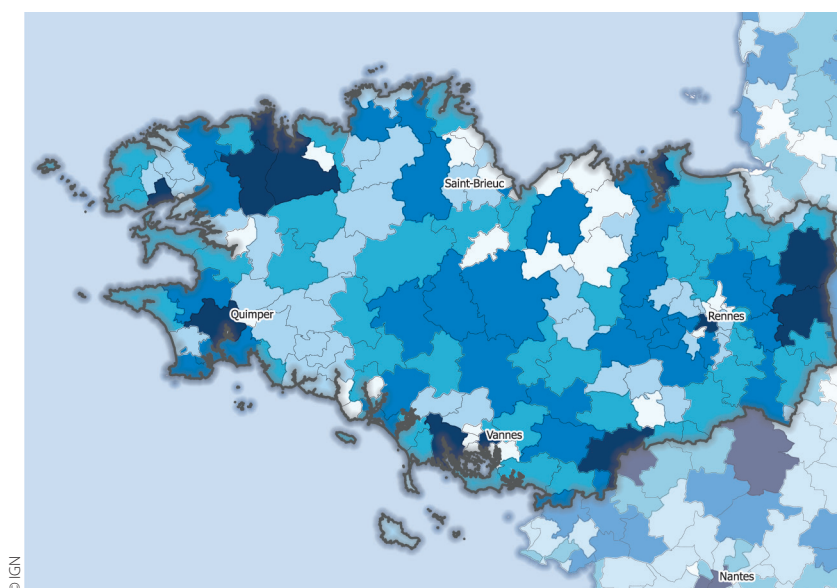
Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Bretagne



63

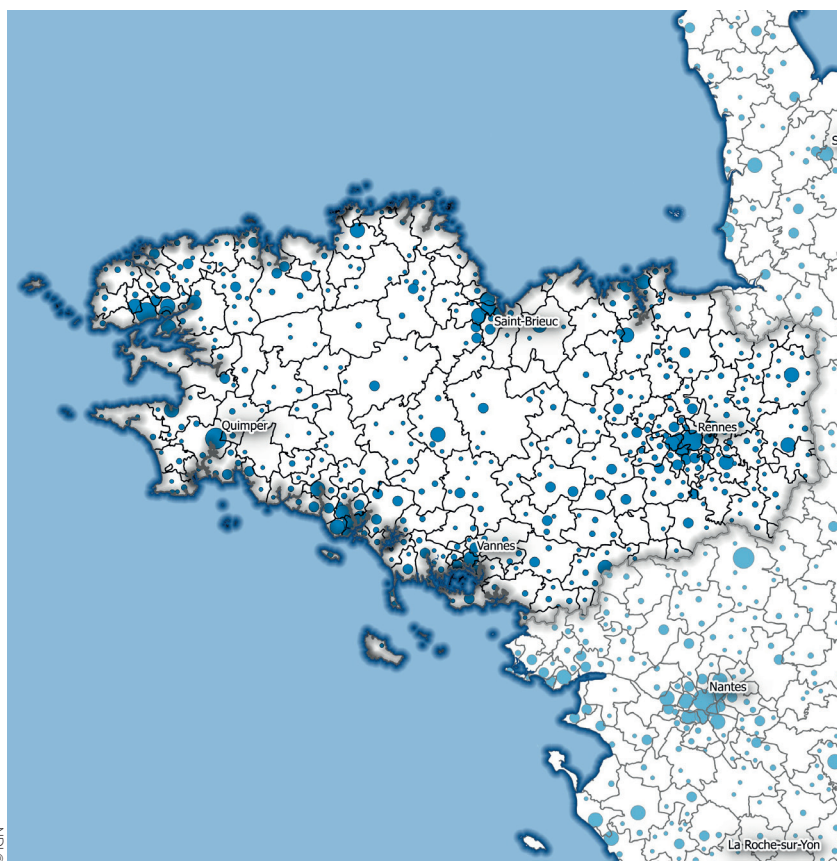
Nombre d'équipements culturels par territoire de vie en Bretagne en 2016



Note : les équipements culturels pris en compte pour cette carte sont les **lieux de lecture publique** d'une surface > 100 m², les **cinémas**, les **lieux de visite**, les **lieux de spectacle vivant** et les **conservatoires**.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Répartition des lieux de lecture publique par commune en fonction de leur surface en Bretagne en 2016



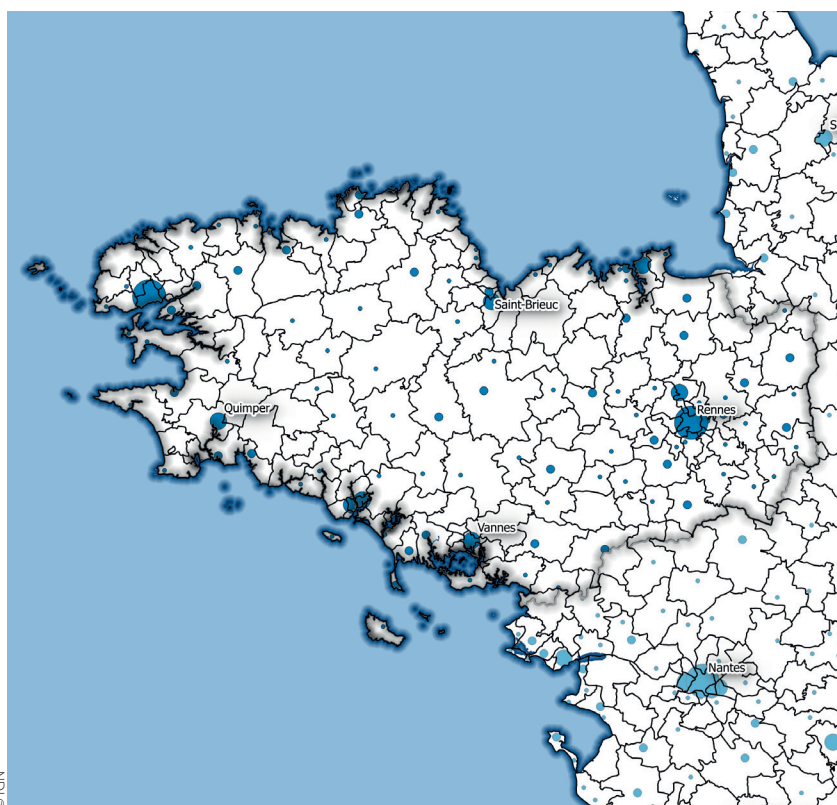
- 100 à 200 m²
- 200 à 500 m²
- 500 à 1 000 m²
- 1 000 à 5 000 m²
- Plus de 5 000 m²

Champ : lieux de lecture publique d'une surface supérieure à 100 m².

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : Observatoire de la lecture publique/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Nombre d'écrans de cinéma par commune en Bretagne en 2016

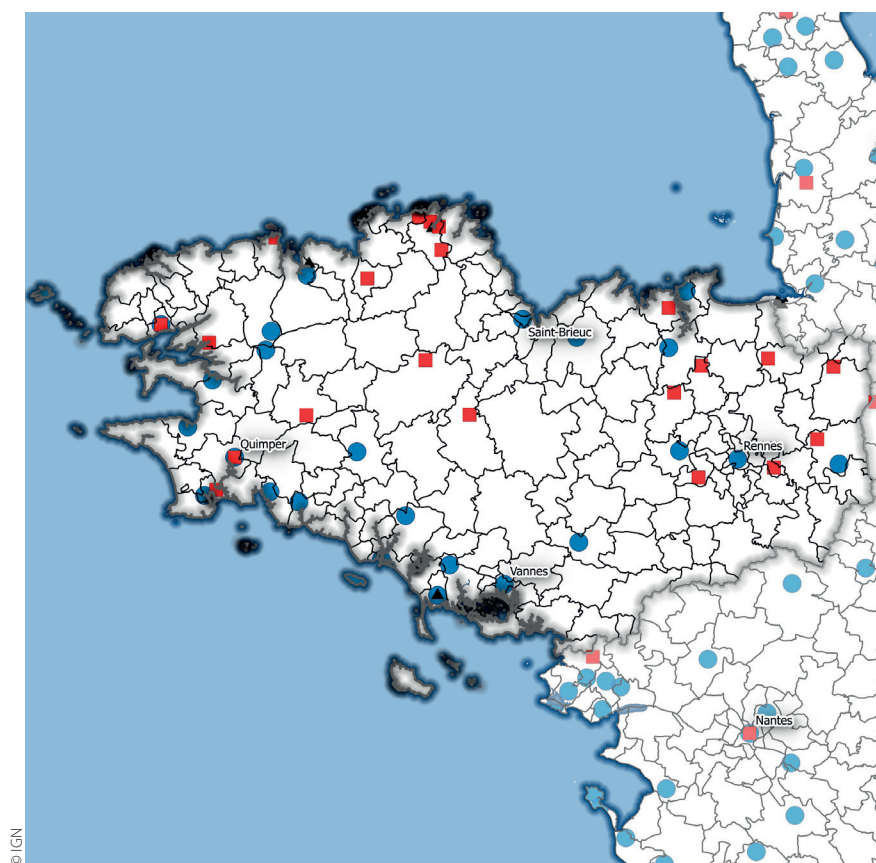


- 1
- 2 à 7
- 8 à 20
- 20 et plus

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Répartition des lieux de visite par commune en Bretagne en 2016



Communes possédant au moins un :

- ▲ monument national
- jardin remarquable
- lieu d'exposition

Champ : les **lieux d'exposition** regroupent les musées de France, les fonds régionaux d'art contemporain et les centres d'art contemporain.

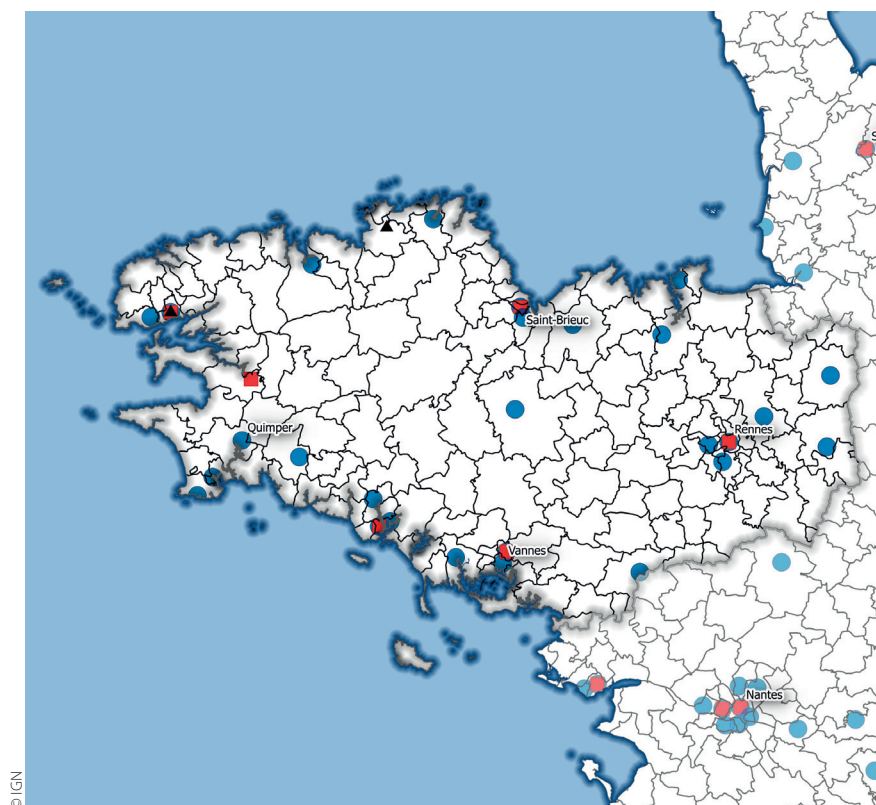
Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Bretagne



Répartition des lieux de spectacle vivant par commune en Bretagne en 2016



Communes possédant au moins un lieu de création et de diffusion de :

- ▲ cirque et arts de la rue
- musique et danse
- théâtre

Champ : les **lieux de cirque et arts de la rue** recouvrent les pôles nationaux des arts du cirque et les centres nationaux des arts de la rue.

Les **lieux de musique et de danse** recouvrent les centres chorégraphiques nationaux, les centres de développement chorégraphique, les opéras, les centres nationaux de création musicale, les orchestres permanents, les scènes de musique actuelles et les zéniths.

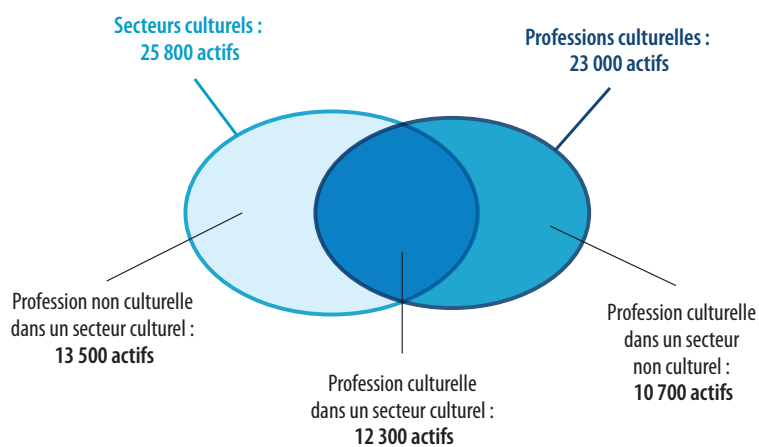
Les **lieux de théâtre** recouvrent les théâtres nationaux, les théâtres de ville, les théâtres privés, les centres dramatiques nationaux et régionaux, les scènes nationales et les scènes conventionnées.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Emploi

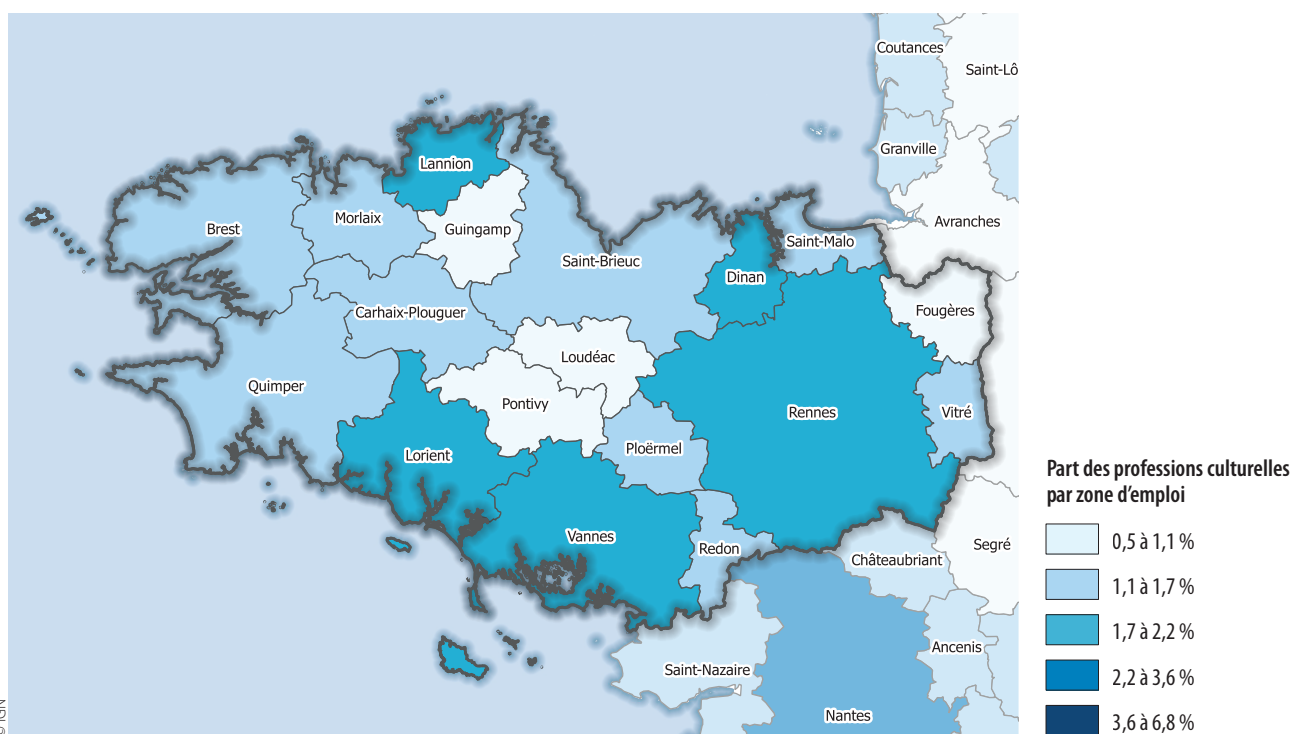
L'emploi culturel :
secteurs culturels
et professions
culturelles
en Bretagne
en 2014



Champ : actifs ayant un emploi, région Bretagne.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Part des professions culturelles dans l'emploi en Bretagne en 2014

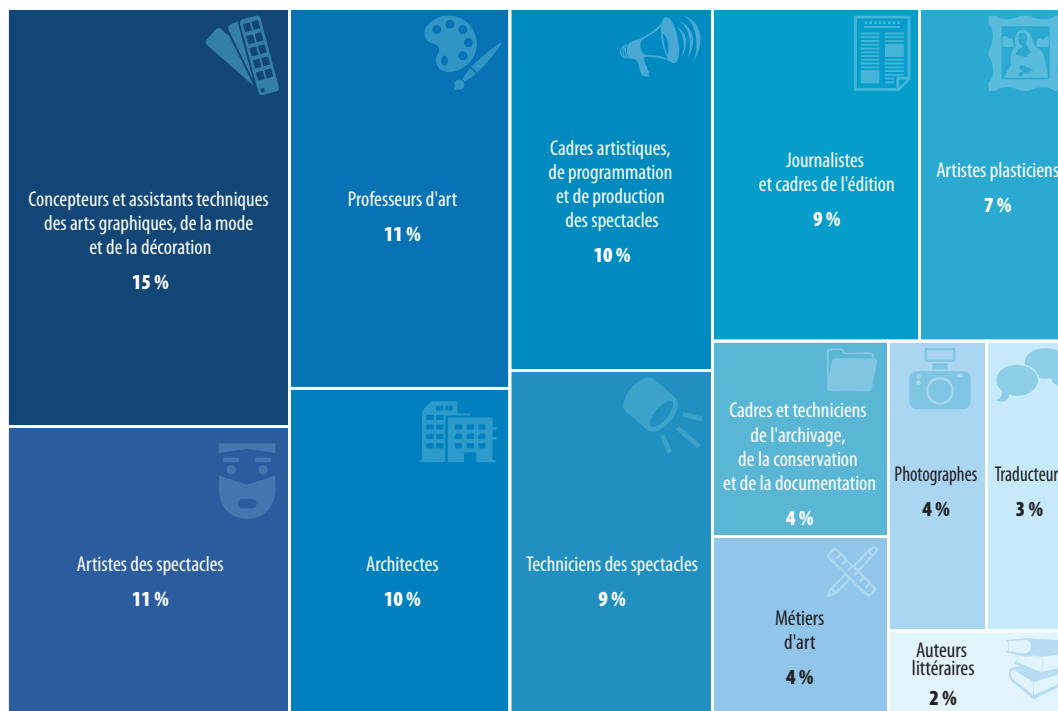


Note : une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.
Note de lecture : les professions culturelles représentent 2,2 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Rennes.

Source : Insee, Recensement de la population 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Répartition des professions culturelles en Bretagne en 2014

En %



Champ : actifs ayant un emploi, région Bretagne.

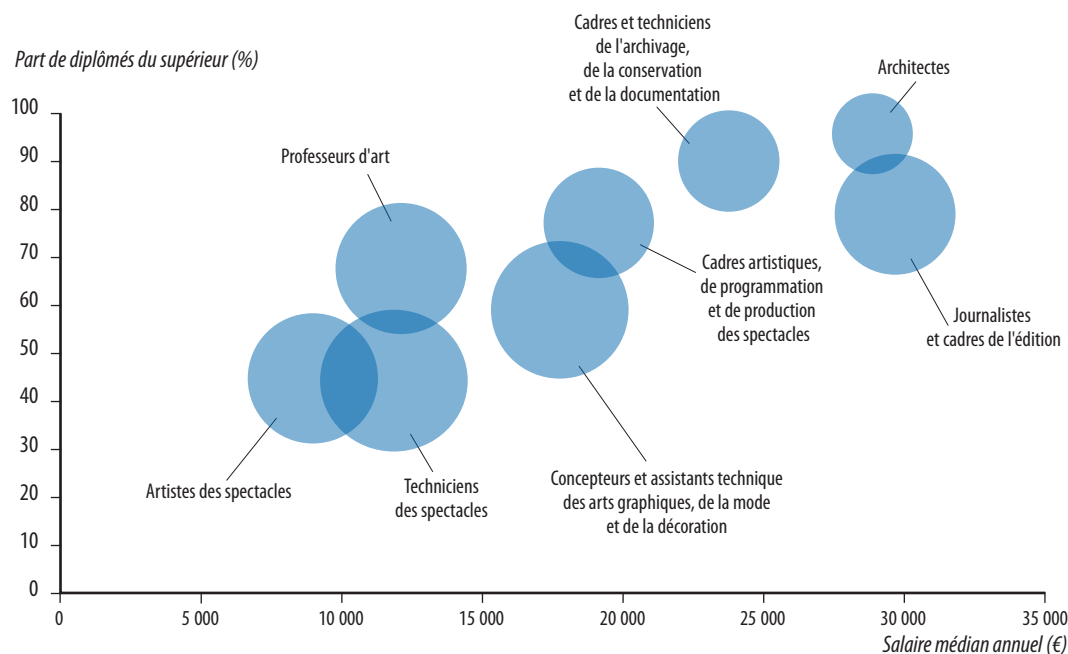
Note de lecture : en 2014 en Bretagne, les concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration rassemblent 15 % des professionnels de la culture dans cette région, soit la première population de professionnels de la culture pour la Bretagne.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Part de diplômés du supérieur et salaire net médian annuel selon les professions culturelles en 2014

En euros et en %

Part de diplômés du supérieur (%)



Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les déclarations annuelles des données sociales (DADS) en 2014, région Bretagne. La catégorie de profession correspond à la profession principale, l'ensemble des rémunérations dans l'année sont comptabilisées. Les professions de photographe, traducteur, auteur littéraire, artiste plasticien, ouvrier et artisan d'art ne sont pas représentées sur le graphique car l'emploi y est très largement non salarié.

Note : la taille des bulles est proportionnelle aux effectifs salariés.

Note de lecture : en 2014 en Bretagne, 45 % des artistes des spectacles sont diplômés du supérieur. Le salaire médian net annuel des artistes des spectacles (la moitié perçoit plus, l'autre moitié perçoit moins) est de 8 956 euros.

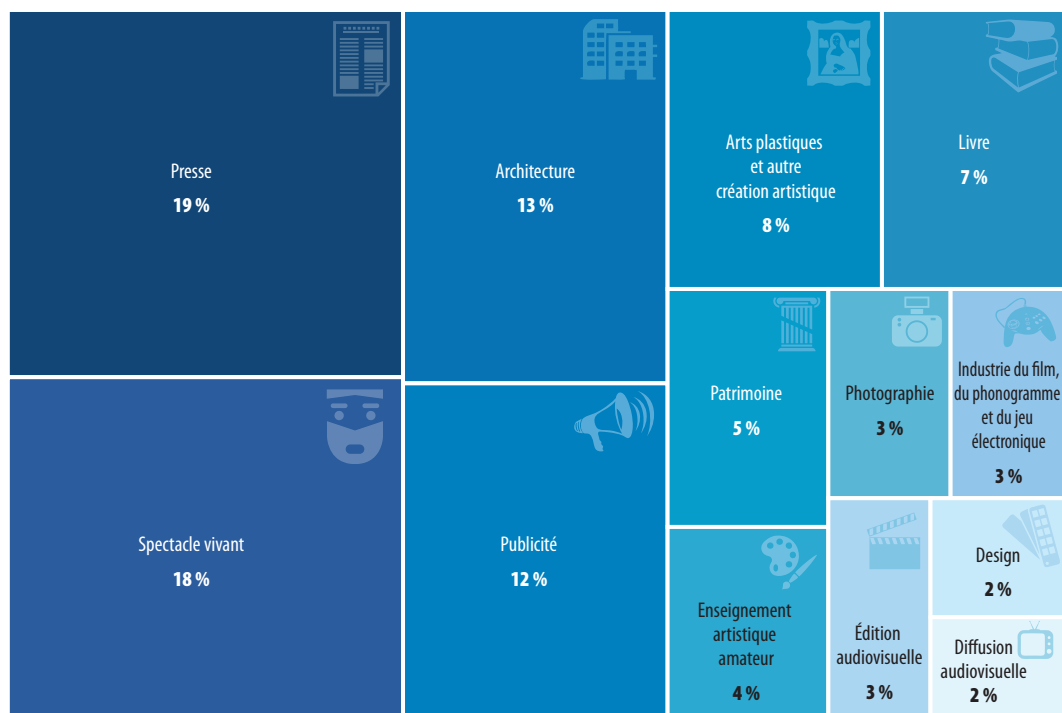
Source : Insee, Recensement 2014 et DADS 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Bretagne



Répartition de l'emploi par secteur culturel en 2014

En %



Champ : actifs ayant un emploi, région Bretagne.

Note de lecture : en 2014 en Bretagne, le secteur de la presse rassemble 19 % des actifs des secteurs culturels de cette région, ce qui fait de lui le premier secteur culturel en termes d'effectifs dans cette région.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Caractéristiques des non-salariés par secteur culturel en 2014

En %

Secteurs	Part de non-salariés	Parmi les non-salariés	
		Part de micro-entrepreneurs	Part de non-salariés en cumul avec une activité salariée
Architecture	44	20	21
Arts plastiques et autre création artistique	81	58	40
Design	69	78	45
Diffusion audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
Enseignement artistique amateur	31	78	60
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	28	65	50
Livre	49	52	28
Patrimoine	n.s.	n.s.	n.s.
Photographie	61	69	44
Presse	21	6	18
Publicité	19	34	30
Spectacle vivant	20	63	57
Édition audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
Ensemble des secteurs culturels	32	32	37
Ensemble des actifs de la région	13	13	22

n.s. : non significatif.

Champ : actifs ayant un emploi, région Bretagne.

Source : Insee, Recensement 2014 et base non-salariés 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



■ Entreprises

Poids des entreprises culturelles dans les secteurs marchands en Bretagne en 2015

Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Bretagne	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)	France hors Île-de-France	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)
Nombre d'établissements	5 343	4	80 986	4
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	1 587	1	18 974	1
Valeur ajoutée (millions d'euros)	830	3	8 120	2
Nombre de salariés en ETP	5 106	1	96 737	2
Taux de marge (%)	61	s.o.	27	s.o.

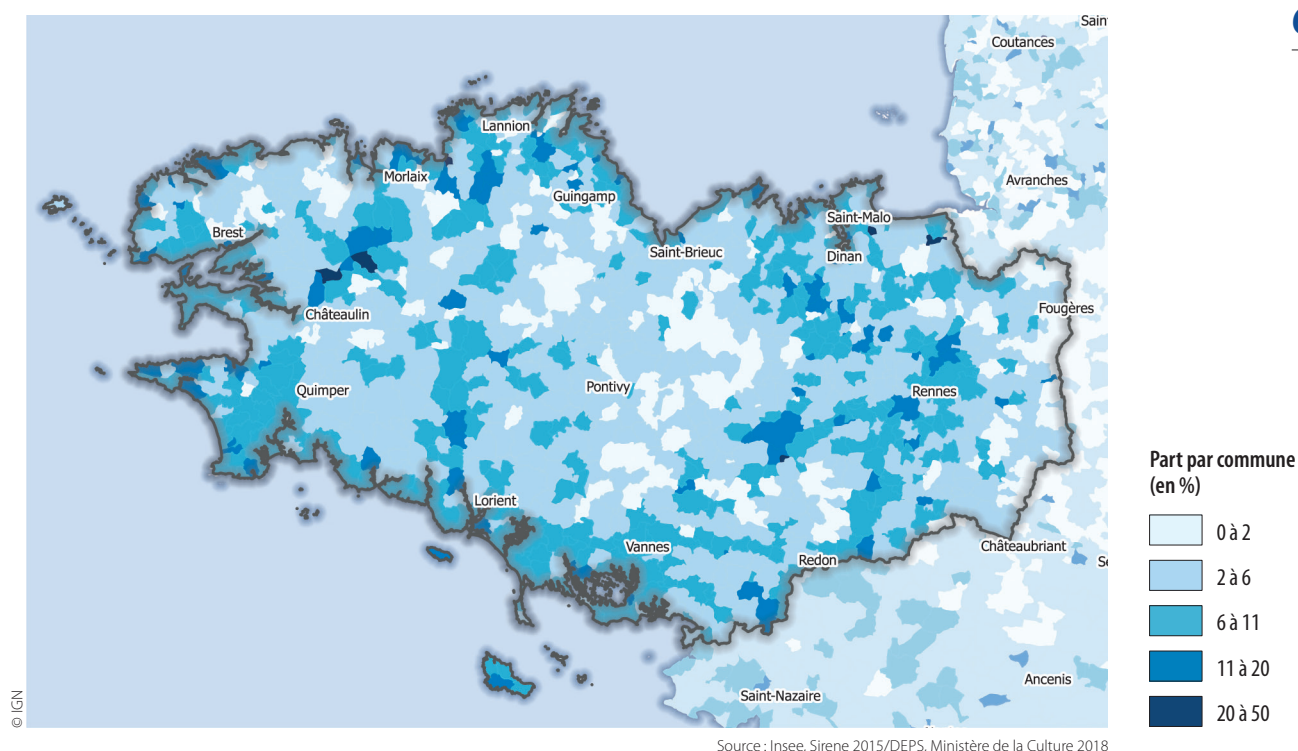
Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.
s.o. : sans objet.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, ministère de la Culture 2018

Bretagne

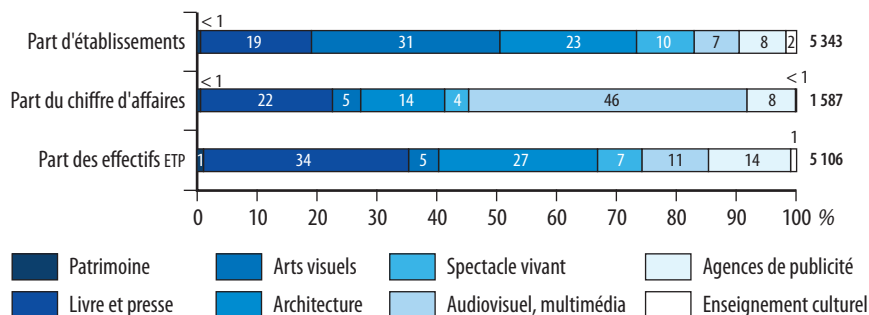


Part des établissements culturels parmi les établissements des secteurs marchands en Bretagne en 2015



Répartition du nombre d'établissements, du chiffre d'affaires et des effectifs salariés par domaine culturel en Bretagne en 2015

En %



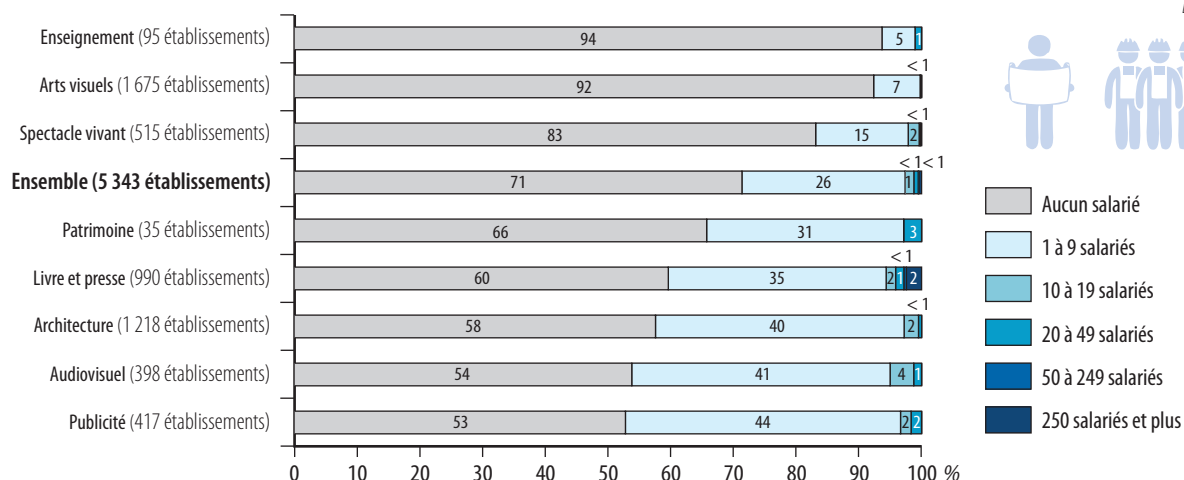
Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, le secteur des arts visuels représente 31 % des établissements culturels de Bretagne, 5 % du chiffre d'affaires généré par les entreprises marchandes de la région et rassemble 5 % des effectifs salariés en équivalent temps plein du secteur culturel marchand de Bretagne.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

Répartition des entreprises culturelles en Bretagne selon les effectifs en 2015

En %



Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, l'enseignement culturel compte 95 établissements en Bretagne, dont 94 % ne comptent aucun salarié et 5 % de 1 à 9 salariés en équivalent temps plein.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

Principaux établissements culturels employeurs en Bretagne en 2015

Unités

Dénomination	Secteur d'activité	Domaine culturel	Tranche d'effectif ETP	Département	Commune
Ouest France	Édition de journaux	Presse	500 à 999 salariés	Ille-et-Vilaine	Rennes
Le Télégramme	Édition de journaux	Presse	250 à 499 salariés	Finistère	Morlaix
France 3 Ouest	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	200 à 249 salariés	Ille-et-Vilaine	Rennes
Adrexo	Activités des agences de publicité	Publicité	100 à 199 salariés	Ille-et-Vilaine	Cesson Sévigné
Mediapost	Activités des agences de publicité	Publicité	100 à 199 salariés	Ille-et-Vilaine	Rennes
Théâtre national de Bretagne	Arts du spectacle vivant	Spectacle vivant	100 à 199 salariés	Ille-et-Vilaine	Rennes
Mediapost	Activités des agences de publicité	Publicité	100 à 199 salariés	Finistère	Guipavas
Prospectus Mailing Adresse Bal Geomark	Activités des agences de publicité	Publicité	50 à 99 salariés	Morbihan	Saint-Avé
Réseau Canopé	Production de films et de programmes pour la télévision	Audiovisuel	50 à 99 salariés	Ille-et-Vilaine	Rennes
Mediapost	Activités des agences de publicité	Publicité	50 à 99 salariés	Côtes-d'Armor	Trégueux

Champ : établissements employeurs des secteurs culturels.

Note : une même entreprise peut compter plusieurs établissements.

Source : Insee, Sirene/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



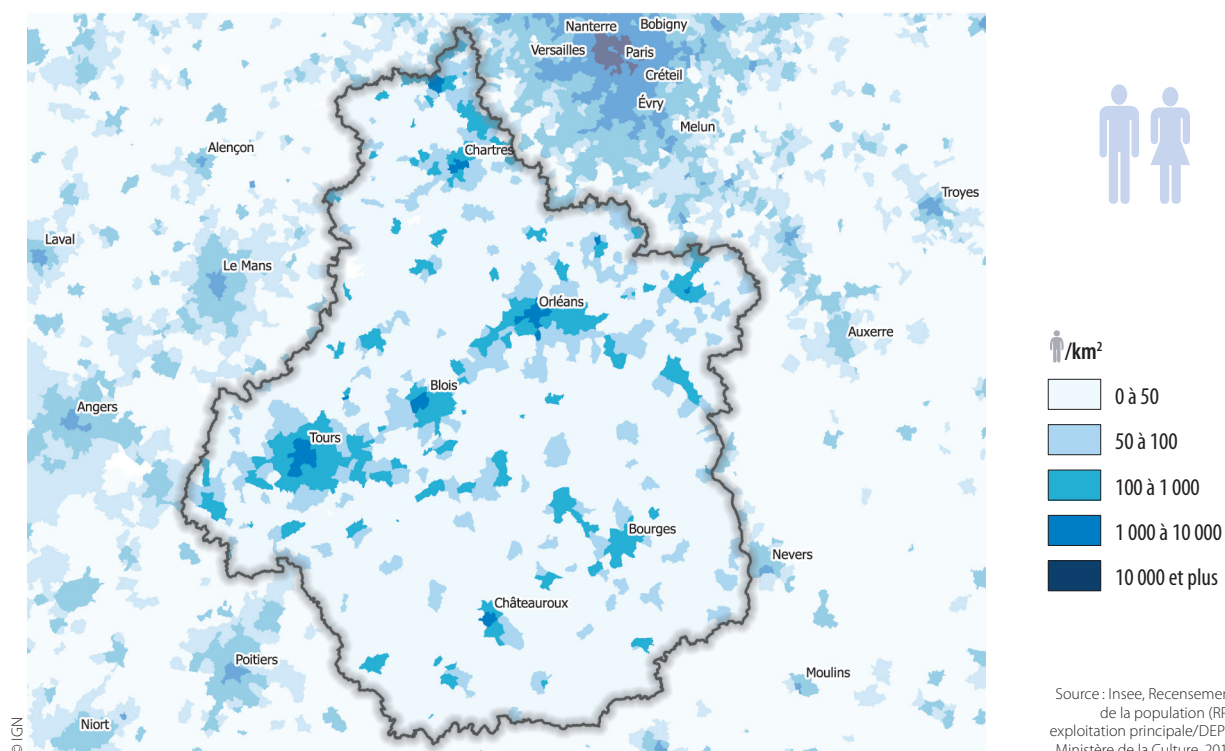
Centre-Val de Loire

Cadrage

La région Centre-Val de Loire, peu densément peuplée – 43 % de la population vivant dans des communes peu denses –, et dont l'économie est orientée plutôt vers l'industrie, affiche des indicateurs économiques et sociaux faisant état d'une situation ambivalente. Dans cette région, dont une partie des départements sont sous forte influence francilienne, un niveau de vie relativement élevé (4^e revenu médian, le plus faible taux de suroccupation des logements) s'associe à une relativement bonne santé économique (taux de chômage inférieur à la moyenne et taux d'activité supérieur à la moyenne). Dans le même temps cependant, la région a connu la plus faible évolution du PIB/habitant entre 1990 et 2012 et l'une des plus basses entre 2007 et 2012. Un des principaux défis auxquels elle doit faire face actuellement est d'ordre démographique. La région Centre-Val de Loire présente en effet une croissance de sa population entre 1990 et 2012 relativement faible, avec des soldes naturel et migratoire tous deux inférieurs à la moyenne, ainsi qu'une population vieillissante. Le taux d'équipements culturels ainsi que le nombre d'établissements d'enseignement supérieur sont également inférieurs à la moyenne nationale et suggèrent des limites en matière d'équipements. Le diagnostic territorial de la région est donc nuancé, tant sur le plan économique que sur le plan social.

Source : Commissariat général à l'égalité des territoires

Densité moyenne par commune en Centre-Val de Loire en 2015





Principaux repères de la région Centre-Val de Loire

Unités et %

	Centre-Val de Loire	France	Part de la région/ France entière (en %)
Démographie			
Population (2018) (milliers)	2 583	67 187	4
Évolution annuelle moyenne de la population 2010/2015 (%)	0,2	0,5	
dont due au solde naturel (%)	0,2	0,4	
dont due au solde entrées/sorties (%)	0	0,1	
Tranches d'âges (2018) (%)			
0 à 24 ans	29	30	4
25 à 59 ans	43	44	4
60 ans ou plus	29	26	4
Effectifs scolaires et universitaires (2015-2016) (milliers)			
Premier degré	256	6 805	4
Second degré	206	5 536	4
Supérieur	61	2 551	2
Nombre d'étrangers (2015) (milliers)	122	4 335	3
Nombre d'immigrés (2015) (milliers)	173	6 107	3
Géographie			
Densité (2018) (habitants/km²)	66	106	
Superficie (km²)	39 151	636 263	6
Nombre de départements	6	101	6
Nombre de communes (2016)	1 811	35 885	5
Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2016)	108	2 063	5
Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2 017)	80	1 267	6
Économie			
Produit intérieur brut (2015) (millions d'euros)	70 355	2 194 200	3
Produit intérieur brut par habitant (2015) (euros)	27 284	33 022	
Secteur primaire : part de l'agriculture dans la valeur ajoutée (2015) (%)	3	2	
Secteur secondaire : part de la construction et de l'industrie dans la valeur ajoutée (2015) (%)	26	20	
Secteur tertiaire : part du tertiaire marchand et non marchand dans la valeur ajoutée (2015) (%)	72	79	
Part de locaux éligibles au très haut débit (30 Mbit/s) (%)	44	53	
Effectifs de la fonction publique (2015) (milliers)			
d'État	88	2 478	4
hospitalière	52	1 187	4
territoriale	70	1 984	4
Population active (15 à 64 ans) (2015) (milliers)	1 176	30 758	4
Taux de chômage localisé** (2017) (%)	8,8	9,4	
Taux d'activité des femmes (de 15 à 64 ans) (2015) (%)	72	71	
Niveau de vie : revenu disponible médian par unité de consommation (2015) (euros)	20 494	20 265	
Taux de pauvreté (2015) (%)	13,2	14,6	
Nombre de quartiers « politique de la ville » (2015)	46	1 296	4
Population des quartiers « politique de la ville » (2015) (milliers)	150	4 800	3
Activité touristique			
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) dans le nombre total de logements (2015) (%)	6	10	
Nombre de nuitées*** (hôtels et campings) (2017) (milliers)	7 954	338 162	2
dont nuitées étrangères (%)	27	34	
Nombre d'arrivées**** (hôtels et campings) (2017) (milliers)	4 867	142 090	3
dont arrivées étrangères (%)	24	31	

* EPCI : établissements publics de coopération intercommunale (à fiscalité propre).

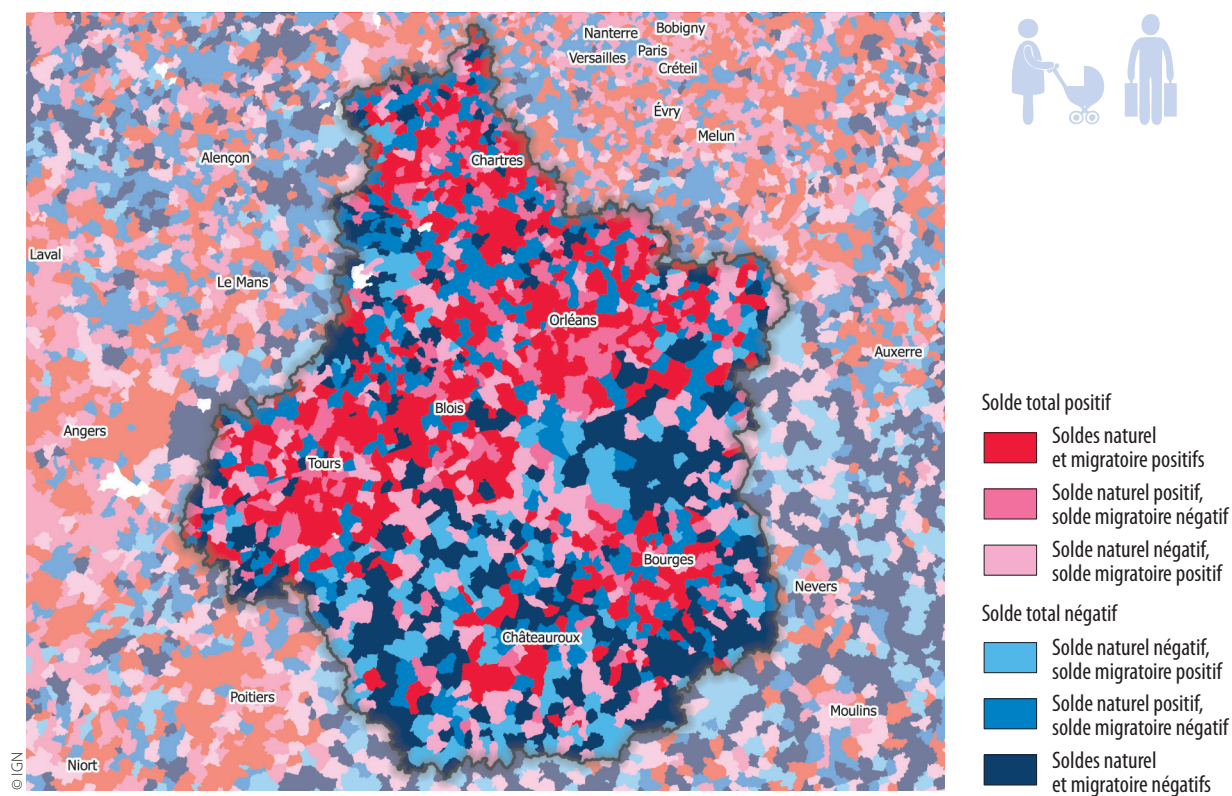
** Données corrigées des variations saisonnières, en moyenne annuelle.

*** Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent pour six nuitées de même que six personnes n'y séjournant qu'une nuit.

**** Arrivées : les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1^{er} jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

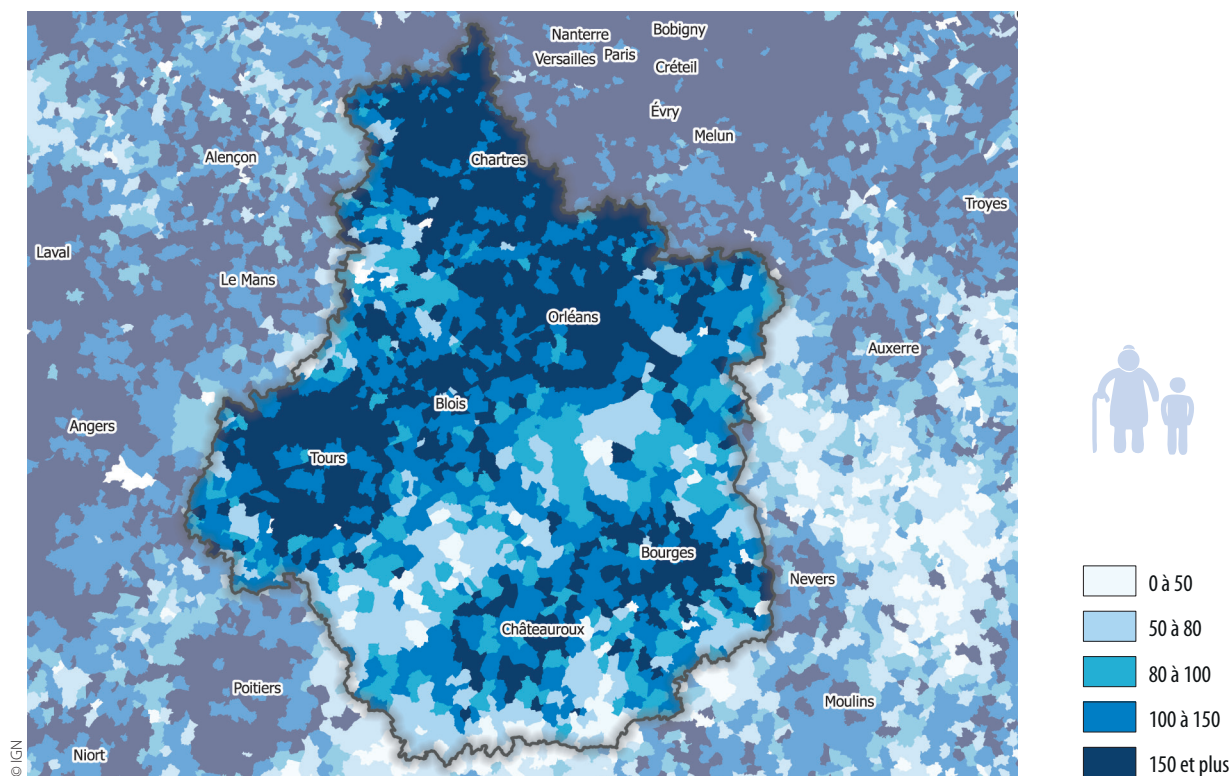
Évolution de la population de la région Centre-Val de Loire due au solde naturel et au solde migratoire entre 2010 et 2015



Note : le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le **solde migratoire** correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Indice relatif à la jeunesse par commune en Centre-Val de Loire en 2015



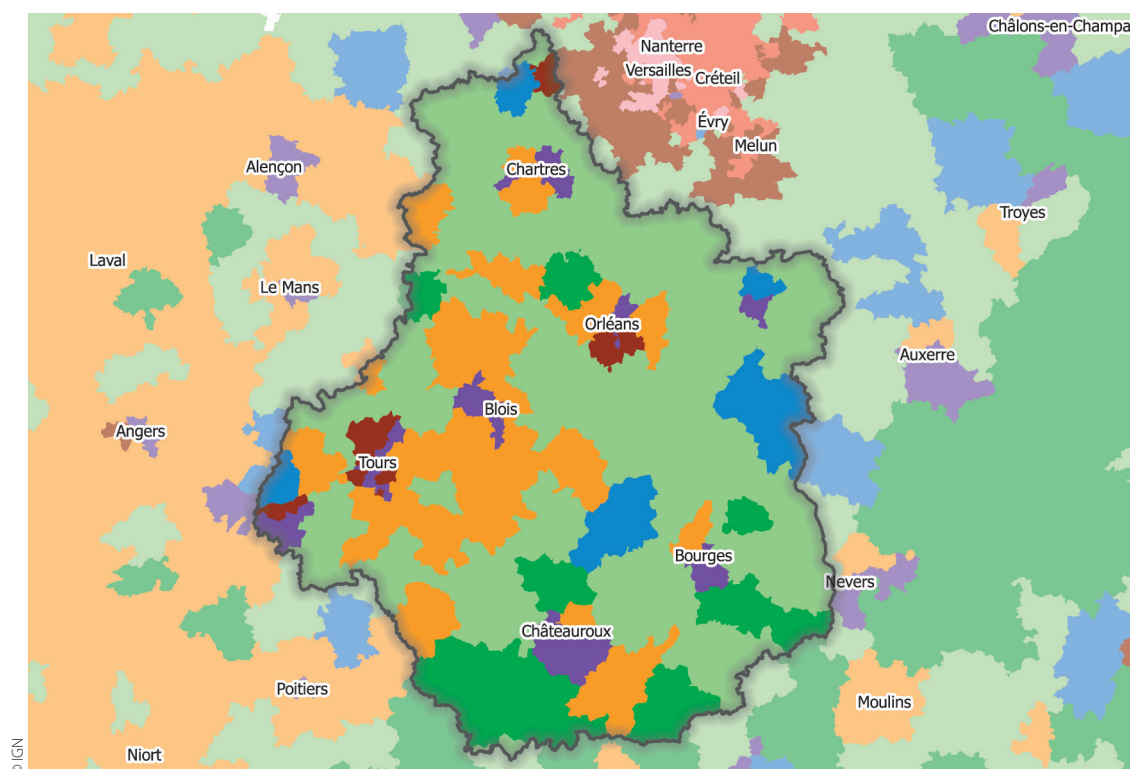
Note : cet indicateur relatif de jeunesse est le **rapport entre la population âgée de moins de 25 ans et celle de 65 ans et plus**.

Plus il est élevé, plus la population est jeune. Lorsqu'il est égal à 100, on trouve autant de personnes âgées de moins de 25 ans que de personnes de 65 ans et plus dans la commune.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



Typologie des territoires de vie en Centre-Val de Loire



- Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés
- Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques
- Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes
- Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain
- Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable
- Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire
- Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles
- Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables

Sources : Insee Première n° 1519/
DEPS, Ministère de la Culture, 2018.

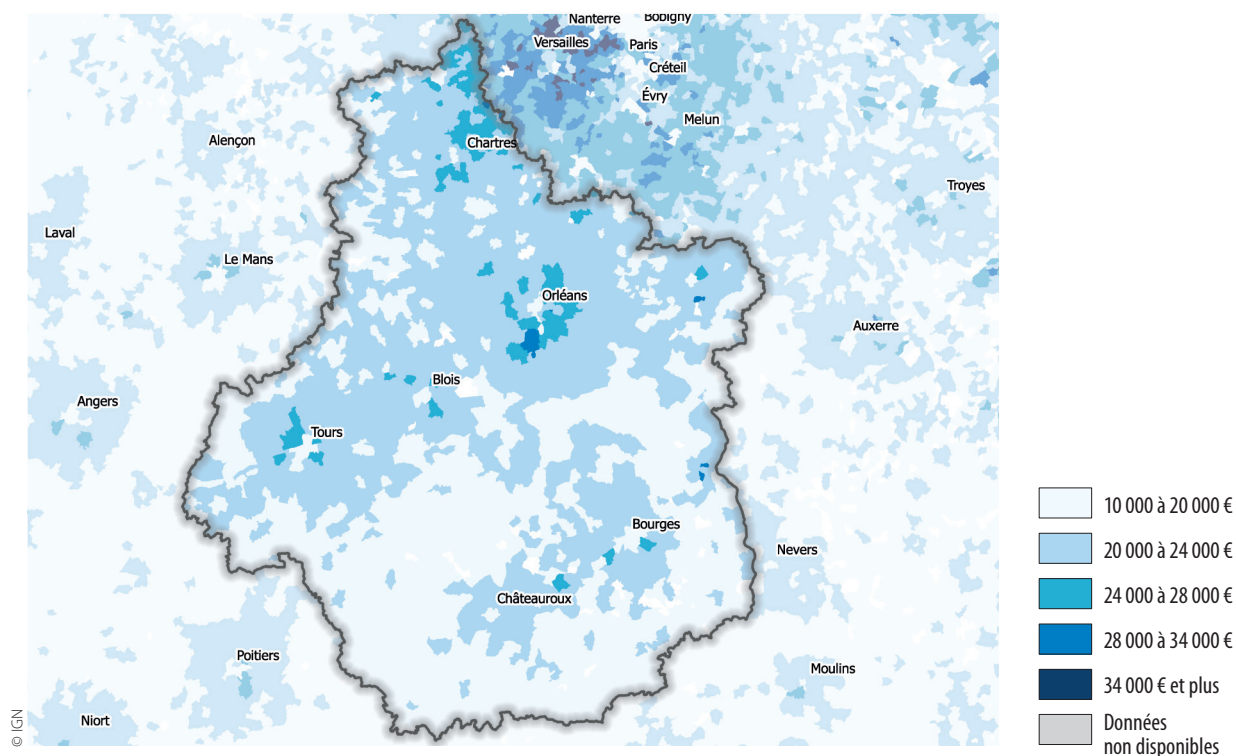
Part de la population par territoire de vie en Centre-Val de Loire

En milliers et en %

Type du territoire de vie dans la typologie	Population municipale du territoire de vie	En % de la population totale de la région
 Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire	834	32
 Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques	695	27
 Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables	599	23
 Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable	192	7
 Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain	152	6
 Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles	111	4
 Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés	—	0
 Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes	—	0
	2 583	100

Source : Insee, Recensement de la population 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Niveau de vie médian par commune en Centre-Val de Loire en 2015

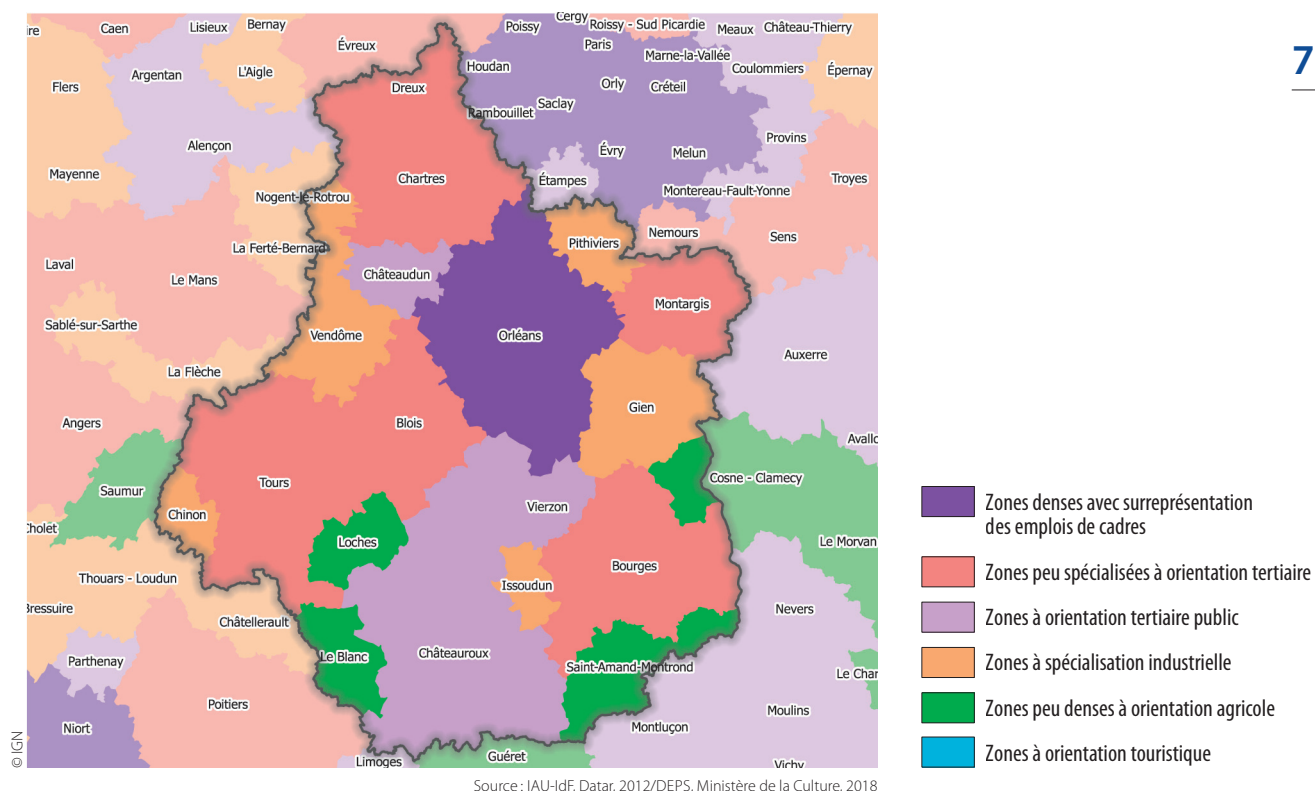


Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le **niveau de vie médian**, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes dispose d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Source : Insee, DGFIP, Cnav, CCMSA, Fichier localisé social et fiscal/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



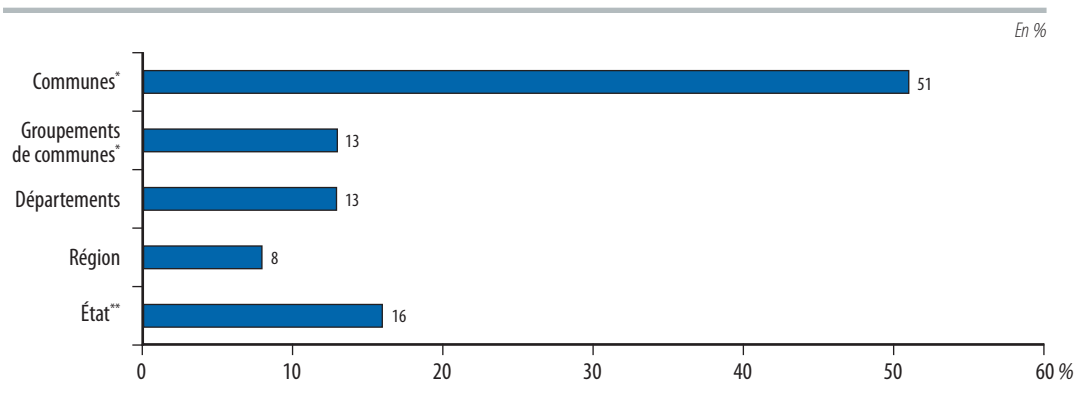
Spécialisation des territoires par zone d'emploi en Centre-Val de Loire en 2012





Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique en Centre-Val de Loire en 2016



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture, y compris dépenses de personnels et hors sociétés de l'audiovisuel, en 2016.

Note de lecture : en Centre-Val de Loire, 51 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : CNC/DABS/SRH/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Centre-Val de Loire en 2016

En milliers d'euros, euros et %

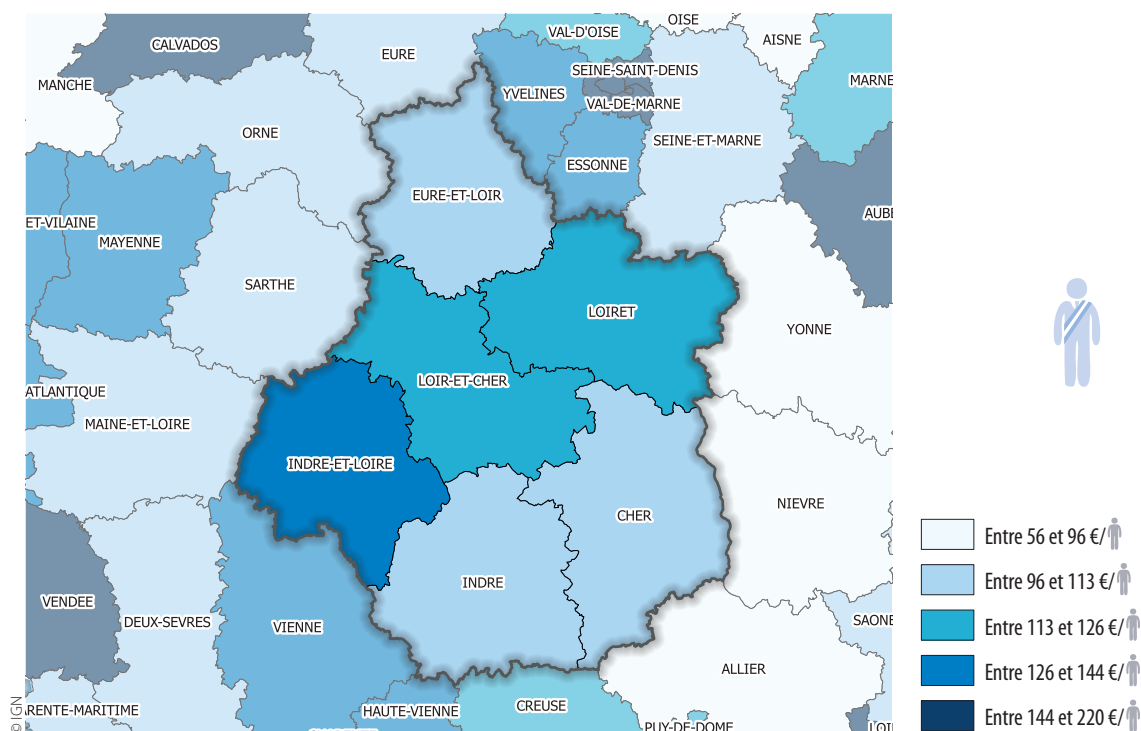
	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
En milliers d'euros				
Dépenses culturelles	28 965	46 581	45 420	181 496
<i>dont part consacrée à la conservation et à la diffusion des patrimoines (%)</i>	33	73	52	37
<i>dont fonctionnement</i>	23 284	33 102	30 403	151 965
<i>dont investissement</i>	5 681	13 479	15 017	29 531
En euros par habitant				
Dépenses culturelles	11,2	18,1	33,5	130,4
<i>dont fonctionnement</i>	9,0	12,8	22,4	109,2
<i>dont investissement</i>	2,2	5,2	11,1	21,2
En % des dépenses totales				
Dépenses culturelles (%)	2,9	1,9	6,9	8,8
<i>dont fonctionnement</i>	3,3	1,6	6,7	9,9
<i>dont investissement</i>	1,8	4,5	7,5	5,8

* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note : les dépenses culturelles totales et leur ventilation entre dépenses de fonctionnement et d'investissement sont exprimées en milliers d'euros pour chaque niveau de collectivité. Les dépenses culturelles, rapportées à la population, sont exprimées en euros par habitant. Rapportées aux dépenses totales, elles sont exprimées en %. Seule la part des dépenses culturelles totales consacrée aux patrimoines est fournie pour chaque niveau de collectivité.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Centre-Val de Loire en euros par habitant en 2016



Note : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements et de la région. Les dépenses de la région sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective. Les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses du ministère de la Culture et de ses opérateurs* en Centre-Val de Loire en 2016

En milliers d'euros et en %

	Fonctionnement	dont dépenses de personnels	Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(%)
Crédits déconcentrés	30 457	11 473	10 420	40 877	73
Crédits d'administration centrale	5 458	0	645	6 103	11
Crédits opérateurs et autres structures	7 131	2 362	1 952	9 083	16
Total en milliers d'euros	43 047	13 835	13 017	56 064	100
Total en € par habitant de la région	16,7	5,4	5,0	21,7	
Dépenses nationales totales en € par habitant, hors Île-de-France	17,8	5,3	3,7	21,5	

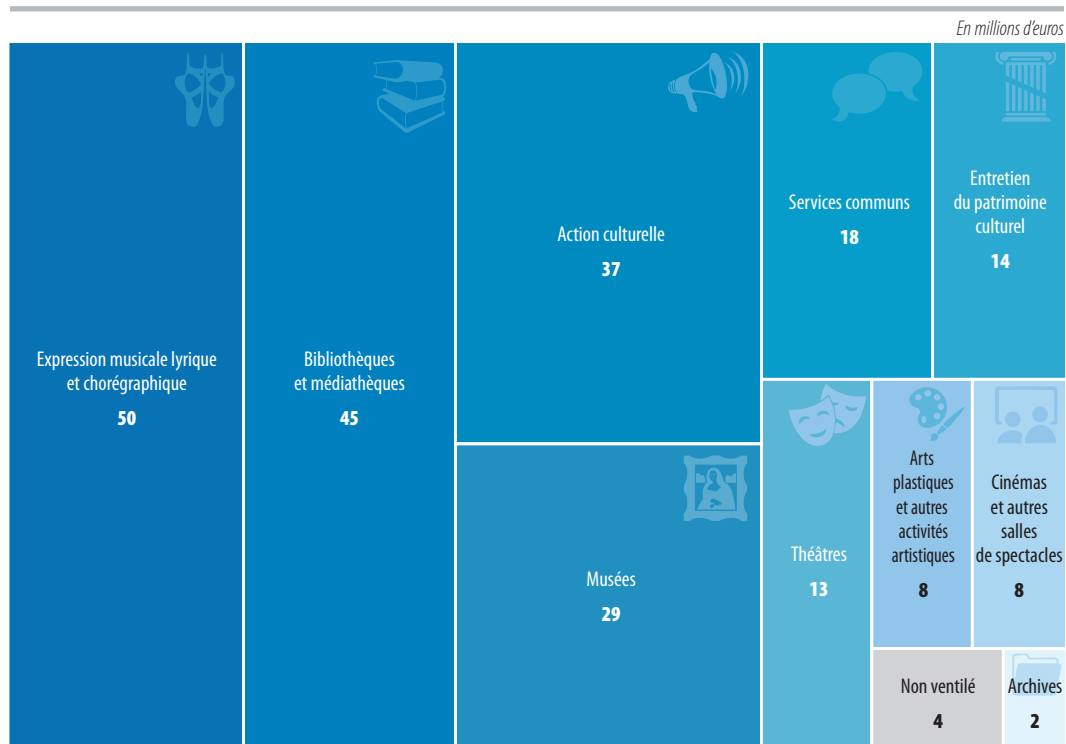
* Hors sociétés de l'audiovisuel.

Note : dépenses exécutées en 2016.

Source : CNC/SRH/DABS/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



Dépenses culturelles des communes et de leurs groupements en Centre-Val de Loire par secteur d'intervention en 2016

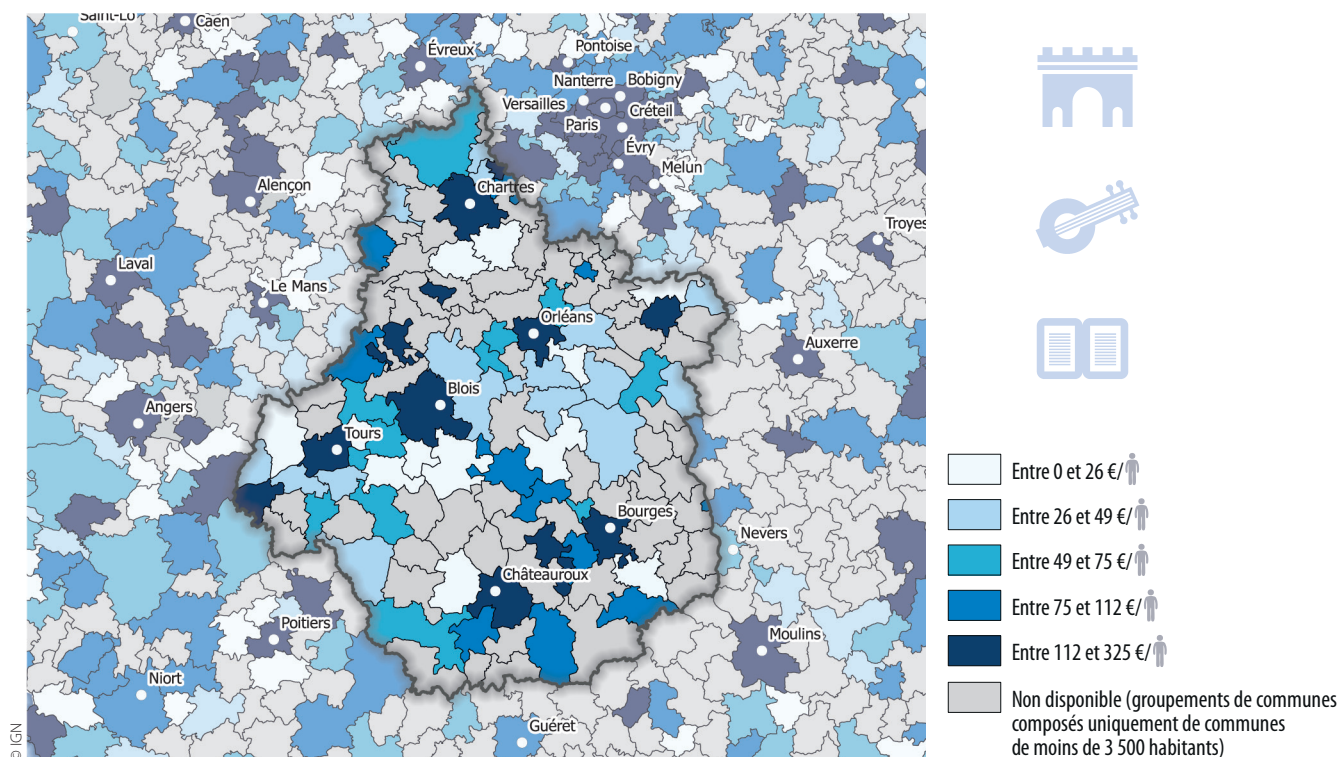


Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2016, les dépenses des communes du Centre-Val de Loire et de leurs groupements en faveur de l'expression lyrique et chorégraphique s'élèvent à 50 millions d'euros.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses culturelles des communes et des groupements de communes en Centre-Val de Loire en euros par habitant en 2016



Note : pour chaque groupement de communes, il s'agit de la somme des dépenses culturelles du groupement et de celles des communes qui le composent, rapportée à la population du groupement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Équipements

Répartition des principaux équipements culturels par type de territoire de vie en Centre-Val de Loire en 2016

En unités et en %

	Nombre d'équipements	Répartition par typologie de territoire de vie (en %)							
Part de la population concernée (%)		0	27	0	6	7	32	4	23
Lieux de visite	106	0	32	0	1	3	33	7	25
Lieux d'exposition ¹	66	0	38	0	2	5	26	6	24
Monuments nationaux	10	0	40	0	0	0	20	10	30
Jardins remarquables	30	0	17	0	0	0	53	7	23
Cinéma ²	68	0	26	0	6	7	35	4	21
Lieux de lecture publique ³	177	0	24	0	7	3	32	6	28
Création et diffusion du spectacle vivant	26	0	58	0	0	12	8	0	23
Théâtres ⁴	17	0	41	0	0	18	12	0	29
Musique et danse ⁵	9	0	89	0	0	0	0	0	11
Cirque et arts de la rue ⁶									
Enseignement	18	0	78	0	11	11	0	0	0
Conservatoires ⁷	14	0	79	0	7	14	0	0	0
Enseignement supérieur culture ⁸	4	0	75	0	25	0	0	0	0

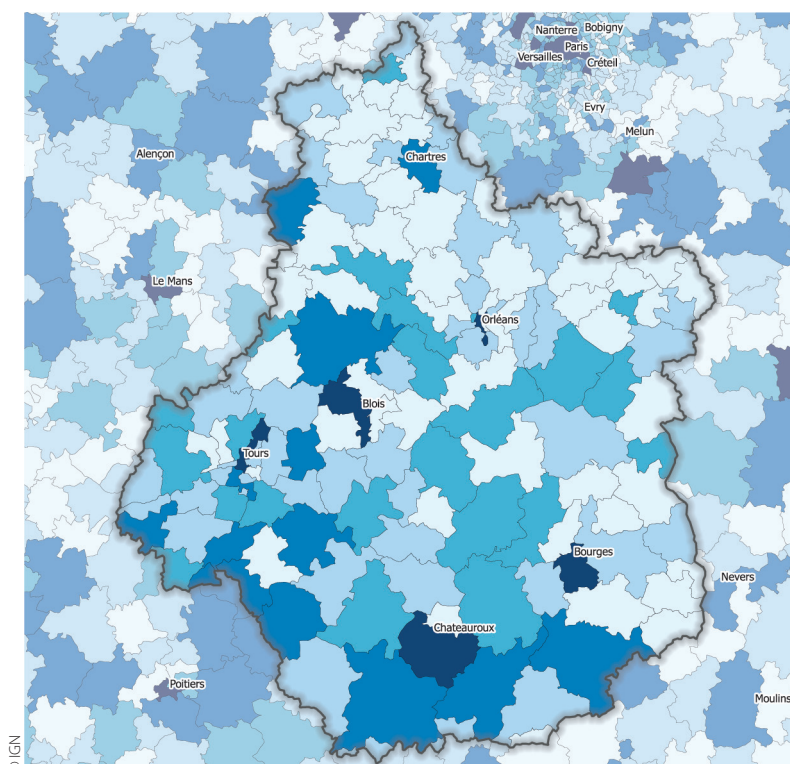
1. Musées de France, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
2. Nombre d'établissements.
3. Lieux de lecture publique ayant une surface supérieure à 100 m².
4. Théâtres de ville, théâtres privés, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales, scènes conventionnées et théâtres nationaux. Données 2014.

5. Zéniths, scènes de musique actuelles, orchestres permanents, opéras, centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique, centres nationaux de création musicale.
6. Pôles nationaux des arts du cirque, centres nationaux des arts de la rue.
7. Conservatoires de musique, danse et art dramatique à rayonnement communal, intercommunal, départemental et régional.
8. Établissements de l'enseignement supérieur dépendant du ministère de la Culture.

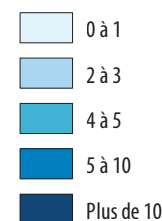
Note de lecture : en Centre-Val-de-Loire, on compte 106 lieux de visite dont 66 lieux d'exposition, 10 monuments nationaux et 30 jardins remarquables. 32 % de ces lieux de visite sont situés dans des territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapides mais avec des difficultés socio-économiques (voir typologie des territoires de vie en Centre-Val-de-Loire, carte et tableau p. 74).

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Nombre d'équipements culturels par territoire de vie en Centre-Val de Loire en 2016



© IGN

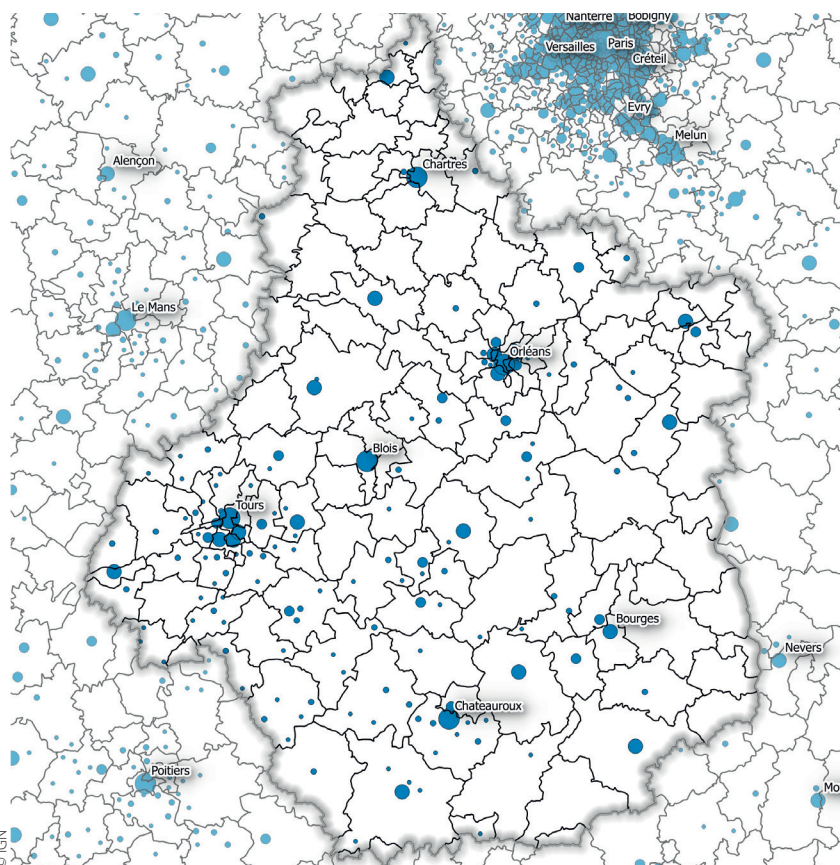


Note : les équipements culturels pris en compte pour cette carte sont les **lieux de lecture publique** d'une surface > 100 m², les **cinémas**, les **lieux de visite**, les **lieux de spectacle vivant** et les **conservatoires**.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



Répartition des lieux de lecture publique par commune en fonction de leur surface en Centre-Val de Loire en 2016



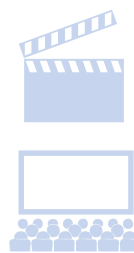
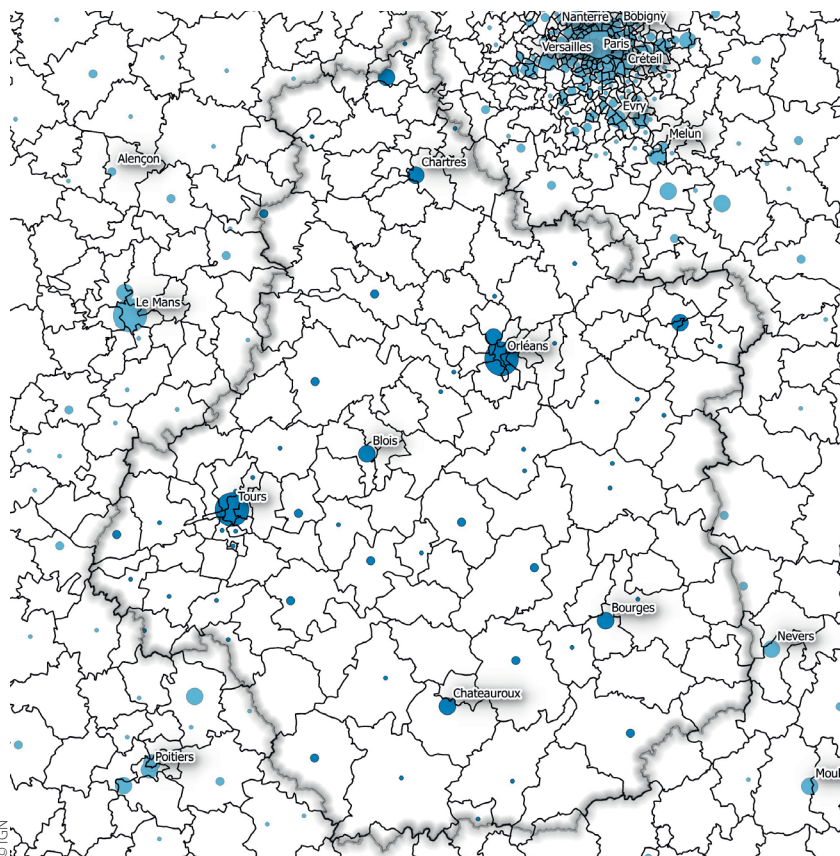
- 100 à 200 m²
- 200 à 500 m²
- 500 à 1 000 m²
- 1 000 à 5 000 m²
- Plus de 5 000 m²

Champ : lieux de lecture publique d'une surface supérieure à 100 m².

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : Observatoire de la lecture publique/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Nombre d'écrans de cinéma par commune en Centre-Val de Loire en 2016

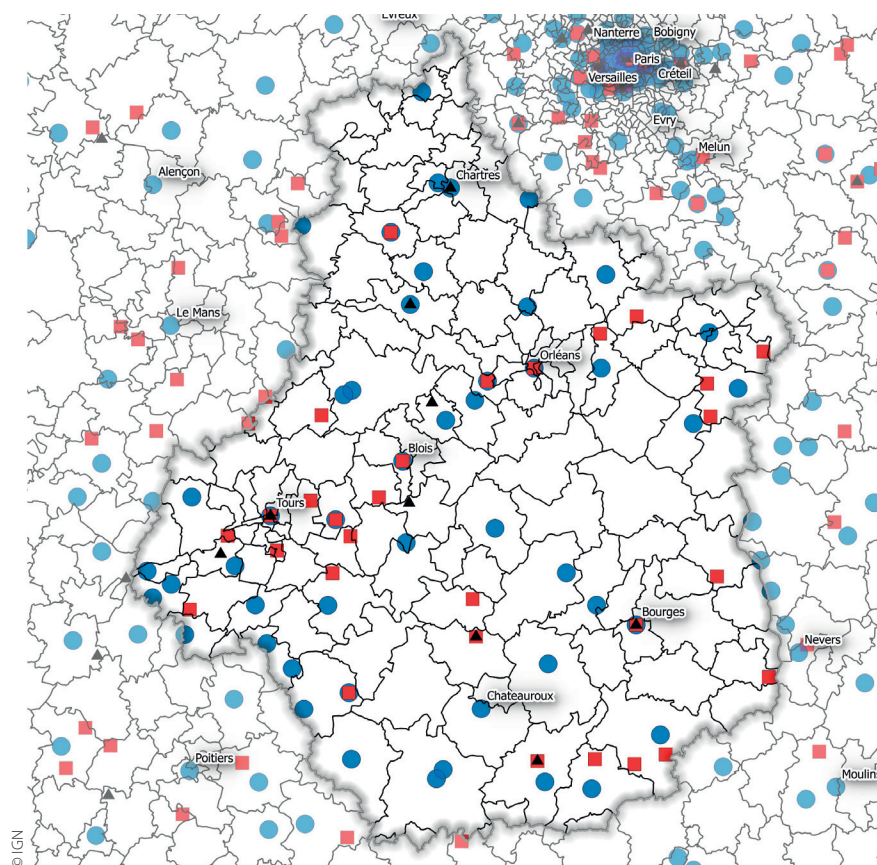


- 1
- 2 à 7
- 8 à 20
- 20 et plus

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Répartition des lieux de visite par commune en Centre-Val de Loire en 2016



Communes possédant au moins un :

- ▲ monument national
- jardin remarquable
- lieu d'exposition

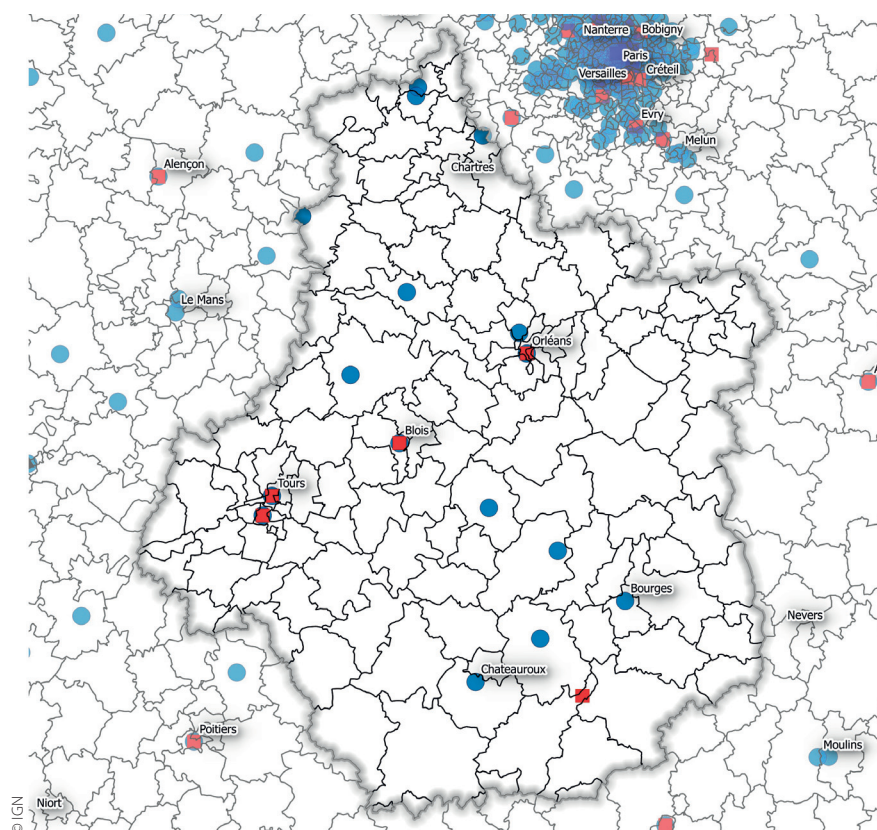
Champ : les **lieux d'exposition** regroupent les musées de France, les fonds régionaux d'art contemporain et les centres d'art contemporain.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018



Répartition des lieux de spectacle vivant par commune en Centre-Val de Loire en 2016



Communes possédant au moins un lieu de création et de diffusion de :

- ▲ cirque et arts de la rue
- musique et danse
- théâtre

Champ : les **lieux de cirque et arts de la rue** recouvrent les pôles nationaux des arts du cirque et les centres nationaux des arts de la rue.

Les **lieux de musique et de danse** recouvrent les centres chorégraphiques nationaux, les centres de développement chorégraphique, les opéras, les centres nationaux de création musicale, les orchestres permanents, les scènes de musique actuelles et les zéniths.

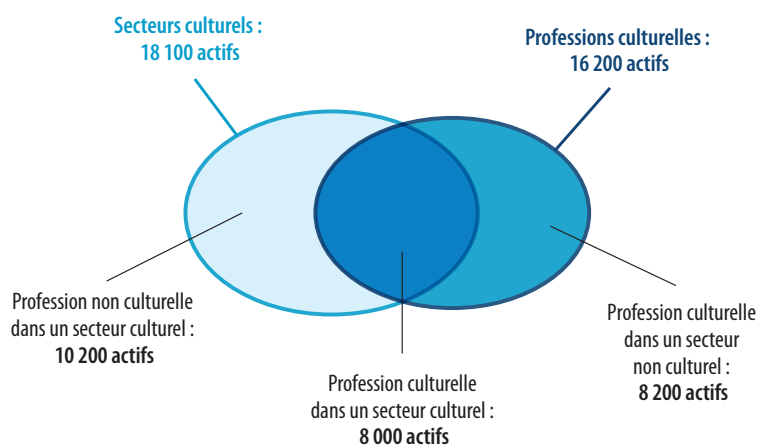
Les **lieux de théâtre** recouvrent les théâtres nationaux, les théâtres de ville, les théâtres privés, les centres dramatiques nationaux et régionaux, les scènes nationales et les scènes conventionnées.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Emploi

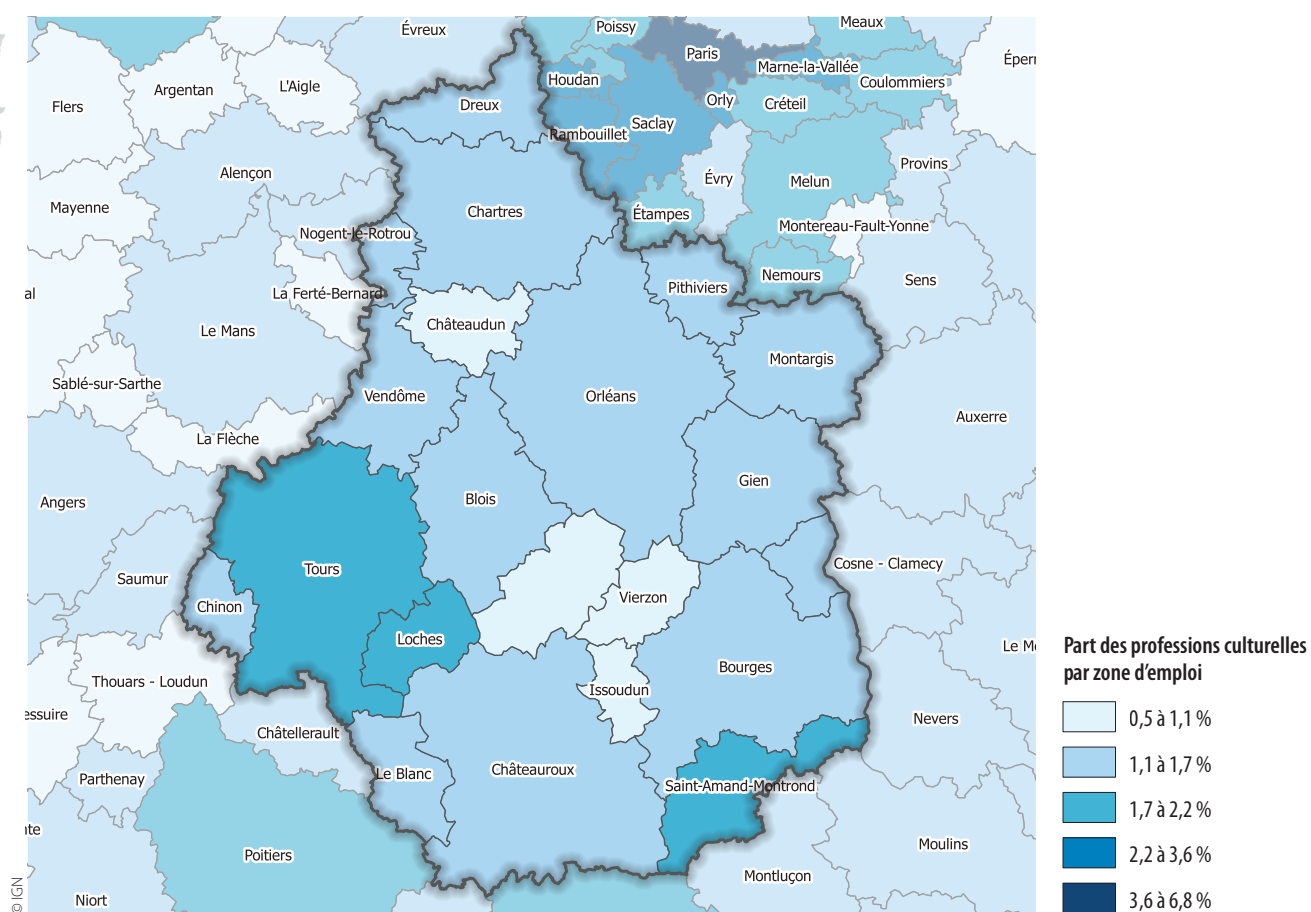
L'emploi culturel :
secteurs culturels
et professions
culturelles
en Centre-
Val de Loire
en 2014



Champ : actifs ayant un emploi, région Centre-Val de Loire.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Part des professions culturelles dans l'emploi en Centre-Val de Loire en 2014



Note : une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

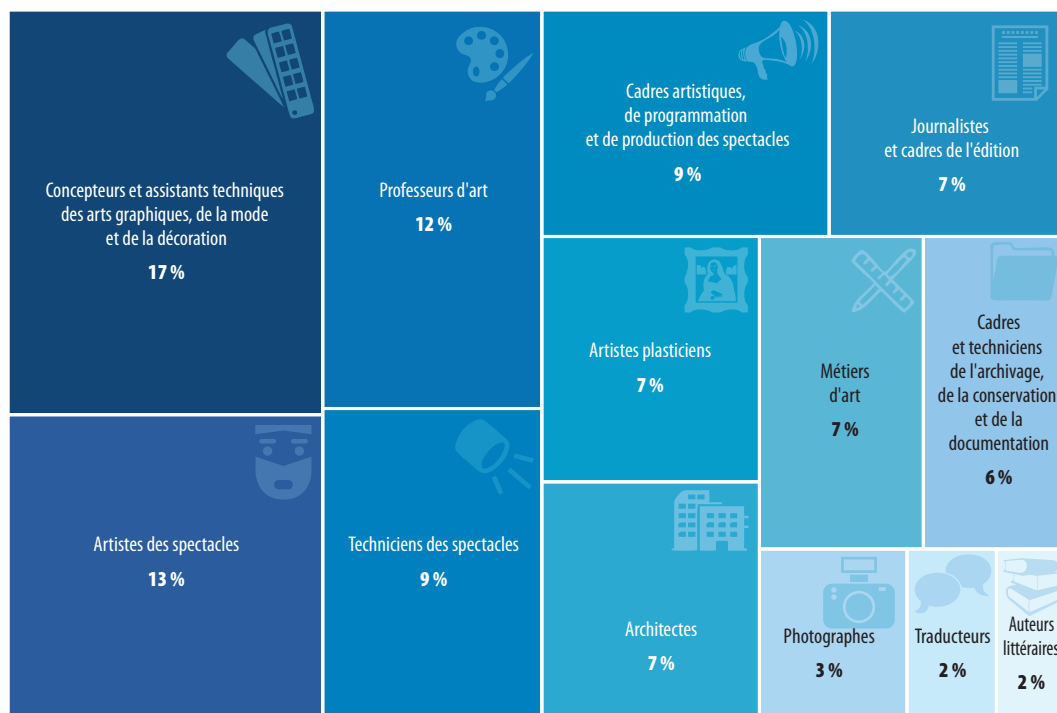
La zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou s'étend sur la Normandie. La zone d'emploi de Cosne-Clamecy s'étend sur la Bourgogne-Franche-Comté.

Note de lecture : les professions culturelles représentent 2,1 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Tours.

Source : Insee, Recensement de la population 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Répartition des professions culturelles en Centre-Val de Loire en 2014

En %



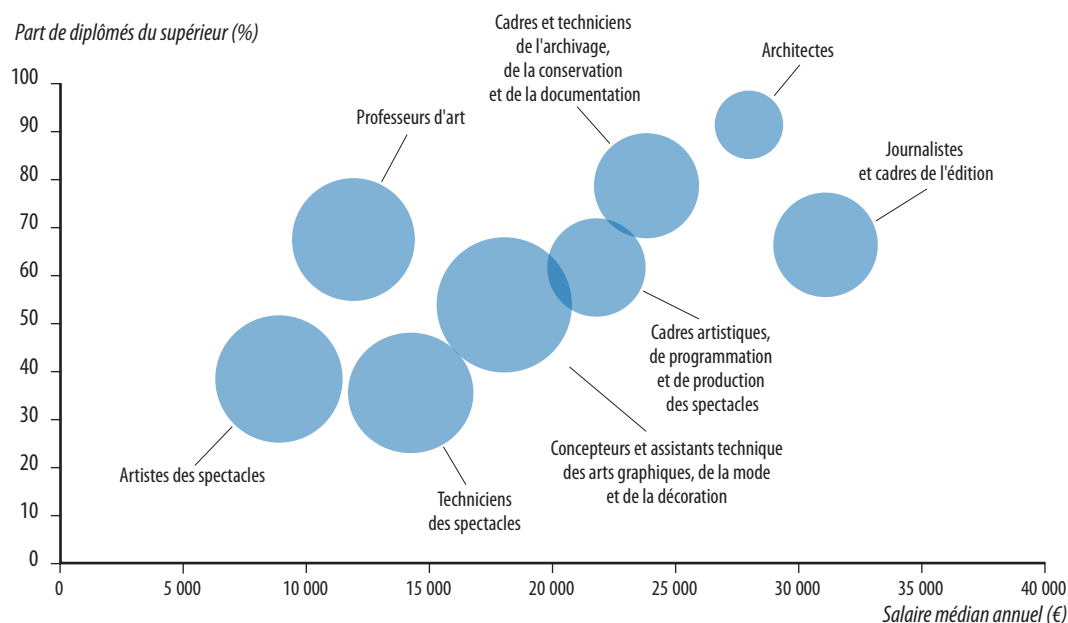
Champ : actifs ayant un emploi, région Centre-Val de Loire.

Note de lecture : en 2014 en Centre-Val de Loire, les concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration rassemblent 17 % des professionnels de la culture de cette région, soit la première population de professionnels pour le Centre-Val de Loire.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Part de diplômés du supérieur et salaire net médian annuel selon les professions culturelles en 2014

En euros et en %



Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les déclarations annuelles des données sociales (DADS) en 2014, région Centre-Val de Loire. La catégorie de profession correspond à la profession principale, l'ensemble des rémunérations dans l'année sont comptabilisées. Les professions de photographe, traducteur, auteur littéraire, artiste plasticien, ouvrier et artisan d'art ne sont pas représentées sur le graphique car l'emploi y est très largement non salarié.

Note : la taille des bulles est proportionnelle aux effectifs salariés.

Note de lecture : en 2014 en Centre-Val de Loire, 38 % des artistes des spectacles sont diplômés du supérieur. Le salaire médian net annuel des artistes des spectacles (la moitié perçoit plus, l'autre moitié perçoit moins) est de 9 140 euros.

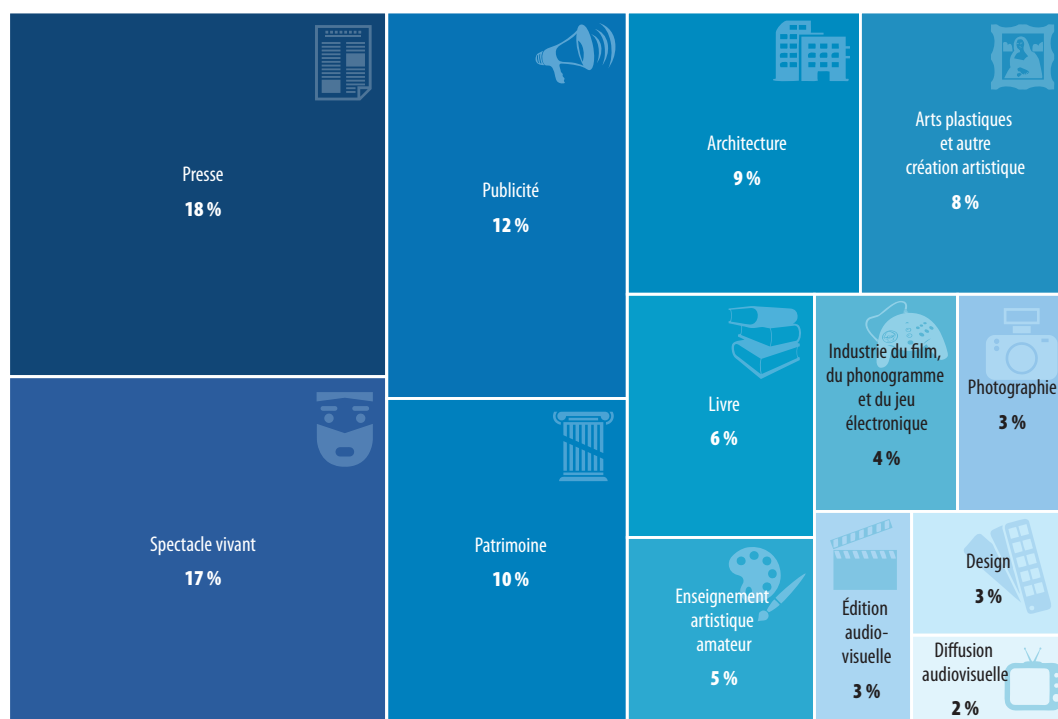
Source : Insee, Recensement 2014 et DADS 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018





Répartition de l'emploi par secteur culturel en 2014

En %



Champ : actifs ayant un emploi, région Centre-Val de Loire.

Note de lecture : en 2014 en Centre-Val de Loire, le secteur de la presse rassemble 18 % des actifs des secteurs culturels de cette région, ce qui fait de lui le premier secteur culturel en termes d'effectifs dans cette région.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Caractéristiques des non-salariés par secteur culturel en 2014

En %

Secteurs	Part de non-salariés	Parmi les non-salariés	
		Part de micro-entrepreneurs	Part de non-salariés en cumul avec une activité salariée
Architecture	47	23	22
Arts plastiques et autre création artistique	80	49	35
Design	74	75	41
Diffusion audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
Enseignement artistique amateur	40	74	60
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	20	65	44
Livre	43	57	30
Patrimoine	n.s.	n.s.	n.s.
Photographie	64	72	47
Presse	18	4	16
Publicité	20	30	32
Spectacle vivant	22	58	48
Édition audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
Ensemble des secteurs culturels	30	30	37
Ensemble des actifs de la région	11	11	24

n.s. : non significatif.

Champ : actifs ayant un emploi, région Centre-Val de Loire.

Source : Insee, Recensement 2014 et base non-salariés 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Entreprises

Poids des entreprises culturelles dans les secteurs marchands en Centre-Val de Loire en 2015

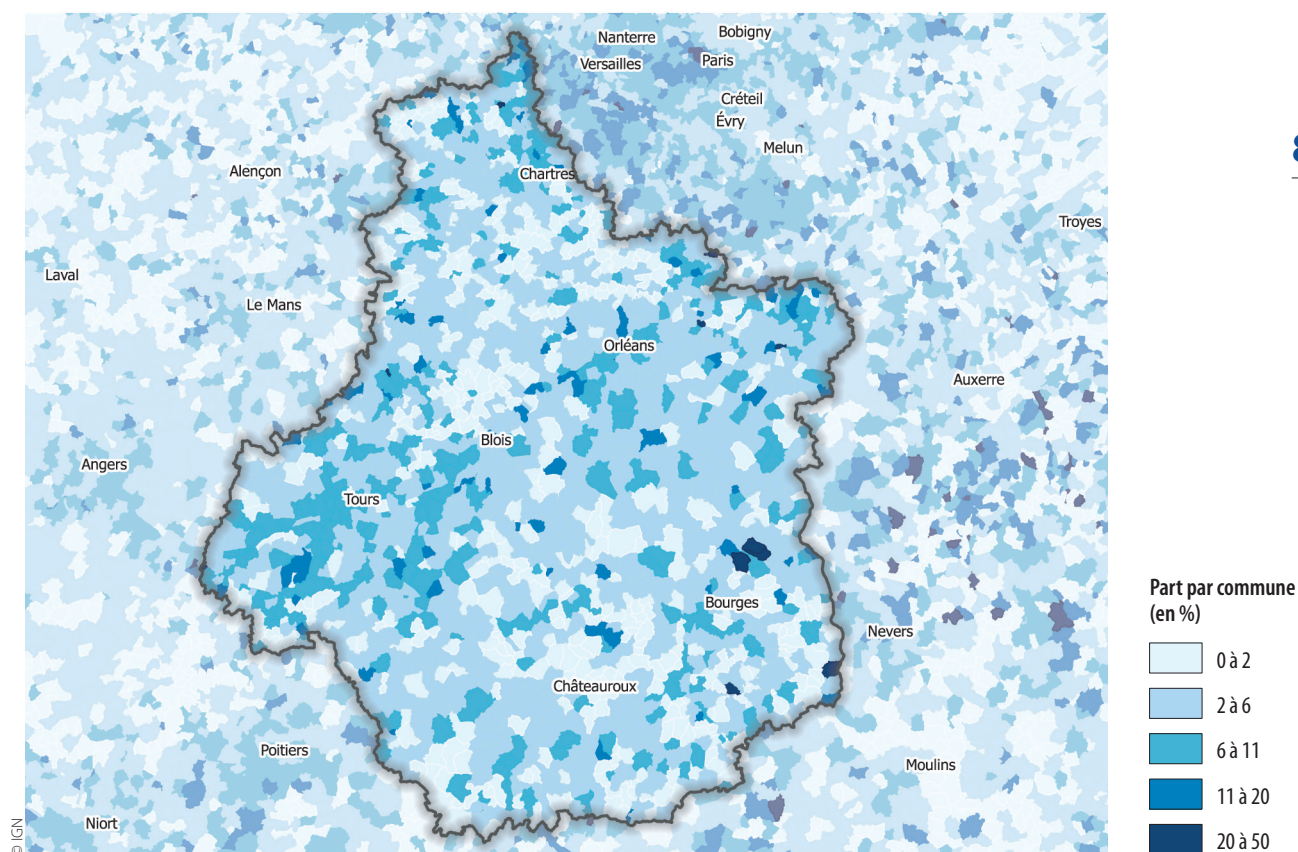
Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Centre-Val de Loire	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)	France hors Île-de-France	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)
Nombre d'établissements	3 283	4	80 986	4
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	654	1	18 974	1
Valeur ajoutée (millions d'euros)	261	1	8 120	2
Nombre de salariés en ETP	3 525	1	96 737	2
Taux de marge (%)	24	s.o.	27	s.o.

Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.
s.o. : sans objet.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, ministère de la Culture 2018

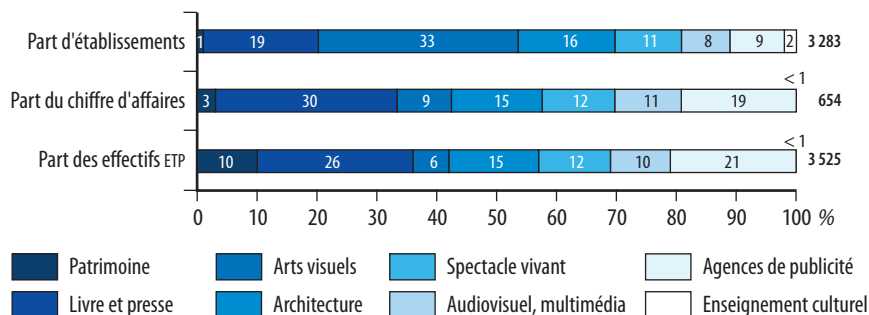
Part des établissements culturels parmi les établissements des secteurs marchands en Centre-Val de Loire en 2015



Source : Insee, Sirene 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

Répartition du nombre d'établissements, du chiffre d'affaires et des effectifs salariés par domaine culturel en Centre-Val de Loire en 2015

En %



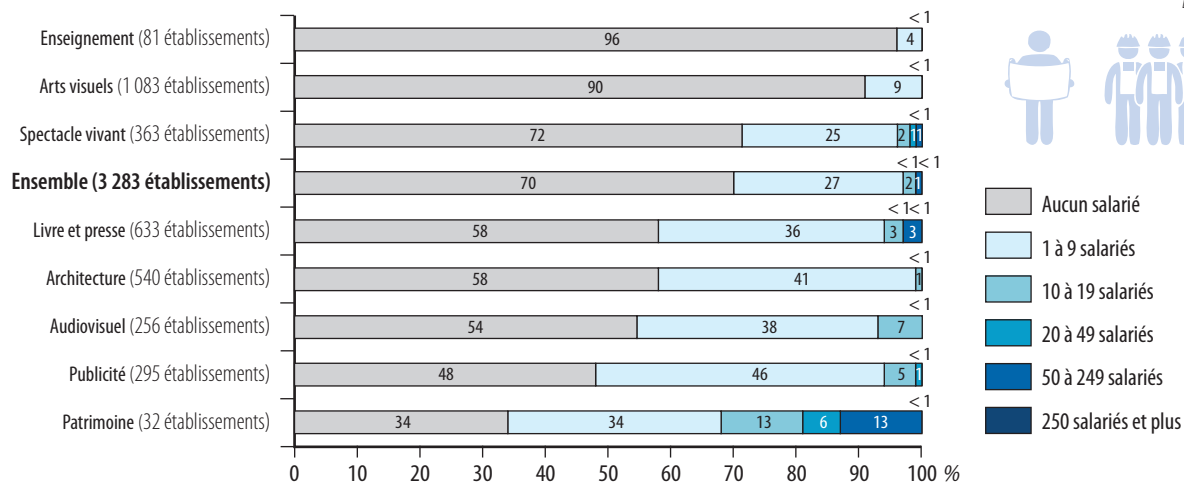
Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, le secteur des arts visuels représente 33 % des établissements culturels de Centre-Val de Loire, 9 % du chiffre d'affaires généré par les entreprises marchandes de la région et rassemble 6 % des effectifs en équivalent temps plein du secteur culturel marchand de Centre-Val de Loire.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

Répartition des entreprises culturelles en Centre-Val de Loire selon les effectifs en 2015

En %



Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, le secteur de l'enseignement compte 81 établissements en Centre-Val de Loire, dont 96 % ne comptent aucun salarié et 4 % de 1 à 9 salariés en équivalent temps plein.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

86

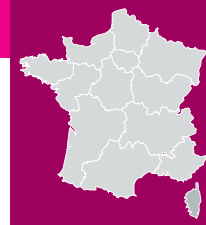
Principaux établissements culturels employeurs en Centre-Val de Loire en 2015

Unités

Dénomination	Secteur d'activité	Domaine culturel	Tranche d'effectif ETP	Département	Commune
<i>La Nouvelle République du Centre-Ouest</i>	Édition de journaux	Presse	250 à 499 salariés	Indre-et-Loire	Tours
Domaine national de Chambord	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	Patrimoine	100 à 199 salariés	Loir-et-Cher	Chambord
Gestion marketing et stratégie	Activités des agences de publicité	Publicité	100 à 199 salariés	Indre-et-Loire	Luynes
France 3 Paris Île-de-France Centre	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	100 à 199 salariés	Loiret	Orléans
<i>La République du Centre</i>	Édition de journaux	Presse	50 à 99 salariés	Loiret	Fleury-les-Aubrais
Mediapost	Activités des agences de publicité	Publicité	50 à 99 salariés	Indre-et-Loire	Joué-lès-Tours
Mediapost	Activités des agences de publicité	Publicité	50 à 99 salariés	Loiret	Saint-Jean-de-la-Ruelle
Echo communication	Édition de journaux	Presse	50 à 99 salariés	Eure-et-Loir	Chartres
Domaine régional de Chaumont-sur-Loire	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	Patrimoine	50 à 99 salariés	Loir-et-Cher	Chaumont-sur-Loire
Cheyenne productions	Arts du spectacle vivant	Spectacle vivant	50 à 99 salariés	Indre-et-Loire	Tours

Champ : établissements employeurs des secteurs culturels.
 Note : une même entreprise peut compter plusieurs établissements.

Source : Insee, Sirene/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



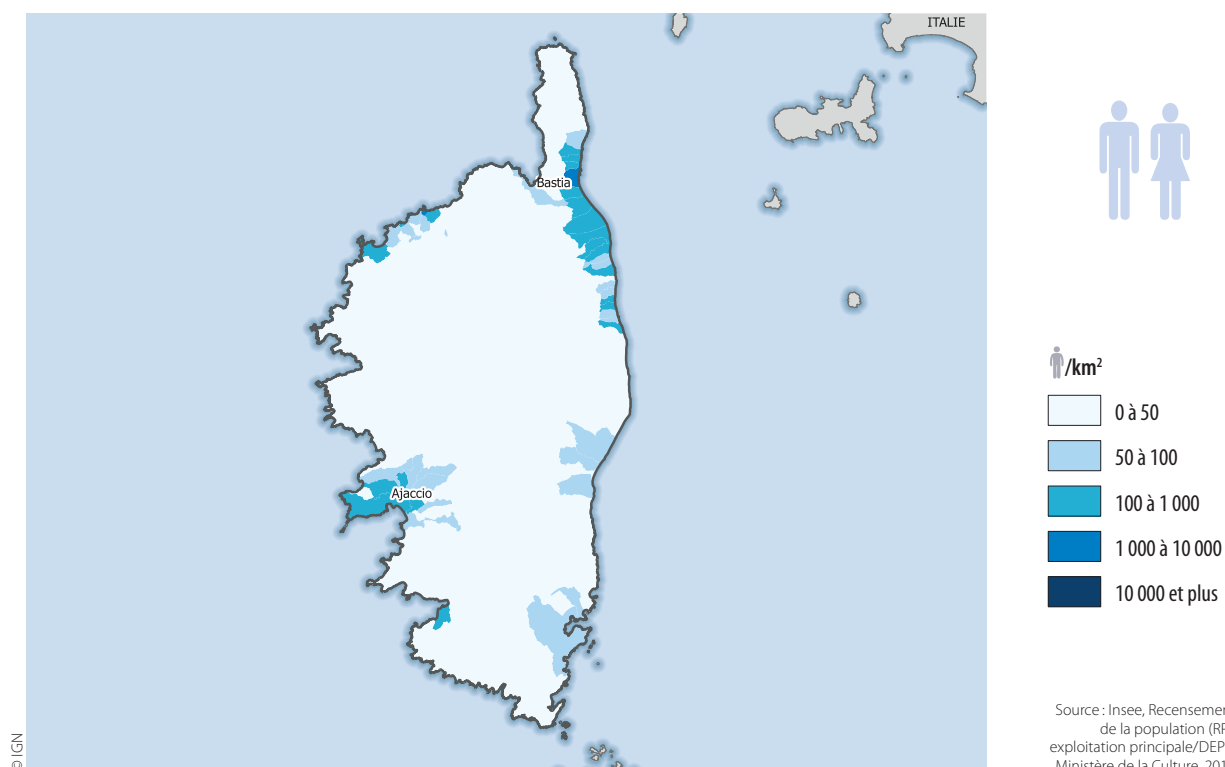
Corse

Cadrage

La Corse, bénéficiant d'un statut particulier à partir du 1^{er} janvier 2016, affiche des dynamiques démographiques et économiques spécifiques mettant en exergue plusieurs défis auxquels le territoire doit faire face actuellement. La situation démographique de la région apparaît unique, avec à la fois la plus forte croissance démographique de l'ensemble des régions françaises (Guyane mise à part) due exclusivement au solde migratoire, l'un des plus forts taux de population immigrée, et l'indice de vieillissement le plus fort. Sur le plan du revenu ainsi que de l'éducation de sa population, de même que sur celui de l'emploi, les faiblesses sont réelles. Ainsi, la précarité de la population apparaît plus marquée qu'ailleurs (revenu médian l'un des plus bas en France, plus fort taux de suroccupation des logements), tandis que le territoire, en dépit du meilleur taux national de réussite au brevet, souffre de la faible présence d'infrastructures en matière d'enseignement supérieur et d'une faible part de diplômés entre 25 et 34 ans. De la même manière, la situation de l'emploi est préoccupante, puisque la Corse affiche l'un des plus faibles taux d'activité français et le plus fort écart de taux d'activité entre hommes et femmes. La situation économique est donc moins bonne que dans les autres régions métropolitaines. Néanmoins, certains indicateurs clés témoignent d'une dynamique à la fois démographique et économique positive, et sont symptomatiques d'une amélioration réelle du niveau de vie en Corse (évolution du PIB/habitant parmi les plus fortes, rattrapant ainsi la moyenne nationale).

Source : Commissariat général à l'égalité des territoires

Densité moyenne par commune en Corse en 2015



	Corse	France	Part de la région/ France entière (en %)
Démographie			
Population (2018) (milliers)	338	67 187	1
Évolution annuelle moyenne de la population 2010/2015 (%)	1,1	0,5	
dont due au solde naturel (%)	0	0,4	
dont due au solde entrées/sorties (%)	1,1	0,1	
Tranches d'âges (2018) (%)			
0 à 24 ans	25	30	0
25 à 59 ans	45	44	1
60 ans ou plus	30	26	1
Effectifs scolaires et universitaires (2015-2016) (milliers)			
Premier degré	26	6 805	0
Second degré	21	5 536	0
Supérieur	5	2 551	0
Nombre d'étrangers (2015) (milliers)	30	4 335	1
Nombre d'immigrés (2015) (milliers)	34	6 107	1
Géographie			
Densité (2018) (habitants/km²)	39	106	
Superficie (km²)	8 680	636 263	1
Nombre de départements	2	101	2
Nombre de communes (2016)	360	35 885	1
Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2016)	30	2 063	1
Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2017)	19	1 267	1
Économie			
Produit intérieur brut (2015) (millions d'euros)	8 868	2 194 200	0
Produit intérieur brut par habitant (2015) (euros)	27 096	33 022	
Secteur primaire : part de l'agriculture dans la valeur ajoutée (2015) (%)	1	2	
Secteur secondaire : part de la construction et de l'industrie dans la valeur ajoutée (2015) (%)	16	20	
Secteur tertiaire : part du tertiaire marchand et non marchand dans la valeur ajoutée (2015) (%)	83	79	
Part de locaux éligibles au très haut débit (30 Mbit/s) (%)	35	53	
Effectifs de la fonction publique (2015) (milliers)			
d'État	14	2 478	1
hospitalière	5	1 187	0
territoriale	13	1 984	1
Population active (15 à 64 ans) (2015) (milliers)	145	30 758	0
Taux de chômage localisé** (2017) (%)	9,9	9,4	
Taux d'activité des femmes (de 15 à 64 ans) (2015) (%)	66	71	
Niveau de vie : revenu disponible médian par unité de consommation (2015) (euros)	19 247	20 265	
Taux de pauvreté (2015) (%)	19,8	14,6	
Nombre de quartiers « politique de la ville » (2015)	5	1 296	0
Population des quartiers « politique de la ville » (2015) (milliers)	14	4 800	0
Activité touristique			
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) dans le nombre total de logements (2015) (%)	37	10	
Nombre de nuitées*** (hôtels et campings) (2017) (milliers)	7 585	338 162	2
dont nuitées étrangères (%)	33	34	
Nombre d'arrivées**** (hôtels et campings) (2017) (milliers)	2 274	142 090	2
dont arrivées étrangères (%)	30	31	

* EPCI : établissements publics de coopération intercommunale (à fiscalité propre).

** Données corrigées des variations saisonnières, en moyenne annuelle.

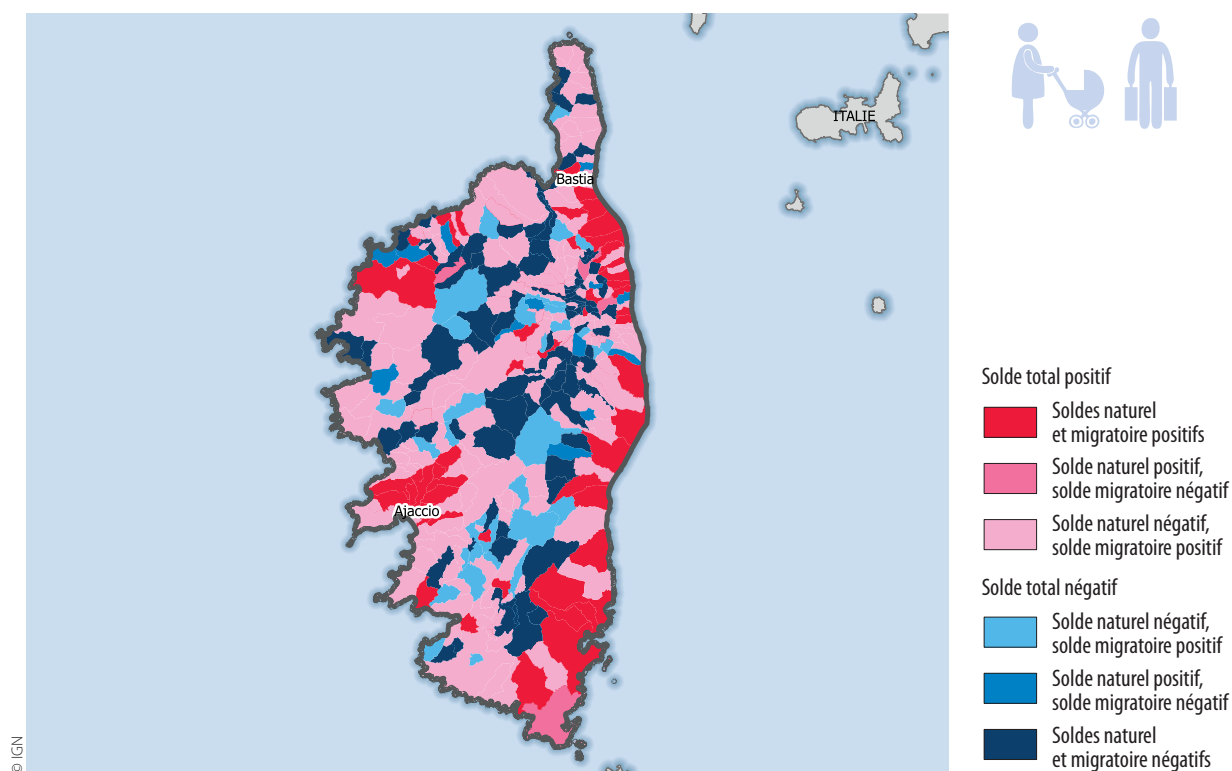
*** Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent pour six nuitées de même que six personnes n'y séjournant qu'une nuit.

**** Arrivées : les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1^{er} jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



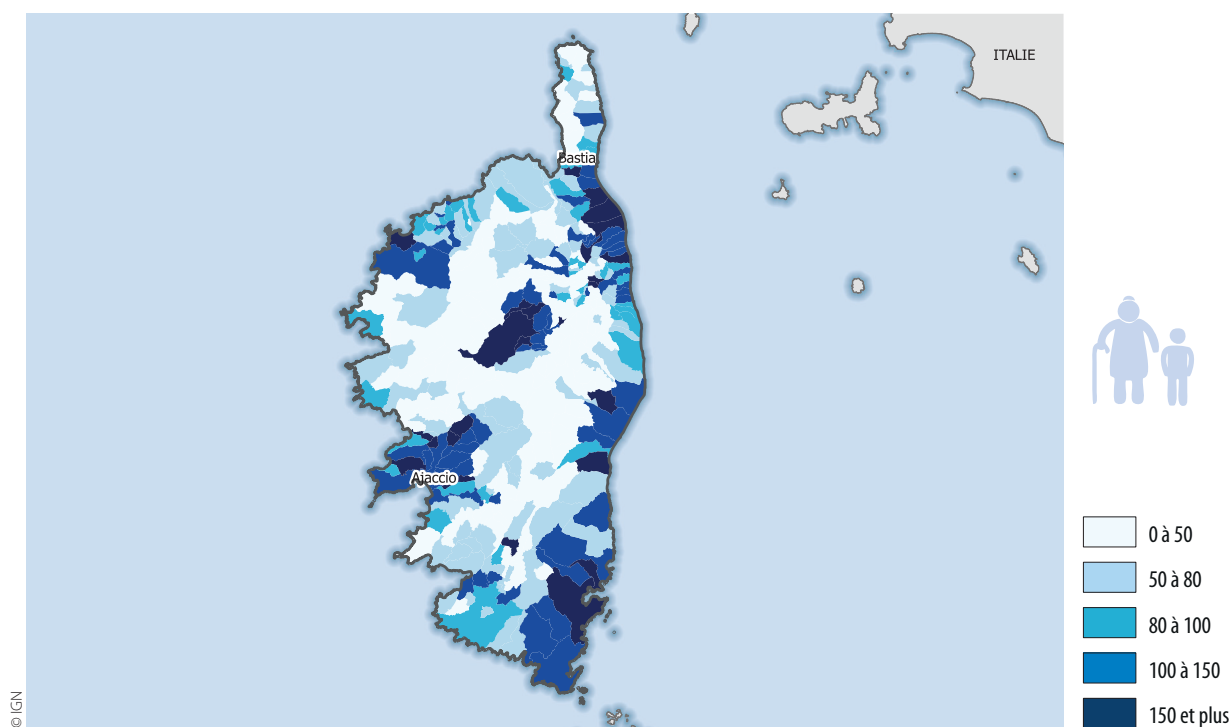
Évolution de la population en Corse due au solde naturel et au solde migratoire entre 2010 et 2015



Note : le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le **solde migratoire** correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

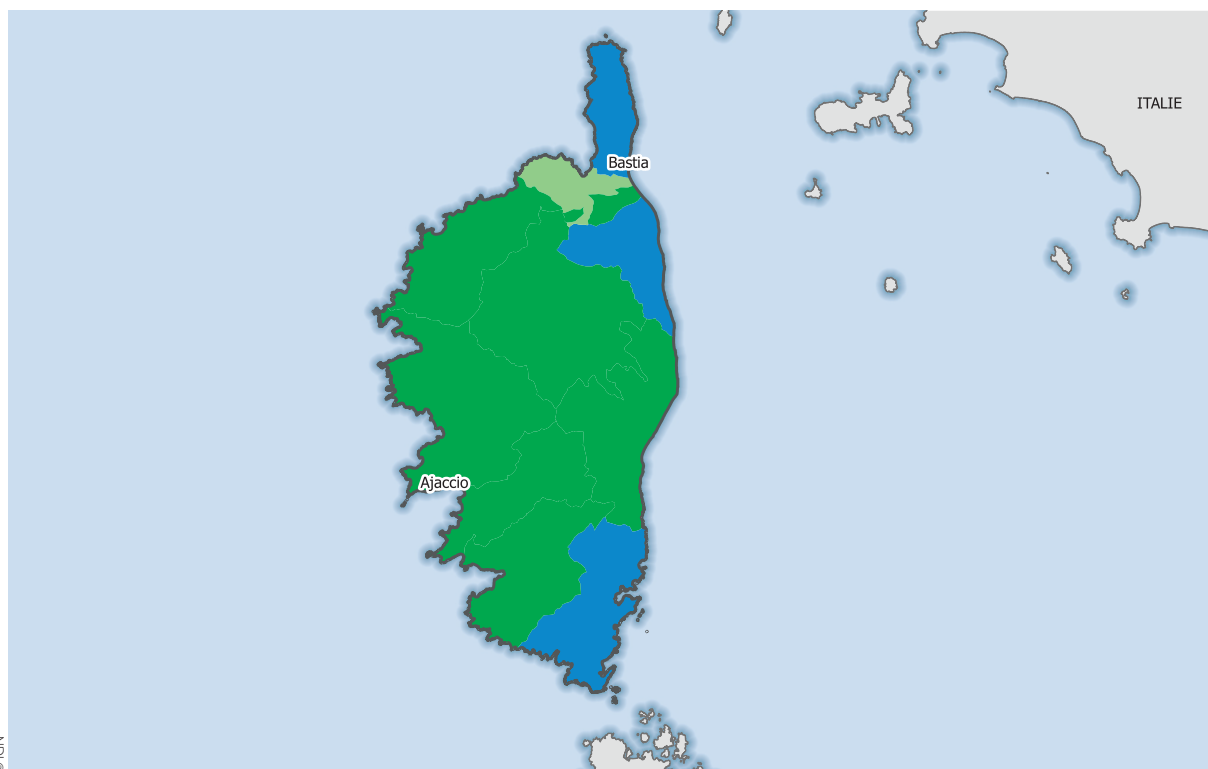
Indice relatif à la jeunesse par commune en Corse en 2015



Note : cet indicateur relatif de jeunesse est le **rapport entre la population âgée de moins de 25 ans et celle de 65 ans et plus**.

Plus il est élevé, plus la population est jeune. Lorsqu'il est égal à 100, on trouve autant de personnes âgées de moins de 25 ans que de personnes de 65 ans et plus dans la commune.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



- Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés
- Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques
- Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes
- Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain
- Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable
- Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire
- Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles
- Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables

Sources : Insee Première n° 1519/
DEPS, Ministère de la Culture, 2018.

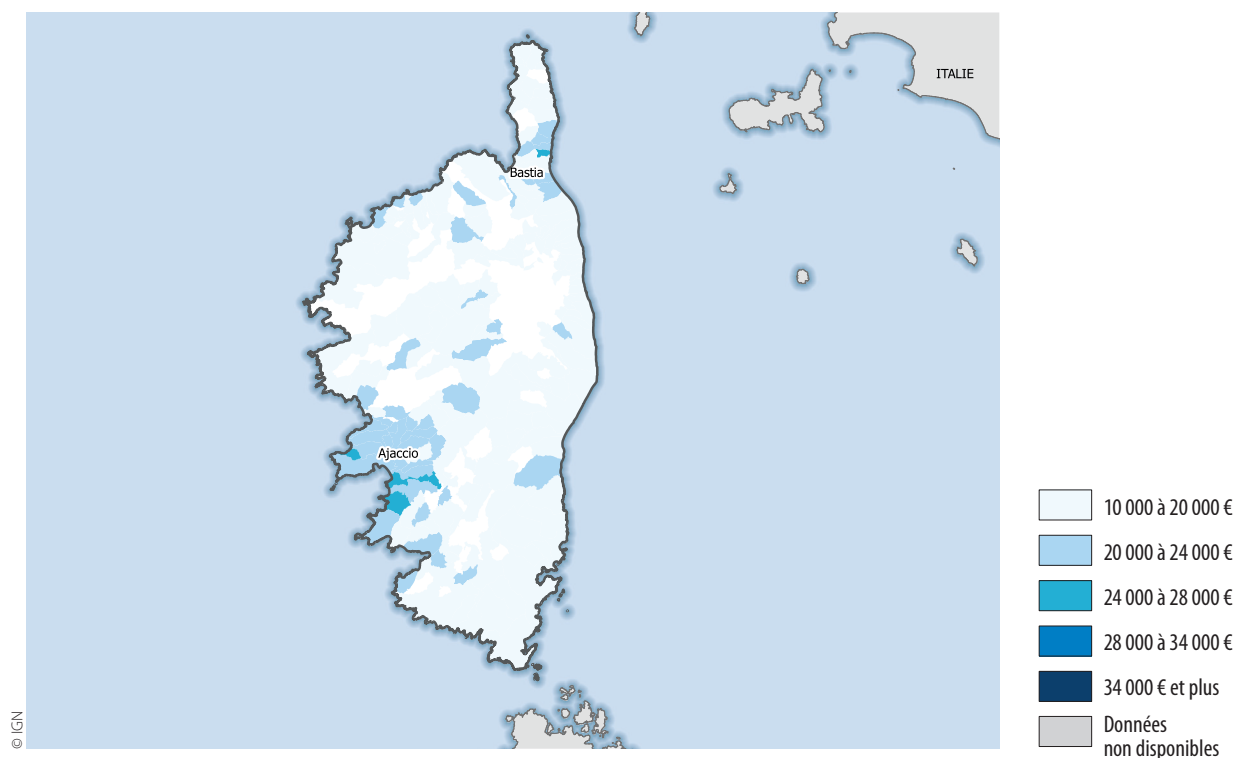
Part de la population par territoire de vie en Corse

En milliers et en %

Type du territoire de vie dans la typologie	Population municipale du territoire de vie	En % de la population totale de la région
■ Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles	201	59
■ Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable	127	38
■ Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire	10	3
■ Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés	—	0
■ Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques	—	0
■ Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes	—	0
■ Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain	—	0
■ Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables	—	0
	338	100

Source : Insee, Recensement de la population 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Niveau de vie médian par commune en Corse en 2015



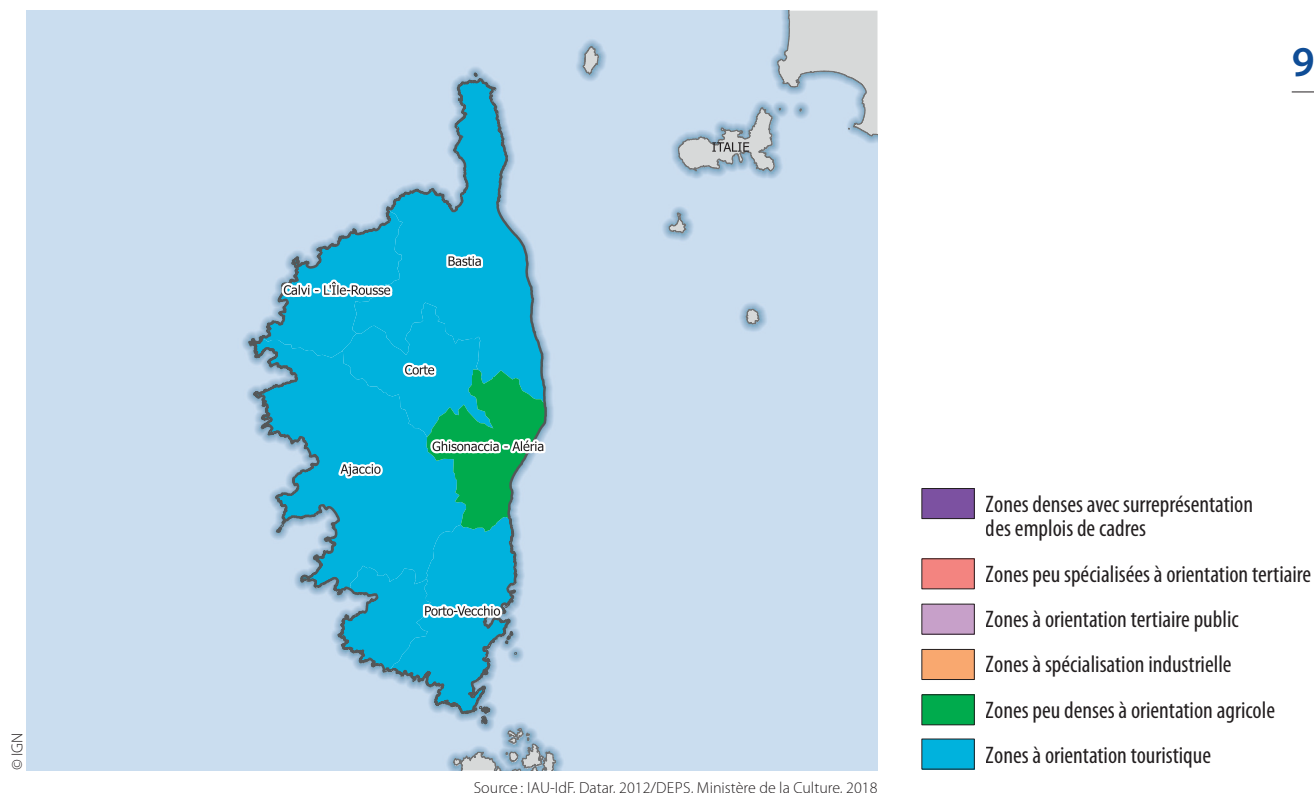
Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le **niveau de vie médian**, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Source :
Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA,
Fichier localisé social et fiscal/
DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Corse



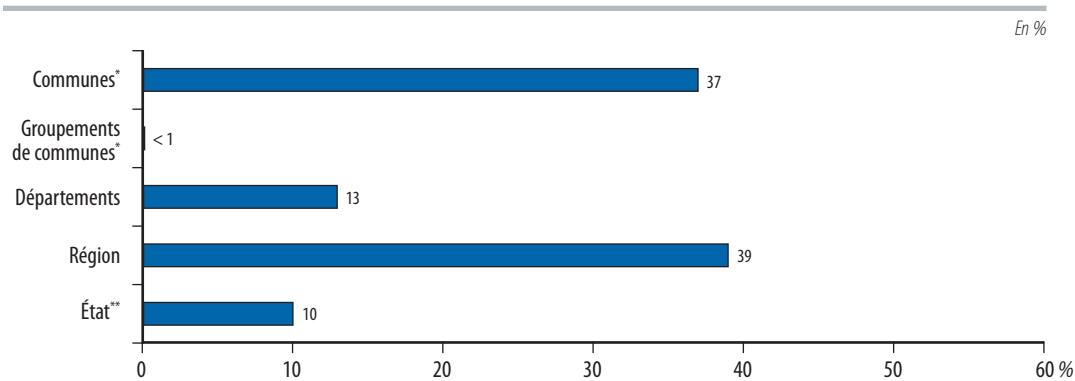
Spécialisation des territoires par zone d'emploi en Corse en 2012



Source : IAU-Idf, Datar, 2012/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique en Corse en 2016



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture, y compris dépenses de personnels et hors sociétés de l'audiovisuel, en 2016.

Note de lecture : en Corse, 37 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : CNC/DABS/SRH/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Corse en 2016

En milliers d'euros, euros et %

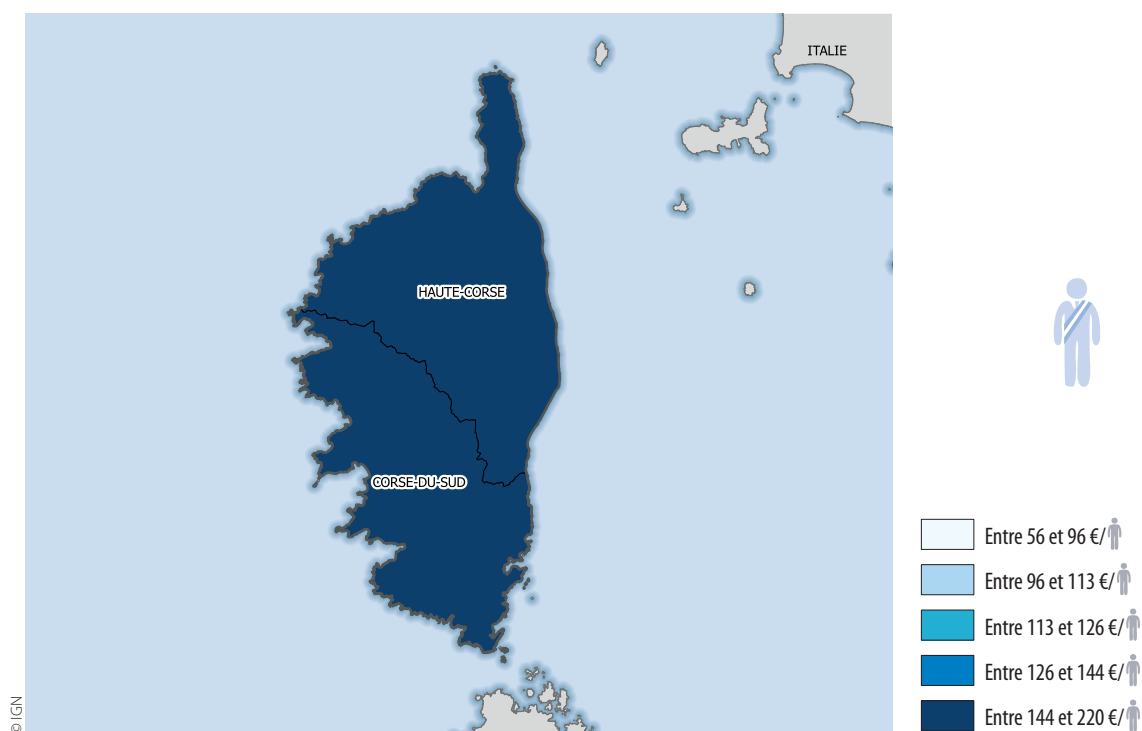
	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
Dépenses culturelles	21 715	7 325	35	20 831
<i>dont part consacrée à la conservation et à la diffusion des patrimoines (%)</i>	33	87	-	44
<i>dont fonctionnement</i>	10 179	6 713	0	17 577
<i>dont investissement</i>	11 535	612	35	3 254
En euros par habitant				
Dépenses culturelles	65,7	22,1	2,9	112,7
<i>dont fonctionnement</i>	30,8	20,3	0,0	95,1
<i>dont investissement</i>	34,9	1,8	2,9	17,6
En % des dépenses totales				
Dépenses culturelles (%)	3,1	1,5	0,8	7,3
<i>dont fonctionnement</i>	2,1	1,7	0,0	8,2
<i>dont investissement</i>	4,9	0,6	2,1	4,8

* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note : les dépenses culturelles totales et leur ventilation entre dépenses de fonctionnement et d'investissement sont exprimées en milliers d'euros pour chaque niveau de collectivité. Les dépenses culturelles, rapportées à la population, sont exprimées en euros par habitant. Rapportées aux dépenses totales, elles sont exprimées en %. Seule la part des dépenses culturelles totales consacrée aux patrimoines est fournie pour chaque niveau de collectivité.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Corse en euros par habitant en 2016



Note : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements et de la région. Les dépenses de la région sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective. Les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Corse

Dépenses du ministère de la Culture et de ses opérateurs* en Corse en 2016

En milliers d'euros et en %

	Fonctionnement	dont dépenses de personnels	Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)		(milliers d'euros)	(%)
Crédits déconcentrés	2 025	1 761	124	2 149	37
Crédits d'administration centrale	1 352	699	3	1 355	23
Crédits opérateurs et autres structures	2 293	0	0	2 293	40
Total en milliers d'euros	5 670	2 459	127	5 798	100
Total en € par habitant de la région	17,1	7,4	0,4	17,5	
Dépenses nationales totales en € par habitant, hors Île-de-France	17,8	5,3	3,7	21,5	

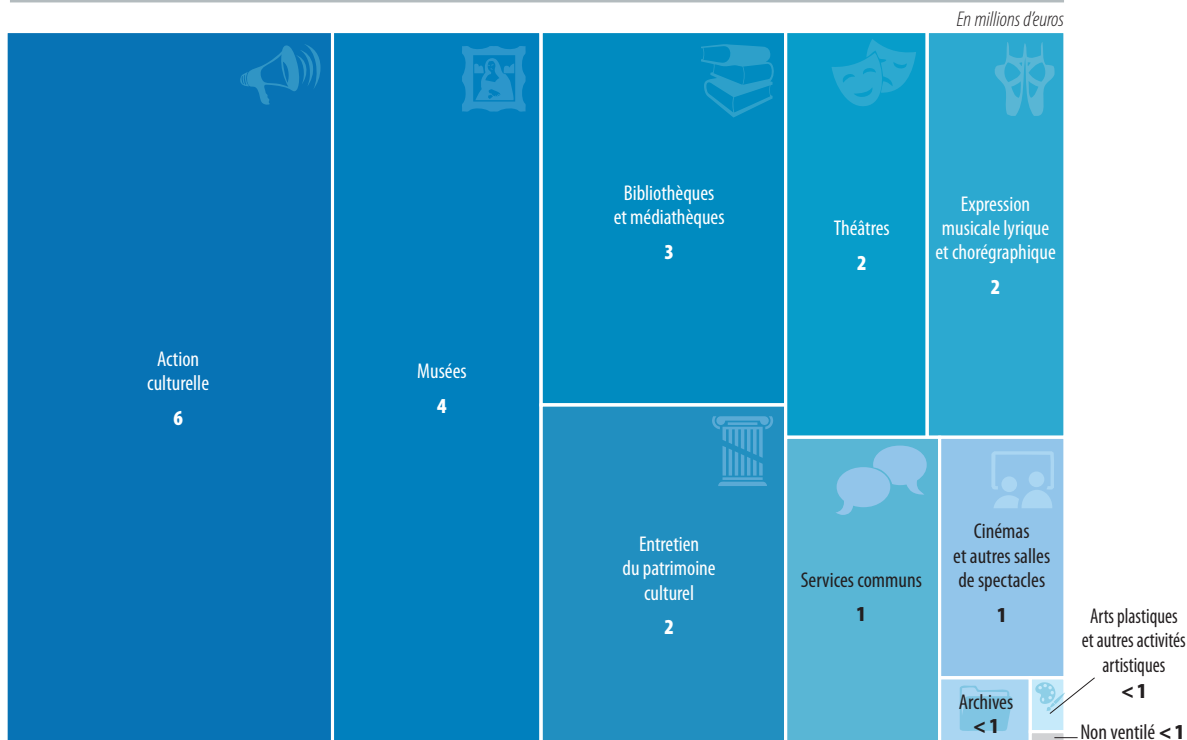
* Hors sociétés de l'audiovisuel.

Note : dépenses exécutées en 2016.

Source : CNC/SRH/DABS/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

93

Dépenses culturelles des communes et de leurs groupements en Corse par secteur d'intervention en 2016

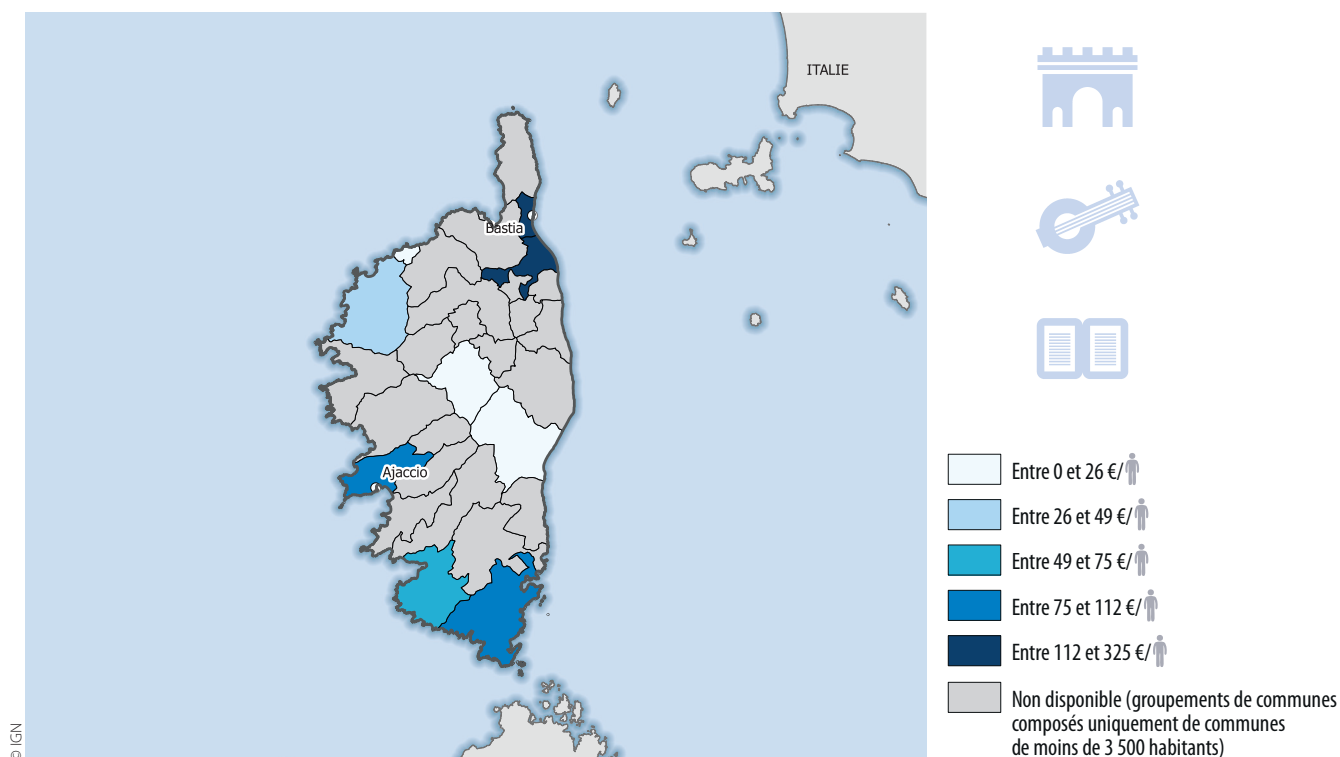


Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2016, les dépenses des communes de Corse et de leurs groupements en faveur de l'action culturelle s'élèvent à 6 millions d'euros.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses culturelles des communes et des groupements de communes en Corse en euros par habitant en 2016



Note : pour chaque groupement de communes, il s'agit de la somme des dépenses culturelles du groupement et de celles des communes qui le composent, rapportée à la population du groupement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Équipements

Répartition des principaux équipements culturels par type de territoire de vie en Corse en 2016

En unités et en %

	Corse	Répartition par typologie de territoire de vie (en %)							
Part de la population concernée (%)		0	0	0	0	38	3	59	0
Lieux de visite	13	0	0	0	0	23	0	77	0
Lieux d'exposition ¹	11	0	0	0	0	18	0	82	0
Monuments nationaux									
Jardins remarquables	2	0	0	0	0	50	0	50	0
Cinéma ²	22	0	0	0	0	23	5	73	0
Lieux de lecture publique ³	5	0	0	0	0	100	0	0	0
Création et diffusion du spectacle vivant	4	0	0	0	0	25	0	75	0
Théâtres ⁴	3	0	0	0	0	33	0	67	0
Musique et danse ⁵	1	0	0	0	0	0	0	100	0
Cirque et arts de la rue ⁶									
Enseignement	2	0	0	0	0	50	0	50	0
Conservatoires ⁷	2	0	0	0	0	50	0	50	0
Enseignement supérieur culture ⁸									

1. Musées de France, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Nombre d'établissements.

3. Lieux de lecture publique ayant une surface supérieure à 100 m².

4. Théâtres de ville, théâtres privés, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales, scènes conventionnées et théâtres nationaux. Données 2014.

5. Zéniths, scènes de musique actuelles, orchestres permanents, opéras, centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique, centres nationaux de création musicale.

6. Pôles nationaux des arts du cirque, centres nationaux des arts de la rue.

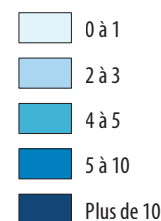
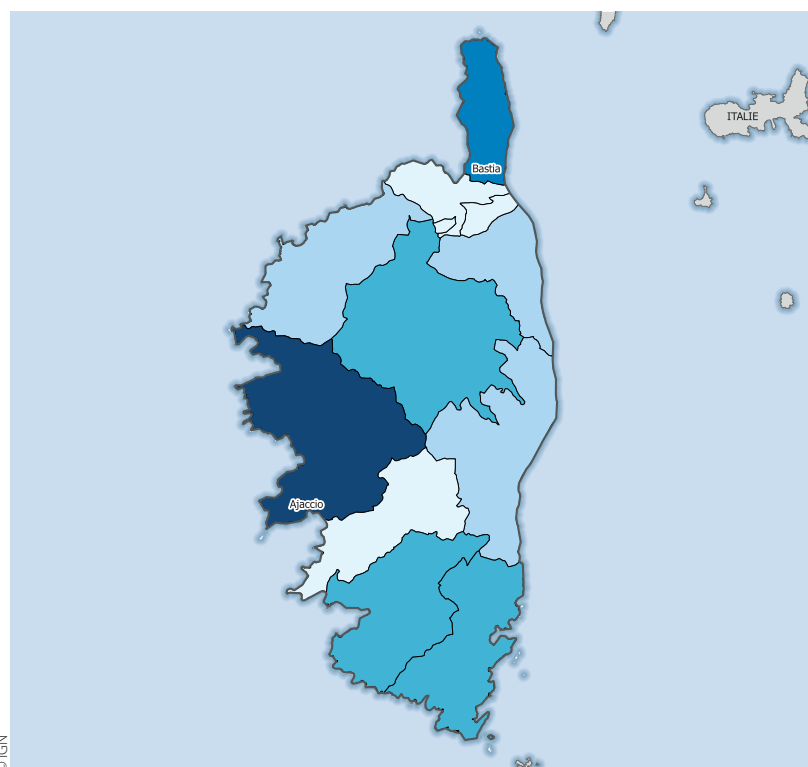
7. Conservatoires de musique, danse et art dramatique à rayonnement communal, intercommunal, départemental et régional.

8. Établissements de l'enseignement supérieur dépendant du ministère de la Culture.

Note de lecture : en Corse, on compte 13 lieux de visite dont 11 lieux d'exposition et 2 jardins remarquables. 77 % de ces lieux de visite sont situés dans des territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles (voir typologie des territoires de vie en Corse, carte et tableau p. 90).

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Nombre d'équipements culturels par territoire de vie en Corse en 2016



Note : les équipements culturels pris en compte pour cette carte sont les **lieux de lecture publique** d'une surface > 100 m², les **cinémas**, les **lieux de visite**, les **lieux de spectacle vivant** et les **conservatoires**.

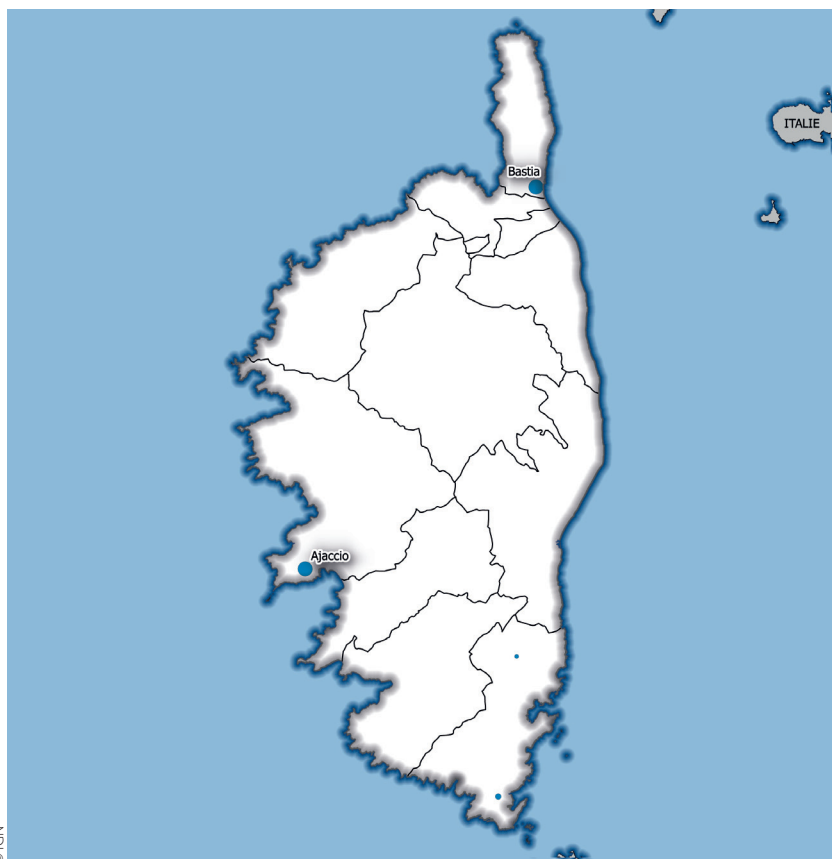
Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Corse



95

Répartition des lieux de lecture publique par commune en fonction de leur surface en Corse en 2016



- 100 à 200 m²
- 200 à 500 m²
- 500 à 1 000 m²
- 1 000 à 5 000 m²
- Plus de 5 000 m²

Champ : lieux de lecture publique d'une surface supérieure à 100 m².

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : Observatoire de la lecture publique/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Nombre d'écrans de cinéma par commune en Corse en 2016

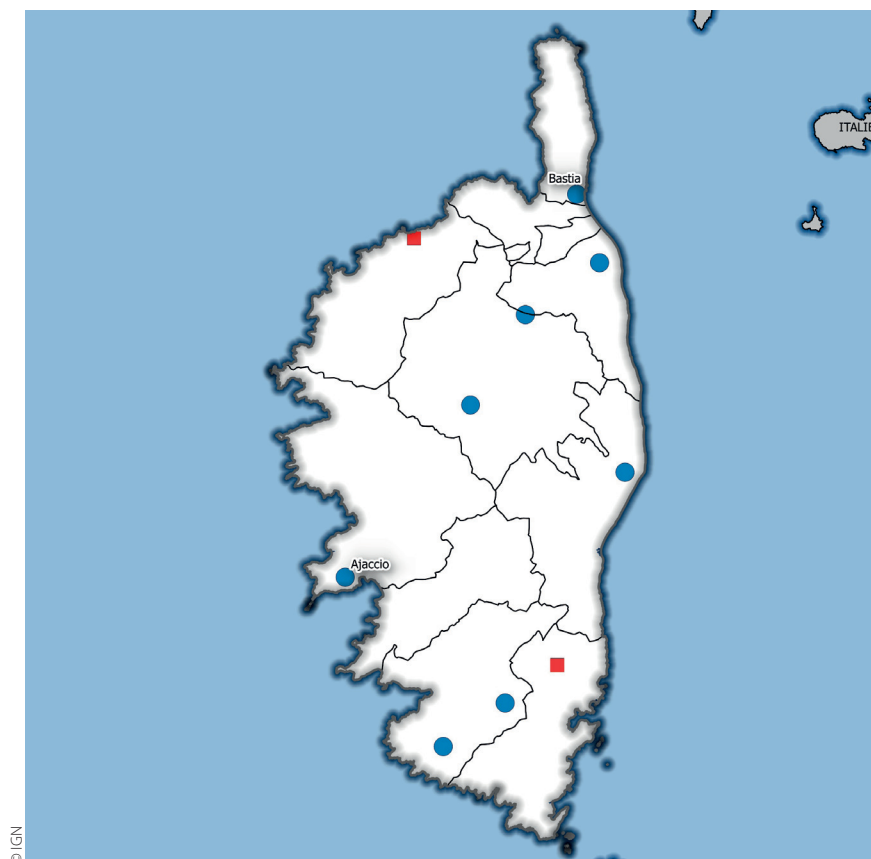


- 1
- 2 à 7
- 8 à 20
- 20 et plus

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Répartition des lieux de visite par commune en Corse en 2016



Communes possédant au moins un :

- ▲ monument national
- jardin remarquable
- lieu d'exposition

Champ : les **lieux d'exposition** regroupent les musées de France, les fonds régionaux d'art contemporain et les centres d'art contemporain.

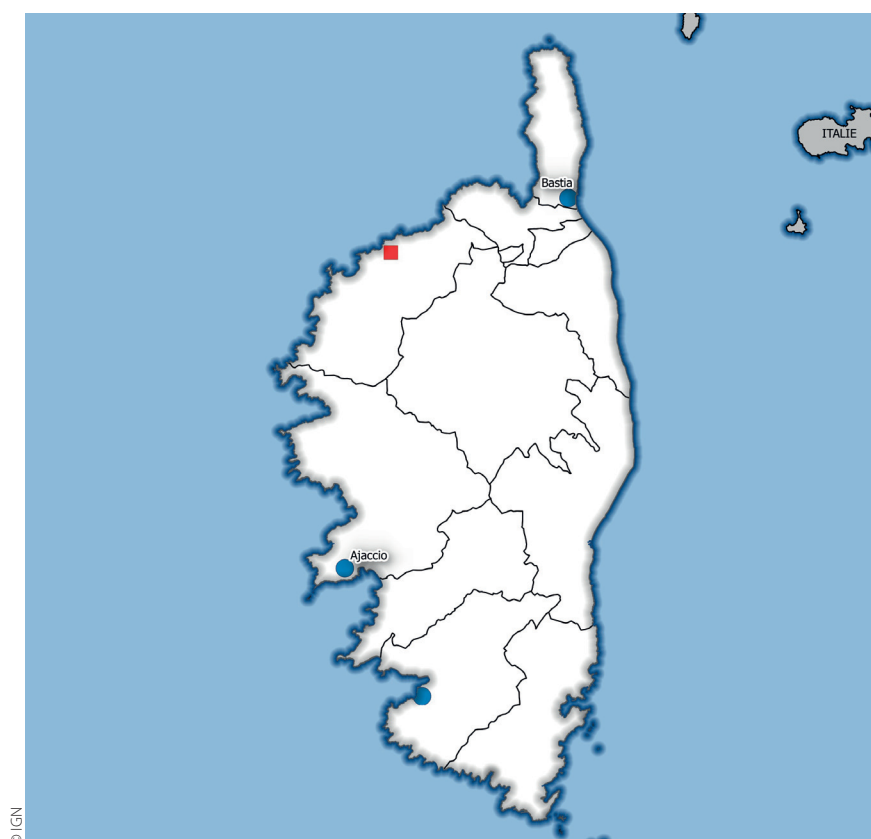
Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Corse



Répartition des lieux de spectacle vivant par commune en Corse en 2016



Communes possédant au moins un lieu de création et de diffusion de :

- ▲ cirque et arts de la rue
- musique et danse
- théâtre

Champ : les **lieux de cirque et arts de la rue** recouvrent les pôles nationaux des arts du cirque et les centres nationaux des arts de la rue.

Les **lieux de musique et de danse** recouvrent les centres chorégraphiques nationaux, les centres de développement chorégraphique, les opéras, les centres nationaux de création musicale, les orchestres permanents, les scènes de musique actuelles et les zéniths.

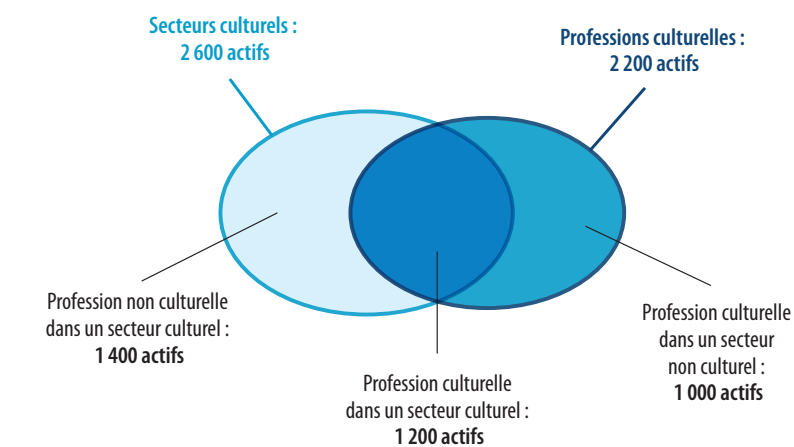
Les **lieux de théâtre** recouvrent les théâtres nationaux, les théâtres de ville, les théâtres privés, les centres dramatiques nationaux et régionaux, les scènes nationales et les scènes conventionnées.

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

■ Emploi

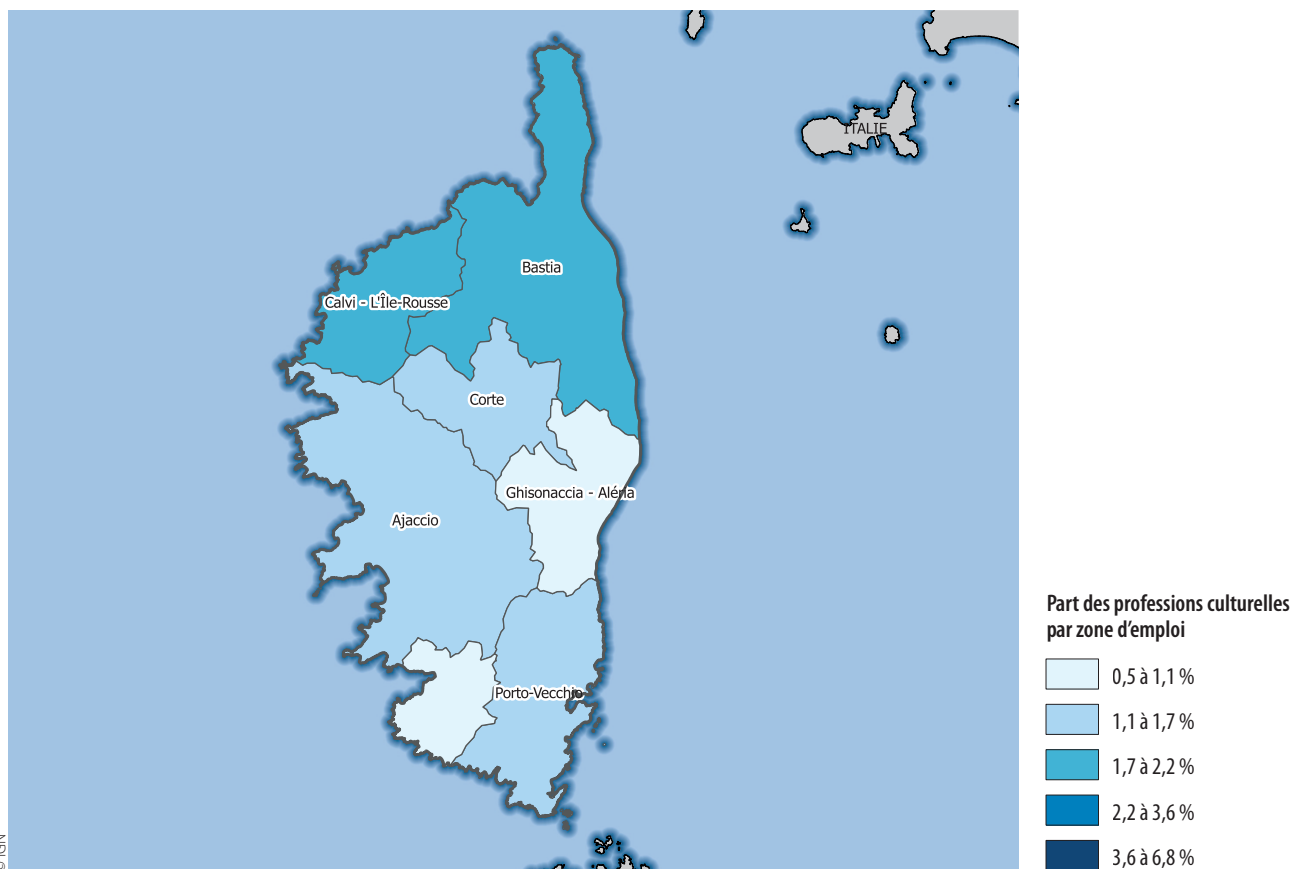
L'emploi culturel :
secteurs culturels
et professions
culturelles
en Corse en 2014



Champ : actifs ayant un emploi, région Corse.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Part des professions culturelles dans l'emploi en Corse en 2014

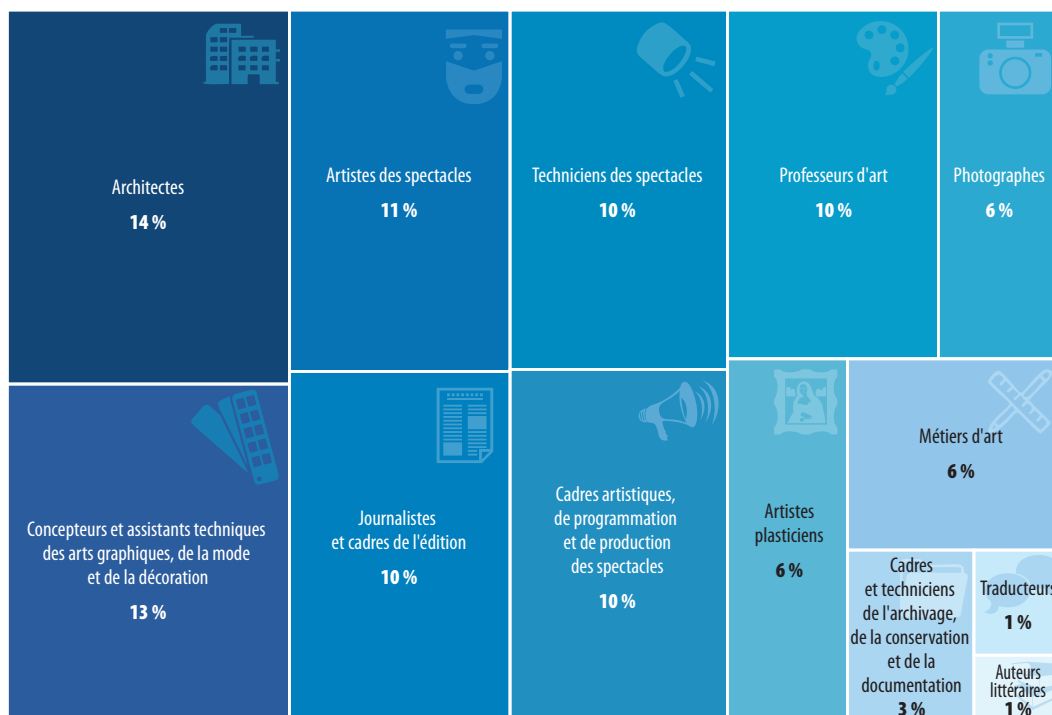


Note : une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.
Note de lecture : les professions culturelles représentent 2,1 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Bastia.

Source : Insee, Recensement de la population 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Répartition des professions culturelles en Corse en 2014

En %



Champ : actifs ayant un emploi, région Corse.

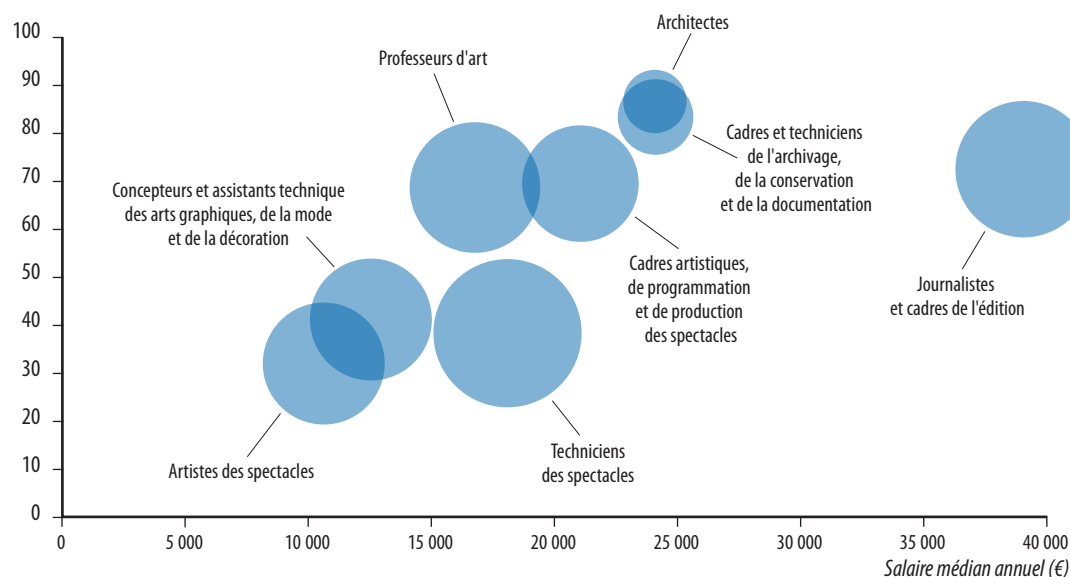
Note de lecture : en 2014 en Corse, les architectes rassemblent 14 % de des professionnels de la culture dans cette région, soit la première population de professionnels de la culture pour la Corse.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Part de diplômés du supérieur et salaire net médian annuel selon les professions culturelles en 2014

En euros et en %

Part de diplômés du supérieur (%)



Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les déclarations annuelles des données sociales (DADS) en 2014 en Corse. La catégorie de profession correspond à la profession principale, l'ensemble des rémunérations dans l'année sont comptabilisées. Les professions de photographe, traducteur, auteur littéraire, artiste plasticien, ouvrier et artisan d'art ne sont pas représentées sur le graphique car l'emploi y est très largement non salarié.

Note : la taille des bulles est proportionnelle aux effectifs salariés.

Note de lecture : en 2014 en Corse, 32 % des artistes des spectacles sont diplômés du supérieur. Le salaire médian net annuel des artistes des spectacles (la moitié perçoit plus, l'autre moitié perçoit moins) est de 10 613 euros.

Source : Insee, Recensement 2014 et DADS 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Corse

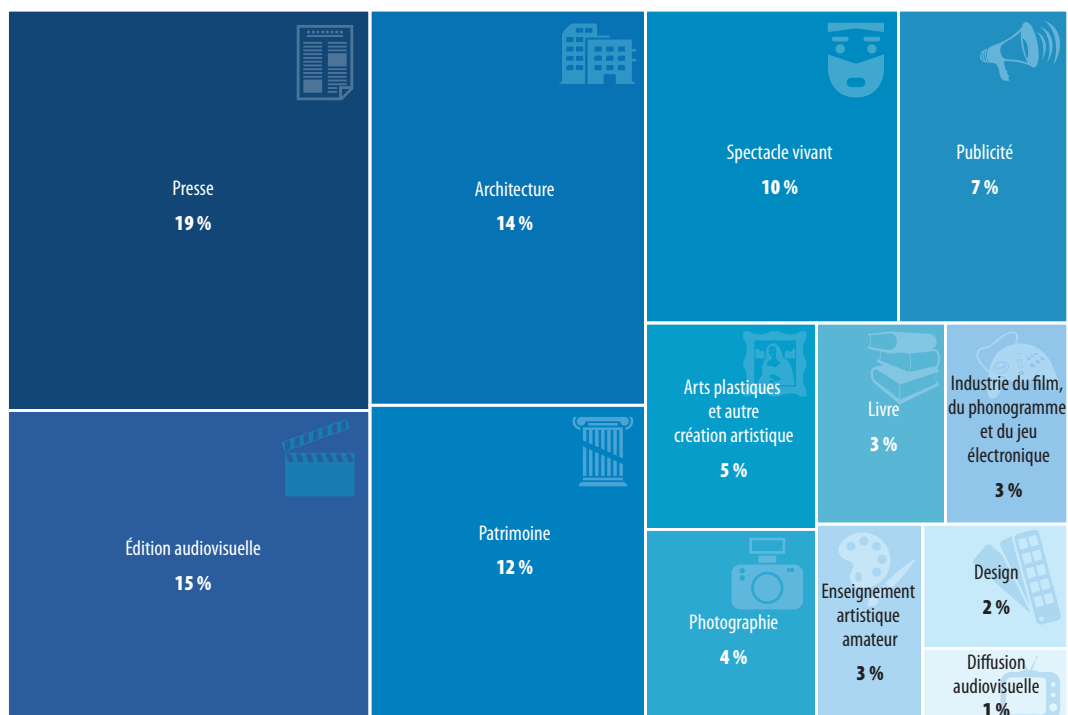


99



Répartition de l'emploi par secteur culturel en 2014

En %



Champ : actifs ayant un emploi, région Corse.

Note de lecture : en 2014 en Corse, le secteur de la presse rassemble 19 % des actifs des secteurs culturels de cette région, ce qui fait de lui le premier secteur culturel en termes d'effectifs dans cette région.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Caractéristiques des non-salariés par secteur culturel en 2014

En %

Secteurs	Part de non-salariés	Parmi les non-salariés	
		Part de micro-entrepreneurs	Part de non-salariés en cumul avec une activité salariée
Architecture	63	26	19
Arts plastiques et autre création artistique	89	74	39
Design	52	84	35
Diffusion audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
Enseignement artistique amateur	31	86	39
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	29	59	47
Livre	43	68	48
Patrimoine	n.s.	n.s.	n.s.
Photographie	71	74	41
Presse	22	1	21
Publicité	48	49	28
Spectacle vivant	20	67	52
Édition audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
Ensemble des secteurs culturels	32	32	32
Ensemble des actifs de la région	17	17	22

n.s. : non significatif.

Champ : actifs ayant un emploi, région Corse.

Source : Insee, Recensement 2014 et base non-salariés 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

■ Entreprises

Poids des entreprises culturelles dans les secteurs marchands en Corse en 2015

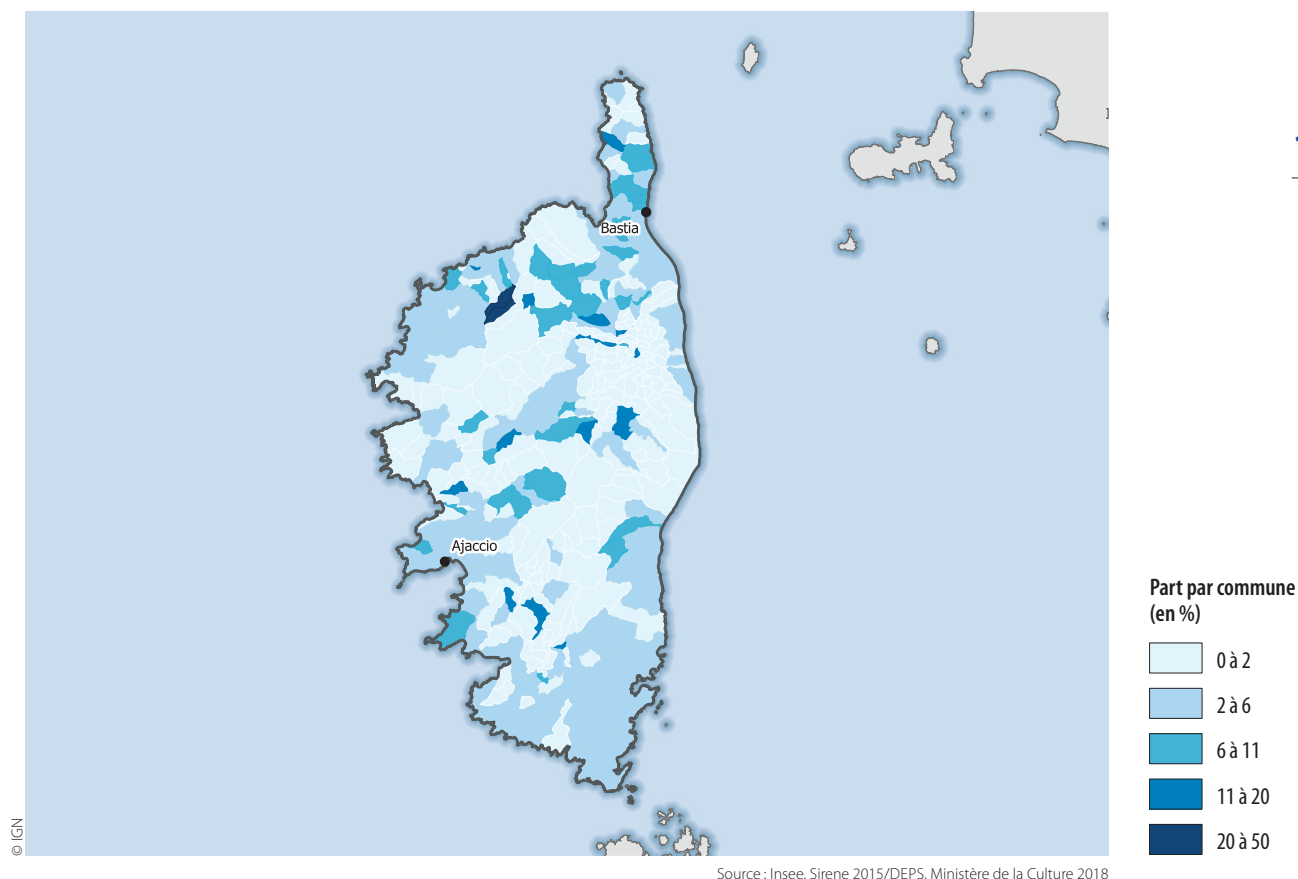
Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Corse	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)	France hors Île-de-France	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)
Nombre d'établissements	685	3	80 986	4
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	142	1	18 974	1
Valeur ajoutée (millions d'euros)	59	2	8 120	2
Nombre de salariés en ETP	721	1	96 737	2
Taux de marge (%)	32	s.o.	27	s.o.

Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.
s.o. : sans objet.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, ministère de la Culture 2018

Part des établissements culturels parmi les établissements des secteurs marchands en Corse en 2015



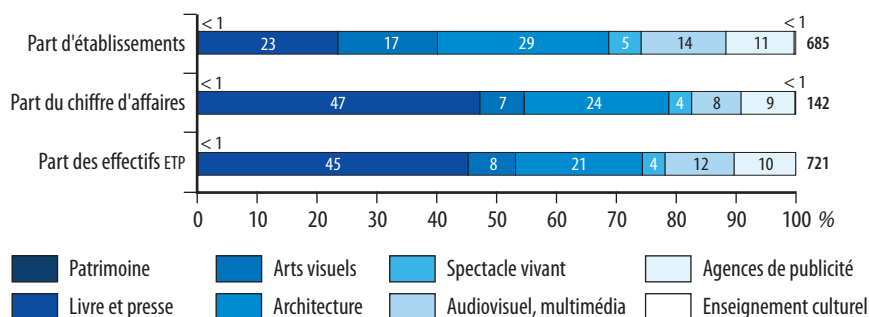
Source : Insee, Sirene 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

Corse

101

Répartition du nombre d'établissements, du chiffre d'affaires et des effectifs salariés par domaine culturel en Corse en 2015

En %



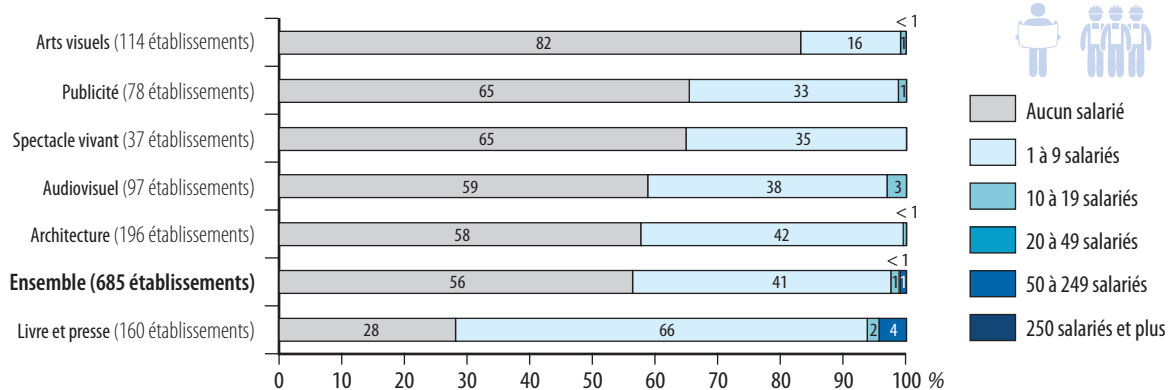
Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : le secteur des arts visuels représente 17 % des établissements culturels de Corse, 7 % du chiffre d'affaires généré par les entreprises culturelles marchandes de la région et rassemble 8 % des effectifs salariés en équivalent temps plein du secteur culturel marchand de Corse.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

Répartition des entreprises culturelles en Corse selon les effectifs en 2015

En %



Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note : les domaines du patrimoine et de l'enseignement culturels sont soumis au secret statistique.

Note de lecture : en 2015, le domaine des arts visuels compte 114 établissements en Corse, dont 82 % n'ont aucun salarié et 16 % de 1 à 9 salariés en équivalent temps plein.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

Principaux établissements culturels employeurs en Corse en 2015

Unités

Dénomination	Secteur d'activité	Domaine culturel	Tranche d'effectif ETP	Département	Commune
France 3 Corse	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	100 à 199 salariés	Corse-du-Sud	Ajaccio
Parc naturel régional de Corse	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	Patrimoine	100 à 199 salariés	Corse-du-Sud	Ajaccio
France 3 Corse	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	50 à 99 salariés	Haute-Corse	Bastia
Radio France	Édition et diffusion de programmes radio	Audiovisuel	20 à 49 salariés	Haute-Corse	Bastia
Corse Presse	Édition de journaux	Presse	20 à 49 salariés	Corse-du-Sud	Ajaccio
Sinopia	Activités spécialisées de design	Arts visuels	20 à 49 salariés	Corse-du-Sud	Ajaccio
Réseau Canopé	Production de films et de programmes pour la télévision	Audiovisuel	20 à 49 salariés	Corse-du-Sud	Ajaccio
Corse Matin	Édition de journaux	Presse	20 à 49 salariés	Haute-Corse	Bastia
Giusti Versini Architectures	Activités d'architecture	Architecture	10 à 19 salariés	Corse-du-Sud	Ajaccio
Art et Pub	Activités spécialisées de design	Arts visuels	10 à 19 salariés	Corse-du-Sud	Sarrola-Carcopino

Champ : établissements employeurs des secteurs culturels.

Note : une même entreprise peut compter plusieurs établissements.

Source : Insee, Sirene/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



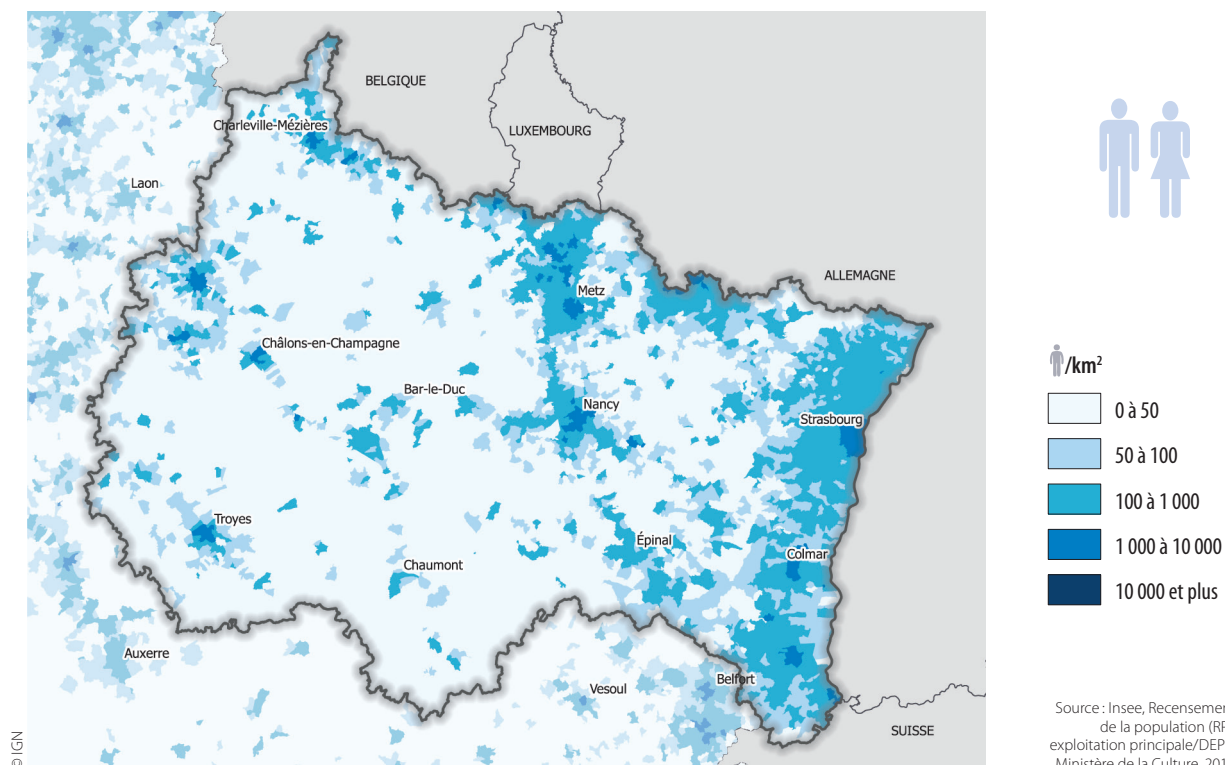
Grand Est

Cadrage

Région frontalière à vocation européenne, la nouvelle région Grand Est fait face, à l'heure de la réforme territoriale, à d'importants défis démographiques et économiques. Sur le plan démographique en effet, la région affiche un solde migratoire négatif et la troisième plus faible évolution de la population entre 1999 et 2012 (après la Martinique et les Hauts-de-France). Dans le domaine de l'emploi, l'un des faits les plus marquants est le fort écart du taux d'activité entre hommes et femmes, l'un des plus élevés des régions françaises. Plus largement, la situation économique de la région, caractérisée par une part relativement forte du secteur industriel et relativement faible du secteur tertiaire, et marquée par le processus de désindustrialisation, apparaît comme peu dynamique par rapport à d'autres régions françaises, ainsi qu'en atteste la faible croissance du PIB par habitant entre 1990 et 2012, l'une des plus faibles à l'échelle nationale.

Source : Commissariat général à l'égalité des territoires

Densité moyenne par commune dans le Grand Est en 2015



	Grand Est	France	Part de la région/ France entière (en %)
Démographie			
Population (2018) (milliers)	5 548	67 187	8
Évolution annuelle moyenne de la population 2010/2015 (%)	0,1	0,5	
dont due au solde naturel (%)	0,3	0,4	
dont due au solde entrées/sorties (%)	-0,2	0,1	
Tranches d'âges (2018) (%)			
0 à 24 ans	29	30	8
25 à 59 ans	45	44	8
60 ans ou plus	26	26	8
Effectifs scolaires et universitaires (2015-2016) (milliers)			
Premier degré	530	6 805	8
Second degré	444	5 536	8
Supérieur	201	2 551	8
Nombre d'étrangers (2015) (milliers)	337	4 335	8
Nombre d'immigrés (2015) (milliers)	485	6 107	8
Géographie			
Densité (2018) (habitants/km²)	97	106	
Superficie (km²)	57 433	636 263	9
Nombre de départements	10	101	10
Nombre de communes (2016)	5 152	35 885	14
Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2016)	250	2 063	12
Nombre d'EPCI* à fiscalité propre (2017)	149	1 267	12
Économie			
Produit intérieur brut (2015) (millions d'euros)	152 170	2 194 200	7
Produit intérieur brut par habitant (2015) (euros)	27 373	33 022	
Secteur primaire : part de l'agriculture dans la valeur ajoutée (2015) (%)	3	2	
Secteur secondaire : part de la construction et de l'industrie dans la valeur ajoutée (2015) (%)	25	20	
Secteur tertiaire : part du tertiaire marchand et non marchand dans la valeur ajoutée (2015) (%)	71	79	
Part de locaux éligibles au très haut débit (30 Mbit/s) (%)	53	53	
Effectifs de la fonction publique (2015) (milliers)			
d'État	213	2 478	9
hospitalière	110	1 187	9
territoriale	134	1 984	7
Population active (15 à 64 ans) (2015) (milliers)	2 603	30 758	8
Taux de chômage localisé** (2017) (%)	9,2	9,4	
Taux d'activité des femmes (de 15 à 64 ans) (2015) (%)	70	71	
Niveau de vie : revenu disponible médian par unité de consommation (2015) (euros)	20 502	20 265	
Taux de pauvreté (2015) (%)	14,6	14,6	
Nombre de quartiers « politique de la ville » (2015)	116	1 296	9
Population des quartiers « politique de la ville » (2015) (milliers)	398	4 800	8
Activité touristique			
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) dans le nombre total de logements (2015) (%)	3	10	
Nombre de nuitées*** (hôtels et campings) (2017) (milliers)	17 190	338 162	5
dont nuitées étrangères (%)	37	34	
Nombre d'arrivées**** (hôtels et campings) (2017) (milliers)	9 987	142 090	7
dont arrivées étrangères (%)	36	31	

* EPCI : établissements publics de coopération intercommunale (à fiscalité propre).

** Données corrigées des variations saisonnières, en moyenne annuelle.

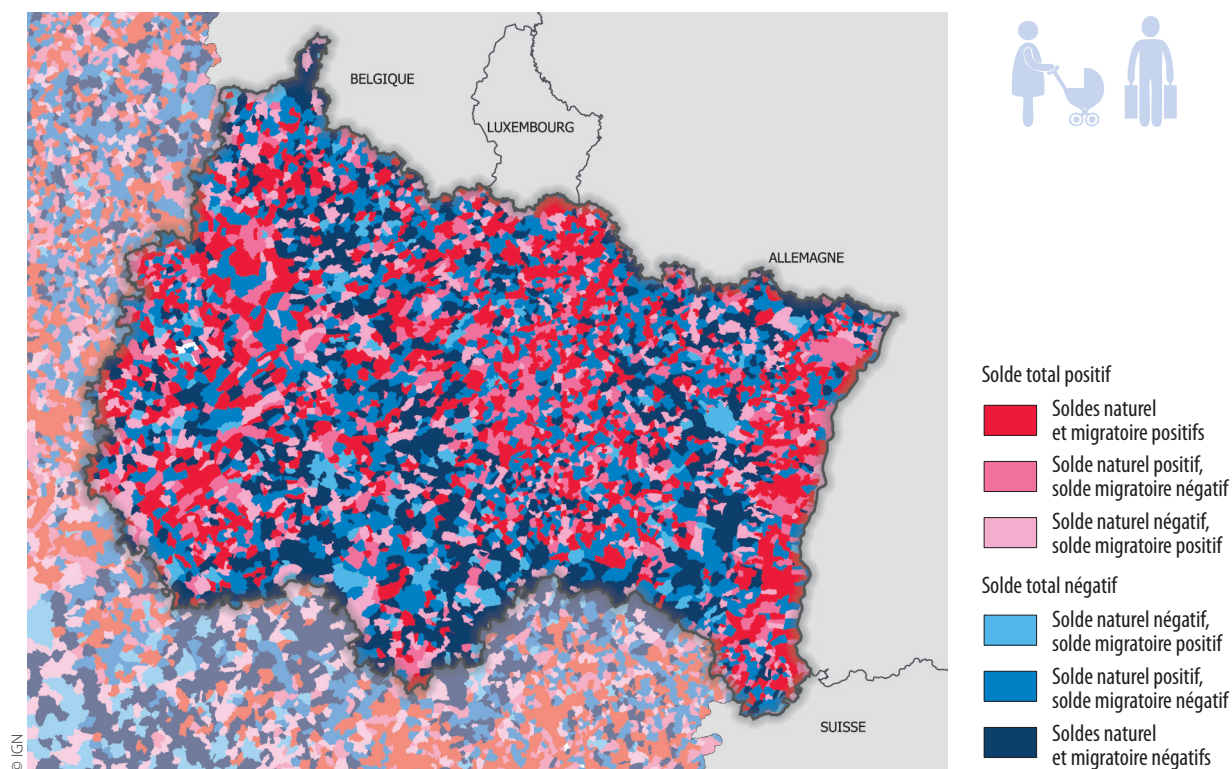
*** Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent pour six nuitées de même que six personnes n'y séjournant qu'une nuit.

**** Arrivées : les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement (hors résidences de tourisme et hébergements assimilés) durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1^{er} jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



Évolution de la population de la région Grand Est due au solde naturel et au solde migratoire entre 2010 et 2015



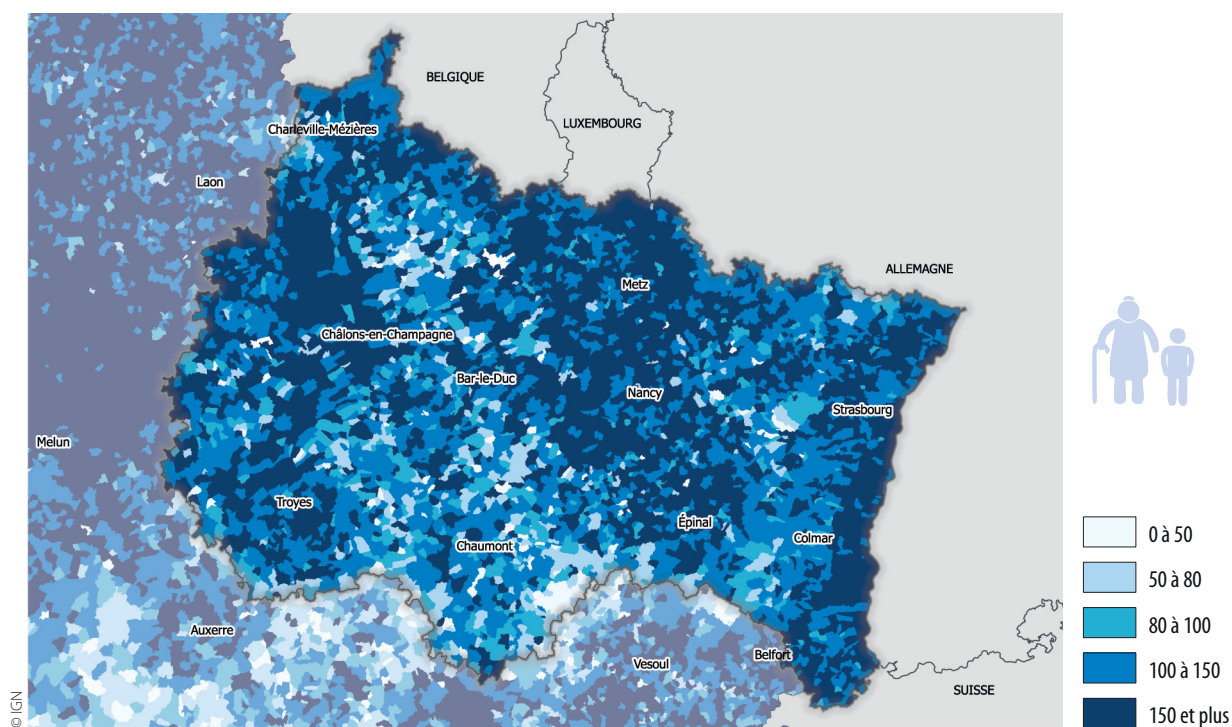
Note : le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le **solde migratoire** correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Grand Est



Indice relatif à la jeunesse par commune dans le Grand Est en 2015

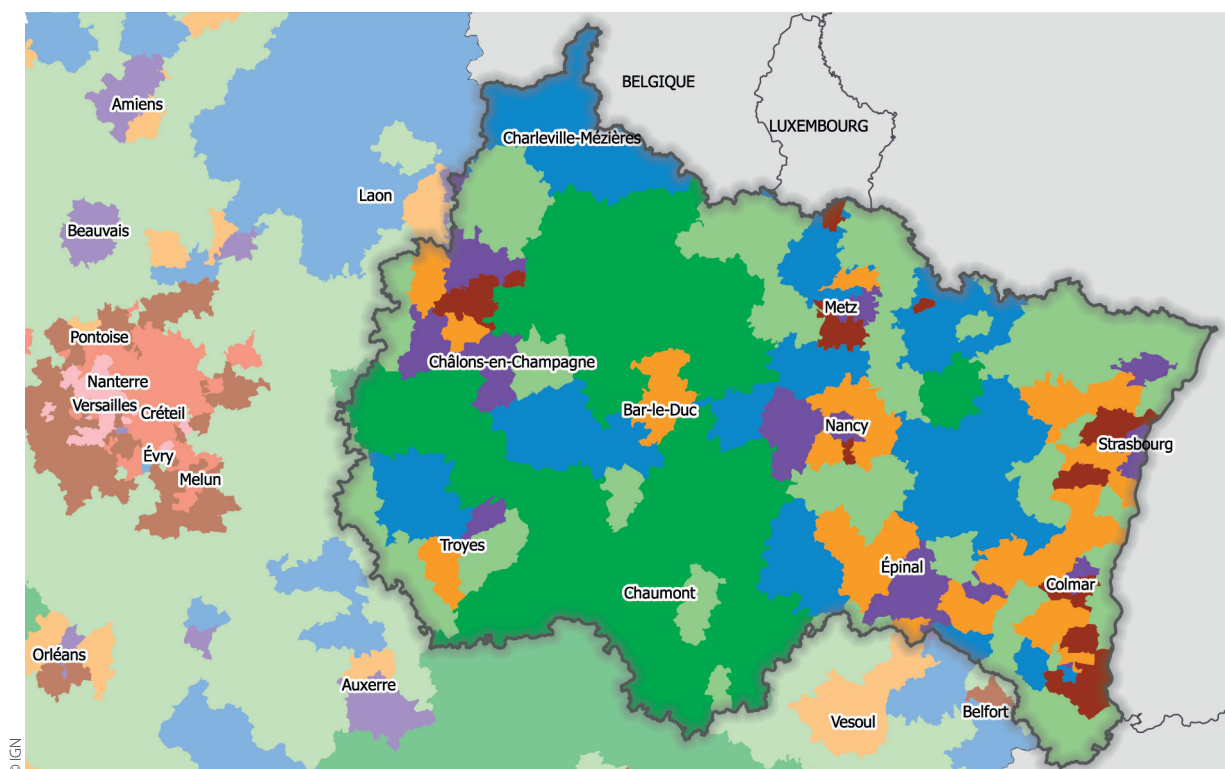


Note : cet indicateur relatif de jeunesse est le **rapport entre la population âgée de moins de 25 ans et celle de 65 ans et plus**.

Plus il est élevé, plus la population est jeune. Lorsqu'il est égal à 100, on trouve autant de personnes âgées de moins de 25 ans que de personnes de 65 ans et plus dans la commune.

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

105



- Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés
- Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques
- Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes
- Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain
- Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable
- Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire
- Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles
- Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables

Sources : Insee Première n° 1519/
DEPS, Ministère de la Culture, 2018.

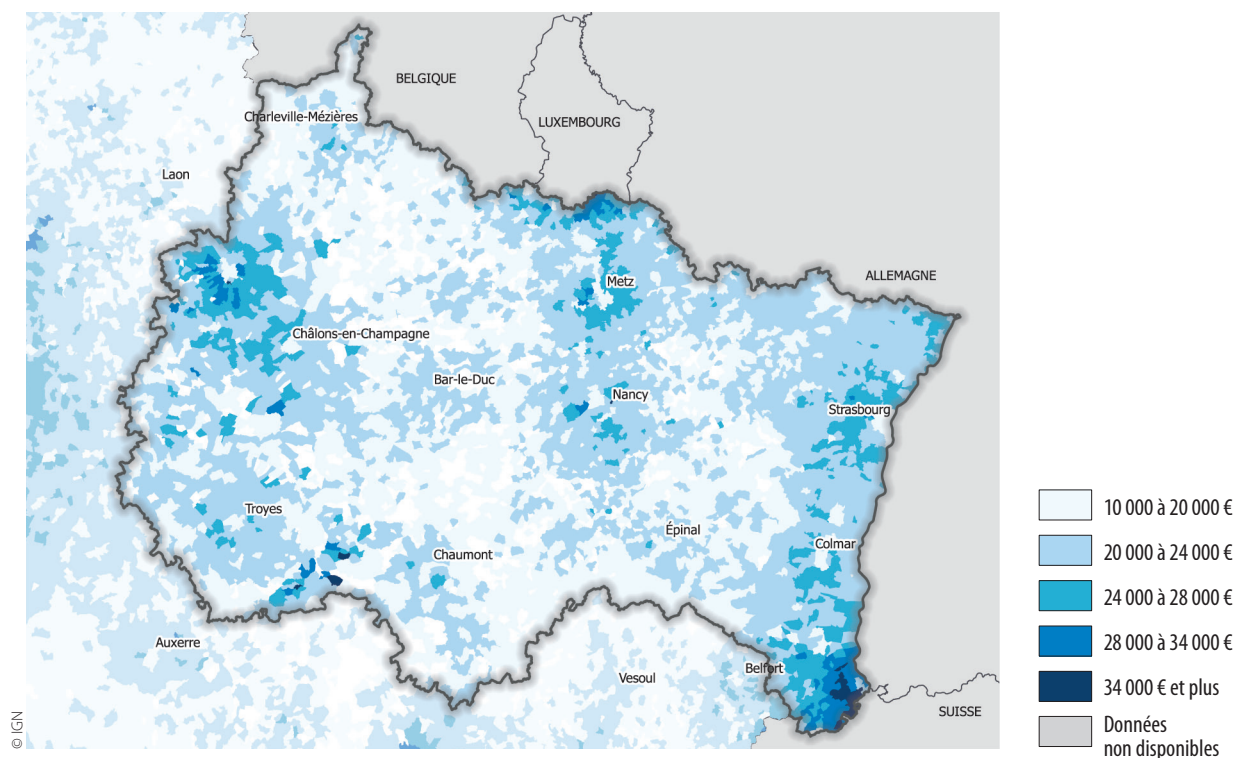
Part de la population par territoire de vie dans le Grand Est

En milliers et en %

Type du territoire de vie dans la typologie	Population municipale du territoire de vie	En % de la population totale de la région
■ Territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques	1 456	26
■ Territoires de vie plutôt denses, en situation peu favorable	1 346	24
■ Territoires de vie de bourgs et petites villes en situation intermédiaire	1 135	20
■ Territoires de vie autour de villes moyennes, offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables	797	14
■ Territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors de l'influence des grands pôles	425	8
■ Territoires de vie plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain	389	7
■ Territoires de vie très urbanisés, plutôt favorisés mais avec des difficultés sociales et des emplois souvent éloignés	—	0
■ Territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités entre femmes et hommes	—	0
	5 548	100

Source : Insee, Recensement de la population 2018/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Niveau de vie médian par commune dans le Grand Est en 2015



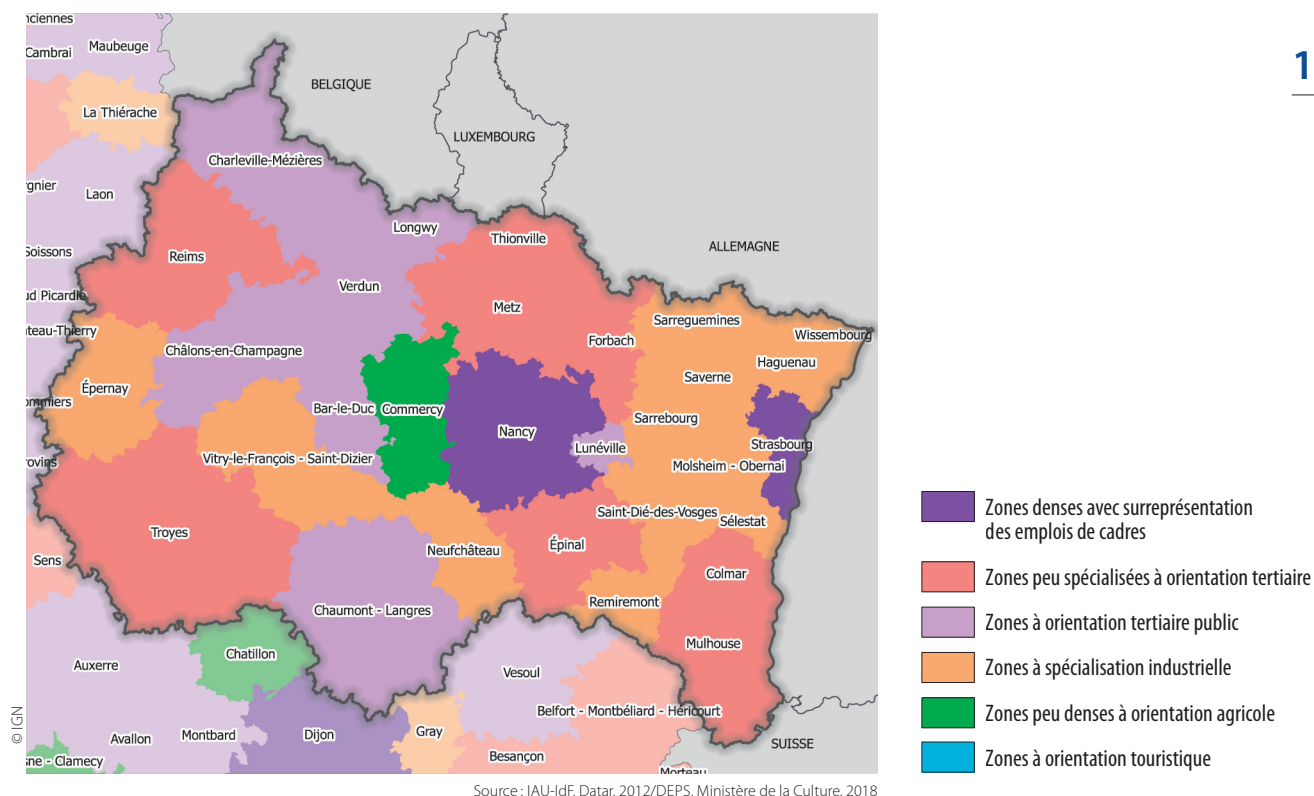
Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le **niveau de vie médian**, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Source : Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA, Fichier localisé social et fiscal/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Grand Est



Spécialisation des territoires par zone d'emploi dans le Grand Est en 2012

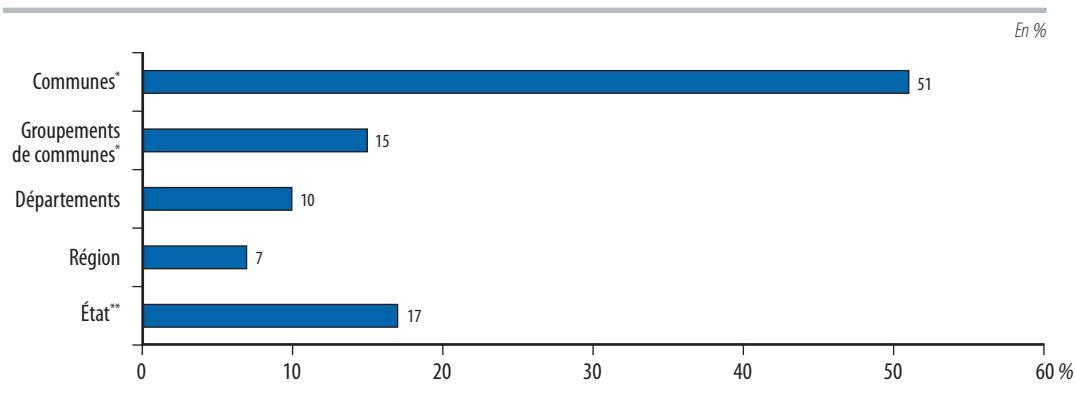


107



Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique dans le Grand Est en 2016



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture, y compris dépenses de personnels et hors sociétés de l'audiovisuel, en 2016.

Note de lecture : dans le Grand Est, 51 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : CNC/DABS/SRH/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses culturelles des collectivités territoriales dans le Grand Est en 2016

En milliers d'euros, euros et %

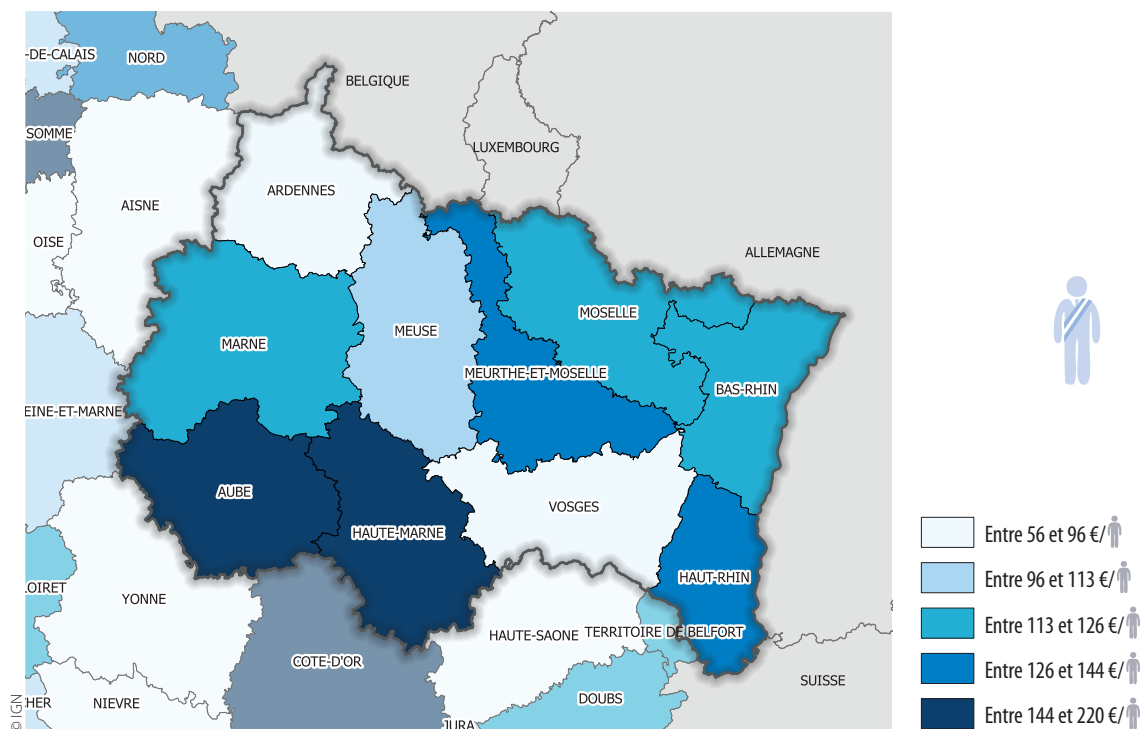
	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
Dépenses culturelles	54 891	84 154	127 320	423 190
<i>dont part consacrée à la conservation et à la diffusion des patrimoines (%)</i>	25	60	45	37
<i>dont fonctionnement</i>	43 229	57 729	106 275	320 847
<i>dont investissement</i>	11 662	26 426	21 045	102 342
En euros par habitant				
Dépenses culturelles	9,9	15,1	33,6	137,2
<i>dont fonctionnement</i>	7,8	10,4	28,1	104,0
<i>dont investissement</i>	2,1	4,8	5,6	33,2
En % des dépenses totales				
Dépenses culturelles (%)	2,5	1,6	4,7	10,2
<i>dont fonctionnement</i>	2,7	1,3	5,5	10,6
<i>dont investissement</i>	2,1	4,0	2,7	9,2

* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note : les dépenses culturelles totales et leur ventilation entre dépenses de fonctionnement et d'investissement sont exprimées en milliers d'euros pour chaque niveau de collectivité. Les dépenses culturelles, rapportées à la population, sont exprimées en euros par habitant. Rapportées aux dépenses totales, elles sont exprimées en %. Seule la part des dépenses culturelles totales consacrée aux patrimoines est fournie pour chaque niveau de collectivité.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses culturelles des collectivités territoriales dans le Grand Est en euros par habitant en 2016



Note : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements et de la région. Les dépenses de la région sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective. Les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Grand Est



Dépenses du ministère de la Culture et de ses opérateurs* dans le Grand Est en 2016

En milliers d'euros et en %

	Fonctionnement	dont dépenses de personnels	Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(%)
Crédits déconcentrés	64 965	17 835	23 118	88 083	63
Crédits d'administration centrale	11 767	0	1 217	12 983	9
Crédits opérateurs et autres structures	36 262	10 770	1 736	37 999	27
Total en milliers d'euros	112 994	28 606	26 071	139 065	100
Total en € par habitant de la région	20,3	5,1	4,7	25,0	
Dépenses nationales totales en € par habitant, hors Île-de-France	17,8	5,3	3,7	21,5	

* Hors sociétés de l'audiovisuel.

Note : dépenses exécutées en 2016.

Source : CNC/SRH/DABS/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses culturelles des communes et de leurs groupements dans le Grand Est par secteur d'intervention en 2016

En millions d'euros

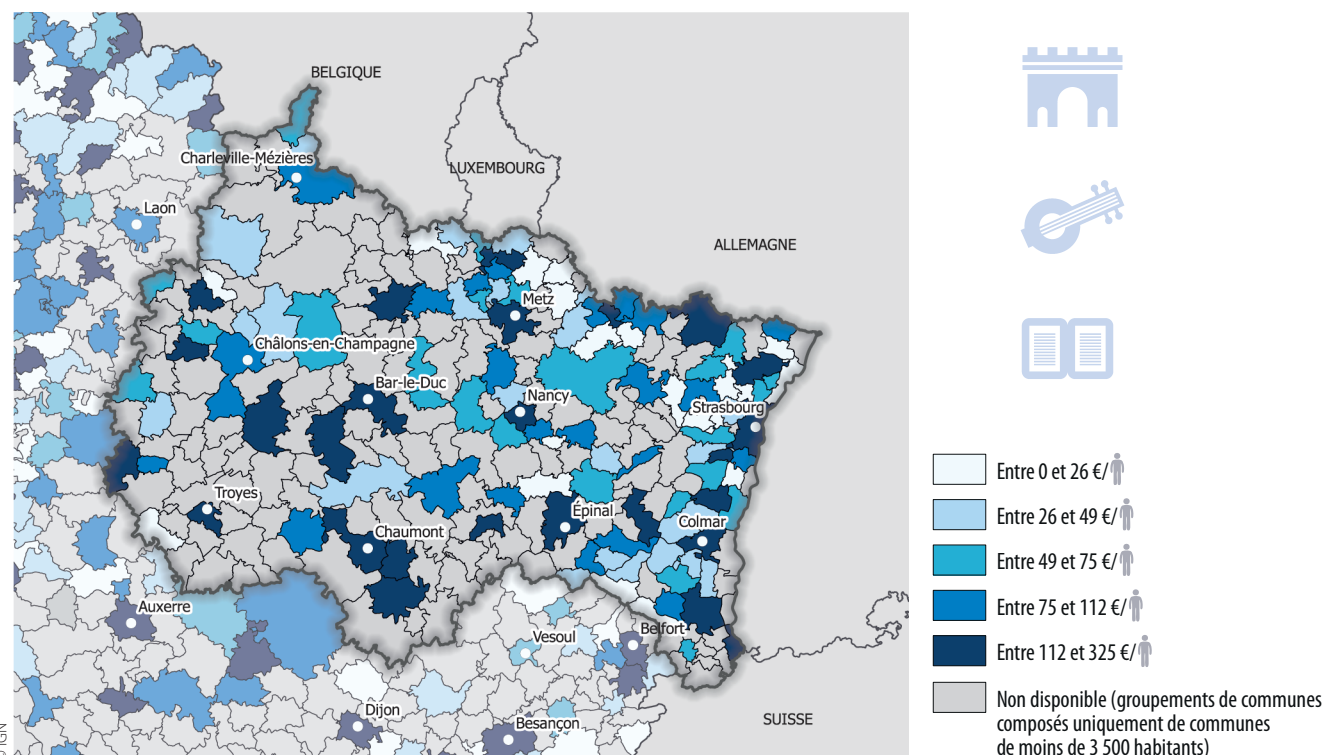


Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2016, les dépenses des communes du Grand Est et de leurs groupements en faveur de l'expression lyrique et chorégraphique s'élèvent à 116 millions d'euros.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Dépenses culturelles des communes et des groupements de communes dans le Grand Est en euros par habitant en 2016



Note : pour chaque groupement de communes, il s'agit de la somme des dépenses culturelles du groupement et de celles des communes qui le composent, rapportée à la population du groupement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Équipements

Répartition des principaux équipements culturels par type de territoire de vie dans le Grand Est en 2016

En unités et en %

	Nombre d'équipements	Répartition par typologie de territoire de vie (en %)							
Part de la population concernée (%)		0	26	0	7	24	20	8	14
Lieux de visite	184	0	34	0	3	21	17	14	11
Lieux d'exposition ¹	133	0	35	0	2	22	18	14	10
Monuments nationaux	4	0	50	0	0	0	50	0	0
Jardins remarquables	47	0	30	0	9	19	13	15	15
Cinéma ²	122	0	24	0	6	30	16	9	15
Lieux de lecture publique ³	382	0	18	0	10	21	21	13	16
Création et diffusion du spectacle vivant	69	0	49	0	3	23	9	6	10
Théâtres ⁴	47	0	40	0	2	23	13	6	15
Musique et danse ⁵	21	0	67	0	5	24	0	5	0
Cirque et arts de la rue ⁶	1	0	100	0	0	0	0	0	0
Enseignement	40	0	53	0	3	30	3	5	8
Conservatoires ⁷	26	0	38	0	4	38	4	8	8
Enseignement supérieur culture ⁸	14	0	79	0	0	14	0	0	7

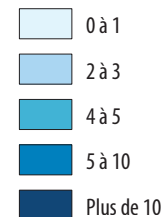
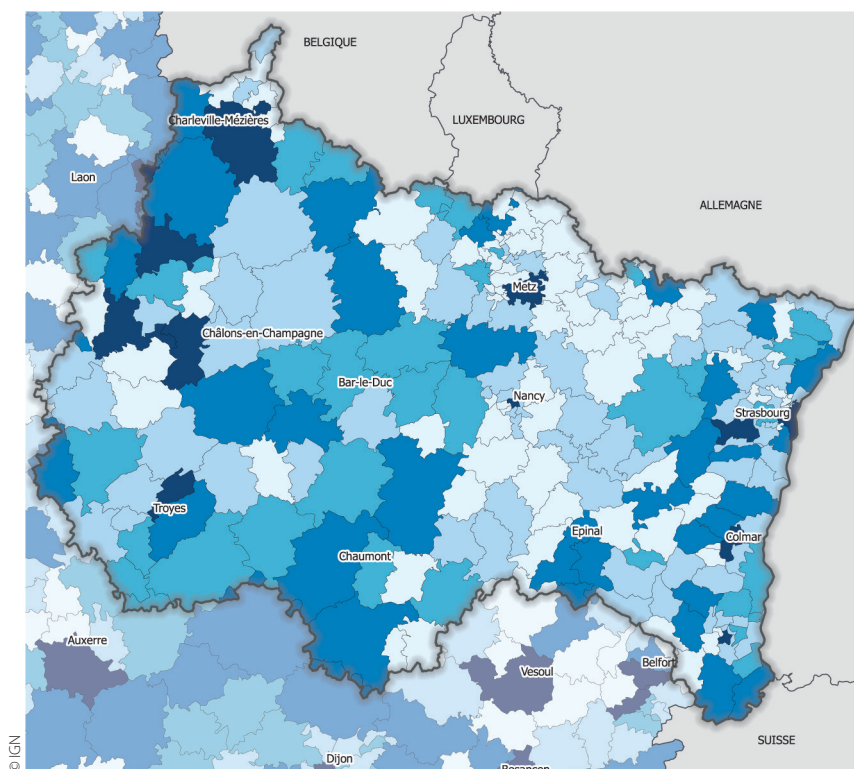
1. Musées de France, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
2. Nombre d'établissements.
3. Lieux de lecture publique ayant une surface supérieure à 100 m².
4. Théâtres de ville, théâtres privés, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales, scènes conventionnées et théâtres nationaux. Données 2014.

5. Zéniths, scènes de musique actuelles, orchestres permanents, opéras, centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique, centres nationaux de création musicale.
6. Pôles nationaux des arts du cirque, centres nationaux des arts de la rue.
7. Conservatoires de musique, danse et art dramatique à rayonnement communal, intercommunal, départemental et régional.
8. Établissements de l'enseignement supérieur dépendant du ministère de la Culture.

Note de lecture : dans le Grand-Est, on compte 184 lieux de visite dont 133 lieux d'exposition, 4 monuments nationaux et 47 jardins remarquables. 34 % de ces lieux de visite sont situés dans des territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapides mais avec des difficultés socio-économiques (voir typologie des territoires de vie dans le Grand-Est, carte et tableau p. 106).

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

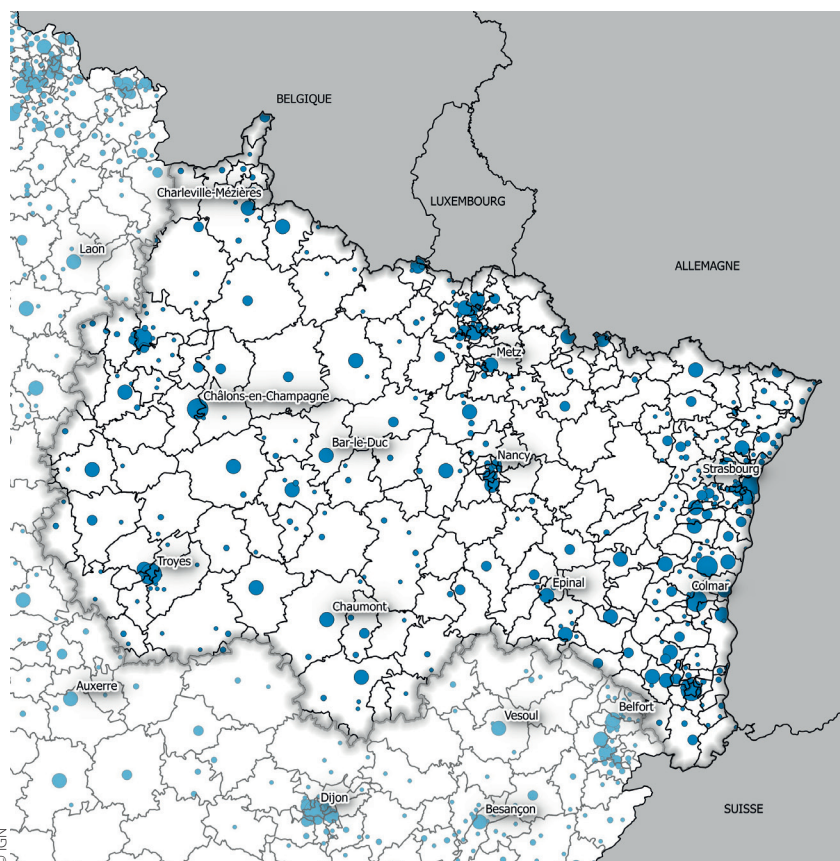
Nombre d'équipements culturels par territoire de vie dans le Grand Est en 2016



Note : les équipements culturels pris en compte pour cette carte sont les **lieux de lecture publique** d'une surface > 100 m², les **cinémas**, les **lieux de visite**, les **lieux de spectacle vivant** et les **conservatoires**.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Répartition des lieux de lecture publique par commune en fonction de leur surface dans le Grand Est en 2016



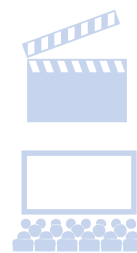
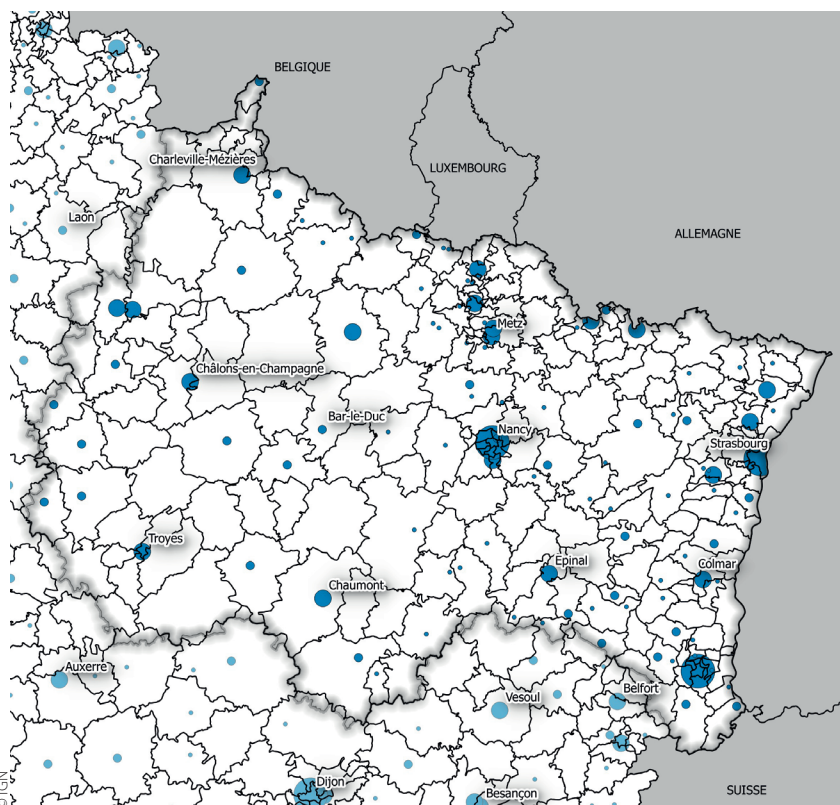
- 100 à 200 m²
- 200 à 500 m²
- 500 à 1 000 m²
- 1 000 à 5 000 m²
- Plus de 5 000 m²

Champ : lieux de lecture publique d'une surface supérieure à 100 m².

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : Observatoire de la lecture publique/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Nombre d'écrans de cinéma par commune dans le Grand Est en 2016

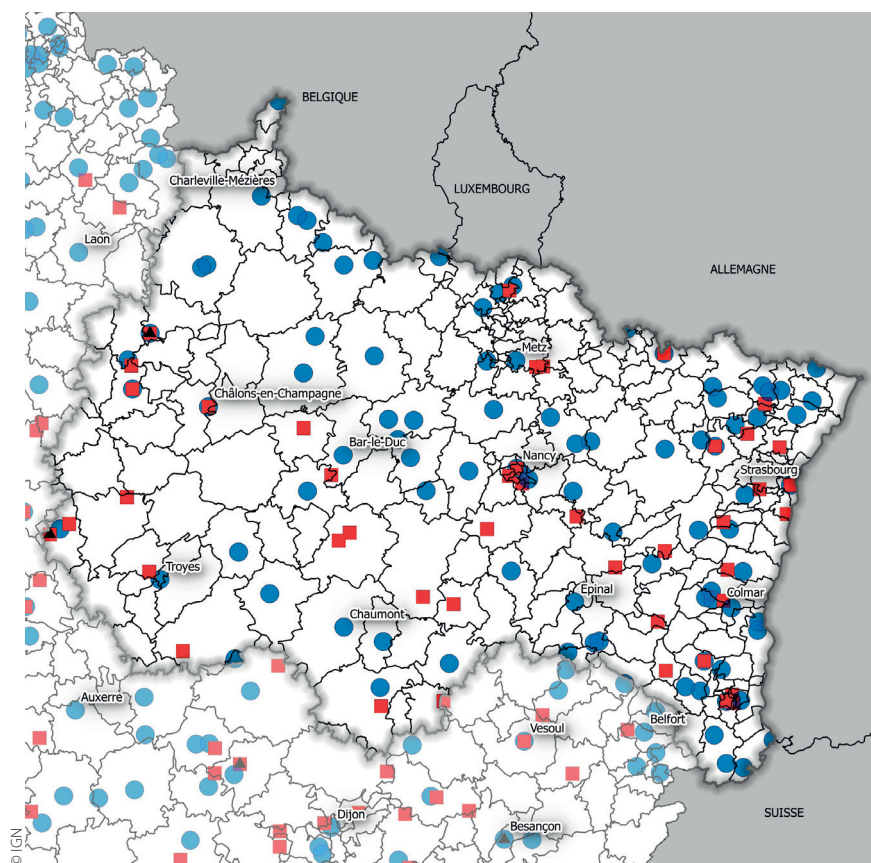


- 1
- 2 à 7
- 8 à 20
- 20 et plus

Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Répartition des lieux de visite par commune dans le Grand Est en 2016



Communes possédant au moins un :

- ▲ monument national
- jardin remarquable
- lieu d'exposition

Champ : les **lieux d'exposition** regroupent les musées de France, les fonds régionaux d'art contemporain et les centres d'art contemporain.

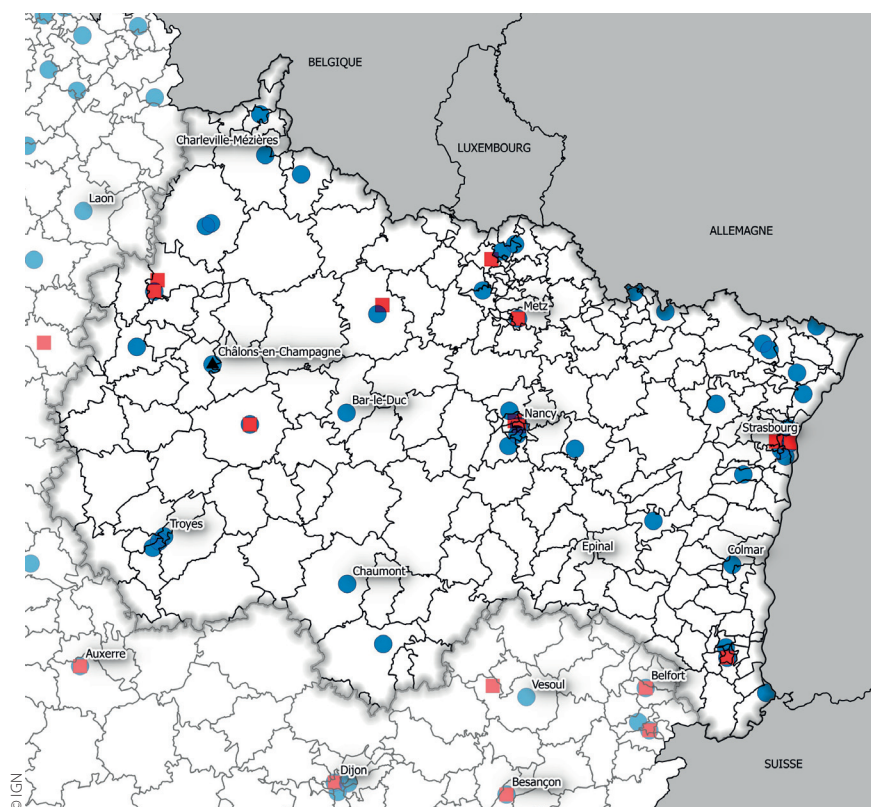
Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Grand Est



Répartition des lieux de spectacle vivant par commune dans le Grand Est en 2016



Communes possédant au moins un lieu de création et de diffusion de :

- ▲ cirque et arts de la rue
- musique et danse
- théâtre

Champ : les **lieux de cirque et arts de la rue** recouvrent les pôles nationaux des arts du cirque et les centres nationaux des arts de la rue.

Les **lieux de musique et de danse** recouvrent les centres chorégraphiques nationaux, les centres de développement chorégraphique, les opéras, les centres nationaux de création musicale, les orchestres permanents, les scènes de musique actuelles et les zéniths.

Les **lieux de théâtre** recouvrent les théâtres nationaux, les théâtres de ville, les théâtres privés, les centres dramatiques nationaux et régionaux, les scènes nationales et les scènes conventionnées.

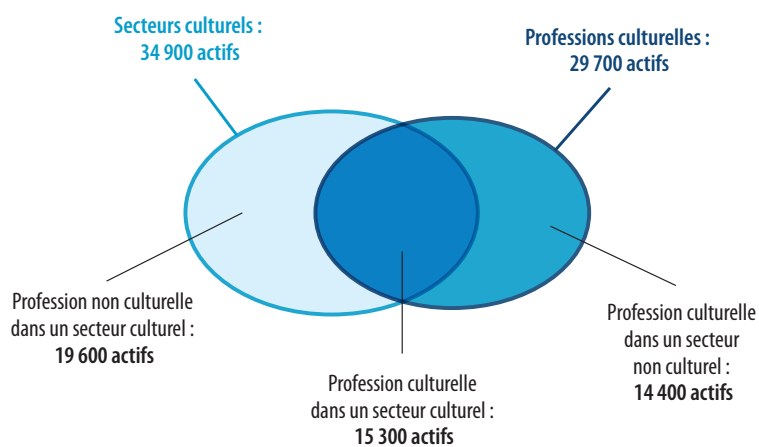
Note : les frontières correspondent aux territoires de vie, pas aux communes.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

113

Emploi

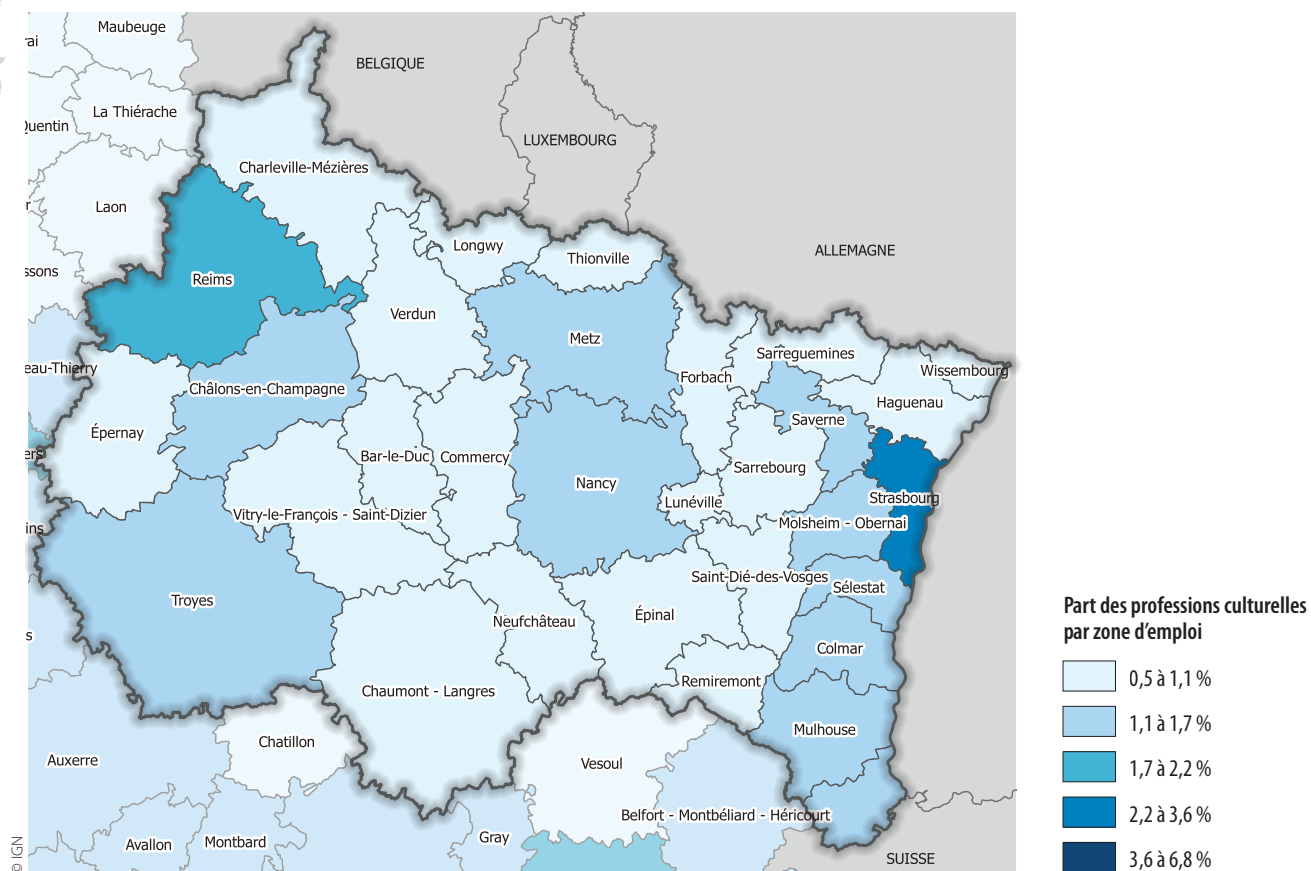
L'emploi culturel : secteurs culturels et professions culturelles dans le Grand Est en 2014



Champ : actifs ayant un emploi, région Grand Est.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Part des professions culturelles dans l'emploi dans le Grand Est en 2014

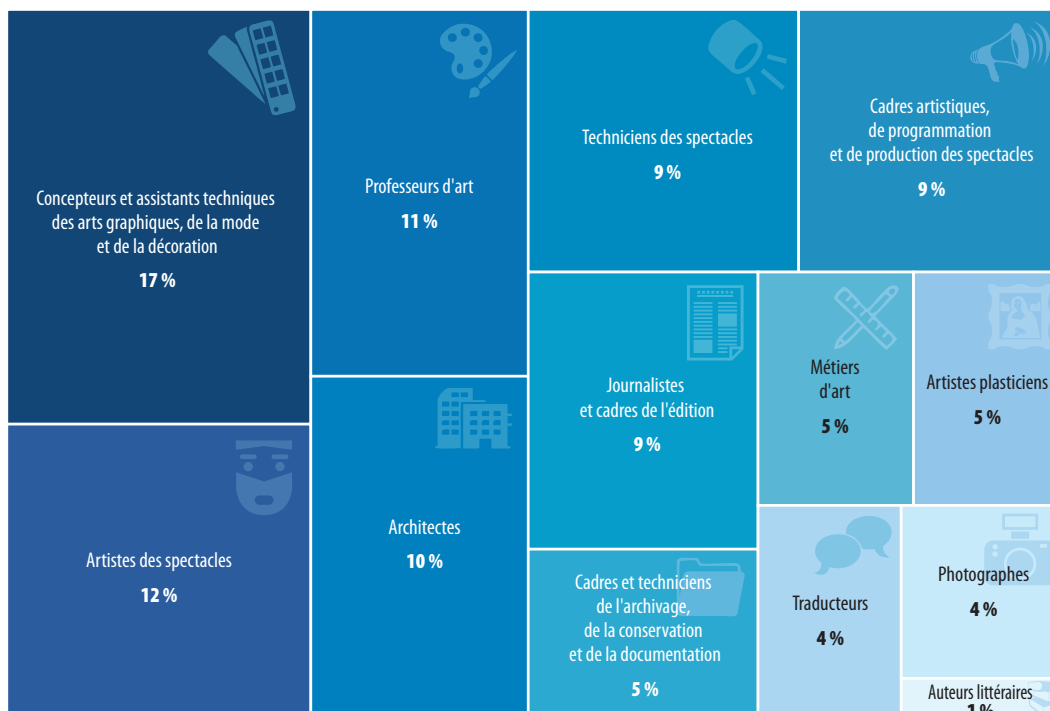


Note : une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.
Note de lecture : les professions culturelles représentent 2,8 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Strasbourg.

Source : Insee, Recensement de la population 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Répartition des professions culturelles dans le Grand Est en 2014

En %



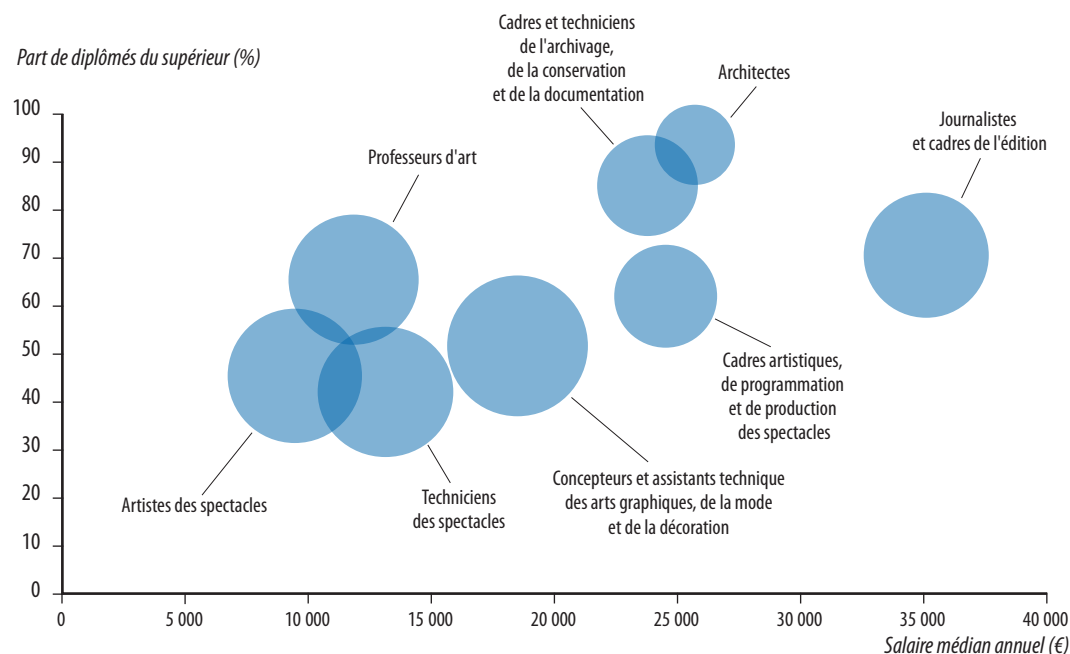
Champ : actifs ayant un emploi, région Grand Est.

Note de lecture : en 2014 dans le Grand Est, les concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration rassemblent 17 % des professionnels de la culture dans cette région, soit la première population de professionnels de la culture pour le Grand Est.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Part de diplômés du supérieur et salaire net médian annuel selon les professions culturelles en 2014

En euros et en %



Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les déclarations annuelles des données sociales (DADS) en 2014, région Grand Est. La catégorie de profession correspond à la profession principale, l'ensemble des rémunérations dans l'année sont comptabilisées. Les professions de photographe, traducteur, auteur littéraire, artiste plasticien, ouvrier et artisan d'art ne sont pas représentées sur le graphique car l'emploi y est très largement non salarié.

Note : la taille des bulles est proportionnelle aux effectifs salariés.

Note de lecture : en 2014 dans le Grand Est, 45 % des artistes des spectacles sont diplômés du supérieur. Le salaire médian net annuel des artistes des spectacles (la moitié perçoit plus, l'autre moitié perçoit moins) est de 9 402 euros.

Source : Insee, Recensement 2014 et DADS 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Grand Est

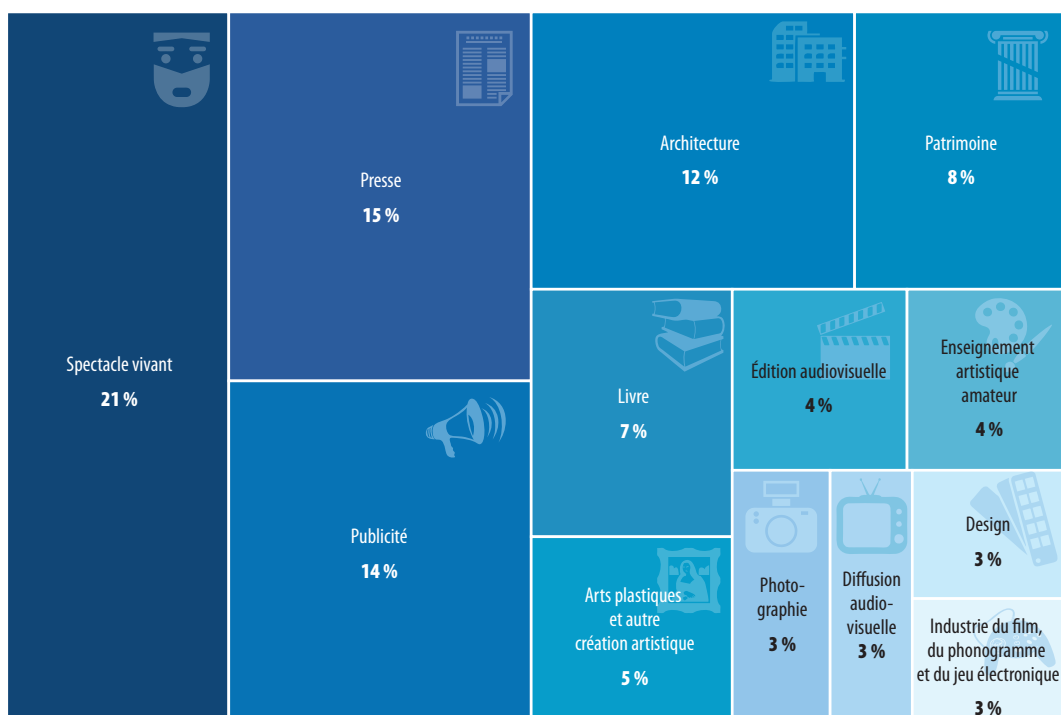


115



Répartition de l'emploi par secteur culturel en 2014

En %



Champ : actifs ayant un emploi, région Grand Est.

Note de lecture : en 2014 dans le Grand Est, le secteur du spectacle vivant rassemble 21 % des actifs des secteurs culturels de cette région, ce qui fait de lui le premier secteur culturel en termes d'effectifs dans cette région.

Source : Insee, Recensement 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Caractéristiques des non-salariés par secteur culturel en 2014

En %

Secteurs	Part de non-salariés	Parmi les non-salariés	
		Part de micro-entrepreneurs	Part de non-salariés en cumul avec une activité salariée
Architecture	40	22	23
Arts plastiques et autre création artistique	80	67	49
Design	59	76	41
Diffusion audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
Enseignement artistique amateur	31	79	65
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	20	68	51
Livre	31	57	33
Patrimoine	n.s.	n.s.	n.s.
Photographie	59	76	52
Presse	22	5	13
Publicité	18	32	29
Spectacle vivant	18	61	59
Édition audiovisuelle	n.s.	n.s.	n.s.
Ensemble des secteurs culturels	25	25	41
Ensemble des actifs de la région	9	9	25

n.s. : non significatif.

Champ : actifs ayant un emploi, région Grand Est.

Source : Insee, Recensement 2014 et base non-salariés 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

■ Entreprises

Poids des entreprises culturelles dans les secteurs marchands dans le Grand Est en 2015

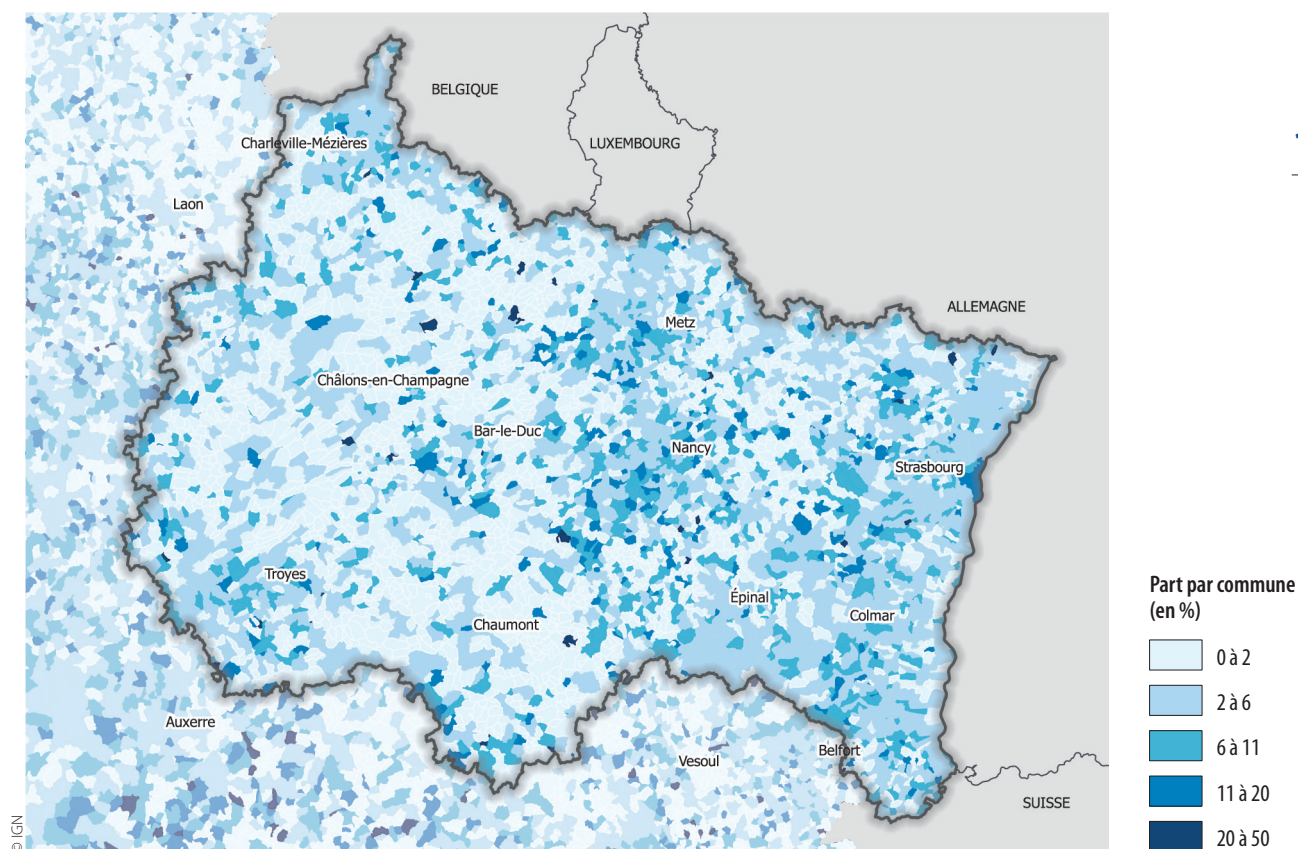
Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Grand Est	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)	France hors Île-de-France	En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)
Nombre d'établissements	6 455	3	80 986	4
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	1 696	1	18 974	1
Valeur ajoutée (millions d'euros)	740	2	8 120	2
Nombre de salariés en ETP	9 106	1	96 737	2
Taux de marge (%)	20	s.o.	27	s.o.

Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.
s.o. : sans objet.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, ministère de la Culture 2018

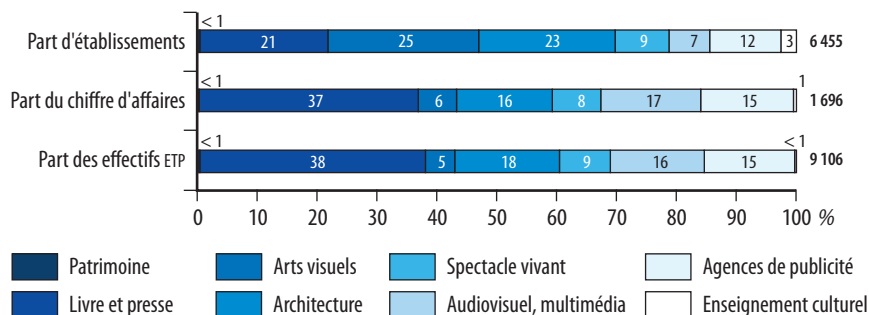
Part des établissements culturels parmi les établissements des secteurs marchands dans le Grand Est en 2015



Source : Insee, Sirene 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

Répartition du nombre d'établissements, du chiffre d'affaires et des effectifs salariés par domaine culturel dans le Grand Est en 2015

En %



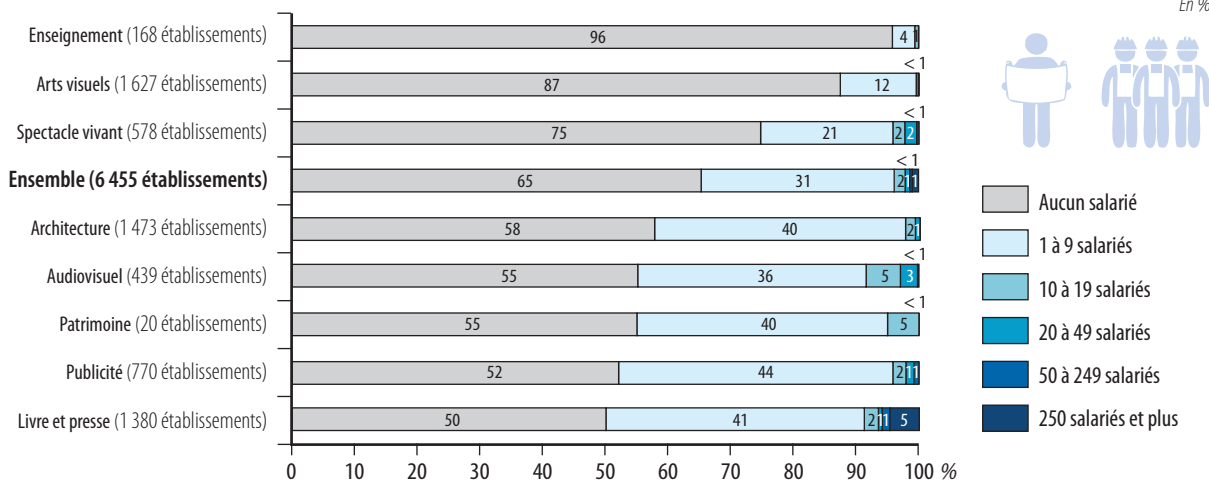
Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, le secteur des arts visuels représente 25 % des établissements culturels du Grand Est, 6 % du chiffre d'affaires généré par les entreprises marchandes de la région et rassemble 5 % des effectifs salariés en équivalent temps plein du secteur culturel marchand du Grand Est.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

Répartition des entreprises culturelles dans le Grand Est selon les effectifs en 2015

En %



Champ : entreprises mono et quasi mono-régionales (plus de 80 % des effectifs sont situés dans la même région) des secteurs marchands principalement implantées dans la région, hors micro-entrepreneurs.

Note de lecture : en 2015, l'enseignement culturel compte 168 établissements dans le Grand Est, dont 96 % ne comptent aucun salarié et 4 % de 1 à 9 salariés en équivalent temps plein.

Source : Insee, Sirene, Esane 2015/DEPS, Ministère de la Culture 2018

Principaux établissements culturels employeurs dans le Grand Est en 2015

Unités

Dénomination	Secteur d'activité	Domaine culturel	Tranche d'effectif ETP	Département	Commune
Arte	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	500 à 999 salariés	Bas-Rhin	Strasbourg
Dernières nouvelles d'Alsace	Édition de journaux	Presse	250 à 499 salariés	Bas-Rhin	Strasbourg
L'Est républicain	Édition de journaux	Presse	250 à 499 salariés	Meurthe-et-Moselle	Houdemont
Le Républicain lorrain	Édition de journaux	Presse	250 à 499 salariés	Moselle	Woippy
Opéra du Rhin	Arts du spectacle vivant	Spectacle vivant	250 à 499 salariés	Bas-Rhin	Strasbourg
Société alsacienne de publications	Édition de journaux	Presse	250 à 499 salariés	Haut-Rhin	Mulhouse
Adrexo	Activités des agences de publicité	Publicité	200 à 249 salariés	Bas-Rhin	Souffelweyersheim
France 3 Alsace	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	200 à 249 salariés	Bas-Rhin	Strasbourg
France 3 Lorraine Champagne-Ardenne	Édition de chaînes généralistes	Audiovisuel	100 à 199 salariés	Meurthe-et-Moselle	Vandœuvre-lès-Nancy
Adrexo	Activités des agences de publicité	Publicité	100 à 199 salariés	Moselle	Coin-lès-Cuvry

Champ : établissements employeurs des secteurs culturels.

Note : une même entreprise peut compter plusieurs établissements.

Source : Insee, Sirene/DEPS, Ministère de la Culture, 2018